LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, mardi 14 juin 1966 / sainte Basile-le-Grand / 82e année, No 137 / 4 cahiers / 56 pages / La météo : nuageux, averses ou orages le soir / Minimum 60 / Maximum 80

La carte électorale : des libéraux demanderaient des comptes à Lesage. • En page 29

Grève des ports: l'accord est conclu entre les négociateurs



M. Pearson ne cache pas sa joie à la suite de l'accord intervenu au cours de la nuit. Le premier ministre est ici en compagnie du juge René Lippé et de M. Paul Asselin, président du syndicat des débardeurs de Montréal.

L'entente – qui doit être entérinée par les membres des deux parties – est signée dans le bureau de Pearson

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — C'est dans l'allégresse générale qu'a pris fin tôt ce matin, dans le bureau du premier ministre, la longue et dure grève qui depuis 37 jours paralyse les trois grands ports du Québec.

Les termes de l'entente entre débardeurs et armateurs, que l'on n'a pas encore divulgués, seront soumis aujourd'hui ou demain aux membres des deux groupes qui, selon toute probabilité, les approuveront d'emblée.

Les 4,250 débardeurs de Montréal, Trois-Rivières et Québec pourraient donc reprendre leur travail, tôt jeudi matin.

A 2 h.15 ce matin, c'est un premier ministre éreinté, épuisé par plus de 5 heures de négociation qui a convoqué les journalistes pour leur apprendre la bonne nouvelle. Il était entouré de cinq de ses principaux lieutenants et du juge médiateur René Lippé, tous aussi heureux les uns que les autres.

En effet, le gouvernement Pearson s'est tiré d'une dure impasse. Il lui fallait, à tout prix, conclure une entente hier soir avec les représentants des deux groupes. Advenant l'échec, il se serait vu forcer aujourd'hui de présenter, aux Communes, un projet de loi ordonnant aux débardeurs de reprendre le travail.

Ce n'est qu'au milieu de la soirée, plus précisément vers 9 heures et trente, que le premier ministre a entrepris de présider les négociations, conduites durant l'après-midi, par le ministre du Travail, John Nicholson, et quatre de ses collègues. Il a d'abord rencontré plusieurs fois toujours en présence de ses collègues, les représentants des deux groupes séparément.

Aux représentants des deux groupes, le cabinet a soumis divers compromis. Ces représentants se sont retirés, à plusieurs reprises, pour étudier ces contre-propositions. Vers minuit, les débardeurs ont fait savoir qu'ils acceptaient ce compromis. Une heure plus tard, les armateurs en ont fait de même.

Avant le début des rencontres, hier, trois points demeuraient en suspens : et ce sont évidemment ceux qui ont été réglés au cours de ces ultimes entretiens.

La rétroactivité a été le premier. Les débardeurs l'exigeaient non seulement sur les heures régulières de travail mais également sur leurs heures supplémentaires.

Autre point important : l'appel des travailleurs en fin de semaine. Ces derniers veulent savoir, au plus tard, le samedi à 11 heures p.m., s'ils doivent travailler le lundi matin.

Troisième point : les débardeurs ont exigé que chaque appel leur garantisse au moins quatre heures de travail consécutives.

C'étaient là les trois principales requêtes des débardeurs et l'on croit qu'ils ont eu, dans la plupart des cas, gain de cause.

Après ces négociations qui ont duré près de dix heures, le premier ministre Pearson n'a évidemment pu cacher sa joie. "L'entente, a-t-il dit, a été acceptée par les deux parties qui s'engagent à leur tour à la recommander à leurs membres. Nous espérons tous que les débardeurs pourront reprendre leur travail le plus tôt possible. Je crois, a-t-il conclu, que les résultats seront satisfaisants pour tous."

Le ministre du Travail, John Nicholson, qui a conduit les longues et pénibles négociations au cours des dernières semaines a tenu à rendre hommage au juge René Lippé qui, à son tour, a loué le travail de toute l'équipe.

Tout comme le premier ministre, M. Nicholson n'a pas voulu rendre publics les termes de l'entente qui, dit-il, doivent d'abord être soumis aux membres des deux groupes.

Les détails, a-t-il conclu, j'aurai le plaisir de les soumettre à la Chambre, dès l'ouverture de la séance.

Voie maritime : la médiation se poursuit

CORNWALL. (PCf) — Les efforts de médiation destinés à mettre fin au conflit opposant 1,200 employés de la Voie maritime du St-Laurent et l'Administration de la voie maritime du St-Laurent ont repris ce matin avec la participation du président de cet organisme, M. Pierre Camu.

Hier, les représentants syndicaux avaient quitté la salle des délibérations peu de temps après le début des négociations à 10 h. du matin, en raison de l'absence de M. Camu.

Le médiateur, le sénateur Norman MacKenzie, a alors déclaré que M. Camu avait promis de se présenter à 2 h. 30 de l'après-midi. Les négociations ont donc repris avec son arrivée.

Voir VOIE MARITIME en p. 2

André La Rivière est condamné à 20 ans de prison

par Léopold Lizotte

Le "psychanalyste" André La Rivière qui, tout en ne possédant aucun diplôme officiel, avait réussi à se constituer une clientèle quasi fantastique, comme "psychanalyste consultant", et qui avait publié quelque 80 volumes, au cours de sa carrière, a pris le chemin du pénitencier, un peu avant midi hier.

Et pour vingt ans . . .

C'est la peine que lui a imposée le juge Omer Côté pour les quatre délits dont il avait été déclaré coupable, il y a quelques semaines.

Soit conspiration pour avortement, procuration d'un avortement, proxénétisme et fraude.

Tous ces délits, on le sait, étaient intimement liés entre eux, le prévenu ayant jeté une jeune fille dans les bras de l'un de ses clients, pour ensuite l'inciter à se faire avorter, la confier effectivement aux soins d'un avorteur de ses amis, puis exiger du responsable de la grossesse un dédommagement grossièrement exagéré et frauduleusement réclamé.

"La preuve a révélé, de souligner le juge Côté, que ces quatre crimes ont été accomplis avec un sang-froid et une préméditation voulus, réfléchis, pensés et calculés, et par des procédés ignobles, lesquels ressemblent fort au filet tendu dont la puissance de persuasion augmentait en proportion de la résistance de la victime.

Le tribunal devait souligner qu'il avait vécu des heures pénibles et angoissantes, avant de décider de la peine à imposer à l'accusé.

"Dans un cas comme celui-ci, dit-il, le tribunal doit craindre de condamner d'une manière invariable l'imprudence de la jeunesse et la méchanceté que l'âge a mûrie, l'ignorance qui s'égare et l'ambition qui calcule froidement le bénéfice du crime. Car, à chaque degré de perversité, il faut mesurer une somme proportionnelle de rigueur.

Le juge avait précédemment fait état des notes que Guy Boilard, et celui de la défense, Me Philippe Ferland, en soulignant que ce dernier avait fait uniquement appel à la sensibilité et à l'émotivité, pour réclamer la clémence de la cour.

"Il est par ailleurs évident, dit-il, que le degré d'intelligence et de formation intellectuelle du prévenu est au-dessus de la moyenne, et qu'il est moins excusable qu'une personne ignare ou trop jeune pour comprendre la portée de certains de ses actes.

"Les faits mis à jour au procès ont donc démontré non seulement le degré de culpabilité et la lourde responsabilité légale et criminelle du coupable, mais aussi son inconcevable irresponsabilité morale.

La jeune fille de 20 ans qui a été l'instrument de l'accusé dans l'accomplissement des quatre crimes dont il a été reconnu coupable, subit et subira des répercussions et des troubles sérieux tant physiques que physiologiques et psychiques résultant des gestes posés et subis sous l'influence perverse et néfaste de l'accusé. Il faut seulement espérer que ces marques profondes finiront pas s'estomper, et qu'elle pourra reprendre une vie normale et refaire son existence."

Le prévenu attend par ailleurs de subir son procès sous cinquante-deux accusations différentes d'attentat à la pudeur de ses riches clientes.

L'enquête préliminaire, dans tous ces cas, a duré plus d'un mois, et la poursuite serait sur le point de s'entendre avec la défense pour verser tout le dossier au procès, afin d'éviter une répétition inutile de toute l'instruction.

A cause de l'absence de Me Raymond Daoust, second avocat de La Rivière, l'affaire a été ajournée au 23.

Précédent au Québec: un accusé est déclaré psychopathe sexuel

par Maurice Morin

Un perverti sexuel, Patrick Paul Martin, âgé de 27 ans, domicilié rue Seymour, a été déclaré "psychopathe sexuel", par le juge Peter-V. Shorteno, siégeant aux Assises, après que la Couronne eut fait entendre deux médecins psychiatres.

Martin, que Me Sydney Leithman représentait, s'était reconnu coupable, récemment, sous deux accusations de viol, une d'effraction et une quatrième de vol.

C'est la première fois, croyons-nous, dans l'histoire judiciaire de notre province qu'un tel jugement est rendu dans le cas d'un individu possédant un dossier judiciaire touchant des délits contre la morale.

Et une fois que le tribunal eut décidé que Martin était un "psychopathe sexuel", il a aussi décrété, comme le veut la loi, que le jeune homme soit conduit au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul où il sera détenu . . . tant qu'il ne sera pas guéri. Et après sa guérison, si jamais elle se produit, Martin pourra recouvrer sa liberté.

Me Leithman a déploré le fait "qu'à Saint-Vincent-de-Paul, son client ne pourra être soumis à des traitements que son état nécessite".

C'est Me Leithman qui avait demandé, d'ailleurs, que Martin, ayant reconnu sa culpabilité, avant de subir son procès, fût soumis à un examen minutieux de la part de médecins psychiatres de la prison commune de Montréal, à Bordeaux.

Hier, Me Richard Shadley, procureur permanent de la Couronne, a fait déposer deux médecins qui ont déclaré "que bien que Martin soit sain d'esprit, il était constamment en proie à des impulsions incontrôlables . . .".

C'est le 4 janvier dernier que Martin avait pénétré dans l'appartement de trois gardes-malades, avenue Ridgewood, avait violé deux d'entre elles, puis les avait obligées à se livrer "à des actes contre nature".

Et après, il avait pris la fuite après s'être emparé d'effets appartenant à ses victimes.

C'est aux Assises que Martin avait reconnu sa culpabilité et ce, devant le juge Shorteno.

Ses antécédents judiciaires indiquent qu'il avait déjà été reconnu coupable d'attentat à la pudeur.

Les professionnels estiment que leur grève prendra fin au début de la semaine prochaine

QUEBEC. (PC) — La grève des quelque 1,600 professionnels à l'emploi du gouvernement devrait se régler au début de la semaine prochaine.

C'est là du moins l'opinion émise hier par M. André Marcoux, président du conseil syndical des professionnels de la fonction publique CSN.

Au cours d'une assemblée, réunissant les grévistes, M. Marcoux a fait rapport d'une rencontre que les membres du conseil ont eue, jeudi dernier, avec le futur premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

M. Johnson, qui doit assumer le poste de chef du gouvernement quelques jours, aurait assuré le conseil syndical qu'il était parfaitement au courant de l'urgence du problème.

"Le nouveau gouvernement désire régler le différend et il est conscient de ne pas le faire les yeux fermés", a dit M. Marcoux.

M. Johnson a nommé un négociateur en la personne de M. Roger Dulude, un avocat de Montréal, avec qui le conseil syndical s'est déjà entretenu.

M. Dulude devait faire rapport de ses pourparlers à M. Johnson pendant la journée de lundi.

Autres informations en page 34

Une nouvelle rencontre entre M. Dulude et les représentants des professionnels est prévue pour aujourd'hui.

M. Marcoux a dit que les entretiens avec M. Dulude ont porté uniquement sur les clauses monétaires, "problème que le régime libéral avait catégoriquement refusé d'aborder depuis le début de la grève".

Les professionnels en grève gagnent en moyenne $8,000 par année et ils réclament principalement une hausse de traite-

Voir REGLEMENT en page 2

M. Johnson recevra un mémoire sur les grèves du textile

M. Marcel Pepin, président général de la Confédération des Syndicats Nationaux, M. Charles-Emile Riendeau, président de la Fédération nationale du textile (CSN) et une délégation de quelque 50 représentants des travailleurs du textile en grève depuis trois mois contre Dominion Textile Company Limited et quelques-unes de ses filiales, rencontreront le chef de l'Union nationale, Daniel Johnson, aujourd'hui, au Parlement de Québec.

Autres informations en page 29

Par ailleurs, le sous-ministre du Travail, M. Donat Quimper, a convoqué les représentants syndicaux et patronaux à une séance spéciale de négociation aujourd'hui à Montréal dans un effort ultime pour mettre fin à la grève du textile.

Les employeurs devront alors faire savoir au conciliateur provincial s'ils acceptent les dernières propositions des employés.

Voir JOHNSON en page 2

Les Polonais regardent vers l'Ouest . . .

John Best, correspondant à Moscou de la Presse Canadienne, a acquis la conviction, à la suite d'un récent voyage en Pologne, que le peuple de ce pays est fatigué du communisme. Il donne comme exemple de la réaction des Polonais l'aggravation de la dispute entre l'Etat et l'Eglise. Selon lui, plusieurs Polonais n'appuient l'Eglise que pour mieux défier le régime. Il a également remarqué que les Polonais sont facilement sarcastiques à l'égard du gouvernement et qu'ils manifestent une nette préférence pour tous les produits de la culture occidentale, accentuant encore le dédain dans lequel ils tiennent l'Union soviétique. Nous publions aujourd'hui en page 7 le premier de quatre articles qui forment le reportage de John Best sur la Pologne.



photo Antoine Désilets, LA PRESSE

En couleur, directement sur papier ordinaire !

A Polytechnique, le prof. Jean-Charles Bernier, directeur du département de Génie électrique, doit annoncer, cette semaine, la découverte d'un nouveau procédé d'impression, révolutionnaire tant au point de vue technique qu'économique. Grâce au procédé "Berfax", l'impression se fait en couleur ou en noir et blanc, sans photogravure, directement sur papier ordinaire — non émulsionné ou autrement traité — et avec des encres ordinaires !

Un professeur de Poly met au point un procédé révolutionnaire d'impression

par Raymond Grenier

C'est à une conférence de presse qui doit avoir lieu cette semaine, à Polytechnique, que seront révélés les détails d'une invention qui révolutionne l'impression en couleur, tant au point de vue technique qu'économique.

Celle-ci, en effet, se fait directement — sans photogravure préalable ou autre intermédiaire — sur papier ordinaire — non émulsionné ou autrement traité — et avec des encres ordinaires.

L'inventeur de ce nouveau procédé d'impression directe est un professeur canadien-français bien connu de l'Ecole Polytechnique de Montréal, M. Jean-Charles Bernier, chef du département de Génie électrique de cette grande école. Le procédé a été breveté sous le nom de "BERFAX".

Les explications devant attendre la conférence de presse prévue, une visite au laboratoire d'électronique appliquée de Polytechnique nous a, cependant, permis de voir non seulement l'appareil électronico-mécanique mis au point par le prof. Bernier et son équipe de recherches mais également des tirages en couleur et en noir et blanc imprimés par cette machine.

C'est stupéfiant.

Les tirages se font à partir de diapositives ou de dianégatives de 35 mm.

Mais le format des tirages est de 32 x 44 pouces ! Et la qualité de la reproduction et des couleurs est extraordinaire.

Point n'est besoin d'attendre une conférence de presse pour se faire une idée des applications innombrables d'une telle invention. Il suffit de songer à toutes les ressources des diapositives (ou dianégatives) et au fait que l'agrandissement peut aller jusqu'au format de 32 x 44 pouces, c'est-à-dire aux dimensions d'une affiche, d'un tableau, etc.

Sur les murs de l'atelier où le prof. Bernier a installé son appareil, on voit des reproductions de différents formats, les unes en blanc et noir et les autres, plus nombreuses, en couleur. Certaines, en blanc et noir, portent la date de 1964. On aperçoit, d'ailleurs, dans l'atelier, deux autres appareils d'impression qui marquent les étapes d'une patiente recherche scientifique.

La troisième et plus récente machine, conçue pour l'exploitation commerciale, est constituée d'un large coffre, bourré d'un mystérieux appareillage électronique, que domine, à l'arrière, un cylindre autour duquel on enroule le papier.

Une diapositive étant placée à droite de la machine, le cylindre étant mis en mouvement, on voit d'abord comme un arc-en-ciel jaune, rouge et bleu apparaître sur la marge du papier, puis se fondre pour composer progressivement, jusqu'à l'autre bout du cylindre, la reproduction de la diapositive, agrandie plus de mille fois.

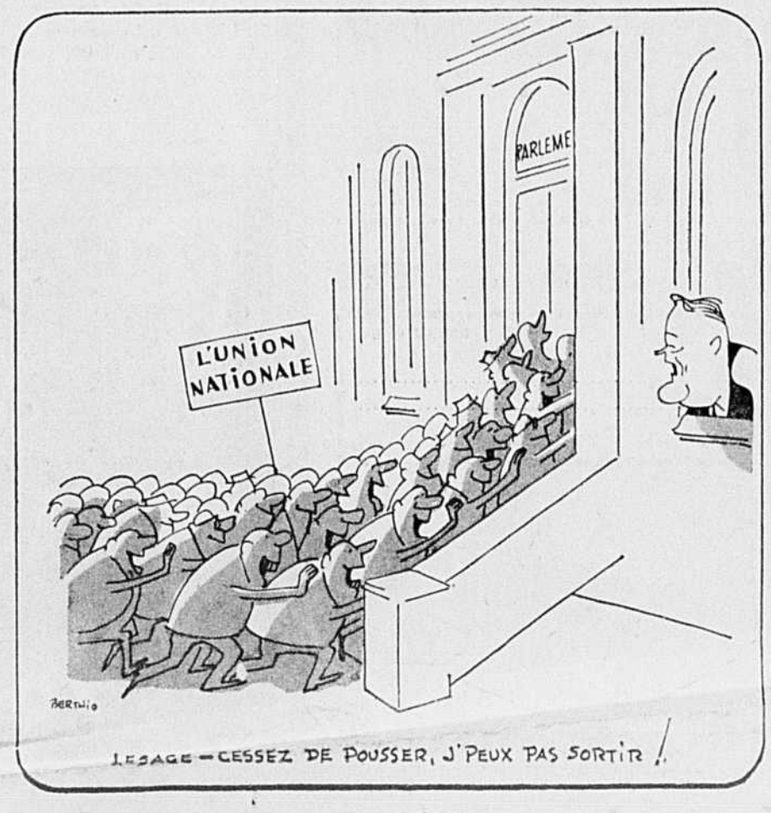
Pour quelqu'un qui travaille dans les journaux et qui ne pouvait concevoir que l'image pût être imprimée sans quelque truchement photogravé ou sur un papier émulsionné ou autrement traité, l'étonnement est presque aussi grand que ce le serait, pour un entomologiste, de voir une larve devenir papillon sans passer par l'état de chrysalide.

Comment cela se fait, c'est ce qui sera expliqué au cours de la conférence de presse.

En attendant, la visite d'hier aura permis d'apprendre ce qui a été peut-être la petite cause de ce grand effet.

M. le prof. Bernier se rappelle encore vivement, en effet, la surprise désagréable qu'il éprouva en constatant à quel point était coûteux le développement d'une série de films en couleur qu'il avait rapportés d'un voyage en Europe.

D'où lui vint l'idée qu'avec l'électronique, qui sait ? . . .



SOMMAIRE

Annonces classees / 37 à 39 44 à 51
Bandes dessinées / 8
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 52
Des mots et des phrases / 13
Editorial / 6
Finance / 34 à 36
Horoscope / 55
La bonne table / 15 à 17
Mots croisés / 39
"Navigation" / 9, 28
Nouvelles internationales / 43
Nouvelles nationales / 29, 54
Radio et télévision / 10, 11
Sciences / 24, 25
Spectacles et concerts / 26, 27
Sports / 30 à 33
Tribunaux / 5
Vie dans les parcs / 8
Vie féminine / 18 à 22
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 42

M. Davie Fulton refuse de nouveau de se présenter devant le juge Spence

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — "Rien au monde ne pourrait ou ne devrait m'inciter à me présenter de nouveau devant vous, car il est évident qu'un tel geste ne peut servir aucun but utile."

Voilà la substance et l'esprit d'une cinglante lettre que le député conservateur M. E. Davie Fulton, vient d'expédier au juge Wishart Spence, président de la célèbre commission d'enquête sur l'affaire Munsinger.

L'ancien ministre du cabinet Diefenbaker n'hésite pas non plus à parler des attitudes "renversantes" du juge de la Cour suprême qui, d'après lui, "n'accorde même pas à un ancien ministre de la Justice les droits que la loi prévoit pour le plus vil des criminels."

En effet, M. Fulton a reçu, en date du 7 juin, une lettre du commissaire l'enjoignant de refuter les allégations, soumises en marge de sa conduite, par les procureurs John O'Brien et Jack Campbell, au cours de leurs argumentations.

Ces allégations, soutient le député conservateur, ne sont qu'une collection d'opinions gratuites et fausses. Je n'ai pas d'excuses à présenter à qui que ce soit, au sujet de la façon dont je me suis déchargé de mes responsabilités lorsque j'ai occupé le poste de ministre de la justice.

L'ancien premier ministre, M. John Diefenbaker, même s'il refuse de le dire publiquement, a également reçu une lettre du commissaire. M. Pierre Sévigny, ancien ministre associé de la Défense, au coeur de cette controverse, en a probablement reçu une lui aussi.

Contrairement à son collègue, et à ses habitudes, M. Diefenbaker refuse de livrer tout commentaire. Jamais plus, a-t-il confié à un député, je ne me mêlerai de cette affaire.

Mais l'ancien ministre de la Justice, bien qu'il refuse de répondre à la vingtaine d'allégations, n'en a pas moins expédié une très longue lettre au commissaire dans laquelle il tente d'établir "la fausseté de la position qu'a prise le commissaire en expédiant cette lettre".

On comprendra que les phrases citées entre guillemets ont été traduites par l'auteur, car M. Fulton a livré la lettre à la presse, sans l'accompagner d'une traduction. Il a pris soin d'y ajouter copie de la missive du juge Spence, évidemment rédigée en anglais.

Dans sa letre, le juge Spence ne parle que d'allégations mais, de son côté, M. Fulton rappelle constamment les "accusations" qui ont été portées contre lui.

En résumé, elles sont bien simples. Les procureurs de la commission et de M. Lucien Cardin ont soutenu que l'ancien ministre de la Justice aurait dû exercer des pressions pour faire en sorte que M. Pierre Sévigny, décrit par la GRC comme un risque à la sécurité de l'Etat, quitte le cabinet.

Les deux procureurs se sont également dit d'avis que, face à la décision de M. Diefenbaker de conserver Pierre Sévigny à l'intérieur de son cabinet, M. Fulton n'avait pas le choix, il devait remettre sa propre décision.

L'ancien ministre précise qu'un tel geste eut été absolument futile et n'aurait servi personne.

Ce qu'il reproche le plus amèrement au juge, c'est de ne pas préciser les accusations que l'on porte contre lui. Il les dit nébuleuses et vagues. "Elles ne sont que des agglomérations d'opinions émises par des personnes qui ne connaissent rien à l'administration d'un gouvernement".

Et, précise M. Fulton, le commissaire reprend à son compte des allégations portées par le procureur de M. Lucien Cardin alors que ce dernier a déclaré publiquement qu'il n'avait rien à me reprocher.

En somme, ajoute-t-il, vous m'invitez à répondre en des termes formels à des accusations de mauvaise conduite (misconduct) auxquelles je ne puis répondre.

Et je vous rappelle, dit M. Fulton, les droits que l'on accorde à n'importe quel criminel en vertu de notre système. Ce droit, la formulation d'accusations précises, vous ne les accordez même pas à un ancien ministre de la Justice.

On sait que MM. Diefenbaker et Fulton ont ordonné à leurs procureurs de se retirer de l'affaire, avant même qu'ils puissent prononcer leurs plaidoiries.

Ce que le juge Spence a évidemment voulu faire, c'est d'offrir aux deux conservateurs une dernière chance pour réfuter les accusations portées contre eux, au cours des plaidoiries.

Le document que le juge de la Cour suprême a fait parvenir aux deux membres de l'administration conservatrice est une longue lettre de douze pages où sont énumérées une vingtaine d'allégations.

Elles se reportent toutes aux décisions que les deux hommes auraient pu prendre, face au rapport de la gendarmerie royale, décrivant les aventures de M. Sévigny avec la belle Gerda Munsinger.

Et tel que dit précédemment, les auteurs des allégations sont MM. John O'Brien et Jack Campbell, deux avocats "excessivement partisans," soutient M. Fulton.

A la fin de sa lettre, le juge du plus haut tribunal du pays déclare qu'il entreprendra la rédaction finale de son rapport le 15 juin, s'il n'a pas reçu de représentations de la part de M. Fulton.

De toute évidence, le juge Spence peut entreprendre la rédaction de son rapport dès aujourd'hui, car l'ancien ministre de la Justice ne pourrait être plus catégorique.

"Pour rien au monde . . ."

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 60
Maximum demain : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Québec et Laurentides:** periodes nuageuses, averses ou orages dans la soirée. Minima et maxima à Montréal 60 et 80; Ottawa 60 et 75; Québec et Sherbrooke 55 et 80; Ste-Agathe 55 et 75.

Régions de la Mauricie et du Lac St-Jean: nébulosité variable, averses dispersées ou orages. Minima et maxima à La Tuque 60 et 80; Chicoutimi 60 et 75.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé: nuageux, averses dispersées. Chaud. Minima et maxima à Baie-Comeau 55 et 75; Mont-Joli et Rivière-du-Loup 60 et 80; Gaspé et Sept-Iles 55 et 70.

VOIE MARITIME

SUITE DE LA PAGE 1

Les travailleurs sont représentés par la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers (CTC). Leurs négociateurs, sous la direction du président national, M. William J. Smith, sont au nombre de 12.

Ils menacent de faire la grève à midi vendredi s'ils n'obtiennent pas satisfaction à leurs demandes.

Dans son rapport, le comité de conciliation recommande une hausse immédiate de salaire de 7 p. 100 et une autre identique au cours de la deuxième année d'une convention collective de travail d'une durée de deux ans.

Le Syndicat réclame une hausse de salaire de 35 p. 100 avec un contrat de travail d'un an, réclamant ainsi la parité de salaire avec leurs collègues américains.

La dernière offre de la partie patronale équivaut à une hausse de 3 p. 100 pour chacune des années de la durée d'un contrat de travail de trois ans, mais la partie patronale a par la suite offert de modifier son offre en fonction des propositions du comité de conciliation.

Si les employés font la grève, le transport dans la Voie maritime sera paralysé.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

Mais c'est à Québec, semble-t-il, que se jouera le sort des ouvriers de la Dominion Textile.

Les délégués des 5,000 travailleurs en grève aux moulins de Sherbrooke, de Montmorency, de Drummondville, et Magog se réuniront à la Porte du Sauvage de l'édifice parlementaire à 10 h. 45 a.m. Ils seront accompagnés par les délégués d'environ 1,000 travailleurs actuellement en difficulté avec la même compagnie ou ses filiales.

M. Johnson a fait savoir à la délégation qu'il est disposé à prendre connaissance personnellement de la situation.

Le futur chef du gouvernement recevra le président général de la CSN, M. Riendeau et les délégués, au parlement.

Un mémoire particulier a été préparé en vue de cette rencontre, afin de mettre le gouvernement au courant de la situation.

La grève n'est pas un phénomène nouveau dans le textile. Il y a eu six grèves importantes dans cette industrie, au Québec : 1937, 1947, 1952, 1956, 1959 et 1966.

Projet de corridor routier de Calais à Montréal

SYDNEY, (PC) — La Chambre de commerce des provinces maritimes a entendu hier, à l'occasion de son congrès annuel, l'exposé de trois différentes propositions ayant trait à la création d'un corridor routier reliant les provinces atlantiques au centre du pays.

M. W. Bartlett Cram, de Hampden, Maine, a révélé, lors de la séance d'ouverture, que le gouvernement américain est prêt à défrayer le coût de construction d'une route est-ouest qui traverserait la Nouvelle-Angleterre, soit $500,000,000, si le gouvernement canadien accepte de paver une section de 1,000 milles, située au Canada, de la route Alcan, entre le Montana et l'Alaska.

M. Cram, représentant américain au sein d'un comité chargé d'étudier la route de ce nouveau corridor, a soutenu que la proposition était économiquement avantageuse pour le Canada.

La nouvelle route de quatre voies partirait de Calais, dans le Maine, aux frontières du Nouveau-Brunswick, traverserait le Maine, le New Hampshire et le Vermont jusqu'à l'autoroute de l'Etat de New York pour ensuite se diriger vers Montréal. Elle aurait 200 milles de moins que la route transcanadienne entre Moncton et Montréal.

M. Everett Daniels, d'Annapolis Royal en Nouvelle-Ecosse, président du comité des transports de la Chambre de Commerce d'Annapolis Valley, a pour sa part proposé une route directe qui relierait Halifax à Sherbrooke à-travers la Baie de Fundy.

La route qu'il propose traverserait le Maine dans une ligne aussi droite que possible. Un traversier relierait Digby en Nouvelle-Ecosse et l'île de Campobello au Nouveau-Brunswick.

Le président du comité des transports de la chambre de commerce d'Edmundston, M. A. E. Lévesque, a pour sa part accordé sa préférence à une route entièrement située au Canada.

Il a déclaré à cette effet que la route transcanadienne entre Moncton et Montréal n'a que 100 milles de plus que la route qui passerait par le Maine.

Cette route devrait traverser une région accidentée entre le Maine et le Québec, a souligné M. Lévesque qui estime que le coût du projet en serait augmenté substantiellement pour finalement atteindre $400,000,000.

Peu de gens seront touchés par le changement de gouvernement

par Claude Turcotte

QUEBEC. — La prise du pouvoir par un parti d'opposition, c'est beaucoup plus que l'élection et même la prestation du serment des nouveaux ministres. A côté de l'aspect constitutionnel et officiel, il y a les conséquences matérielles et les réactions humaines.

On sait déjà que M. Daniel Johnson rencontre aujourd'hui M. Jean Lesage, qui a présidé ce matin la dernière réunion de son cabinet. Que se passera-t-il entre les deux hommes ?

En plus de fixer le moment de la passassion des pouvoirs, on doit régler une toule de détails, qui concernent le fonctionnement du bureau du premier ministre et celui du chef de l'opposition.

A l'heure du syndicalisme dans la fonction publique et de la nécessité de maintenir en place les spécialistes que sont les hauts-fonctionnaires, peu de gens sont touchés dans leur travail par un changement de gouvernement.

L'entourage des chefs politiques

Les chefs politiques ont dans leur entourage immédiat des hommes de confiance avec lesquels ils sont habitués de travailler. Il est naturel que ces personnes les suivent soit dans l'opposition, soit au pouvoir.

Une trentaine de personnes dépendent du bureau du premier ministre, tandis que le chef de l'opposition dispose d'une quinzaine d'employés. Dans le premier cas, plusieurs suivront M. Lesage dans l'opposition et d'autres prendront tout simplement leur retraite, comme c'est le cas du chef du Cabinet, M. Alexandre Larue. En gros, le bureau du premier ministre fournit du travail à 10 secrétaires, cinq messagers, des archivistes, attachés de presse, etc . . .

On sait que plusieurs services et bureaux relèvent du premier ministre : le conseil exécutif, le service des achats, le conseil d'orientation économique, la direction générale des relations de travail et le bureau de la loi électorale sont parmi les plus importants. Il n'est évidemment pas question de remplacer le personnel attaché à ces services, qui compte environ 400 personnes.

A la lumière de l'expérience passée, il faudrait peut-être faire des réserves pour la direction de certains services, comme par exmple du Service des achats; toutefois, rien ne laisse supposer que l'on respectera la tradition . . .

Les observateurs attendent avec impatience de connaître les principaux collaborateurs de M. Daniel Johnson. On a appris hier que Me Mario Beaulieu, qui travaillait depuis quelques années au comité central de l'Union nationale, deviendra chef de cabinet. Mais, les conseillers spéciaux de M. Lesage, comme M. Pigeon, seront-ils remplacés et si oui par qui ? M. Pigeon, qui a été sévèrement critiqué par M. Johnson non pas sur son travail, mais sur les revenus qu'il en retirait a déjà annoncé qu'il partait.

Les changements, qui se font au niveau du premier ministre, existent aussi au niveau de chacun des ministres. Il semble difficile d'évaluer pour l'instant le nombre de personnes affectées.

On sait toutefois que certains attachés de presse, auprès de ministres, ont tout simplement remis leur démission, tandis que d'autres resteront au service du gouvernement mais dans un emploi différent.

Un dossier sur les dossiers

A chaque changement de gouvernement, il est, semble-t-il, inévitable que quelqu'un dénonce la disparition de dossiers importants. Depuis le 5 juin, une telle rumeur a courru au sujet de la Sûreté provinciale.

Il est certain cependant que tous les dossiers personnels suivent les ministres sortants. Mais les documents officiels, comme ceux sur le Labrador ou Brinco, restent à coup sûr dans le bureau du premier ministre.

Il peut arriver toutefois, dit-on, qu'un président de compagnie écrive au premier ministre à titre confidentiel et que la lettre soit rangée dans un dossier personnel. Il n'est pas impossible alors que le nouveau chef de l'opposition reste en possession de ce papier ; on ne peut en quelques jours faire "le tris".

La coutume et le bon usage veulent, par ailleurs, que s'il arrivait que le nouveau premier ministre ait besoin d'un tel document, son prédécesseur le lui remette.

En somme, en dehors des prises de bec et des tactiques en Chambre ou à l'extérieur, les chefs de parti sont des gens qui savent se parler et même s'entendre. La rencontre d'aujourd'hui en est un exemple.

Grandeurs et misères

La vie politique a ses hauts et ses bas. C'est bien connu. Mais cela frappe davantage, lorsqu'un membre du cabinet, qui était bien entouré, doit faire ses bagages et laisser un bureau spacieux et moelleux, pour aller bien humblement s'installer dans un petit bureau de députés. Les locaux réservés aux députés ont été réaménagés, il y a quelques années. Le gouvernement libéral pensait-il alors à l'élection du 5 juin.

Air Canada : le syndicat réduit le nombre de ses demandes initiales

par Richard Bastien

Aucune entente n'a pu être conclue entre Air Canada et le syndicat des employés de cette compagnie en dépit des négociations qui se sont poursuivies durant toute la journée d'hier et qui ont pris fin à 6 heures du soir. Tout laisse croire cependant que les négociations reprendront aujourd'hui et que les deux parties concernées gardent l'espoir d'en arriver à une entente d'ici demain midi, moment prévu pour le déclenchement de la grève.

C'est ce qui ressort des déclarations émises de part et d'autre hier soir par un porte-parole de la Compagnie Air Canada et par un communiqué du syndicat des agents de passagers de la Compagnie. Le syndicat, qui n'est rattaché à aucune centrale syndicale, a annoncé vendredi dernier que 1,201 de ses 1,453 membres ont voté en faveur de la grève. Il s'agit en l'occurrence des employés d'Air-Canada qui sont assignés à la vente des billets et aux services de communications. La dernière convention collective a expiré au mois de novembre dernier.

Après avoir expliqué que des réunions avaient été tenues durant toute la journée d'hier entre les employeurs et le syndicat pour en arriver à une entente, le communiqué de l'association des employés ajoute que les négociateurs syndicaux ont considérablement réduite le nombre de leurs demandes mais que la position de la Compagnie est demeurée la même. Interrogé au sujet de la réduction dans les demandes syndicales, un porte-parole de l'association a clairement laissé entendre que des quatre demandes faites par le syndicat, une seule avait été retenue.

Tout en déplorant l'importation de la main-d'oeuvre américaine pour tenter de briser une grève légalement constituée sous les lois canadiennes, l'association des agents de passagers est tout de même prête à rencontrer la Compagnie mardi et mercredi dans l'espoir d'en arriver à une entente qui soit satisfaisante pour les deux parties concluent les auteurs du communiqué.

De son côté, la Compagnie Air Canada a annoncé qu'un fonctionnaire du Ministère du Travail, M. Bernard Wilson, participera aux négociations qui doivent se poursuivre aujourd'hui. Selon Air Canada, aucune indication d'une entente prochaine avec le syndicat n'est apparue au cours de la journée d'hier.

Au cours de la semaine dernière, le syndicat des agents de passagers avait annoncé qu'il demandait une augmentation de salaires de 20%, répartie sur deux ans à raison de 10% par année, et une semaine de travail de 37 heures et demi. La Compagnie a offert à ses employés une augmentation de salaire de 15% répartie sur une période de 30 mois. Actuellement un commis d'Air Canada reçoit $64.70 par semaine. Après 5 ans et demi de service, il reçoit $109.49.

Devant le refus de la Compagnie d'agréer à cette demande unique, le syndicat en a déduit que leurs employeurs souhaitent la grève dans l'espoir de briser le syndicat. Le communiqué de l'association des employés affirme également : "On sait présentement qu'Air Canada veut se servir de personnes habituellement à l'emploi de la Compagnie dans des villes américaines pour assister les autres employés de cadre à faire le travail des agents de passagers. Ainsi on espère continuer à opérer un horaire plus ou moins fixe des vols intérieurs et transatlantiques". Air Canada a en effet laissé entendre au cours de la fin de semaine dernière qu'elle maintiendrait ses services avec l'aide du personnel de cadre dans l'éventualité d'une grève.

REGLEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

ment de $2,000 par année environ afin d'atteindre ainsi à la parité des salaires avec leurs confrères à l'emploi de la ville de Montréal.

La grève des professionnels est entrée, lundi, dans sa sixième semaine.

Dans l'entretemps, les professionnels ont décidé, en plus de dresser régulièrement des lignes de piquetage devant les immeubles du gouvernement, de placer des piquets devant les domiciles de ceux qu'ils considèrent comme des "briseurs de grève". Ils estiment que ceux-ci sont au nombre d'environ 125 à Québec.

Centenaire à Lachute

LACHUTE. (C.B.) — Un citoyen de Lachute célébrera demain son centième anniversaire de naissance. M. Sidney Vasey est ce patriarche.

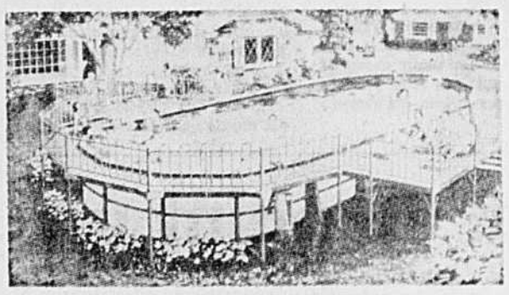
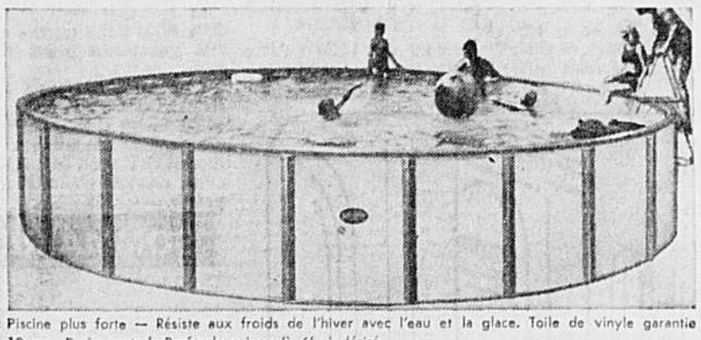
Domicilié à Lachute depuis une vingtaine d'années, le centenaire jouit de toutes ses facultés intellectuelles. Depuis quelques années, cependant, il doit garder le lit. M. Vasey a perdu sa femme, il y a une dizaine d'années. Le patriarche demeure chez sa fille, Mme Fred Roberts.

Ce qui est facile se doit entreprendre comme s'il était difficile, et ce qui est difficile comme s'il était facile.

Baltasar Gracian

CHARNESS & CHARNESS
AVOCATS
615 ouest, Boul. Dorchester
suite 970 UN. 8-1808
J. J. Charness, C.R.
Gerald N. F. Charness, B.A., B.C.L.

Gidney's
La maison du homard
Voici la semaine tant attendue !
NOS PLUS GRANDS SPECIAUX DE L'ANNEE
HOMARDS FRAIS BOUILLIS
Toute la semaine Toutes grosseurs $1.25 / li. (après cuisson)
N'attendez pas d'avoir une fringale . . . appelez maintenant
Commandez tôt pour les réunions de fin de semaine vous serez mieux servi
HOMARDS GIDNEY LOBSTER LTEE
LIVRAISON GRATUITE
2355, chemin Bois-Franc, Ville St-Laurent. Tél: 748-6006 ou 748-9724

Magnifique PISCINE OVALE
• avec ou sans promenade et patio
• 10 ans de garantie
• Pas de comptant Termes faciles.

Ovale 15' x 30' avec 4' ou 7½' de profondeur à votre choix. Le ⅓ du prix d'une piscine de béton de même grandeur. Résiste au froid de l'hiver et la glace.
FILTRE AU SABLE AUTOMATIQUE. GARANTIE 10 ANS

Piscine plus forte — Résiste aux froids de l'hiver avec l'eau et la glace. Toile de vinyle garantie 10 ans. Drain central. Profondeur jusqu'à 6' si désiré.
SPECIAL 15' x 48" $170.00 Filtre $99.00 24' x 48" $299.00
Nous avons tous les accessoires de piscine
Pour plus de renseignements, postez ce coupon sans obligation
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
L.P. 14-6-66
Administration 32, des Erables, Ste-Thérèse
TERRAIN D'EXPOSITION 170, boul. Labelle, Rosemère, P.Q.
MCARPOOL
TEL. 625-6083

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
songez à votre avenir !

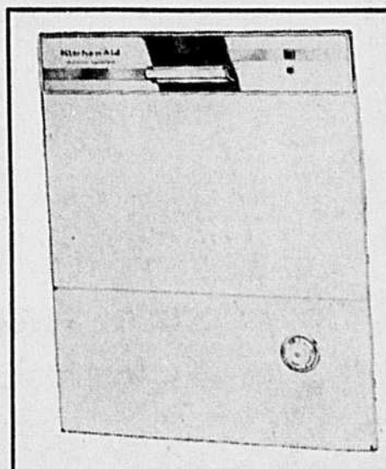
Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant
Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A
861-5426
Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
AGE ..... DIPLOME .....

•FENÊTRES EN ALUMINIUM pour l'extérieur et l'intérieur
•PORTES EN ALUMINIUM pour l'été et pour l'hiver
•AUVENTS en fibre de verre ou aluminium
•CLAPBOARD

COMPLÈTEMENT INSTALLÉ • QUALITÉ ET SERVICE GARANTIS
ALSCO
Manufacturier de matériaux de construction en aluminium
1530 est, Beaubien, Montréal
Téléphonez à :
279-8551


val royal
VENTE DE LAVE-VAISSELLE KITCHEN AID

REPUTES POUR LEUR
ROBUSTESSE
LONGUE DUREE
EFFICACITE
Modèle PORTATIF KDY5
• Lavage hydromatique à 4 jets
• Système de séchage à air chaud forcé
• Nouveau filtre Saniguard
• Boyaux de raccordement s'adaptant aux robinets.
• Aucune installation requise
REG. $379 SPECIAL $339
ou $12.80 par mois SERVICE EN PLUS
QUANTITE LIMITEE

Kitchen Aid
KDI 14
MODELE ENCASTRE
• Lavage hydromatique
• Système de séchage à air chaud forcé
• Filtre Saniguard
• Panier du haut à hauteur ajustable et à divisions flexibles.
• Lumière indicatrice
• Dispensateur automatique à détersif
QUANTITE LIMITEE

EXTRA SPECIAL
Modèle non illustré
KDC 14 — Encastré
Peut contenir 12 couverts complets.
REG. $399 $329
ou $12.40 par mois SERVICE EN PLUS
REG. $459 SPECIAL $359
ou $13.50 par mois SERVICE EN PLUS
AUTRES MODELES DISPONIBLES
MATERIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
val royal
DIVISION DES ENTREPRISES P.H. DESROSIERS LTEE
3 CENTRES
CARTIERVILLE 334-5320 12200 boul. Laurentien
MONTREAL-NORD 322-7341 11401 boul. Pie-IX
BROSSARD 676-0311 6200 boul. Taschereau
OUVERTS LUNDI — MARDI — MERCREDI jusqu'à 5:30 p.m. | JEUDI — VENDREDI jusqu'à 9:00 p.m. | SAMEDI jusqu'à 5:00 p.m.
LIVRAISON MONTREAL METROPOLITAIN — PLAN BUDGETAIRE

LA PRESSE

MONTREAL, MARDI 14 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 137

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Un jeune homme est enseveli vivant à Pointe-aux-Trembles

Un éboulement survenu sur un chantier de construction à l'intersection de la 52e Avenue et de la rue Notre-Dame, à Pointe-aux-Trembles, vers 2 h. hier après-midi, a entraîné la mort d'un jeune terrassier de 25 ans, qui a été enseveli sous un amas de terre et de pierres. La victime, dont la police a refusé de dévoiler l'identité, travaillait dans une tranchée de sept pieds de profondeur au moment de la tragédie. La tête du terrassier est demeurée dégagée, mais l'amas de terre lui écrasait la poitrine, l'empêchant de respirer. Le jeune homme est mort étouffé avant que l'on ait pu lui porter secours.

La ville de Montréal illuminera bientôt tout le mont Royal et le Jardin botanique

par Oswald MAMO

La ville de Montréal illuminera tout le mont Royal et le Jardin botanique.

C'est ce que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, aurait aimé annoncer, hier, si ce n'était qu'il avait promis à M. Lucien Saulnier de ne point le faire, ce dernier devant convoquer bientôt une conférence de presse pour annoncer les projets de la ville dans le cadre du programme d'embellissement général de la métropole.

L'Hydro-Québec a révélé hier sa participation à la grande campagne d'éclairage architectural à travers le Québec.

M. Drapeau a notamment déclaré qu'il appuyait cette campagne, rappelant qu'au cours de son premier mandat il avait fait éclairer l'hôtel de ville, ce qui avait suscité la remarque suivante de la part de ses adversaires : "Il a été élu pour éclairer les Montréalais sur certaines affaires et non éclairer l'hôtel de ville."

MM. Jean-Claude Lessard et Léo Roy, respectivement président de l'Hydro-Québec et directeur général de distribution et ventes, ont lu les textes préparés à leur intention par la direction des Relations publiques de l'entreprise d'Etat. Le maire Drapeau a cependant improvisé, croyant vraisemblablement qu'il n'y avait aucun texte préparé pour lui. Il a même exhorté le président Lessard à garder secrets les projets d'éclairage de la ville de Montréal jusqu'à la convocation prochaine de la conférence de presse de M. Saulnier.

Cependant, la direction des Relations publiques de l'Hydro avait préparé un texte mentionnant l'illumination prochaine du mont Royal et du Jardin botanique.

Ouverture de la campagne d'éclairage

Dès hier soir, le siège de l'Hydro-Québec était illuminé, marquant ainsi l'ouverture de la campagne d'éclairage architectural. Cette campagne, incidemment, a débuté en même temps dans la Vieille capitale qui était reliée, hier soir, par téléphone à la métropole. Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a même demandé au maire Jean Drapeau de suggérer à M. Jean-Claude Lessard de réduire les taux d'électricité aux maisons d'affaires qui décident d'éclairer leurs établissements.

Selon M. Léo Roy, l'éclairage architectural est un moyen d'action publicitaire que personne ne doit négliger. Les immeubles illuminés sont mis en valeur d'une façon étonnante et le coût en est relativement modeste.

L'Hydro-Québec a formé une équipe de 80 spécialistes chargés d'inciter, dans tout le Québec, les municipalités ou les entreprises à utiliser l'éclairage architectural, offrant même aux intéressés une démonstration complète des façons particulières d'illuminer les immeubles pour les mettre en valeur.

Pierrefonds : le maire tente de régler la grève des fonctionnaires

Le maire de Pierrefonds, M. Jean Labelle, qui rentrait à peine de vacances, a tenté hier de trouver une solution pour régler la grève des 35 fonctionnaires de cette municipalité. L'arrêt de travail a débuté hier matin.

Les grévistes ont défilé paisiblement devant l'hôtel de ville arborant des pancartes qui décrivent les principaux griefs qu'ils ont à formuler contre l'administration municipale.

Les deux principaux écueils à une entente sont une échelle de salaires s'étendant sur cinq ans "afin d'éliminer le favoritisme", et un rajustement des salaires.

Le procureur du syndicat, Me André Miville-Deschênes, a fait savoir hier que les grévistes trouvent illogique que les employés de bureau ayant 12 ans de scolarité et plus gagnent en moyenne $75.10 par semaine, alors que les employés manuels de la même municipalité gagnent $84.40. Ils réclament une parité mitigée.

Le syndicat, qui est affilié à la Fédération des employés municipaux et scolaires (Ind.), a par ailleurs obtenu en fin de semaine, de la Commission des relations de travail, la permission de poursuivre l'employeur devant une cour criminelle.

La CRT a accordé cette requête après quelques heures de délibération en consultant les quelques documents soumis par le syndicat, démontrant que l'employeur avait, par lettre signée par le gérant de la ville, M. Benoit Couture, exercé des menaces qui sont considérées comme des pratiques interdites.

On a aussi fait état que M. Couture avait annulé le contrat d'assurance collective. Selon Me Miville-Deschênes, M. Couture aurait ajouté que c'était à cause de la grève que l'on appréhendait.

Voir PIERREFONDS en page 4

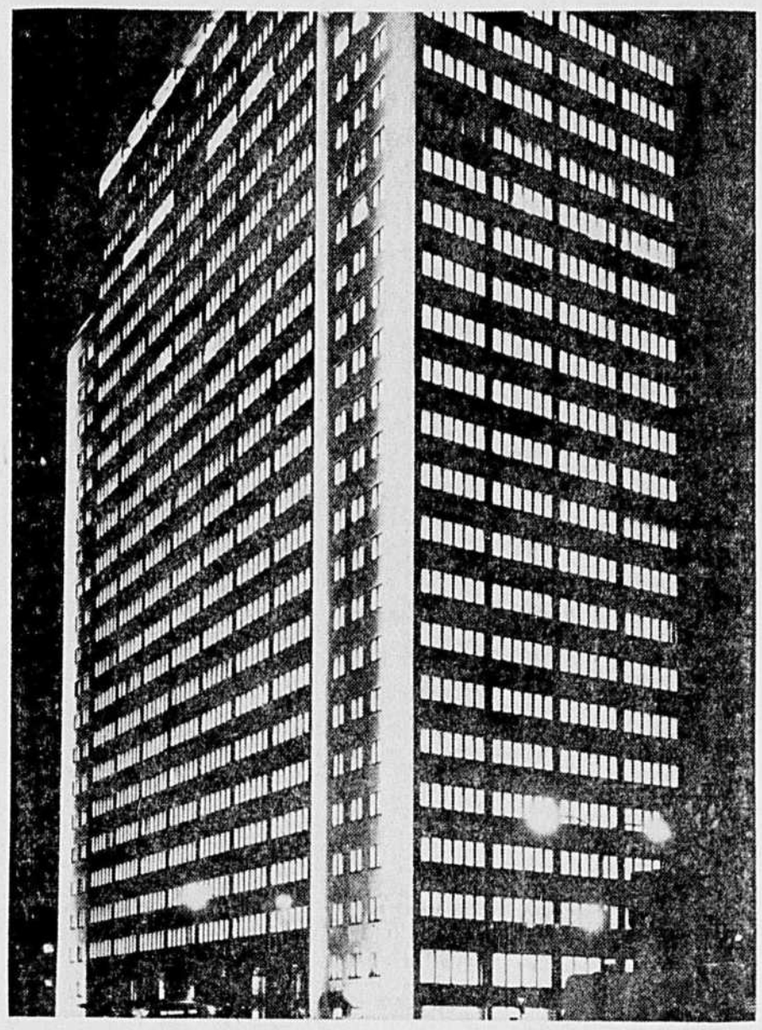


Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

La campagne d'éclairage architectural est commencée

Pour marquer l'ouverture de la campagne d'éclairage architectural, l'Hydro-Québec, voulant sans doute donner l'exemple, illuminait dès hier soir dans toute sa splendeur son édifice du 75 ouest, boul. Dorchester. Une équipe de 80 spécialistes formés par l'Hydro-Québec a été chargée de donner, dans tout le Québec, une démonstration complète des façons particulières d'illuminer les immeubles afin d'inciter les municipalités ou les entreprises à utiliser l'éclairage architectural à l'occasion de l'Expo 67 et du Centenaire de la Confédération.

Un échafaudage touche un fil à haute tension: un mort et trois blessés

Un homme a été tué et trois autres ont été blessés, vers 9 h. hier matin, lorsque l'échafaudage métallique qu'ils transportaient a heurté un fil à haute tension, sur un chantier de United Aircraft, au 7007 Chemin de la Savane, à St-Hubert.

M. Corneld Carosello, âgé de 30 ans, du 7207 rue Drolet, est mort sur le coup, foudroyé par une décharge de 25,000 volts.

Les blessés sont : MM. Slobodan Marjanovic, 53 ans, du 4300 rue Bouchette ; Robert Beaulieu, 25 ans, du 7518 rue Châteaubriand, et Jean-Paul Soucy, 19 ans, du 1450 rue Caumartin, à Saint-Hubert.

Le jeune Jean-Paul Soucy, le plus grièvement blessé, a été transporté inconscient à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville. Son état est jugé grave.

Quant aux deux autres, ils ont été transportés à l'hôpital Général de Saint-Lambert, où ils ont été traités pour légères brûlures. Ils ont pu réintégrer leur domicile après avoir été traité.

La police élucide de mystérieux vols de monuments funéraires

ST-JEROME. (C.B.) — La police a élucidé les mystérieux vols de monuments funéraires dans les cimetières. Comme elle le prévoyait, elle a trouvé leur solution dans la cour d'un regrattier de la rue Marquette, à Montréal.

Jack Schecter, âgé de 42 ans, et dont l'établissement est situé au 6733 rue Marquette, a été inculpé hier, à Montréal, de plusieurs accusations de recel, tandis que comparaîtront demain à St-Jérôme, Francisco di Marco, 23 ans, du 2463 rue Jean-Talon, et Claude Gaudet, 34 ans, du 8481 rue St-Denis, pour répondre à plusieurs plaintes de vols.

Le jeune Italien purge déjà une peine d'emprisonnement de 5 mois imposée par le juge Jacques Ancquetil, qui, récemment, à St-Jérôme, l'a tenu coupable du vol d'acier de structure sur un chantier de construction de l'Office des autoroutes du Québec, à la mi-avril, à Ste-Thérèse.

Gaudet, impliqué présumément dans ce vol, avait nié sa culpabilité et attendait, en liberté provisoire, l'instruction de son procès. Les deux hommes, qui ont des casiers judiciaires, sont tous deux détenus présentement à la prison de St-Jérôme.

Ils sont soupçonnés d'avoir volé la statue d'un ange en bronze, d'une valeur approximative de $7,000, au cimetière de St-Jérôme. Selon la Sûreté provinciale, ils seraient également impliqués dans des vols similaires perpétrés au début d'avril dans les cimetières de Sorel et de Montreal-Est.

Par ailleurs, on les soupçonne d'être les auteurs du vol des plaques de bronze ornant les entrées du nouveau pont, à Terrebonne. La valeur de tous ces vols serait de l'ordre de $20,000. Il va sans dire que tous les objets retrouvés sont aujourd'hui inutilisables, ayant été retrouvés en pièces détachées.

Postes de taxi en commun à l'Expo et demande de permis temporaires

par Claude GENDRON

Malgré les désirs de certains administrateurs de tirer des revenus partout où cela est possible, on installera des postes de taxi en commun aux portes de l'Expo.

En prenant une telle décision, l'Expo a courbé l'échine, dit-on, devant la fermeté des administrateurs municipaux de Montréal qui se sont opposés à ce que l'Expo accepte les offres qu'elle a reçues de grosses associations de taxi de la métropole désireuses de s'assurer l'exclusivité des services.

Par ailleurs, afin d'être prête à répondre à tout besoin supplémentaire, la ville de Montréal a demandé à la Régie des transports l'autorisation d'émettre des permis temporaires de taxi pendant la durée de l'Expo.

La Régie des transports tiendra à ce sujet des séances publiques le lundi 27 juin. Plusieurs associations de propriétaires et de chauffeurs de taxi et une dizaine d'individus se sont déjà opposés à cette requête.

Vu le caractère métropolitain que présenteront les visiteurs de l'Expo (ceux-ci ne voyageront pas à Montréal seulement), les observateurs se demandent s'il ne sera pas de nouveau question du "permis métropolitain" au cours de ces audiences.

La ville a limité sa requête à 500 permis temporaires. Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a précisé à LA PRESSE : "Nous n'avons pas l'intention d'émettre tous ces permis, ni même d'en émettre 100. Nous voulons seulement être prêts à émettre les permis nécessaires si le besoin se fait sentir. Nous ne voulons pas nuire à l'industrie actuelle."

La ville compte actuellement 4,311 permis. Plusieurs ne sont pas exploités. Si l'exploitation entière de tous les permis émis suffit à répondre à la demande accrue prévue pour l'Expo, la ville n'aura pas à émettre de permis supplémentaires, mais, dans le cas contraire, elle devra en émettre des nouveaux.

Les opposants à la requête soutiennent qu'il y a suffisamment de taxis à Montréal pour assurer un service adéquat à l'Expo, pourvu que l'on y apporte quelques améliorations ici et là.

Chacun précisera son argumentation le lundi 27 juin, avec chiffres et documentation à l'appui.

En ce qui concerne la décision d'aménager des postes de taxi en commun, M. Saulnier nous a déclaré que l'on s'était rendu à la suggestion des administrateurs municipaux.

On a appris, d'autre part, que certains administrateurs de l'Expo auraient préféré accorder des concessions à certaines associations de service, moyennant une redevance à l'Expo, comme cela se pratique à la porte de certains hôtels, devant les hôpitaux ou ailleurs.

Nous nous permettons de souligner qu'en plusieurs endroits l'accumulation de postes de taxi permet aux associations de grossir la clientèle possible de leurs membres et d'accroître ainsi les cotisations de ces derniers.

Un citoyen de St-Lambert, victime d'une erreur judiciaire, veut intenter une poursuite de $90,525

L'affaire Chartier, survenue à St-Lambert l'automne dernier par suite du non-fondé d'une accusation portée contre un citoyen de cette municipalité, aura un rebondissement en Cour supérieure.

M. Benny J. Chartier avait été accusé d'homicide involontaire à la suite de la mort de M. Wilfrid Dumont tué d'un coup de poing.

M. Chartier, victime de ce drame judiciaire, vient de présenter une pétition de droit demandant la permission de poursuivre les autorités et, en l'occurence, le procureur général de la province, représentant de Sa Majesté.

Dans la requête qu'il a présenté par l'intermédiaire de Me Lawrence Corriveau, c.r., de Québec, et qui se lit comme un des récits qu'un grand nombre d'écrivains ont fait de l'erreur judiciaire, M. Chartier relate son arrestation, les humiliations subies au quartier général de la PP, menottes aux poignets, la prise de sa photo et de ses empreintes digitales, les interrogatoires, sa mise en alignement pour des fins d'identification, l'épreuve du détecteur de mensonge, enfin sa poursuite pour homicide involontaire et fort heureusement sa libération à l'enquête préliminaire par suite de la découverte d'un présumé responsable de cette mort survenue, au cours d'une altercation entre deux automobilistes.

M. Chartier accuse les policiers de mauvaise foi et d'une erreur grossière de la part d'agents expérimentés. Par suite de la publicité qu'on a donné à cette affaire, à laquelle il attribue la perte de son emploi qui lui rapportait un revenu de $20,000 par année, du véritable désastre a subi ; sa femme et une fille sont devenues gravement malades, ses autres enfants souffrant également de multiples inconvénients provenant de ce malheureux événement qui demeurera pour cette famille un terrible cauchemar.

M. Chartier réclame des dommages-intérêts de $90,525 et demande que sa photo ainsi que les originaux et copies de ses empreintes digitales lui soient remises pour être détruites.

M. Wilfrid Dumont, âgé de 52 ans, du 52 rue Montrose, à St-Lambert, était mort le 12 juillet 1965 des suites d'un incident survenu la veille, rue Victoria, à St-Lambert.

Il était au volant de sa voiture

Voir ERREUR en page 4

Premier geste concret en vue de la rénovation urbaine d'une partie de la "Petite Bourgogne"

par Raymond Masse

Le conseil municipal de Montréal posera la semaine prochaine des premiers gestes en vue de la réalisation d'un "programme de rénovation urbaine" dans un secteur de huit acres du sud-ouest de la métropole compris dans le territoire de "La Petite Bourgogne" qui en compte 265.

Baptisé "îlots Saint-Martin", ce secteur où l'on songe à restaurer une trentaine de bâtiments existants d'un logement chacun et à aménager 212 logements dans de futurs bâtiments de trois étages au plus, est délimité par les rues des Seigneurs, Saint-Antoine, Richmond et Saint-Jacques.

"La Petite Bourgogne" est bornée, comme on le sait, par l'avenue Atwater (à l'ouest), les voies ferrées du Pacifique Canadien (au nord), la rue Guy (à l'est) et le canal Lachine (au sud). Elle a été déclarée zone de rénovation urbaine par le conseil municipal au début d'avril 1965.

D'après un rapport officiel, "La Petite Bourgogne" est une zone "détériorée physiquement, démographiquement et économiquement", une zone qui "perd chaque jour un peu plus de sa force d'attraction comme quartier résidentiel".

Les premières décisions à prendre

Quelles seront les premières décisions du conseil au sujet des "îlots Saint-Martin", le petit secteur "des Seigneurs-Saint-Antoine-Richmond-Saint-Jacques", où habitent 727 personnes ?

On a tout lieu de croire que le conseil entérinera les recommandations dont le comité exécutif a décidé hier de le saisir.

Le conseil décidera alors (il serait du moins étonnant qu'il agisse autrement) :

a) d'approuver le programme de rénovation du secteur de huit acres déjà écrit ;

b) de prier le gouvernement de la province : 1) d'approuver également le programme de rénovation urbaine du secteur ; 2) d'autoriser la ville à négocier une entente avec le gouvernement fédéral aux termes de l'article 23B de la Loi nationale sur l'habitation, prévoyant sa contribution au coût de la rénovation urbaine du secteur ;

c) de prier le gouvernement de la province d'accorder à la ville une assistance financière dans la réalisation du projet de rénovation urbaine du secteur.

Ce sera là, fort probablement, la première demande d'aide que l'administration D.-S. proposera au conseil montréalais d'adresser au nouveau gouvernement du Québec.

L'administration D.-S. songe également à frapper à la porte du gouvernement fédéral.

Un document officiel souligne en effet qu'"après l'obtention des autorisations requises, il y aura lieu pour la ville de faire une demande officielle d'assistance financière au gouvernement fédéral par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, en vertu du même article 23B de la Loi nationale sur l'habitation."

Qu'est-ce que l'article 23B ?

Voici ce que dit cet article : "Lorsqu'un programme de rénovation urbaine a été approuvé par la province où le programme doit être exécuté, et est acceptable par la SCHL, celle-ci peut, avec l'approbation du gouverneur en conseil, conclure avec cette province ou avec la municipalité où le programme doit être exécuté un accord prévoyant le paiement de contributions d'un montant égal à la moitié du coût réel, selon l'estimation qu'en fait la société :

"a) pour l'acquisition et le déblaiement des terrains et des bâtiments compris dans la zone de rénovation urbaine, en y incluant les frais d'expropriation et les frais d'aliénation des terrains ainsi acquis et déblayés ;

"b) pour l'installation des services ou ouvrages municipaux, autres que des bâtiments publics dans le secteur de rénovation urbaine ;

"c) et pour l'emploi de personnes relativement à l'acquisition et au déblaiement du terrain compris dans le secteur de rénovation urbaine ; pour aider les propriétaires de biens visés par le programme de rénovation urbaine à s'adapter à la mise à exécution du programme ; puis aider à loger de nouveau les personnes privées de leur logement par la mise à exécution du programme de rénovation urbaine".

Raisons du choix des "îlots Saint-Martin"

Plusieurs raisons ont fait choisir les "îlots Saint-Martin".

Situés au nord de la rue Saint-Jacques et de l'emprise des voies des Chemins de fer nationaux, ils offrent plus de facilités de réalisation immédiate ;

Situés à la périphérie de la zone à rénover, ils se prêtent à la mise en oeuvre d'un projet qui ne risque pas de compromettre la réalisation du plan d'ensemble de "La Petite Bourgogne" ;

Et la proximité du parc Campbell-Centre, le fait bénéficier d'un équipement communautaire apte à répondre aux besoins des habitants éventuels du secteur.

Enfin, les "îlots Saint-Martin", en raison de leur profondeur, offrent de plus grandes possibilités de réaménagement.

Inventaire des bâtiments existants

Les "îlots Saint-Martin" comptent actuellement 106 bâtiments destinés, en majeure partie, à l'habitation et renfermant 231 logements qui abritent 727 personnes, dont 33 vivent seules.

Un rapport ajoute que le reste de la population est réparti en 150 familles dont plus de la moitié sont des familles ne comptant que deux ou trois personnes. Seulement 15 des logements sont occupés par leur propriétaire.

Le rapport ajoute : "En général, les bâtiments du secteur sont détériorés physiquement au point de devoir être démolis. Il y existe par ailleurs quelque 30 bâtiments qui constituent des ensembles d'une qualité et d'un caractère qu'il sera intéressant de sauvegarder. Si l'état matériel de ces bâtiments le permet, ils seront conservés et conservés dans le cadre d'une opération de restauration".

L'évaluation municipale de tous les immeubles du secteur est de $1,788,900 : $374,500 pour les terrains et $1,414,400 pour les bâtiments.

Ce serait là un "projet d'habitations subventionnées" régi par une "administration publique" relevant exclusivement de la Ville.

Estimation des différents coûts

D'après M. Aimé Desautels, directeur du service municipal d'urbanisme, l'estimation des coûts d'acquisition, de déblaiement, de travaux publics et au-

Voir "BOURGOGNE", page 4

Travaux complétés d'ici l'été 1967

Le programme de rénovation urbaine du secteur des "îlots Saint-Martin" sera mené à bien d'ici le début de l'été prochain.

"Le tout sera terminé tôt le printemps prochain", a déclaré, hier soir, à l'issue d'une séance des commissaires, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif.

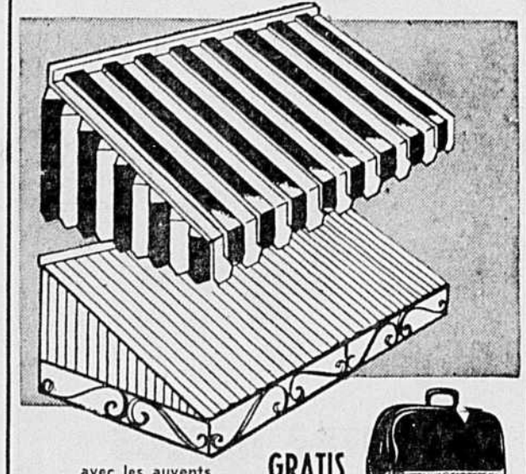
"Et d'ici le printemps prochain, on se sera attaqué à la rénovation d'autres secteurs", a ajouté M. Saulnier.

Et quand la ville va-t-elle procéder à l'expropriation des immeubles requis ?

"En septembre", a répondu M. Saulnier.

Le président a d'autre part souligné que des pourparlers sont en cours avec les autorités du Canadien National depuis plusieurs mois "en vue d'évaluer la possibilité de faire disparaître de tout le territoire de "La Petite Bourgogne" les voies ferrées de cette entreprise".

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON



avec les auvents GRATIS

WEATHER-VANE UN SAC DE FIN DE SEMAINE AVEC CHAQUE ACHAT

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane
3055, ave Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TEL. .....

☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

6741 ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
•
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

Paul-E Talbot Bachelier en optométrie

DODGE
CHRYSLER
VALIANT
CORONET
SIMCA
CAMIONS

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER

AUTOS USAGÉES Dependable

Vaste terrain d'autos usagées

Longueuil AUTOMOBILE LTEE
268 O. St. Charles, Longueuil 674-1571

Location à court et long termes 674-4921



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Du papier et du carton dans un colis

Le personnel du consulat des Etats-Unis, avenue MacGregor, à Montréal, a été tenu en alerte, hier matin, lorsque ce colis a été livré par un chauffeur de taxi qui en avait pris livraison au centre commercial Rockland des mains de deux femmes qui en ont payé le coût du transport. Les agents du Laboratoire mobile du Service de la police de Montréal n'y ont découvert que du papier et du carton, sur lequel étaient inscrits des mots d'ordre en allemand.

Un colis mystérieux sème l'émoi au consulat américain

La livraison d'un colis mystérieux a tenu en émoi, hier matin, le personnel du consulat des Etats-Unis, au 1558 et au 1564, de l'avenue McGregor. Dès sa réception, le colis a été jugé suspect, car il ne portait aucune adresse de retour et n'était pas enveloppé.

Un employé du service général du consulat, M. Gervais, a pris livraison du colis, vers 10 h. hier matin, des mains d'un chauffeur de taxi qui en avait pris livraison au centre commercial Rockland; deux femmes, de "type européen", le lui avaient confié et avaient payé le coût du transport.

On alerta immédiatement la police.

A l'ouverture du colis, les deux assistants du lieutenant Plouffe, du laboratoire mobile, n'ont découvert que du papier sur lequel étaient écrits des mots d'ordre, des slogans, en allemand. Sur le carton, on avait collé une enveloppe portant l'adresse du consulat, écrite au dactylographe. L'inscription "Very fragile and valuable" (très fragile et objet de valeur) apparaissait sur le côté du colis, mais écrite au crayon rouge. C'est du même crayon rouge dont on a dû se servir pour clamer les mots d'ordre à l'intérieur.

Aucun papier n'enveloppait d'ailleurs le carton qui avait déjà servi à l'empaquetage de matériel de camping. Il s'agit d'une boite carrée, dont chaque surface mesure un pied carré.

Dès la réception du colis, au 1558, McGregor, M. Gervais a trouvé celui-ci suspect. L'alerte a aussitôt été donnée et M. Gervais a transporté le colis dans une ancienne cave à vins, dont les murs ont plusieurs pieds d'épaisseur.

Tandis que le sergent Blue entreprenait d'interdire la circulation devant l'immeuble, les agents Gendron et Fortier entreprirent de sonder le paquet. Le lieutenant Plouffe, leur professeur, était absent, étant retenu au camp de Farnham.

Le personnel de 50 employés a quitté les bureaux dès le début de l'alerte et ce n'est qu'une heure plus tard qu'il reprenait le travail.

"BOURGOGNE"

SUITE DE LA PAGE 3

tres dépenses inhérentes s'élèverait à $5,400,000.

Ce montant serait réparti comme suit: $4,210,000 pour l'acquisition; $240,000 pour le déblaiement; $650,000 pour les travaux publics; et $300,000 pour les dépenses connexes.

Quant au montant du recouvrement de la vente des terrains, il est estimé à $242,000, soit $1,000 par unité de logement.

Ainsi le coût net prévu de la phase "acquisition-déblaiement" serait de $5,158,000, dont la moitié, soit $2,579,000, représenterait la contribution du gouvernement fédéral et l'autre celle de la ville.

Et la phase "reconstruction-restauration"? Coût prévu de $3,400,000, soit de $14,000 l'unité de logement.

"Le financement du projet se fera aux termes de l'article 35D de la Loi nationale sur l'habitation qui prévoit un prêt hypothécaire de 90 p. 100 du coût réel, note M. Desautels."

Aussi d'après M. Desautels, "une entente sera négociée avec le gouvernement fédéral suivant laquelle ce dernier assumera 50 p. 100 des déficits découlant de l'administration du projet. Les déficits sont estimés à $125,000 par an, soit à $500 par unité de logement. La part de la Ville sera ainsi limitée à $62,500 par an".

Un bureau de l'Office du relogement

Tél qu'il a déjà été annoncé, l'Office du relogement du service d'urbanisme a ouvert un bureau au 2454, rue Workman. La tâche du préposé au relogement consiste à renseigner les habitants du secteur sur le projet de réaménagement et sur les dates d'évacuation fixées pour les divers logements; les mettre au courant des indemnités municipales prévues; tenir à leur disposition une liste des divers logements vacants. (On note qu'une enquête a révélé, à "La Petite Bourgogne", un total de 300 logements présentement vacants, ce qui permettrait de reloger temporairement les 35 familles qui ont exprimé le désir de demeurer sur place). Il doit les aider, éventuellement, à organiser leur déménagement; expliquer aux intéressés le processus à suivre en vue de se reloger dans le secteur, une fois le projet achevé; établir une liste de priorité et surveiller les opérations de relogement.

Mécontentement chez les livreurs de journaux congédiés à Métro-Express

La réorganisation du service de distribution du quotidien montréalais Métro-Express a failli retarder et même empêcher la livraison du numéro d'hier. Grâce à l'intervention rapide du vice-président exécutif et rédacteur en chef, M. Charles-Henri Dubé, et de la police de Montréal, la nouvelle agence, les Messageries Dynamiques Inc., a pu faire son travail.

M. Dubé a expliqué que la distribution coûtait jusqu'ici plus cher que le prix de 10 cents réclamé pour chaque exemplaire du journal. C'était le service qu'il fallait de toute urgence réorganiser, même si Métro-Express a commencé d'abord par réduire son personnel rédactionnel.

Quelque 32 agents et livreurs, dont huit travaillaient exclusivement pour Métro-Express, ont été remerciés de leurs services à la date où la nouvelle agence commençait son travail. Une partie de ce personnel travaillait également pour d'autres journaux, comme LA PRESSE ou Le Devoir. C'était des entrepreneurs. Pour eux, il n'y a pas eu d'indemnisation de départ. Métro-Express a cependant offert de verser une semaine de salaire à ses huit livreurs qui travaillaient exclusivement pour lui.

Vers 2 h. ce matin, M. Dubé s'est rendu au journal. Les distributeurs ne voulaient pas laisser la nouvelle agence prendre leur place. Il a remis au responsable de la distribution, M. Jean Decoste, son avis de remerciement. La police est intervenue pour disperser les manifestants.

Métro-Express a gardé à son service quatre agents des régions de la province.

Au début du mois de mai, Métro-Express informait ses journalistes qu'il mettait à pied bon nombre d'entre eux. Tous les pigistes étaient remerciés de leurs services. Après des négociations, une formule de compromis fut acceptée par les deux parties, et la situation est redevenue normale. Incidemment la ection locale du Syndicat des journalistes de Montréal (CSN) a reçu vendredi son accréditation de la Commission des relations de travail. Les journalistes se préparent à signer leur première convention collective.

PIERREFONDS

SUITE DE LA PAGE 3

Le syndicat cherche à obtenir ce que d'autres employés municipaux ont déjà obtenu, notamment ceux des villes de LaSalle (après une grève) et d'Outremont, en ce qui concerne l'échelle des salaires.

ERREUR

SUITE DE LA PAGE 3

lorsqu'à un moment où il était arrêté il aurait été frappé d'un coup de poing à la tête par un automobiliste trop pressé. Il mourut le lendemain.

Une enquête fut ouverte par les policiers municipaux de Saint-Lambert et ceux de la Sûreté provinciale pour trouver le responsable de cette mort.

M. Chartier déclare que toute cette affaire s'est produite par suite d'une enquête mal conduite, car, au cours des interrogatoires qu'il a subis, il a toujours affirmé qu'au moment où l'incident Dumont survenait il se trouvait avec des amis sur un terrain de golf et ces personnes, d'autre part, ont confirmé ses déclarations.

A la suite de l'acharnement, prétend-il, que l'on a manifesté contre lui, le réclamant avait été tenu criminellement responsable de la mort de M. Dumont.

Jean-Paul Larivière, accusé d'homicide involontaire à la suite de cette affaire attend son procès.

Ecole buissonnière à Lanaudière

JOLIETTE. (G.L.) — La commission scolaire régionale Lanaudière déplore un trop grand nombre d'absences inutiles au cours secondaire, depuis le printemps. Ce laisser-aller de certains étudiants, au dire des commissaires, compromet le succès de leur année scolaire.

Afin de mettre un terme à pareil absentéisme, les commissaires exhortent les parents à surveiller davantage les études de leurs enfants et de voir à leur présence régulière à l'école.

La négligence en ce cas, précise le communiqué de la commission, peut se traduire par un échec de leur enfant et le contraindre à reprendre sa classe l'an prochain. Les commissaires invitent chaque étudiant à se rendre compte de la nécessité de son assiduité à l'école, ainsi que du besoin pour lui de consacrer le plus de temps possible à ses études.

FAITS divers

Accident funeste sur le chantier du pont de Trois-Rivières

La construction du pont enjambant le fleuve St-Laurent, entre Trois-Rivières et Ste-Angèle, a fait une autre victime, à 9 h. 20 hier matin, lorsqu'un employé est tombé sur des tiges métalliques au caisson F-3.

M. Raymond Turcotte, un Trifluvien dont l'âge n'a pas été révélé, travaillait sur ce caisson quand il a perdu l'équilibre et est tombé sur des tiges métalliques qui dépassaient le béton.

L'ouvrier a succombé à ses blessures sur les lieux de la tragédie.

L'an dernier, l'explosion d'un caisson avait fait 12 victimes sur ce chantier. De plus, un homme-grenouille, qui recherchait les cadavres des ouvriers, avait perdu la vie quelques jours plus tard.

Bateau de plaisance complètement détruit par deux explosions

VALLEYFIELD. (J.-D.G.) — Un bateau de plaisance d'une valeur approximative de $25,000 appartenant à M. Dolphée Perron, de Valleyfield, a été complètement détruit par deux explosions suivies d'un incendie dimanche soir, à St-Zotique.

Le "Cecilia" venait de quitter la rive lorsqu'un compagnon du propriétaire, M. Hormidas Lahaie, a senti une odeur de "chauffé". Quelques minutes plus tard, une première explosion dans la chambre au moteur, suivie peu après d'une deuxième et le feu s'est communiqué à tout le bateau. Personne n'a été blessé, mais les pertes sont considérables.

Recherches pour retrouver un noyé

VALLEYFIELD. (J.-D.G.)— Les recherches se sont poursuivies durant toute la journée d'hier dans la Voie maritime du St-Laurent, entre St-Louis-de-Gonzague et St-Timothée, en vue de retrouver le corps de M. Roland Gagnon, de la rue St-Laurent, à St-Timothée, qui est tombé du pont reliant les deux rives, vers 8 h. dimanche matin. L'eau atteint une profondeur de 45 pieds à cet endroit. L'agent Gilles Dostie, du détachement de Valleyfield de la Sûreté provinciale, fait appel aux chercheurs volontaires et aux propriétaires d'embarcations afin de hâter la découverte du cadavre. Une enquête du coroner, présidée par le Dr Gaétan Gauthier, de Valleyfield, a été ouverte. C'est la deuxième tragédie du genre à survenir au même endroit en l'espace de quelques jours.

Cambriolages

Des rouleaux de tapis, évalués à $1,850 et propriété de Canadian Celanese Ltd., du 1155 ouest, boul. Dorchester, ont été volés dans une remorque de Boucher Transport, au 1582, rue Poupart.

Par ailleurs, des cambrioleurs, qui se sont introduits dans l'épicerie des 4 Frères, au 3701, rue St-Laurent, ont fait main basse sur des cigarettes pour une valeur de $1,000.

Collision mortelle en Abitibi

LA SARRE. — Un jeune homme de 19 ans, Ronald Boulanger, de Ste-Jeanne d'Arc de Clairval, en Abitibi, a été tué, vers 10 h. 15 hier soir, dans une collision survenue dans le rang no 7, à La Sarre, en Abitibi. La voiture du malheureux, seule victime de l'accident, a heurté un lourd camion à remorque.

Jeune danseuse victime d'une agression

Une jeune fille de 19 ans, Mlle Diane Lafrance, du 100 est, rue de La Gauchetière, a subi une fracture de la mâchoire et diverses contusions, vers 3 h. la nuit dernière, sous les coups d'un individu qui l'a assaillie dans un terrain de stationnement situé à l'intersection de la rue de Bullion et du boulevard Dorchester.

Selon les policiers, la jeune fille, une danseuse, a été attaquée parce qu'elle déclinait l'invitation d'un homme insistant pour la faire monter dans une automobile.

L'assaut se serait déroulé en présence de témoins et la victime a rapidement été transportée à l'hôpital Royal Victoria, où son état n'inspire pas d'inquiétude.

Saint-Joseph-sur-Yamaska aux prises avec un problème de politique municipale

ST-HYACINTHE. (P. B.) — La situation politique se détériore à St-Joseph-sur-Yamaska, en banlieue de Saint-Hyacinthe. Toutefois, l'administration poursuit son cours. Les services d'urgence fonctionnent normalement. Par ailleurs, les trois nouveaux conseillers municipaux ne peuvent siéger, faute de quorum juridique. On ne sait cependant jusqu'à quand durera ce cas plutôt singulier.

On se souvient que le maire Edgar Bouchard et trois échevins ont démissionné en bloc, il y a quelques semaines. Leur départ a suivi de près l'arrivée sur la scène municipale de trois nouveaux conseillers, adversaires au comité des citoyens, une association favorable au maire démissionnaire.

Aussitôt après les démissions, le secrétaire municipal s'est empressé de communiquer avec le ministère des Affaires municipales, à Québec. La réponse l'a laissé dans l'attente d'instructions relatives au litige. Cependant, le changement d'administration à la tête du gouvernement, par suite du renversement électoral la semaine dernière, a contribué au prolongement du délai.

Durant l'intervalle, les responsables des services de l'eau, de la police, de la voirie et du secrétariat continuent à assumer leur tâche quotidienne.

Assemblée du conseil lundi soir prochain

L'assemblée statutaire du mois de juin du conseil municipal de Montréal aura lieu à 8 h., lundi soir prochain.

Cette réunion devait avoir lieu vendredi, mais le comité exécutif a modifié sa décision hier après-midi en la fixant à lundi soir.

Les réparations de rembourrage et de repolissage seront faites avec l'expérience et le bon goût que possèdent les hommes de métier de notre atelier.

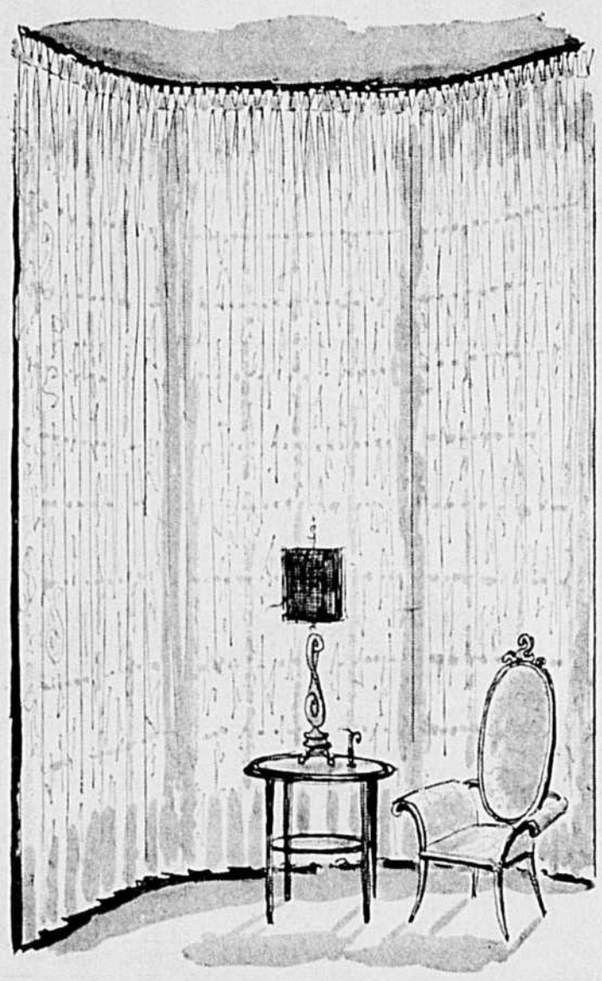
Valiquette

Ateliers

MEUBLES à RENOVER REPARATIONS

POUR ESTIMATIONS SANS FRAIS

Composez 842-8811, local 244



VALIQUETTE

FIBRE DE VERRE

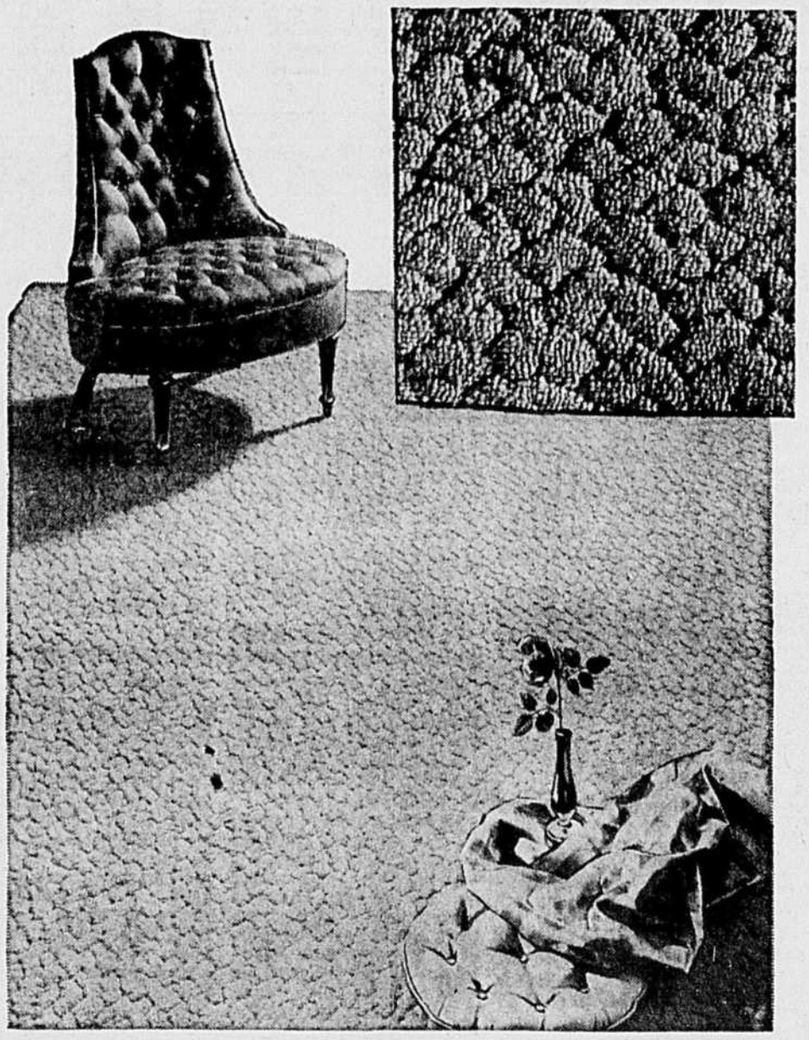
Lavable sans repassage ; résiste au soleil

- FIBRE DE VERRE, bouclé uni. 2.29 vg.
- FIBRE DE VERRE, bouclé avec carrelage. 2.75 vg.
- FIBRE DE VERRE, bouclé avec rayures verticales. 3.50 vg.

CHOIX DE COULEURS telles que :

- Avocado
- Tangerine
- Beige
- Or antique
- Blanc

VALIQUETTE



"NYLON 501"

de DUPONT

Broadloom 100% Nylon. Largeur de 12 pieds. Choix de couleurs, telles que

- Vert avocado
- Bleu Royal
- Orange brûlée
- Or espagnol
- Vert gazon
- Brun épice
- Or antique

Rég. 12.95 pour 9.00 vg. c.

POSE ET FEUTRE INCLUS

- POSE FAITE PAR NOS EXPERTS
- SERVICE DE MESURE à DOMICILE

Terrain de stationnement en face ou à l'arrière du magasin

N. G. Valiquette Ltée 510 STE-CATHERINE EST, près Berri Tél : 842-8811

HEURES D'AFFAIRES : Ouvert de 9 h. 30 a.m. jusqu'à 5 h. 30 p.m. — Ouvert les jeudis et vendredis jusqu'à 9 h. p.m.

LA TV

2 CBFT Montréal
3 WCAX Burlington
4 CFCM Québec
5 WPTZ Plattsburg
6 CBMT Montréal
7 CHLT Sherbrooke
8 CJOH Ottawa
10 CFTM Montréal
12 CFCF Montréal
13 CKTM Trois-Rivières

★=couleur

CE SOIR

4:00
3—Secret Storm
5—Casper Cartoons
6—World in Contrast
8,13—Cartoons
10—Arrêt
12—Surprise Party

4:30
2,7,13—Bobino
3—The Early Show
4—Dessins animés
5—Where The Action Is
6—Razzle Dazzle
10—Zoo du Capitaine Bonhomme
12—Family Theatre

5:00
2,13—Le chevalier Bayard
4,10—Le capitaine
5—Adventure Club
6—Passport to Adventure
7—Remous
8,13—The Flintstones

5:30
2—La boite à surprises
4—Les quatre justiciers
5—Superman
6—Music Hop
7—Sir Lancelot
8,13—Gunsmoke
10—Remous
13—Popeye

6:00
2—Jeunesse oblige
3—World of sports
4—Télé-Québec
6—Tween Set
7—Oh, sheriff, ho
10—Télé-Métro
12—The Pierre Berton Show
13—Votre spectacle

6:10
3—Weather
4—Télé-Québec
5—CH 5 Report

6:30
2—Téléjournal
★ 3—News
4—Sports — Météo
5—Huntley-Brinckley—News
6—Across Canada
7—Télé-bulletin
8,13—Dear Charlotte
12—Pulse
13—Les actualités

6:45
2—Aujourd'hui
4—Nouvelles
7—Nouvelles sportives
8,13—News

7:00
3—Marshall Dillon
4—Le Virginien
5—Voyage To The Bottom Of The Sea
6—TV News — Sports
7—Qu'en pensez-vous ?
8,12,13—My mother the car
10—Dernière Heure
13—Votre spectacle

7:15
10—Ciné-roman

7:30
2—Vive la vie
3—Daktari
4—Surboum
6—The Way things are
7—Adam ou Eve
8,12,13—Musical Showcase
10—Destination danger

7:45
2—Illusions amusantes

8:00
2,7,13—Mon pays, mes chansons
★ 5—Please don't eat the Daisies
6—Red Skelton
8,12,13—Gomer Pyle

8:30
2,7,13—Mon pays, mes chansons
3—Red Skelton
4,10—A la Catalogne
★ 5—Dr. Kildare
8,13—F-Troop
12—Petticoat Junction

9:00
2,7,13—Route 66
4,10—Tentez votre chance
5—The Baron
6—Front Page Challenge
8,13—Dean Martin Show
12—F—Troop

9:30
★ 3—Petticoat Junction
4—Destination danger
6—The Dick Van Dyke Show
10—Bon anniversaire
12—Sunset Theatre

10:00
2—Le Sel de la Semaine
3—Wall Street
5—The Fugitive
6—CBC News magazine
7—Ma sorcière bien-aimée
8,13—Court Martial
10—Histoire d'une étoile
13—La belle époque

10:30
4—Les joies du camping
6—The Public Eye
7—Cré-Basile
10—Mon coeur est un violon
13—A communiquer

10:45
10—Dernière heure

11:00
2,7,13—Téléjournal
3—Eleven O'Clock Reporter
4—Nouvelles météo, sports
5—Eleventh Hour News
6—CBC News
8,12—CTV-Natoinal News
10—Sports
13—Les actualités

11:15
2—Supplément régional
6—Viewpoint
8—Weather & Sports
10—Cinéma
12—Pulse

11:20
3—Weather
5—Sports

11:30
2,7—Cinéma
3—The late show
4—Heure exquise
★ 5—The Tonight Show
6—Sports
13—Ciné-Soir

11:35
6—Movie
8,13—Milk & Honey
12—Spotlight

11:55
8,13—The Untouchables
12—The Saint

DEMAIN MATIN

8:15
10—Bien l'Bonjour
12—Coffee Break

8:30
5—To-day
8,13—Romper Room
10—Mire et musique
12—The James Beard Show

9:00
3—Romper Room
5—News—On the Local Scene
8,13—Something to Trink About
10—Bonjour capitaine
12—The Liberal Arts
13—Mire et musique

9:15
8,13—School Telecast
13—Bonjour

9:30
3—Hours of Hazard
5—Donna Reed
8,13—Ed Allen Time
12—Romper Room
13—Cinéma

9:45
10—36-29-36

10:00
3,12—I love Lucy
3,12—I Love Lucy
★ 5—Eye Guess
7—Au bois joli
8,13—A.M. Show 2
10—Toast et café

10:30
3—The McCoys
5—Concentration
8,13—Mr & Mrs
12—Father knows best

11:00
2,13—Télévision scolaire
3—Andy of Mayberry
4—Musique
★ 5—Morning Star
6—Test Pattern and Music
7—Coq au 7
8,13—TV Bingo
10—A votre service madame
12—Ed Allen Time
13—La poulette grise

11:30
3—Dick Van Dyke
★ 5—Paradise Bay
8,13—Cartoone & Kids
10—L'école du bonheur
12—Mr & Mrs
13—Les aventures de Maluron

11:45
10—Le grand manitou

12:00
3—Love of life
4—Dessins animés
★ 5—Jeopardy
6—Luncheon Date
7—Tentez votre chance
10—Dessins animés
12—Lunchtime Little Theatre
13—Variétés

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:15
4—Nouvelle-météo-sports
8,13—News & Picture Page
10—Première édition
13—Les actualités

12:30
3,6—Search for tomorrow
4—De tout de tous
★ 5—Let's Play Post Office
7—Première édition
8,13—Abracadabra
10—Cinéma
12—Kids is People
13—Variétés

12:45
3,6—Guiding Light
7—Météo — Sport
12—Dear Charlotte

1:00
3—One O'clock Weather Across the Fence
4—Palmarès
5—General Hospital
6—Luncheon Date
7—A pleine vitesse
8,13—Movie
12—Channel 12 Theatre
13—Cinéma

1:15
3—Mixing Bowl

1:30
2,7—Téléjournal — Cinéma
3,6—As the world turns
4—Entre vous et moi
5—Ben Casey

1:45
4—La terre et ses habitants

2:00
3,6—Password
4—Toast et café
10—Super-Bingo

2:30
3—Houseparty
5—The Doctors
6—Girl Talk
8,12,13—People in Conflict
10—Cinéma

3:00
2,7,13—Cinéma
3—Mike Stephens
4—Le sieste
5—Another world
6—To Tell The Truth
8,12,13—Fractures Phrases

3:30
3—Edge of night
5—You don't say
6—Bonnie Prudden Show
8,12,13—It's your Move

4:00
3—Secret Storm
5—Bugs Bunny
6—Worlds in Contrast
8,13—Cartoons
10—Aventures dans les îles
12—Surprise Party

4:30
2,7,13—Bobino
3—The Early Show
4—Dessins animés
5—Where The Action is
6—Razzle Dazzle
12—Family Theatre

5:00
2,13—Thierry la Fronde
10—Le capitaine
5—Adventure Club
6—Passport to Adventure
7—L'Epée de Florence
8,13—Robin Hood

radio télévision

Un intéressant Festival

Une nouvelle série télévisée d'un grand intérêt : le "Festival du théâtre d'amateurs", que Radio-Canada, de concert avec l'ACTA, vient d'inscrire à son horaire estival (le dimanche soir, de 9 h. à 10 h.).

C'est l'Atelier de Sherbrooke qu'on avait invité à ouvrir le bal. Après quelques images de la "Reine des Cantons de l'Est", présentation d'une pièce en un acte suivie d'interviews du directeur et des comédiens de la troupe. Formule qui sera celle des 14 émissions de la série et qui, je m'empresse de le signaler, me semble très heureuse.

A l'affiche, ce soir-là : "Trio en sol majeur", de Léon Ruth. Dans un salon, trois personnages se font face : une femme, son mari et l'ami, dont on ne saura jamais s'il est également l'amant de la première. Mais beaucoup plus que le drame de l'infidélité, c'est l'éternel problème de la solitude des êtres, de l'incommunicabilité, que nous veut dire l'auteur, ainsi que le signale d'ailleurs l'un de ses personnages.

L'interprétation qu'en ont donnée les comédiens de l'Atelier (particulièrement Pierre Gobeil) m'a paru fort valable, encore que manquant, par moments, d'intensité, de "maturité". Il faut dire que "l'ami", par exemple, était peut-être desservi par un physique trop jeune. Soulignons, par ailleurs, la qualité des voix et la sobriété (autant que l'aisance) du jeu. Un seul moment de flottement : l'épisode de la bague, où le raccordement a pris quelques secondes à se faire. Flottement dû à un mauvais jeu de caméra ?

Quant aux interviews qui ont suivi, il suffira de dire qu'ils ont été aussi intéressants qu'instructifs. L'abbé Roger Thibault, Pierre Gobeil, Madeleine Gobeil et André Vigeant se sont prêtés avec beaucoup de naturel aux questions de Diane Giguère et Guy Ferron.

Chose étrange, ce sont ces derniers qui semblaient le moins à leur aise. Un peu quindés (particulièrement Ferron), ils avaient parfois peine à formuler leurs questions. Par ailleurs, Guy Ferron avait tendance à "grossir" l'importance de tout ça. Sans vouloir déprécier le travail fait pas l'Atelier, j'estime néanmoins que Gascon et Gobeil n'évoluent pas dans la même ligue. D'ailleurs ce dernier, modeste, s'est chargé de ramener le débat à de plus justes proportions.

Conclusion : Ne manquez pas la suite ! La semaine prochaine, le Théâtre du Pont Neuf (Ottawa) vous invite à faire connaissance avec "L'Imbécile", de Lomer Gouin.

R.G.

choix d'émissions

7.30 — (canal 6) — **The Way Things Are :** "Faith in Quebec". Une étude religieuse et économique de trois grands centres de pélerinage au Québec, Ste-Anne-de-Beaupré, le Cap-de-la-Madeleine et l'Oratoire Saint-Joseph.

8.00 — (canal 2) — **Mon pays, mes chansons :** "Au pays des Esquimaux" avec Liliane, Sonia et Robert Charlebois.

8.30 — (canal 10) — **A la Catalogne.** Animateur : André Lejeune. Invité : Gaétane Létourneau.

10.00 — (canal 2) — **Le sel de la semaine :** Reportage spécial sur le Brésil.

10.00 — (canal 10) — **Histoire d'une étoile :** Tino Rossi est l'invité de Lucille Dumont.

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKVL 1570 • CKGM 980 • CHRS 1080 • CFOX 1470.

CE SOIR

5:00
CKAC—Nouvelles Jacques Morency
CBF—Radiojournal — Le Monde au présent
CBM—News, Canadian Roundup
CKVL—Music hall de Jen Roger
CJMS—Nouv. — Hit Parade américain
CFMB—Flight 1410
CKLM—Scène métropolitaine

5:10
CBM—Tempo, Expo Today

5:15
CJAD—Weather

5:25
CKVL—Sportorama
CJMS—Envers de la médaille

5:30
CBF—Présent
CBM—News, Tempo
CJAD—News — Sports, Race Report
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Nouvelles, Commentaires sportifs
CMB—Back to the Bible
CKLM—Nouv. — Opinions de J.-L. Gagnon

5:45
CJAD—What's the Score on sports
CKLM—Nouv.

5:55
CBM—Business Barometer
CKVL—Nouvelles
CFMB—News
CKLM—Nouvelles

6:00
CKAC—Le monde ce soir, Nouvelles
CBF—Radiojournal
CBM—News — Regional Weather
CJAD—World Today
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Nouvelles — Sport
CFMB—Italian Programme
CKLM—Nouvelles sportives
CKGM—World Report, Walter Cronkite

6:10
CKAC—Bourse et le monde des affaires
CJAD—Leslie Roberts
CKLM—Entrefilet

6:15
CKAC—Robert Chicoine
CBM—On Parliament Hill Today's Editorial
CJMS—Editorial

6:20
CKAC—Sports
CJAD—Sports
CJMS—Club des Loisirs
CKGM—Mike Stephens Show

6:25
CKAC—Jerry Trudel
CBM—Sports Commentary
CKVL—Sports
CFMB—La Notizie dello Spots

6:30
CKAC—Musique
CBF—Radio transistor
CBM—Let's Consider
CJAD—Race Report
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Nouvelles
CFMB—Lettere della Fortuna
CKLM—Nouv. — Les 15-70
CFOX—Editorial

6:40
CKAC—La santé dans votre assiette

6:45
CKAC—Bon appétit Messieurs, Dames
CBF—Un homme vous écoute
CBM—Province in Print
CJAD—Paul Reid Show
CKVL—Nouvelles
CKLM—Nouvelles

7:00
CKAC—Chapelet
CBF—Radiojournal — Pousse-café
CBM—CBC News, — How do you say hello ?
CFCF—Like young
CKVL—Jeunesse S.O.S.
CJMS—Nouv. Sport amateur
CKLM—Nouv.
CFMB—Italian Programme
CFOX—Barry King

7:15
CKAC—Camille Leduc
CKVL—Sports
CJMS—Club des Loisirs
CFMB—Italian News

7:30
CBF—Le Marchand de sable
CBM—Christian Frontiers
CKVL—Hit Parade américain
CJMS—Nouvelles
CFMB—Italian Programme

7:45
CBF—Musique sud-américaine

7:50
CKAC—Témoignages
CKVL—Radio Gazette
CKLM—Nouvelles

8:00
CKAC—Nouv. Premier rendez-vous
CBF—Festival international de violon
CBM—CBC News — Cohen's Choice
CFCF—Like young
CJAD—Career conference
CKVL—Hit Parade américain
CBM—CBC News The Art of the Fugue

8:15
CJMS—Capsule d'optimisme

8:30
CBF—Concert symphonique
CKVL—Hit Parade américain
CJMS—Nouvelles
CFMB—German Programme

8:59
CKVL—News
CFMB—News
CKLM—Nouvelles

9:00
CKAC—Nouv. Yvan Leclerc
CJAD—Race Results
CKVL—Les étoiles de Paris
CJMS—Nouvelles — Echos du Québec
CFMB—Greek Programme
CKGM—News, Lovell Thomas

9:10
CJMS—Editorial
CKGM—Pat Burns Hot Line

9:30
CBF—Capital et travail
CBM—Recital
CKVL—Etoiles de Paris
CKLM—Le Tropicana

10:00
CKAC—Nouv. — Pierre Beaudoin
CBF—Nouv.
CBM—News
CFCF—Like young
CJAD—Portals of Prayer, Race Results
CKVL—Etoiles de Paris
CJMS—Nouvelles—Echos du Québec
CFMB—Polish Programme
CKLM—Chez mon oncle

10:15
CBF—Commentaires
CBM—Today's Editorial, Speaking Personally

10:30
CBF—Place publique
CBM—Tuesday Night University Celebrity Recital
CKVL—Etoiles de Paris
CFMB—Jewish Programme
CKLM—Nouv.

10:45
CKAC—Nouv.
CKVL—Etoiles de Paris

10:59
CJAD—Race Results
CKVL—Nouv.
CJMS—Sport

11:00
CKAC—Nouvelles sports
CBF—Nouv. — Chefs d'oeuvres la musique
CFCF—News
CJAD—The World Today
CKVL—Prière du soir
CJMS—Nouvelles, Dame de coeur
CFMB—Leçon de français
CKLM—Bulletin sportif
CKGM—News — Richard C. Hottelet

11:10
CKAC—Pierre Beaudoin
CJAD—Leslie Robert
CKVL—Etoiles de Paris

11:15
CKAC—Exacta, Pierre Beaudoin
CFCF—Big bands
CJAD—Sports — Dave Patrick
CKVL—Sports
CFMB—Soirée musicale
CKGM—Pat Burns Hot Line

11:30
CJAD—Peter Griffin Show
CKVL—Jeunesse '66
CFMB—News
CKLM—Nouv.

11:55
CKVL—Dernière édition

12:00 — MINUIT
CKAC—Nouv. Pierre Beaudoin
CBF—Radio-journal — Recueillement, Rendez-vous de minuit
CBM—News — Concert Time
CFCF—Bridge to Dreamland
CJAD—Race Results
CKVL—Etoiles de Paris
CJMS—Nouv. — Jusqu'à l'aube
CFMB—Musique continentale
CKGM—World Report, Douglas Edwards

12:15
CKGM—Peter Cullen

1:00
CKAC—Nouv. Fin des émissions
CBF—Radio-journal — Musique variée
CBM—News and Music
CFCF—News
CKVL—Les amis de la nuit
CFMB—News

DEMAIN MATIN

6:00
CKAC—Nouv. — Journal du matin Gréco
CBF—Radiojournal, A la bonne heure
CBM—Concert Time — News
CJAD—Bill Roberts Show
CKVL—Nouv. — Prière du matin
CJMS—Nouv. — Ducharme au réveil
CFMB—Continental Breakfast Time
CKLM—Nouvelles — Coallier-matin
CHRS—Démon matinal
CFOX—Sport Sinclair

6:15
CKAC—Journal du matin
CKVL—Ça boum
CJMS—Insolences d'un téléphone
CFMB—News, Continental Breakfast Time

6:30
CKAC—Nouv. Réal Giguère
CBF—Radiojournal, A la bonne heure
CBM—News, Concert Time Plain Talk
CFCF—Allo
CJMS—Nouvelles
CFMB—The world of tomorrow

6:45
CKAC—Résultat des courses Giguère—Express
CJAD—Sports
CKVL—Journal du matin
CJMS—Editorial
CKLM—Nouvelles

7:00
CKAC—Nouv. Réal Giguère
CBF—A la bonne heure
CBM—News — Shop Talk
CKVL—Ça boum
CJMS—Nouv., Sport
CFMB—News, Continental Breakfast time
CHRS—Gueule de bois
CFOX—Editorial

7:10
CJAD—Helicopter Traffic

7:15
CKAC—Chroniques de pêche
CJAD—Sports
CJMS—Insolences d'un téléphone
CFMB—News, Continental Breakfast Time
CKLM—Nouv. sportives

7:20
CKAC—Etat de la circulation
CJMS—Ti-Bi et Ti-Wi

7:25
CKAC—Matin-Sports
CBF—Prière
CJAD—Race Report
CKVL—Sports

7:30
CKAC—Nouv., Réal Giguère
CBF—Radiojournal
CBM—News, Sports Capsule
CJAD—Weather
CKVL—Ça boum
CJMS—Nouv. Du charme au réveil
CFMB—News, Continental Breakfast Time
CKLM—Nouv.

7:40
CKAC—Oratoire St-Joseph
CBF—A la bonne heure
CBM—Concert Time, Musical Calendar
CJAD—Sports
CJMS—Editorial
CFMB—News

7:58
CBF—Nouv. sportives
CKVL—Nouvelles
CKLM—Nouv.

8:00
CKAC—Tour d'horizon — Nouv.
CBM—News
CJAD—The World Today
CKVL—La tribune de CKVL, Ça boum
CJMS—Nouv., Commentaires sportifs
CFMB—Continental Breakfast Time
CKLM—Rumeurs de l'heure
CKGM—World Report
CFOX—Editorial

8:09
CKAC—Etat de la circulation

8:10
CKAC—Sports et Météo, Jerry Trudel
CJAD—Leslie Roberts

8:15
CKAC—Jamais 203
CBM—Time out with Gordon Atkinson
CJMS—Insolences d'un téléphone
CFMB—News
CKLM—Nouvelles du sport
CKGM—Morning Mayor

8:20
CBM—Concert Time
CKVL—Nouv.
CFMB—Continental Breakfast Time

8:27
CJAD—Sports
CKLM—Nouv.

8:30
CKAC—Nouv. — Jamais 203
CBM—Max Ferguson
CKVL—"Ça boum"
CJMS—Nouv. Du charme au réveil
CFMB—News
CKLM—Manchettes — Opinions de Jean-Ls Gagnon
CHRS—Sportorama

8:45
CJAD—Pilots Weather
CKVL—Nouv.
CJMS—Editorial
CFMB—News
CKLM—Nouv.

9:00
CKAC—Nouv. — Jamais 203
CBF—Radio-journal — La Petite Semaine
CBM—News
CFCF—Phone forum
CJAD—Rod Dewar Show
CKVL—Succès '66
CJMS—Nouv., Carrousel, Club de La Canadienne
CFMB—The Music Box
CKLM—En roulant ma boule
CKGM—Pat Burns Hot Line
CHRS—Opinion Express
CFOX—Don Passerby

9:15
CBM—Morning Magazine

9:30
CKAC—La santé dans votre assiette
CBF—Feu à volonté
CBM—Town Talk
CJMS—Nouvelles Carrousel

9:35
CKAC—Georges Whelan

9:55
CBM—Entertainement on assignment
CKVL—Nouv.
CJMS—Psychologie familiale
CFMB—News
CKLM—Nouv.

10:00
CKAC—Nouv. Mme Lucie De Vienne
CBF—Radiojournal — Cannes à pêche et râteaux
CBM—News, Morning Magazine
CFCF—Hart house
CKVL—Succès '66
CJMS—Nouv. Carrousel
CFMB—Music Box — Be My Guest
CKLM—Les belles contre Lebel
CHRS—Emission sourire

10:15
CBF—Un homme vous écoute
CKVL—Nouv.
CJMS—Capsule d'optimisme
CFMB—Music Box

10:20
CKLM—Madame bricole

10:30
CBM—Marion McCormick, For Consumers
CKVL—Oui ou non
CJMS—Nouvelles, Carroussel
CFMB—News
CHRS—Soleil en tête

10:45
CBM—CBM Magazine
CJMS—Psychologie familiale
CKLM—Magazine de Madame

10:54
CBF—Pause-matin
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv.

11:00
CKAC—Nouv. Edith Setei
CBF—Marie Tellier, avocate
CBM—Music Unlimited
CJAD—A & P Calling
CKVL—Succès canadiens
CJMS—Nouv. chansons canadiennes et françaises
CFMB—Music
CKGM—Norm Aldred Opinions

11:15
CBF—Vies de femmes
CKGM—A & P Luncheon Club

11:30
CKAC—J. Bertrand et J. Lajeunesse
CBF—Les Joyeux Troubadours
CBM—The Archers
CKVL—Les Plouffe
CJMS—Nouv. — Carrousel
CFMB—News, Best of Two Worlds
CKLM—Table ouverte

11:45
CBM—Music on the Heather
CKVL—Succès canadiens
CFMB—News

11:55
CBM—Music
CKVL—Nouv.
CKLM—Nouv.

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00
CKAC—Nouv., Gaston Blais
CBF—Nouv. — Jeunesse dorée
CBM—News and Commentary
CFCF—Noon hour
CJAD—Sports
CKVL—Succès canadiens
CJMS—Nouv. chansons
CFMB—Best of Two Worlds
CKVL—Nouv.
CKGM—World Report, Alan Jackson
CHRS—Quidams du 20ième

12:15
CKAC—Sports, Gaston Blais
CBF—Les Visages de l'amour
CBM—No Drums, No Bugles

12:30
CKAC—Nouv., Gaston Blais
CBF—Réveil rural
CBM—Farm Broadcast
CJAD—News & Stocks
CKVL—Grande-Allée
CJMS—Nouv. — Carrousel
CFMB—Metro News
CKLM—Nouv.
CFOX—Editorial

12:45
CKAC—Bourse, Gaston Blais
CBF—Nouv. sportives
CJAD—George Balcaen Show
CKVL—Succès canadiens
CFMB—News
CKVL—Nouv.

1:00
CKAC—Point du jour, F. Montpetit et G. Poirier
CBF—Radiojournal
CBM—News
CBM—News — Weather
CKVL—Succès canadiens
CJMS—Nouv.
CFMB—Say It with Music
CHRS—A tout seigneur tout honneur

1:15
CBF—Les chansons de la maison
CBM—Gordie Tapp
CKVL—Vie sociale
CJMS—Editorial

1:30
CBF—Une demi-heure avec
CKVL—Succès canadiens
CJMS—Nouv., carrousel
CFMB—News
CKLM—Courrier de Mimi D'Estée

1:45
CBM—John Drainie Tells a Story
CKVL—Nouv.
CJMS—Un pays son histoire
CKLM—Nouv.

2:00
CKAC—Manchettes A & P vous appelle
CBF—De la musique le long de mes vers
CBM—News - Trans-Canada Matinee
CFCF—Talk of Montreal
CJAD—Doris Clark Show
CKVL—Madame X
CJMS—Eclairez-moi
CFMB—Music
CKGM—Opinions — H.K. Bassior
CHRS—Inter-variété

2:30
CKAC—Jacques Proulx
CBF—Place aux femmes
CJAD—Party Line, John Bradshaw
CKVL—Mademe X
CJMS—Le monde à Frenchy
CHRS—Clinique 109

2:45
CKAC—Rendez-vous
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv.

3:00
CKAC—Nouv., Jacques Proulx
CBF—Nouv. — Concert populaire
CBM—News, Afternoon Concert, Assignment
CJAD—George Balcaen Show
CKVL—Vive la vie
CJMS—Nouv. Dame de coeur
CFMB—Flight 1410
CKGM—H. K. Bassior
CFOX—Dean Hagopian

Voir RADIO AM en p. 11

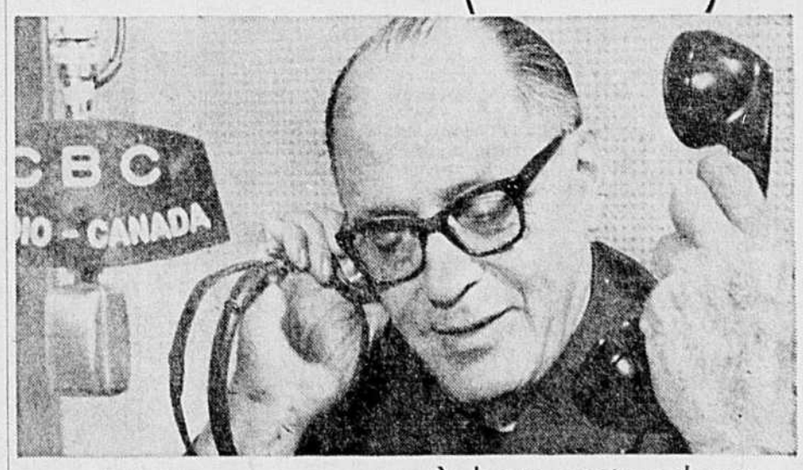
CE SOIR AU CANAL 2
et à la plupart des postes du réseau français de Radio-Canada
LES SAINTES CHÉRIES
ou l'Art d'être femme et de se débrouiller quand même 8 h. 30
CANAL 2 RADIO-CANADA



AUSSI À L'HORAIRE:

Aujourd'hui	6 h. 45
Vive la vie	7 h. 30
Feux rouges, feux verts	7 h. 45
Mon pays, mes chansons	8 heures
Route 66	9 heures

composez 861-9796
le père Legault écoute...



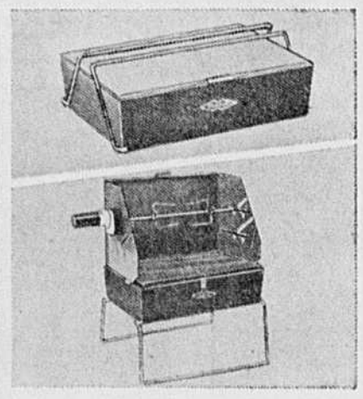
à bon entendeur CBF 690 RADIO-CANADA
Tous les matins à 10 h. 30 le Père Legault répond à vos questions



Jean Morin — Gaston Blais — Marcel Giguère
JAMAIS 203
"une équipe imbattable"
LE MATIN A 8 H. 15
... le seul pour tous !
CKAC/73



GAGNEZ un superbe BARBECUE portatif
Il vous suffit d'envoyer le bout de la boîte de papier d'aluminium REYNOLD'S WRAP à : Concours BARBECUE, CKAC, Montréal
Un BARBECUE par jour, du 20 juin au 15 juillet



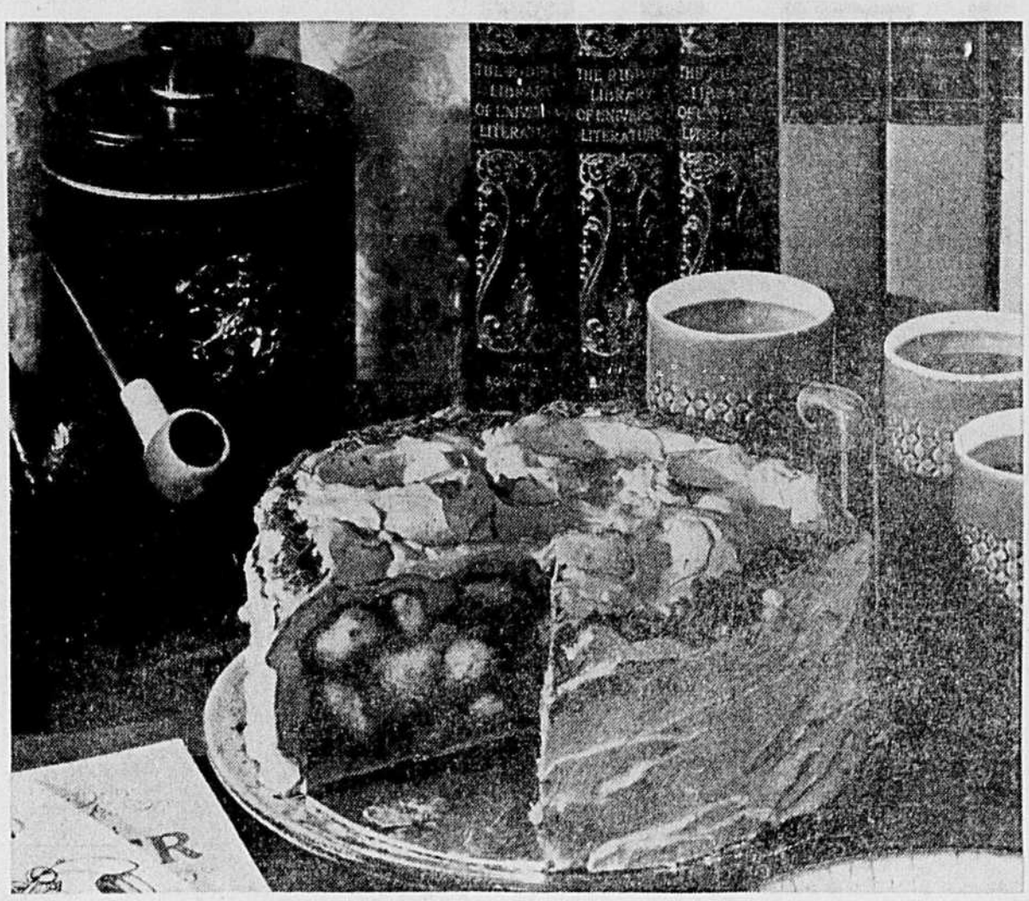
à CKAC/73 AU CADRAN

la bonne table



Pied-à-terre de la cuisine de l'air

Les grands responsables de la qualité des repas servis sur une section de l'un des plus grands réseaux aériens du monde sont groupés sur cette photo. Au centre le chef Pierre Demers, à gauche M. Jean Contat, directeur de l'hôtel Ritz Carlton; à l'extrême droite M. Michel Pairault, représentant d'Air France au Canada et, en retrait, M. René Bonnet superviseur du commissariat de la compagnie française. A Montréal, plaque tournante entre Paris, Chicago, Los Angeles les appareils font le plein, ravitaillés par les cuisines du Ritz.



Entre sa pipe et son café

Sans gâteau, un dessert ne peut être un dessert de fête. Et sans gâteau au chocolat, pas de Fête des Pères. C'est le jour ou jamais pour jouer avec les crèmes, les mousses, les garnitures neigeuses parfumées au café ou au rhum.

entre la poire et le fromage



Françoise Kayler

On pend la crémaillère quand on emménage, histoire de faire visiter ses nouveaux quartiers à ses amis, histoire aussi de mettre les petits plats dans les grands. Tous les prétextes sont bons pour qui veut faire bombance. Les amis, habituellement, ne s'en plaignent pas.

Sans déménager ses pénates, le plus grand restaurant du monde, pendait récemment cette crémaillère, à sa manière. Air France qui, à bord de sa flotte de jets, sert environ deux millions de repas par an dans tous les cieux du monde, vient de lancer un nouveau service de table pour ses convives de première classe. Le prétexte était bon pour lancer une invitation.

Commandé pour marquer le vingtième anniversaire des vols réguliers de la compagnie française sur l'Atlantique Nord ce service de table joue plus qu'un simple rôle utilitaire; il est destiné, comme la cuisine qu'il offre d'ailleurs, à servir d'ambassadeur du goût français.

Le volume et le poids disponibles qui imposent des formes et des dimensions particulières, loin d'avoir nuit semblent plutôt avoir inspiré l'équipe qui a travaillé à la réalisation de l'ensemble. Jean Picart Le Doux que l'on connaît surtout comme rénovateur de la tapisserie française a dessiné tous les modèles qui ont été ensuite confiés à ces fabricants de renommée internationale.

Une vaisselle fine, en pâte de Limoges, aux couleurs adoucies d'Air France, aux armes de la compagnie, stylisées avec élégance; une verrerie qui conserve la grâce du verre à pied même s'il est posé à ras de table; une coutellerie légère aux lignes douces. 160,000 des premiers, 150,000 des seconds, 110,000 des derniers ont été fabriqués pour la première année d'exploitation. Tout cela est très beau.

Si beau que 15,000 petites cuillères ont déjà disparu sur tout le réseau, depuis le 1er avril dernier. Le civisme ce pourrait être une foule de petites cuillères qui ne disparaîtraient pas des restaurants. En revanche ces restaurants pourraient offrir à leur clientèle des couverts plus attrayants, voire plus originaux et souvent plus propres parce que de meilleure qualité.

Le flacon décrit, reste l'ivresse. On fait généralement confiance, dans ce domaine, à la cuisine française. Air France ne pouvait pas ne pas jouer cette carte. La compagnie a ses propres cuisines à Orly et à New York. Lorsqu'elle ne peut assurer elle-même la préparation de ses plats, elle fait appel à des cuisines de renom. A Montréal, les avions "font le plein" vers Paris, Los Angeles et Chicago aux cuisines du Ritz Carlton. Le chef Pierre Demers est relié par télex à Dorval et tenu sans arrêt au courant des nouveaux couverts qu'il devra ajouter à sa liste régulière. Il y a quinze ans, le Ritz alimentait deux avions par semaine; aujourd'hui, en période de pointe, il peut préparer 10,000 repas par mois.

Aménagées pour compléter des dispositifs de préparation à bord des appareils, ces cuisines peuvent confectionner des plats, qui n'auront rien perdu de leur saveur quelques heures plus tard, en plein vol.

C'est pourquoi, rue Sherbrooke, l'autre jour, en commençant par un "consommé au Sherry" suivi d'une crêpe aux fruits de mer" qui précédait un "filet de boeuf poêlé aux champignons" lui-même suivi d'une "salade des Flandres" et d'un plateau de fromages on a pu facilement imaginer que l'on était entre ciel et terre. "La cuvée des Comtes de Champagne Taittinger" servie au dessert y était peut être aussi pour quelque chose.



Faites le tour du monde avec la Lufthansa

Le choix n'a jamais été plus vaste, ni les prix plus bas!

N'hésitez plus à parcourir le monde, tout ou au moins en partie!

La Lufthansa vous y aidera. Nos prix n'ont jamais été plus modiques, nos voyages jamais mieux organisés. Profitez-en car les voyages vous ouvriront des horizons nouveaux.

Et comme rien n'est pour les mortels plus pénible que d'errer à l'aventure, voici ce que nous vous proposons. Si l'Europe vous attire, nous tenons à votre disposition 12 itinéraires de 15 à 21 jours chacun à des prix défiant toute concurrence. Pour 410 dollars canadiens seulement, le prix le plus bas qu'ait jamais offert la Lufthansa, vous visiterez l'Allemagne, la Suisse et le Danemark, prix du voyage compris, bien entendu, à partir de Montréal.

Des Vacances Allemandes? Pourquoi pas! Nous avons trois tours au choix: l'Allemagne médiévale et l'Allemagne moderne. L'Allemagne romantique et les sites les plus renommés de l'Allemagne du Sud et de l'Autriche. Can. $163.25 plus avion en cours.

Vous préférez les Balkans. Qu'à cela ne tienne. Bulgarie, Hongrie, Roumanie, Yougoslavie et Grèce, vous n'avez que l'embarras du choix, et vous pouvez même y inclure l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne! A partir de 566 dollars canadiens, vous pouvez visiter trois contrées balkaniques.

Tous les chemins mènent à Rome et si vous rêvez de Vacances Romaines, la Lufthansa vous y conduira pour 581 dollars canadiens seulement.

Et ce n'est là qu'un avant-goût de ce que la Lufthansa tient à votre disposition. Votre agent de voyages se fera un plaisir de vous documenter à fond. Consultez-le donc sans plus tarder, ou bien envoyez-nous ce coupon.

LUFTHANSA GERMAN AIRLINES, MLP
1250, rue Peel, Montréal 2, P.Q.

Messieurs: Veuillez m'envoyer de plus amples renseignements sur le pays de mes rêves, tel qu'indiqué ci-dessous.

☐ Europe ☐ Balkans
☐ Vacances allemandes ☐ Vacances romaines

Nom_____
Rue_____
Ville_____ Prov._____
Mon agent de voyages est_____

Lufthansa
Lignes Aeriennes Allemandes

Les prix sont basés sur le tarif économique d'excursion 14-21 ITX, au départ de Montréal.

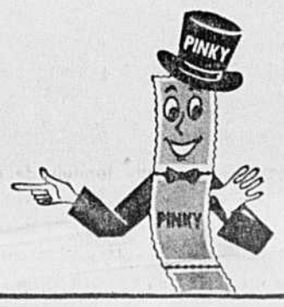
"Si vous dépensez $15.00 à une épicerie ou l'on ne vous donne pas de timbres Pinky, vous obtenez quelques sacs de nourriture...rien de plus."



Voyons ce que vous laissez passer:

Une poêle à friture, un service de vaisselle anglaise Barratts, un ensemble de casseroles Corning Ware, une rôtissoire Danby, un grille-pain automatique Proctor et 1700 autres cadeaux alléchants, offerts par Pinky!

Lors de votre prochain marché, profitez-en. Commencez à collectionner les timbres Pinky et offrez-vous ces cadeaux tant attendus. Pour chaque $15.00 d'épicerie que vous dépenserez, vous accumulerez vos timbres Pinky et, très bientôt, vous en aurez suffisamment pour faire votre choix parmi les centaines de cadeaux de qualité et de renom que vous offre Pinky. Cette semaine, rendez-vous donc chez un épicier Pinky, et dépensez avec plaisir!



STEINBERG

la vie féminine



photo LA PRESSE

M. Paul Guertin, président de la Société des Infirmières visiteuses, s'entretient ici avec la directrice-adjointe, Mme Gertrude Jacobs, peu avant la réunion annuelle de cette société.

Le marché du prêt à porter attire les acheteurs de toute la province

par Marie Bourbonnais

La 26e semaine du marché de la mode automne-hiver représentant le prêt à porter confectionné au Québec attire présentement au Sheraton-Mont-Royal les acheteurs de toute la province. Environ 120 représentants de quelques centaines de manufacturiers proposent aux marchands ou acheteuses les robes, manteaux, chapeaux, tricots, vêtements d'enfants, lingerie etc... qui entreront en scène dès que la chaleur nous aura quittés.

Hier matin, un défilé-capsule présenté à l'issue du déjeuner dévoilait les lignes, les couleurs et les tissus qui seront à la mode dans trois mois.

La mode-jeunesse ramène le deux-pièces écolière à veste longue ceinturée, le gros pull à col roulé, les tricots "gamin" les cabans boutonnés, le tandem veste et pantalon, ce dernier souvent en quadrillé. La jupe et les bas de laine sont la plupart du temps harmonisés. Dans le vêtement de sport pour adulte, une cape "batman" aux dessins abstraits opposant du noir, du blanc et du gris accompagne le pantalon de nylon extensible.

Pour le ski et l'après-ski, des costumes dans le ton nouveau, le violet qui cherche d'ailleurs à s'affirmer dans tout, comme le rouge bourgogne. Des vestes en loup marin synthétique, des "knickers" avec longs bas harmonisés qui tentent de reléguer au second plan, le pantalon pleine longueur en extensible, des sweaters chasuble, des vestes de cuir ficelle.

Encore pour les jeunes des manteaux orange, vert émeraude ou en poil de chameau dans la ligne presque princesse. Les cols de fourrure souvent ronds, au cou ou châle sont raisonnables. La fourrure se répète au poignet et même à l'ourlet dans certaines interprétations. Les garnitures de fourrure sont en chat sauvage, en opposum, renard ou castor.

Pour le manteau habillé on propose un modèle en velours coupé noir. Le trotteur jupe gris oxford et veste trois-quarts en quadrillé reste classique. Les tricots mettent le bouclé à l'honneur dans l'ensemble robe et veste ou les trois pièces. La robe de laine s'orne volontiers d'une frange à l'ourlet.

La robe d'automne ou d'hiver est dépouillée ; elle tire tout son charme de sa belle ligne en A. Parfois le corsage très long est découpé plus bas que la hanche pour permettre à la jupe de virevolter.

Pour le théâtre en court ou en long on a eu recours au lurex qui fait miroiter l'or ou l'argent. Ici et là quelques modèles du soir à bretelles travaillées de paillettes, de pierreries. Il y a du bleu céleste, du rouge tomate, du vert joyau. Les tissus de grand soir sont la peau de soie, le chiffon, le brocart le crêpe tout de blancheur. Le corsage reste menu, la ceinture est absente et le vêtement tombe gracieusement.

Le style est très flatteur pour la silhouette. A noter : le chapeau-casquette pour les jeunes et un tissu à longs poils imitant le chinchilla.

Classification plus réaliste chez les guides

ST. MARYS, Ont. (PC) — Mme K. B. Clysdale, la nouvelle commissaire en chef des guides du Canada, s'est dit confiante que la nouvelle classification des groupes d'âges est de nature à faire entrer dans le mouvement des guides un plus grand nombre de fillettes.

Elle a exprimé l'opinion que la nouvelle classification mise au point l'automne dernier est plus réaliste.

En vertu du nouveau système, a expliqué Mme Clysdale, les fillettes peuvent entrer dans les Jeannettes à l'âge de sept ans, au lieu de huit comme dans le passé, puis elles entrent dans les guides à 10 ans au lieu de 11. Elles passent ensuite chez les ainées dès l'âge de 14 ans soit deux ans plus tôt que dans le passé.

Au service du mouvement des guides depuis une trentaine d'années, Mme Clysdale a été désignée commissaire en chef à la dernière réunion du conseil national à Saint-Jean, Terre-Neuve, que la nouvelle classification permet aux Jeannettes de passer chez les guides à l'âge de 11 ans au lieu de 14.



téléphoto UPI

Cérémonie de l'Ordre de la Jarretière

La reine Elisabeth II, dans ses atours du très honorable Ordre de la Jarretière, participait hier à la procession qui marchait vers la Chapelle Saint-George, à Windsor, où s'est déroulée la traditionnelle cérémonie de la Jarretière. L'évêque de Winchester, le révérend Sherard Falkner Allison, précédait le défilé. Le prince Philip marchait à droite de sa reine. Les chevaliers suivaient.

Les infirmières visiteuses peuvent aider à diminuer la durée du séjour à l'hôpital

par Michèle Rivest

Le départ de l'hôpital n'entraîne pas automatiquement une guérison complète. Bien souvent, les malades doivent continuer à recevoir des soins à domicile : pansements, injections, toilettes.

La Société des Infirmières visiteuses, organisme subventionné à 80% par la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises, répond à tous ces besoins.

Parfois selon les termes mêmes du président du conseil d'administration, M. Paul Guertin :

"Elle aide à diminuer la durée du séjour à l'hôpital ; ce qui peut aller jusqu'à impliquer une diminution de taxes. Pensez, par exemple, que les frais d'une journée à l'hôpital peuvent parfois s'élever jusqu'à $30 alors que ces visites selon le tarif coûtent $4.50.

"Dans le cadre d'un plan d'assurance-santé, le rôle des infirmières visiteuses, poursuit M. Guertin, sera encore plus important."

Car il s'agit là d'un service offert tant à ceux qui ne peuvent pas payer qu'aux plus fortunés. Et ces visites sont faites continuellement sous surveillance médicale.

Avec la collaboration de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc, La Société des infirmières visiteuses a mis au point un projet-pilote : les malades, dès leur sortie de l'hôpital, sont visités par ces infirmières sous surveillance médicale, le médecin de l'hôpital étant alors en liaison avec leur médecin privé. Dans ce projet-pilote, les soins sont entièrement payés.

Il est possible que ce projet-pilote soit en vigueur avec d'autres hôpitaux.

Pour l'instant la Société des infirmières visiteuses travaille en collaboration avec le Victorian Order of Nurses.

"Il s'agit-là d'échanges de malades, précise M. Guertin. Nous leur envoyons les patients canadiens-anglais (il rit). Eux, ils nous envoient leurs patients canadiens-français... qui ne peuvent pas payer. Mais ce n'est là qu'une blague"... ajoute-t-il.

Ces deux organismes ne seraient pas touchés par une éventuelle fusion des Oeuvres de charité française et anglaise. Car cette fusion ne se ferait que pour fins de perception de fonds.

A l'assemblée annuelle, tenue hier, on a élu l'exécutif et les membres du conseil d'administration pour le prochain terme. Aucun changement dans l'exécutif. Le conseil demeure le même. Il s'agit de M. Paul Guertin, président, du Dr Hermile Trudel, vice-président, de Me Gilles Duchesne, secrétaire et conseiller juridique et de M. Lionel Gascon, trésorier.

Dans le conseil d'administration, on note la présence nouvelle de Mme Jacqueline Gagnon-Audet.

A l'heure actuelle, selon le rapport de la directrice adjointe Mme Gertrude Jacobs, présenté hier à l'assemblée annuelle des membres, les infirmières qui travaillent à cette société, sont au nombre de 34. Elles ont donné 5,932 jours de soins aux malades, ont répondu à 3,980 cas dont 317 cancéreux, 151 cardiaques, 136 diabétiques.

Beaucoup d'autres chiffres ont d'ailleurs été communiqués hier à cette réunion. De ceux-là, une conclusion se dégage.

Selon les termes de Mme Jacobs :

"Le nombre de visites accuse une légère diminution sur les années antérieures. Puisque les services de soins à domicile sont plus nécessaires que jamais, il semble qu'il faille attribuer cette diminution à un défaut d'information."

C'est donc ce que la Société des infirmières visiteuses cherchera à faire cette année.

Une femme élue au conseil de la Fédération des Sociétés Saint-Jean Baptiste

Mme Donat Paquette, de Sherbrooke, vient d'être élue au Conseil général de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste qui tenait son congrès en fin de semaine à Québec. Elle est la deuxième femme à siéger au Conseil dont Mlle Nicole Forget, de Joliette, fait déjà partie depuis deux ans.

En ce qui concerne les femmes, on a décidé au congrès qu'elles auraient désormais une participation à part entière. Il a été décidé que les comités féminins existant dans certaines des 17 sociétés diocésaines seraient abolis, étant donné le fait que les sociétés sont mixtes.

La formule adoptée maintenant est que la section féminine qui portera le nom d' "Action féminine" délègue une représentante de chaque société diocésaine.

Ces 17 représentantes siégeront à l'exécutif de la Fédération. En attendant la prochaine réunion, toutes les sociétés étudieront les structures nouvelles à adopter, l'orientation de la Fédération qui est à repenser et les moyens d'action à établir pour parvenir aux buts nouveaux fixés par la Fédération. Pour l'instant la direction a surtout un pouvoir consultatif.

Mort de l'actrice Ethel Clayton

OXNARD, Calif. (PAf) — L'ancienne actrice Ethel Clayton qui, à l'époque du cinéma muet, comptait parmi les vedettes gagnant de hauts cachets à Hollywood, à l'instar de Mary Pickford, Gloria Swanson et Marguerite Clark, est décédée samedi à Oxnard, Californie. Elle était âgée de 82 ans.

Elle avait commencé sa carrière avec une troupe de théâtre avant de tourner son premier film en 1909. Ses derniers rôles importants furent interprétés en 1933, peu après l'avènement du film synchronisé.

COSTUMES ET ROBES DE TRICOT
nettoyés sans rétrécir



Nous avons perfectionné une méthode spéciale pour nettoyer vos précieux mohairs... cachemires... tricots doubles... etc. Notre procédé élimine tout rétrécissement possible et assure un ajustement parfait.

LES ELASTIQUES défectueux sont remplacés sans frais supplémentaires et tous les tricots sont mis en boîte afin de prévenir tout dommage causé par les supports en broche.

LA. 7-2483

Tip Top
BUANDIERS-NETTOYEURS

DEVENEZ MEMBRE DU
SERVICE D'ENTRAIDE SSJB - MONTREAL
DON de $1,000.00 au décès de chacun de ses membres
AUSSI PEU QUE $1.00 POUR S'INSCRIRE

- Don doublé en cas de décès par accident.
- Bénéfice familial couvrant les enfants jusqu'à 20 ans au coût de $2.00 par enfant.
- Pas d'appels en cas d'invalidité.
- Privilège de conversion quel que soit l'état de santé.
- Le coût est fixe à compter de l'adhésion.
- Admission jusqu'à 50 ans révolus.
- Don supplémentaire de $1,000.00 au choix.

Tous les avantages du SERVICE D'ENTRAIDE de la S.S.J.B. DE MONTREAL sont protégés par une police de l'Economie Mutuelle d'Assurance.

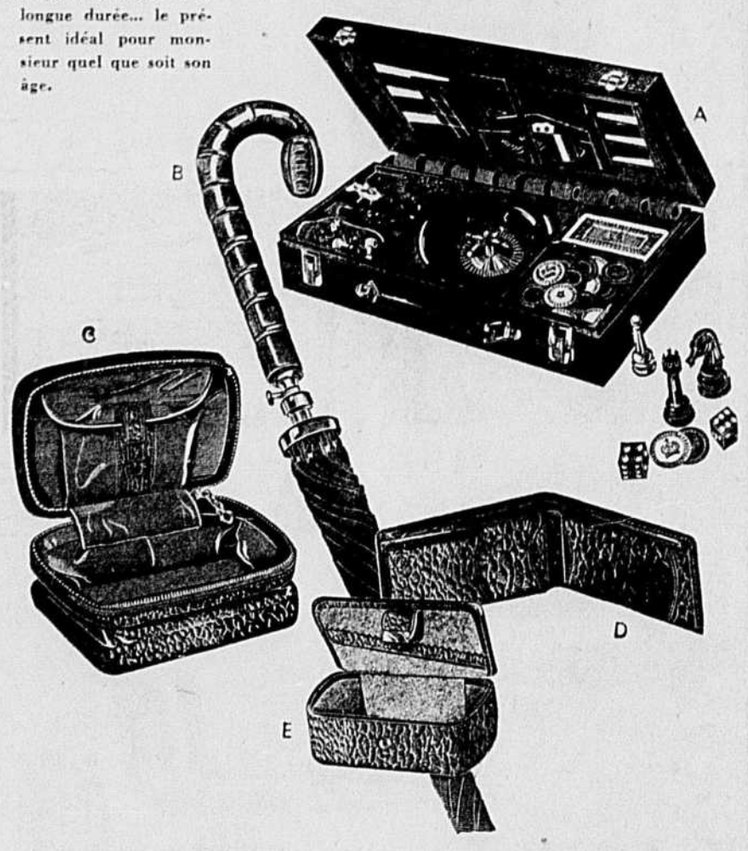
Renseignements :
1182, BOUL. ST-LAURENT, MONTREAL 1.
TEL. 861-4741, poste 16

BIRKS
JOAILLIERS



UN ARTICLE DE CUIR POUR
La Fête des Pères

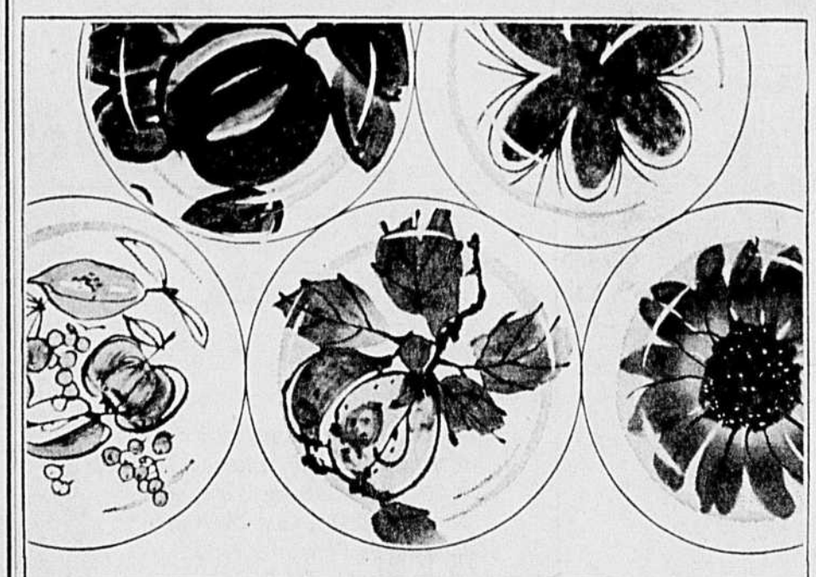
élégant, commode et de longue durée... le présent idéal pour monsieur quel que soit son âge.



A. Jeu, avec l'étui. 22.50
B. Parapluie automatique. 7.95
C. Trousse, veau fini vieux chêne. 10.95
D. et E. Porte-feuille et coffret assortis ; l'ensemble, 9.95

BIRKS

CARRÉ PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND • FAIRVIEW • PLACE VERSAILLES



Mappin's présente
le magnifique nouveau service de vaisselle antillais
Island WORCESTER
fabriqué et peint à la main à la Jamaïque. A PRIX SPECIAL !
Service de 45 pièces — $33.95
Service de 20 pièces — $14.95

Voici un service de vaisselle vibrant de jeunesse, aux teintes vives et riantes et à motifs de pétales d'un jaune flamboyant... de fruits d'un bronzé foncé... de légumes d'un vert mousse tendre des îles. Il est tout indiqué pour les repas en plein air ou pour rehausser l'éclat de votre table en tout temps de l'année.

Durable, à l'épreuve des égratignures et de l'écaillage, offert en cinq motifs gais. Toutes les pièces sont remplaçables.

Compte courant ou budgétaire — 10% comptant, jusqu'à 10 mois pour payer

Mappin's

1000 ouest, rue Sainte-Catherine et à la Place Ville-Marie
No de tél. : 866-7431

CORBEIL
SUR LA PLAZA



L'heure de la graduation... qu'il faut célébrer.

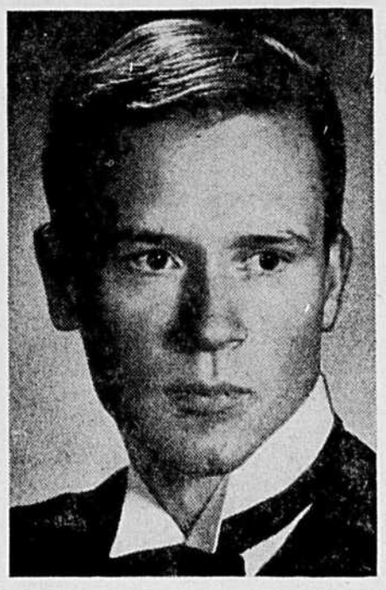
A) De forme originale, montre pendentif en or ou en argent. Garantie 1 an. $12.95
B) Toute délicate, une perle tombante choix de 10 et 14 carats ou sterling de $2.50 à $20.
C) Attrayante médaille en or 14 ou 18 carats, de $10. à $25.
D) Si pratique montre bracelet en or ou en argent, bracelet de suède noir. $8.00

En vente au rayon du cadeau, rez-de-chaussée

Facile d'ouvrir un compte
Plan de mise de côté
Plans budgétaires variés
Corbeil fait aussi la livraison

6500 ST-HUBERT angle BEAUBIEN 279-4581





Fiançailles

Mlle Lynda Helferty, fille de M. et Mme Daves Helferty, de Montréal, et le docteur Jean-R. Morin, fils de M. Roland-A. Morin, c.a., d'Ahuntsic et Lachute, et de Mme Morin, et petit-fils de M. J. Wilfrid Morin, dont on annonce les fiançailles.





Prochain mariage

Mlle Denise Dufresne, i.l., fille de M. et Mme Raymond Dufresne, d'Outremont, et M. Jacques Fortier, b.e.p., fils de M. et Mme Arsène Fortier, d'Ahuntsic, dont le mariage aura lieu prochainement, dans l'intimité, en la chapelle de l'église Saint-Viateur d'Outremont.

à Noter ***

Elections au Cercle des femmes journalistes

A cause de circonstances imprévisibles et incontrôlables, la célébration du 15e anniversaire de fondation du Cercle des femmes journalistes est reportée à l'automne. Les élections du nouvel exécutif auront lieu ce soir mardi, 14 juin, à 6 h., au Club des Scribes, 847 rue Cherrier. Une dégustation de vins et fromages précédera l'événement. Il est très important que toutes soient présentes lors de cette assemblée générale.

A la Cour de citoyenneté

Une cérémonie aura lieu à la Cour de citoyenneté, 305 ouest, boul. Dorchester, demain, mercredi 15 juin, en l'honneur de 90 nouveaux Canadiens. Afin d'établir un meilleur contact avec ces nouveaux compatriotes, et pour mieux comprendre leurs problèmes, la Chambre de commerce du district de Montréal participera à cette manifestation. M. Zotique Lespérance recevra les Néo-Canadiens et leur souhaitera la bienvenue. Un vin d'honneur sera servi par le Conseil féminin de la Chambre. Cette cérémonie se déroulera entre 1 h. 45 et 3 h. p.m.

Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle des membres de la Fondation du Québec des maladies du coeur, chapitre Ville-Marie, aura lieu demain, mercredi 15 juin, à 8 h. p.m., dans les salons du Club Canadien. La présidente, Mme Camille Dugal, assistée des membres de son exécutif, accueillera les sociétaires et leurs amis.

Société des traducteurs du Québec

L'assemblée annuelle ainsi que dîner de fin d'année de la STQ auront lieu demain mercredi 15 juin, à six heures trente, dans le salon du Mount Stephen Club. M. Miville Couture sera le conférencier invité : il parlera de l'humour en traduction. A l'issue du dîner, on remettra médailles, prix, diplômes et certificats aux étudiants qui ont réussi leur examen en traduction. Il y aura élection du nouveau conseil. Tous les membres et leurs amis sont invités à assister à cette réunion.

Vente de bric-à-brac

Une vente de bric-à-brac se tiendra au "Norwegian Seemans Church", 1892 Dorchester ouest, le jeudi 16 juin prochain, de 9 h. a.m. à 4 h. p.m. Tous les bénéfices de cette vente, qui est organisée par les Soeurs Pythian, seront versés pour la réhabilitation mentale des malades du "Diapason Temple" no 5.



Au Bal de la Saint-Jean

La réputation d'élégance et de gaieté du Bal blanc de la Saint-Jean est déjà largement répandue. L'un des grands événements de la saison, ce bal aura lieu le samedi 18 juin, au Chalet du Mont-Royal. La réception des invités est assumée par Mmes Paul Dagenais-Pérusse, Pierre Blain et par Mme Pierre Audet-Lapointe, présidente de ce comité.

Faire-part

M. et Mme Victor Des Rosiers, de Ville Saint-Laurent, ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille unique Nicole, avec M. Maurice Ferron, fils du docteur et de Mme Maurice Ferron, décédés. Le mariage sera béni par le R. P. J. L'Archevêque, s.j., du collège Jean de Brébeuf, le samedi 18 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Hippolyte de Saint-Laurent. Après la cérémonie, M. et Mme Des Rosiers recevront les invités au Club Canadien.

Ottawa

Leurs Excellences le gouverneur général et Mme Vanier, accompagnés de Mlle Sidney Shakespeare, dame d'honneur, et du capitaine d'aviation Claude Filiatrault, aide de camp de service, ont déjeuné lundi avec le lieutenant-gouverneur du Québec et Madame Hughes Lapointe à l'hôtel Château Frontenac.

* * *

Le gouverneur général et Madame Vanier, accompagnés de Mlle Shakespeare, dame d'honneur, et du capitaine d'aviation Claude Filiatrault, aide de camp de service sont retournés lundi à Ottawa, de Québec.

Voyages

M. et Mme André Boucher, (Micheline Lepin) sont actuellement en voyage de noces à Atlantic City.

Nos couturiers canadiens devant la presse londonnienne

LONDRES. (PC) — Deux couturiers du Québec présentaient lundi leurs collections aux rédactrices de mode britanniques, et selon leur expression, comme "ballon d'essai" flottant au-dessus du marché de Grande-Bretagne.

Marielle Fleury et Michel Robichaud, tous deux de Montréal, ont fait les ensembles de voyage conçus à l'intention des femmes qui projettent de visiter l'Exposition universelle 1967 à Montréal.

Les modèles des deux collections, présentées à la Maison du Québec à Londres, étaient confectionnés avec des tissus faits au Québec.

Ces tissus de laine et soie, ou laine et toile, dans une gamme de brillantes couleurs, et les lainages de textures légères, s'apparentent aux tissus irlandais qui sont devenus très en vogue en Angleterre.

Michel Robichaud, qui a travaillé à Paris dans les grandes maisons de couture de Nina Ricci et Guy Laroche, mettait en valeur la silhouette Empire à taille remontante pour des vêtements de toutes les nuances de beige et de rose.

La collection Marielle Fleury, comprenant une même série de vêtements depuis les manteaux et costumes jusqu'aux tenues de plage, marquait une prédilection pour le ton orange et toutes les couleurs des plumes du paon.

Les deux modélistes avaient présenté leurs créations aux rédactrices de mode italiennes à Milan, avant de se rendre à Londres.

Et maintenant, ils se proposent de voir le "swinging style" londonien dans les boutiques du quartier Chelsea et sur Carnaby Street avant leur retour à Montréal mercredi.

S'ils réussissent à vendre leurs créations en Angleterre, ils auront tracé un chemin d'entrée pour la mode du Québec. Mais durant leur séjour de trois journées, il n'a pas été question d'établir des contrats avec les acheteurs britanniques.

"Nous ne vendons rien au cours de ce voyage", a dit Michel Robichaud. "Mais si nos modèles suscitent un certain intérêt, nous reviendrons", a-t-il ajouté.

Il existe encore des hommes braves

AUCKLAND, N.-Z. (Reuter) — Une femme domiciliée à Auckland, en Nouvelle-Zélande, a reçu publiquement un témoignage de confiance de la part de son mari.

Mme Gilbert Johnson a vu dans un journal local, une annonce que son mari avait fait insérer et qui se lisait comme suit : "Après 25 ans de bonheur conjugal, je me rendrai avec joie, responsable de toute dette contractée en mon nom par ma femme".

M. Johnson a expliqué qu'il avait lu souvent des annonces à l'effet contraire, et qu'il voulait prouver qu'au moins un homme faisait confiance à son épouse. Il a ajouté toutefois, que devant les réactions de sa femme, il aurait peut-être été plus prudent de fixer une limite à la somme d'argent, en guise de protection.

Suicide à petit feu

ORLANDO, Fld. (PA) — Un chirurgien reconnu de la Nouvelle-Orléans, le docteur Alton Ochsner a déclaré samedi "fumer la cigarette équivaut au suicide" et il ajoutait "une balle de revolver coûte moins cher, est plus rapide et cause une moins grande souffrance.

C'est devant les praticiens de l'Académie de Floride que le célèbre chirurgien faisait ces déclarations. Il révélait au cours d'une entrevue : "J'ai pratiqué la chirurgie du poumon plus que quiconque au monde et après avoir opéré plus de 4,000 malades, je puis parler en connaissance de cause des dommages faits aux poumons par la cigarette. Près de 55,000 Américains sont morts l'an dernier du cancer du poumon et près de 65,000 mourront cette année de la même maladie."

"Le goudron qui se forme dans les poumons par l'emploi des cigarettes est la cause du cancer. La nicotine de son côté est souvent responsable des crises cardiaques" a conclu le docteur Alton Ochsner.



photo LA PRESSE

Vin d'honneur chez les JAMM

Les Jeunes associés du Musée des Beaux-Arts exposent cette semaine à la Galerie de l'Etable, les maquettes créées à l'occasion du concours ouvert par les Grands Ballets canadiens, en décembre 1965, pour le décor de Géhenne. Sur la photo prise lors du vin d'honneur donné hier, à la galerie, on remarque, dans l'ordre habituel : M. Claude Ramsay, Mlle Jeanne Fiorito, une des concurrentes, M. David Carter, directeur du Musée, Mlle Marie Dumaine, des JAMM, le gagnant du concours M. Michael Eagan, élève de l'Ecole nationale de théâtre du Canada et M. Luft des Grands Ballets canadiens. Les décors et les costumes créés par M. Eagan seront exécutés et présentés à la Place des Arts pendant la saison 1966-67. La chorégraphie de ce ballet est de Fernand Nault directeur artistique associé à Mme Chiriaeff. La musique est du compositeur américain Alvin Etler.

nouvelles brèves

Congrès international tenu à Haifa

HAIFA, Israël. (PA) — Quarante femmes détenant des positions enviables dans leurs pays respectifs, se sont réunies au Mont-Carmel, à Haifa, pour discuter des moyens à prendre pour combattre l'analphabétisme dans les pays en voie de développement.

Ces femmes venant de quelque 25 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, se sont rendues en Israël pour assister à un congrès international de dirigeantes portant sur le problème des femmes illettrées.

Parmi les déléguées à cette réunion de 19 jours, se trouvent Mme Nivodine Grunitzky, épouse du président du Togo, et Mme Emilie Senghor, nièce du président du Sénégal.

Miss Univers, il y a 18 ans, invitée comme juge

MANILLE. (PA) — Une blonde Finlandaise qui avait gagné le premier concours "Miss Univers" en Floride il y a 18 ans, revient sur la scène de l'actualité. Maintenant entourée d'un mari et de cinq enfants, elle garde la même silhouette qui avait contribué à l'obtention de sa couronne de reine de beauté. Cette année, on la verra aux Philippines.

Armi Kussela, devenue Mme Virgilo Hilario, a été invitée comme juge d'un concours de beauté à Manille. C'est dans cette ville qu'elle avait fait la connaissance de son futur mari, durant sa tournée mondiale qui suivait sa victoire au concours "Miss Univers".

OÙ TROUVER ?

- Statuette Toreador 28" 28.95
- Tête de cheval LALIQUE ..... $350.
- Coffret bijoux, bois 18.95
- Bock Bière céramique 1.50
- Soupière italienne 18.95

au petit versailles
930 EST, RUE STE-CATHERINE

SERVICE DE LOCATION D'HABITS de cérémonie
• JAQUETTE
• WINDSOR
• HABIT de GALA
• TUXEDO
• VESTON BLANC
M.A. Brodeur ENRG.
TAILLEUR — MERCERIE
9 ouest, rue NOTRE-DAME • 842-3901
ETABLIE EN 1890

VENTE D'ETE CHEZ Carel
tricots exclusifs
6612 ST-HUBERT
CR. 2-2025



Un rêve devenu réalité...
Pour faire de vous la plus jolie mariée "PINK POODLE" vous offre un vaste choix de ravissantes robes de mariée... un modèle pour tous les goûts... à partir de $50 à $495.
Vous êtes invitée à visiter le magasin de haute couture le plus moderne de Montréal comprenant quatre étages de • ROBES DE MARIEE • ROBES POUR FILLES D'HONNEUR ET MERE DE LA MARIEE • ROBES DE BAL • ROBES COCKTAIL ET D'APRES-MIDI • MANTEAUX ET COSTUMES • VETEMENTS SPORT • FOURRURES • CHAPEAUX ET ACCESSOIRES.
Importations de France, Italie, Californie, Floride et New York
Pink Poodle
399 OUEST, RUE STE-CATHERINE — VI. 2-3407
Une rue à l'est de chez Morgan
Ouvert le jeudi et le vendredi soir jusqu'à 9 heures
STATIONNEMENT GRATUIT PARC MUNICIPAL ANGLE JEANNE-MANCE ET STE-CATHERINE

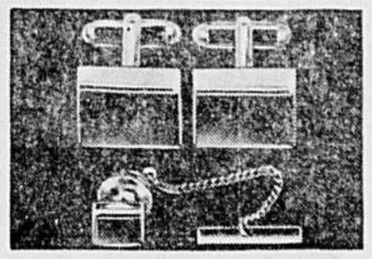
LES IMPORTATIONS C.M. LTEE
LE MAGASIN D'ESCOMPTE DE DISTINCTION
La Fête des Pères! Voilà une bonne occasion!



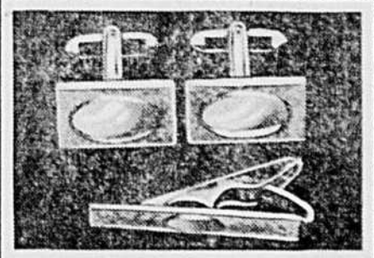
G-3800 — Montre SUISSE GIRODAU — Automatique et extra plate — 25 rubis — Etanche et antichoc — fini or jaune. Présentation luxueuse. Garantie de 5 ans. Bracelet de cuir au choix.
Prix sug. $110.00 PRIX C.M. $55.00
G-3600 — Montre GIRODAU — Mouvement suisse réputé — 21 rubis. Etanche et antichoc. Boîtier en acier inoxidable. Présentation soignée. Garantie 5 ans. Bracelet de cuir au choix.
Prix sug. $59.50 PRIX C.M. $29.75
G-3800



G-3600

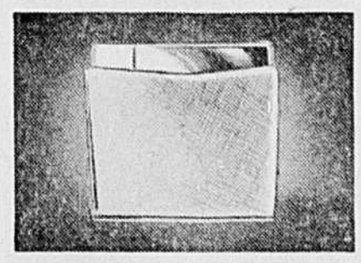


51/11 — Ensemble de boutons de manchette et d'épingle de cravate. Fini or jaune impeccable. Ornés d'Onix du plus beau noir. Très chic. Présentés dans un bel écrin.
Prix sug. $31.00 PRIX C.M. $21.75

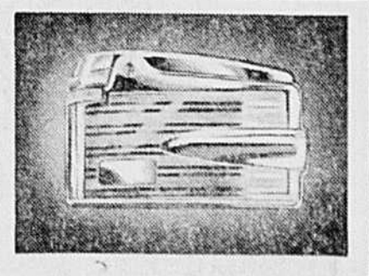


51/35 — Ensemble de boutons de manchette et pince à cravate — Fini Rhodium. Pour toutes les occasions — Présenté dans un bel écrin.
Prix sug. $11.00 PRIX C.M. $7.75

LES CADEAUX QU'ON AIME SE TROUVENT CHEZ C.M.



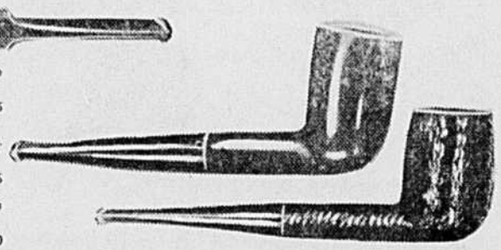
56/9 — Briquet "CONSUL" à gaz butane. Deux finis au choix: Satiné ou Florentin. Hauteur de la flamme réglable. Un cadeau toujours apprécié.
Prix sug. $19.50 PRIX C.M. $14.60



56/4 — Briquet "RONSON" à gaz butane. Fini chromé avec motif gravé. Plaque pour initiales. Flamme réglable. Une marque toujours populaire.
Prix sug. $13.95 PRIX C.M. $10.45



Barling
Chacune de ces marques est disponible en six modèles
37/35 — Pipe "Barling" garantie un an.
Prix sug. $19.95 PRIX C.M. $15.95
37/29D — Pipe "John Peel" fabrication anglaise.
Prix sug. $5.00 PRIX C.M. $3.75
37/28 — Pipe "Times" fabrication anglaise.
Prix sug. $7.50 PRIX C.M. $5.60



HEURES D'OUVERTURE: DE 9.30 A.M. à 6.00 P.M. — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9.30 P.M.
8225 Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Téléphone 389-8081
GRAND STATIONNEMENT GRATUIT A VOTRE DISPOSITION
Succursale: 5975 Boulevard Monk, Ville-Emard, Téléphone 769-8815

ANNONCE

Quand un enfant a la diarrhée

Quand un membre de la famille a la diarrhée, tout s'arrange si maman se rappelle l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler. Il procure un soulagement rapide et doux. Efficace pour les enfants ou les adultes, l'Extrait du Dr Fowler a fait ses preuves depuis plus de 115 ans.

La diarrhée simple est l'un des malaises les plus répandus; souvent, elle se manifeste subitement, avec nausées, crampes et malaises intestinaux. Ayez toujours de l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler sous la main pour obtenir un soulagement rapide et rétablir l'équilibre intestinal. 65-3F

la vie féminine



Jeunesse et fantaisie

La modéliste Betsey Johnson (au second plan) fait partie de la lignée des jeunes couturiers qui se sont spécialisés dans les créations destinées à la génération dans le vent. L'actrice britannique Julie Christie présente ici un "flipsie", modèle en tricot de coton pointillé bleu et blanc, au corsage moulant et à la jupe évasée. Le col et les poignets blancs, à longues pointes, s'inspirent du chemisier anglais.

Le style op-art : trop jeune pour ces dames

TORONTO (PC) — La rédactrice de mode Vivian Wilcox a déclaré récemment, à Toronto, que le style dans le vent n'aura plus sa place dans la section vestimentaire pour adultes.

Le "op-pop" et les modèles en plastique avec mini-jupes, se sont avérés trop jeunes, et la mode pour les femmes retournera au style d'une élégante distinction, a-t-elle prédit.

Au congrès des représentants de l'industrie du vêtement en Ontario, Vivian Wilcox a souligné que la mode mettra en vedette la silhouette militaire, avec des épaulettes en relief et des boutons de cuivre comme caractéristiques. La redingote sept-huitième ou à hauteur du genou laissera voir quelques pouces de la jupe.

Au dire de la rédactrice, les robes à corsage remontant seront pourvues de manches longues et étroites.

AVIS PUBLIC
CHINA RESTORATION CENTRE
Abandon de notre commerce. Nous ne nous tenons pas responsables des articles laissés à notre magasin depuis plusieurs jours. Il faudra présenter récépissé (reçu).
Tél. 739-7413



Pour le papa . . . *pour le bureau*

Le papa passe autant de temps au bureau qu'à la maison. L'un comme l'autre de ces cadeaux lui rappellera l'amour et l'affection que vous lui portez.

A — Porte-documents léger, noir, en peau de vache grenue d'excellente qualité. $35

B — Porte-stylo et stylo Shaeffer sur base en onyx et avec plaque à initiales $25

Compte courant ou budgétaire — 10% comptant et jusqu'à 10 mois pour payer

Mappin's

1000 ouest, rue Ste-Catherine et Place Ville-Marie
Téléphone 866-7431

ACADEMIE SCIENTIFIQUE DE BEAUTÉ PARIS

vacances au soleil . . . BRONZÉCRAN



Pour des vacances réussies c'est BRONZÉCRAN, qui arrête les rayons nocifs et laisse passer les rayons bienfaisants et brunissants. Il possède aussi une action adoucissante et empêche le dessèchement.

EN VENTE AU RAYON DES COSMÉTIQUES, REZ-DE-CHAUSSÉE.

CORBEIL SUR LA PLAZA
6500 St-Hubert

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français
865 Ste-Catherine est

S.V.P. me faire parvenir
.....tube(s) de Bronzécran ☐ incolore ou ☐ teinté à $2.50 ch.
.....bouteille(s) de Bronzécran (Sun Milk) ☐ incolore ou ☐ teinté à $4.00 ch.
☐ Portez à mon compte ☐ Payable sur livraison
☐ Chèque ou mandat inclus
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....

SUEDE
NOTRE PROCEDE SPECIAL
"Revitalizing"
pour un nettoyage parfait
résultats excellents . . .



Appelez LA. 7-2483
Tip Top
Service de buanderie et nettoyage

Si vous voulez offrir à la

MARIÉE DE JUIN



Un cadeau qui reflète votre bon goût,
Venez en toute confiance choisir ce présent chez

A. LEMIEUX CADEAUX INC.
"LE PARADIS DU CADEAU"



Notez ces quelques suggestions :

• verre soufflé • verre taillé • verrerie de cristal St-Louis de France • tasses de fantaisie • services de vaisselle • coutelleries • porcelaine de Limoges.



Tous obtiennent satisfaction, service et courtoisie chez

Lemieux

A. LEMIEUX CADEAUX INC.
LE PARADIS DU CADEAU

765 est rue BEAUBIEN 274-6529
MAGASIN ENTIEREMENT CLIMATISE



PERRUQUE ENTIERE

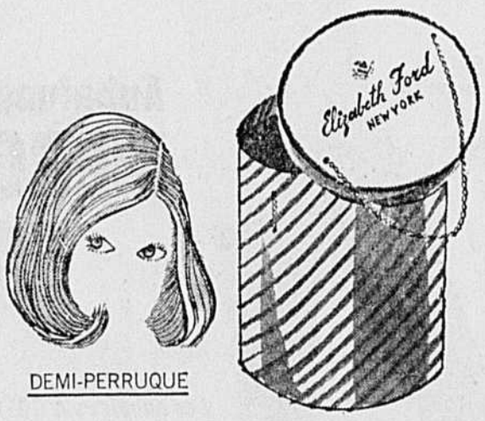
Maintenant, à prix grandement réduits:
Le chic instantané des perruques H.R.

Une perruque ou une transformation peuvent opérer des miracles! Elles vous permettent de paraître à votre mieux à un moment d'avis . . de changer la couleur, le style et la longueur de vos cheveux à volonté. Nous vous offrons à prix d'épargne exceptionnels les fameuses perruques Elizabeth Ford, faites en France, de cheveux naturels les plus fins et les plus beaux, en teintes allant du blond pâle rayon de lune au noir profond et brillant. Nos conseillères se feront un plaisir de guider votre choix.

Perruques entières . . $75
Ordinairement $150

Demi-perruques . . $55
Ordinairement $95

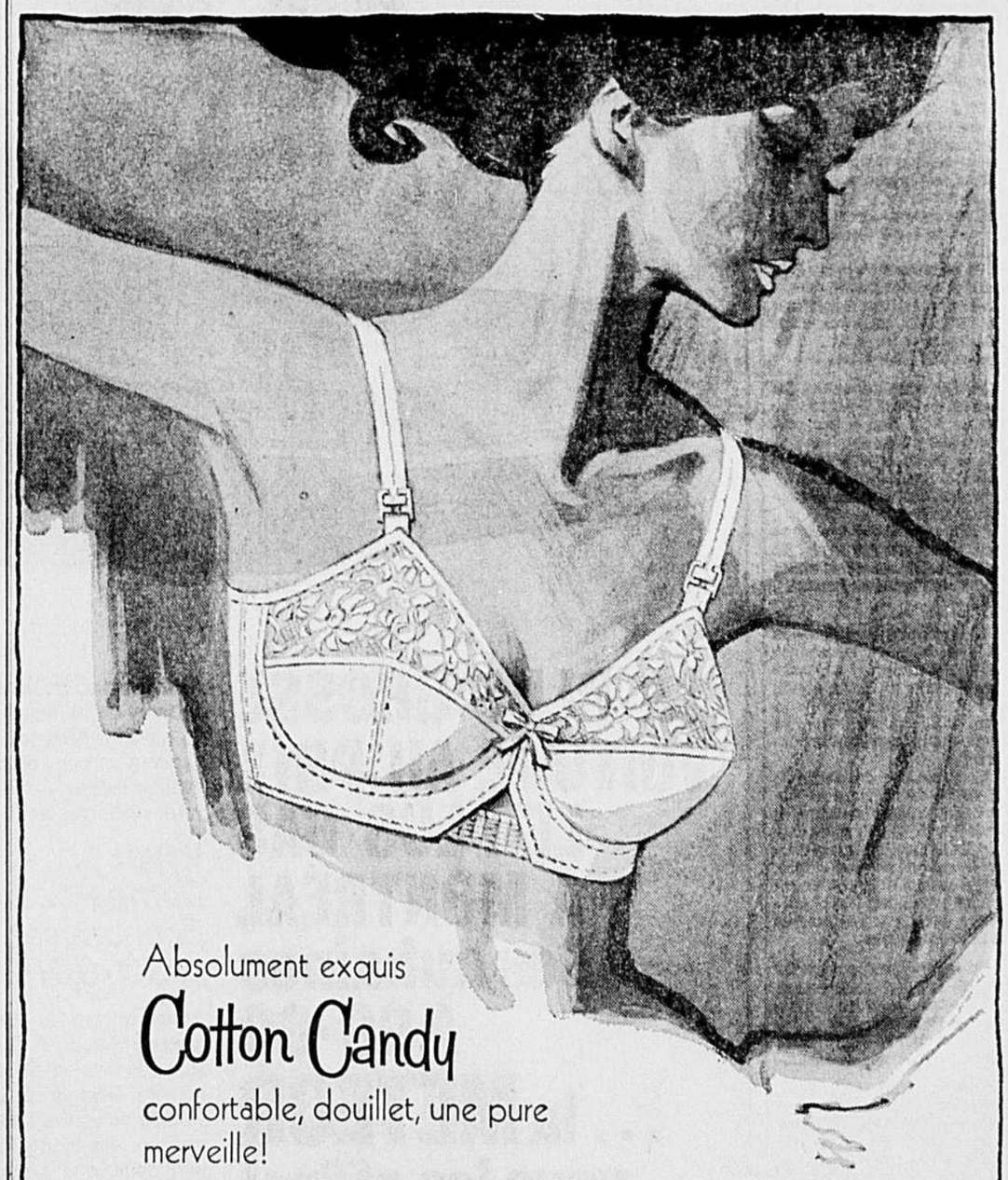
Les prix comprennent une "tête" à perruque en mousse et la boite à perruque.



DEMI-PERRUQUE

Toutes les ventes sont finales!
Salon du Chapeau . . au deuxième

HOLT RENFREW
Place Ville Marie • Fairview - Pointe-Claire
Station. gratuit, 1 hr. —— Sherbrooke et de la Montagne



Absolument exquis
Cotton Candy
confortable, douillet, une pure merveille!

Cotton Candy est confortable, douillet, absolument exquis, avec un petit soupçon de dentelle très fripon. Avec Cotton Candy, vous aurez une silhouette ravissante, aux rondeurs harmonieuses, quelle que soit votre toilette. Et il se lave comme un gant, parce qu'il est tout en coton filé très fin. Le modèle, bandeau; la couleur, blanc; l'aspect, absolument exquis!

Tailles A 32-36, B et C 32-38. **Seulement $2.00**

Un nouveau soutien-gorge qui vous laisse vivre à votre guise, par Exquisite form

Les hôpitaux se penchent sur le problème de l'enseignement

QUEBEC. (PC) — L'Association des hôpitaux de la province de Québec, dont le congrès annuel se déroule présentement dans la Vieille capitale, réclame la formation d'un comité chargé d'étudier le champ d'enseignement qui serait dévolu aux institutions hospitalières, et la coordination de cette activité avec les autres secteurs de l'éducation dans la province.

Les 5,000 délégués des 200 hôpitaux membres de l'Association ont proposé que le comité soit mixte, c'est-à-dire formé de représentants de l'Association, du ministère de la Santé et du ministère de l'Éducation.

Les représentants des hôpitaux, dont les assises se termineront jeudi, veulent aussi que leur association mette sur pied un programme de recherche sur l'administration et l'adaptation du milieu hospitalier au phénomène de la socialisation, ainsi que sur tous les aspects de la situation financière des hôpitaux.

Ils réclament aussi la formation d'un comité de l'Association et du gouvernement, qui serait chargé de distribuer aux pays en voie de développement l'équipement désuet des hôpitaux.

Dans un autre domaine, l'Association a adopté une résolution qui revendique la sauvegarde intégrale de l'autonomie des conseils d'administration des institutions hospitalières.

Les congressistes ont rappelé que l'article 7 de la loi des hôpitaux du Québec donne au conseil d'administration l'autorité complète sur l'administration de l'hôpital.

La ville de Gaspé veut une usine d'eau lourde

GASPE. (PC) — Les autorités municipales ont entrepris des démarches dans l'espoir de doter la ville de Gaspé d'une usine d'eau lourde et d'une usine thermique.

Le maire de Gaspé, le Dr Philippe Roy, a déclaré hier au cours d'une entrevue que la municipalité vient de faire tenir à la compagnie Canadian General Electric les résultats d'expertises faites par des ingénieurs pour déterminer si la ville de Gaspé peut convenir à l'établissement d'une usine d'eau lourde.

Il a dit que l'emplacement de Gaspé a été trouvé en tout point satisfaisant.

Il n'a toutefois pas fourni de précisions sur les résultats des expertises mais il a fait remarquer que Gaspé possède les ressources hydrauliques voulues pour la réalisation d'un tel projet.

En outre, a-t-il souligné, il serait très peu onéreux de construire des quais à eau profonde dans le port de Gaspé. Cette ville de 3,500 âmes, située sur la pointe de la puéninsule gaspésienne à 450 milles au nord-est de Québec, est aussi un terminus ferroviaire.

La compagnie Canadian General Electric, d'autre part, étudie une offre ontarienne. L'Ontario chercherait à obtenir que la compagnie construise une usine d'eau lourde dans le nord de la province.

Quant à l'usine thermique, c'est un projet que l'Hydro-Québec a mis à l'étude il y a quelque temps.

Il s'agirait d'une usine semblable à celle érigée à Tracy, près de Sorel, au coût de $50,000,000.

M. Roy estime que les deux projets envisagés pour sa ville nécessiteraient des mises de fonds de l'ordre de $120,000,000.

Pour
FENÊTRES • PORTES
REVÊTEMENTS • AUVENTS
en aluminium
fiez-vous à
FILTER LITE
QUALITE ET SERVICE
• Evaluations gratuites • Aucune obligation
Signalez en toute confiance 473-6864
En banlieue, signalez 866-1735
512 Sauvé, St-Eustache

HEURES DE LA VENTE D'ENTREPÔT : AUJOURD'HUI et MERC. — 9 h. a.m. à 7 h. p.m. JEUDI et VENDREDI — 9 h. a.m. à 10 h. p.m. Dernier jour, SAM. — 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.

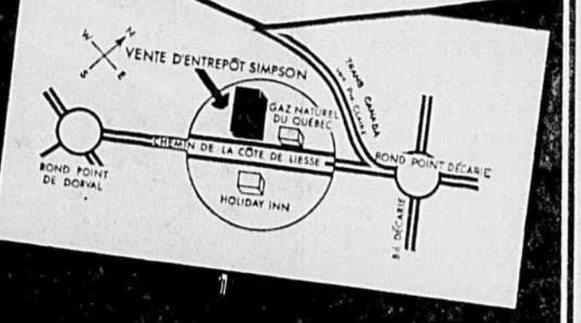
VENEZ ACHETER AUJOURD'HUI ET DEMAIN JUSQU'A 7 H. P.M.

VENTE D'ENTREPÔT SIMPSON

STOCK DE $1,000,000

L'ENDROIT EST FACILE À TROUVER

Sur le côté nord du Chemin de Côte-de-Liesse, un mille à l'ouest de Décarie. Utiliser la sortie 21 ouest sur la Transcanadienne; ou prenez l'autobus 100 le long du Chemin de Côte-de-Liesse.



VOUS POURREZ ACHETER

- MACHINES À LAVER • SÉCHEUSES
- RÉFRIGÉRATEURS • CUISINIÈRES
- TAPIS • MEUBLES • PEINTURES ORIGINALES
- VÊTEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE . . . ET TANT D'AUTRES ARTICLES
- *TOUS À BAS PRIX EXCEPTIONNELS!*
- Stationnement gratuit pour des milliers de voitures
- Faites vos achats avec un Compte Crédit de Simpson
- Facilités de crédit disponibles à l'Entrepôt même

MACHINES DE BUREAU REFABRIQUEES ET REMISES AU POINT

Groupe 1 — Machines à écrire standard

Modèles refabriqués ou remis au point; UNDERWOOD, ROYAL, REMINGTON dans le groupe. Ch. 89.50 à 199.50

UNDERWOOD 5x100 avec tabulateur automatique, touche réglable. Différents formats. Neuve $250 ch. **109.50** Mens. **$7**

ROYAL KMM avec tabulateur automatique, margeurs, panier flottant, et touche réglable. Différents formats. Neuve $225 ch. **99.50** Mens. **$7**

SMITH CORONA 88 — tabulateur automatique, margeurs, touche réglable, choix de format. Neuve $255 Ch. **129.50** Mens. **$9**

REMINGTON SUPERITER—Retour automatique du chariot, margeurs, tabulateur automatique et rouleau amovible. Neuve $255 **119.50** Mens. **$8**

Groupe 2 — Machines à écrire électriques

Modèles entièrement refabriqués; I.B.M. et UNDERWOOD dans le groupe. Neuves-UNDERWOOD $475 — I.B.M. $475 Ch. **$165 à $420**

I.B.M. ELECTRIQUE "A" avec retour du chariot automatique, interlignes, tabulateur et fractions. Différents formats. Neuve $475. A partir de **249.50**

UNDERWOOD ELECTRIQUE "153" avec retour automatique du chariot, interlignes, tabulateur et fractions. Formats divers. Neuve $475. Ch. **$165** Mens. **$9**

Groupe 3 — Machines à additionner électriques

Entièrement refabriquées et modèles neufs dans le groupe. REMINGTON et UNDERWOOD. Neuves $310 Ch. **129.50**

Groupe D — Machines à calculer électriques

Modèle d'un grand rendement, entièrement refabriquées. Marques FRIDEN, UNDERWOOD et REMINGTON. Neuves $595 à $1250. Ch. **179.50 à $550**

MACHINE A CALCULER REMINGTON "98" entièrement refabriquée, modèle haute capacité. Additionne, soustrait, multiplie, divise. Total automatique. Neuve $595 Ch. **229.50** Mens. **$12**

Groupe E — Machines à faire les chèques

MACHINE A FAIRE LES CHEQUES PAYMASTER, entièrement refabriquée, cadran visible, débit d'encre automatique, marque réglable. Neuve 134.50 Ch. **99.50** Mens. **$7**

Groupe F — Machines à écrire régulières portatives

Nombreux modèles neufs ou usagés, formats et caractéristiques divers. Avec mallettes. Neuve 49.98 à 109.50 Ch. **39.98 à 99.50**

PORTATIVES PLEIN FORMAT — Rabais $40! Margeurs automatiques, tabulateur et inversion du ruban. Avec mallette et nécessaire à nettoyage. Neuves 94.50 Ch. **79.50** Mens. **$6**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Toutes ces machines sont sujettes à des ventes antérieures



- Margeurs magiques
- Tabulateur
- Clavier plein format

Rég. 109.50

79.50 CH.

MENS. $7

AVEC ECHANGE

(SANS ECHANGE) 99.50

Le cadeau de graduation par excellence !

Machine à écrire portative Safari

Notez bien les caractéristiques de cette merveilleuse machine :

- Construction tout métal avec cadre acier
- Clavier 88 caractères pica ou élite; français ou anglais
- Nouveau rouleau d'opération facile
- Cartouche jumelée pour changement du ruban en 10 secondes
- "Magic Meter" pour centrage de la feuille d'un coup d'oeil
- Grand espace pour faire corrections
- Tous les contrôles sur le devant
- Interlignes; contrôle de touches
- Caractères nets et précis d'apparence "professionnelle"

*Nous vous allouons $20 pour votre machine à écrire usagée en bonne condition d'opération — portative avec clavier 4 rangs, pica ou élite; français, anglais/américain !

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Ces machines à écrire sont sujettes à des ventes antérieures

MACHINE A COUDRE "WHITE"
RABAIS 22% A 50%

Modèles tout neufs ou de démonstration, chacun portant garantie White et Simpson.

PIQURES DROITES

Qt.	Mod.	Rég.	Vente	Qt.	Mod.	Rég.	Vente
1	portatif	64.95	49.95	1	tête seulement	74.95	44.95
1	portatif	114.95	64.95	1	tête seulement	64.95	49.95
2	console	144.95	79.95	1	portatif	94.95	59.95
3	portatif	99.95	74.95	1	console	124.95	79.95
2	console	129.95	89.95				

MODELES "ZIG-ZAG"

Qt.	Mod.	Rég.	Vente	Qt.	Mod.	Rég.	Vente
6	portatif	204.95	114.95	3	portatif	149.95	99.95
4	console	234.95	144.95	2	console	179.95	129.95
1	portatif	174.95	99.95	30	portatif	189.95	119.95
1	portatif	189.95	109.95	15	console	219.95	149.95
1	console	219.95	129.95	1	portatif	149.95	99.95
1	portatif	199.95	109.95	1	console	179.95	129.95
1	console	229.95	129.95	3	portatif	164.95	89.95
1	portatif	184.95	99.95	3	console	194.95	119.95
1	console	214.95	129.95	1	portatif	189.95	79.95
4	portatif	99.95	54.95	2	portatif	164.95	79.95
4	console	129.95	79.95				

MODELES AUTOMATIQUES

Qt.	Mod.	Rég.	Vente	Qt.	Mod.	Rég.	Vente
5	portatif	229.95	119.95	6	portatif	219.95	119.95
4	console	259.95	149.95	2	console	249.95	149.95
1	tête seulement	214.95	114.95	6	portatif	304.95	189.95
40	portatif	124.95	69.95	4	console	334.95	219.95
30	portatif	284.95	159.95	1	portatif	174.95	124.95
6	console	314.95	189.95	2	portatif	199.95	99.95
1	portatif	269.95	124.95	3	portatif	224.95	129.95
10	portatif	344.95	259.95	2	console	254.95	159.95
5	console	374.95	289.95	2	portatif	229.95	89.95
1	portatif	179.95	129.95	1	console	259.95	119.95
6	portatif	289.95	129.95	3	portatif	259.95	159.95
1	portatif	229.95	139.95	2	console	289.95	189.95

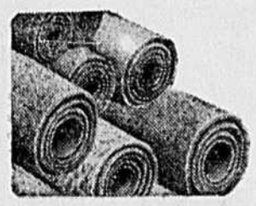
MEUBLES

Qt.	Mod.	Rég.	Vente	Qt.	Mod.	Rég.	Vente
20	secrétaire	$59	$35	15	console	$55	$35

et nombre d'autres modèles.

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

Toutes ces machines sont sujettes à des ventes antérieures.



Profitez de nos bas prix ! Imparfaits

Spéciaux sur broadloom

- **Laine torsadée** — cuivre, bleu avocat, vert, vert moyen et mandarine. Largeur 12 pi. Vert moyen — larg. 9 pi. Imp. de qual. Rég. 14.98 ver. car. **10.95**
- **Peluche Acrilan** — beige, bleu moyen, aqua, champignon, bleu roi. Larg. 12. Imp. de qual. Rég. 12.98 ver. car. **8.95**
- **Velours laine** — ton or seulement. Largeur 15 pi. Imp. de qual. Rég. 17.98 ver. car. **11.95**
- **Acrilan** — poil coupé pour former motif, larg. 12 pi. Ton or seulement. Rég. 8.95 ver. car. **5.95**
- **Acrilan** deux tons de bleu. Larg. 12 pi. Imp. de qual. Rég. 8.95 ver. car. **5.95**
- **Acrilan torsadé**, ton or seulement. Larg. 12 pi. Imp. de qual. Rég. 10.98 ver. car. **7.95**

Broadloom nylon mixte. Largeur 9 ou 12 pi. Tons de avocat, or antique, martini, bleu. Rég. 9.98 ver. car. **6.95**. Installation mur-à-mur complète **9.29** vercar. Tapis 9 x 12 pi. Ch. **83.40** — Mens. $7

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES

Tous ces tapis sont sujets à des ventes antérieures



½ Prix SOLDE GEANT! POUPEES ET ANIMAUX PELUCHE

Collection d'un manufacturier canadien connu !

Rég. 1.98 à 14.98 ch. 99¢ à 7.49

124 SEULEMENT — MALLETTES POUR POUPEES

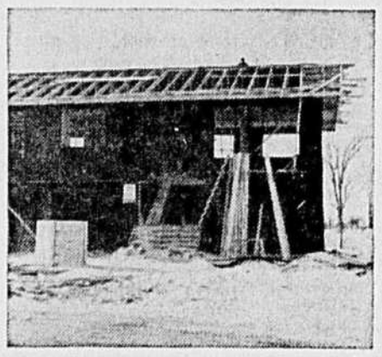
Par un manufacturier canadien de renom. Solide construction fibre composition avec renforcement métal.

Orig. 8.99 à 14.99 ch. 3.99 à 7.99

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES

Tous ces articles sont sujets à des ventes antérieures

10,000 canadiens achèteront une maison neuve en Mai 1968.



Bell Canada prépare déjà leur emménagement

Rien ne semble plus simple: la maison est construite, vous l'achetez, vous vous y installez.

Tout est prêt, tout est là, y compris le téléphone.

C'est que *toutes* les entreprises de service public, y compris la compagnie Bell, planifient 2, 5 ou 10 ans à l'avance, en tenant compte de la croissance urbaine. Nos experts étudient les caractéristiques d'accroissement et de déplacement de la population, le développement industriel, etc. A partir de ces données, ils prévoient ce que réserve l'avenir.

Par exemple, on prépare l'avènement de la télévision en couleur. Le système de micro-ondes de la compagnie Bell permettra la diffusion d'émissions en couleur dès qu'on en aura besoin.

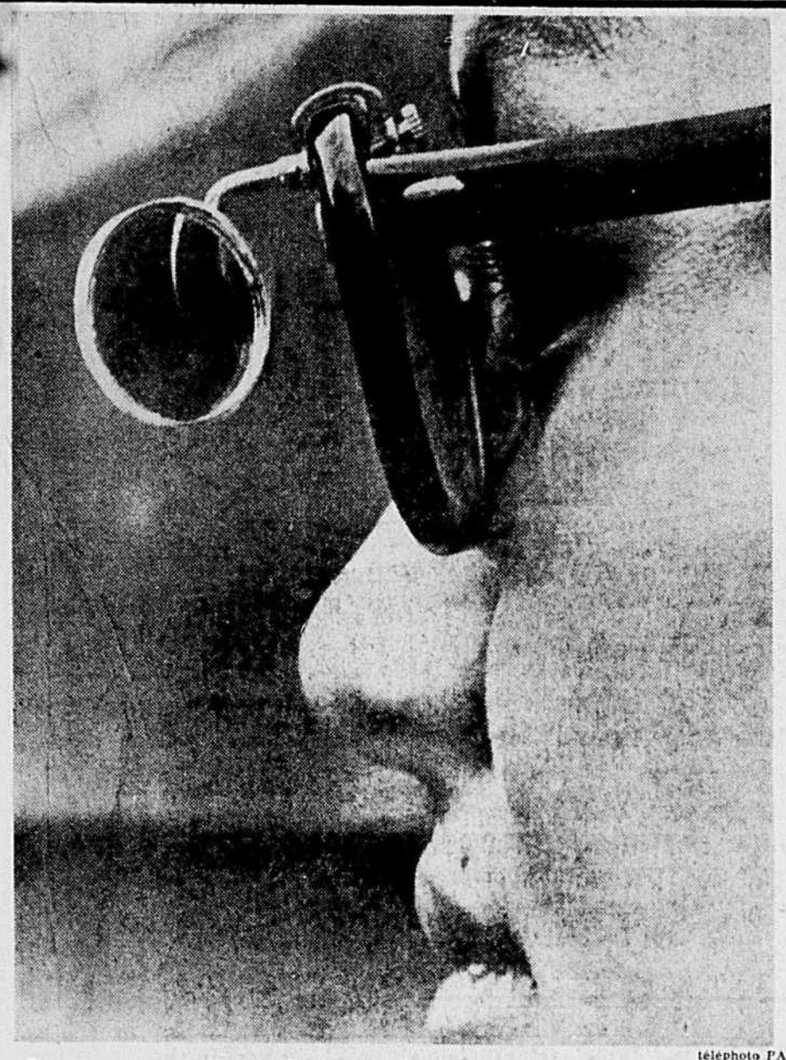
Prenez encore ces nouvelles "cités commerciales" logées dans un seul édifice; l'expansion dans le Grand Nord canadien; l'Expo 67 . . . qu'apparaisse une nouvelle perspective de progrès, Bell Canada se met au travail.

Préparer l'avenir — un des moyens que prend Bell Canada pour mettre les communications à votre service.

Bell Canada

CAHIER No 4 / PAGES 43-56 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 14 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 137



téléphoto PA

Des yeux tout autour de la tête !

Un manufacturier japonais a imaginé ce petit miroir rétroviseur, semblable à celui des automobiles, qui peut être monté sur une paire de lunettes et fournit au piéton l'avantage de voir ce qui vient par derrière sans tourner la tête. L'appareil coûte 30 cents.

La police proteste contre un jugement de la Cour suprême des USA sur l'interrogatoire des suspects

WASHINGTON, (PA,AFP) — Un jugement de la Cour suprême des Etats-Unis qui établit des règles strictes concernant l'interrogatoire de suspects par la police soulève de vives protestations de la part des organisations policières.

Se basant sur le Cinquième Amendement de la constitution américaine, qui réserve le droit de toute personne de ne pas témoigner contre elle-même, la Cour suprême a accordé à tout prisonnier le droit de refuser de répondre à tout interrogatoire policier sans l'aide d'un avocat; si le suspect n'est pas en mesure de se procurer les services d'un avocat, ceux-ci doivent lui être fournis "avant tout interrogatoire".

Si cette "procédure de sauvegarde" n'est pas respectée, la confession ou l'aveu d'un suspect ne pourra désormais être utilisée au cours d'un procès.

Cinq des neuf juges de la Cour se sont prononcés en faveur des nouvelles règles de procédure policière et judiciaire; quatre s'y sont opposés, accusant la majorité de tenter "une expérience périlleuse à un moment où le taux de criminalité du pays pose un problème de plus en plus inquiétant".

En annonçant la décision, le porte-parole de la majorité, le juge en chef Earl Warren, a cherché à dissiper les craintes selon lesquelles le jugement entravera la tâche des policiers. La décision, a-t-il expliqué, "ne vise pas à entraver la fonction traditionnelle des agents de la paix qui enquêtent sur des crimes".

Il n'en reste pas moins que les policiers devront pousser leurs enquêtes beaucoup plus loin pour résoudre les crimes.

Le juge John M. Harlan, l'un des dissidents, a déclaré que la Cour suprême "prend un risque réel à l'endroit du bien-être de la société en imposant ce nouveau régime au pays". Le juge Byron White, appuyé par les juges Potter Stewart et Harlan, a déclaré de son côté que le jugement aura pour conséquence que dans "un certain nombre de causes, le meurtrier, l'auteur d'un viol ou tout autre criminel sera renvoyé dans la rue et dans le milieu qui l'a produit, où il pourra répéter son crime à sa guise".

"En conséquence, conclut le juge White, la dignité humaine n'y gagnera pas, mais y perdra."

Policiers mécontents

"C'est la pire décision que j'aie jamais entendue," s'est écrié le chef de police de Garland, Texas, Henry C. Ashley, quand la nouvelle est parvenue au congrès de l'Association de la police du Texas, à Odessa. "Nous ferions aussi bien de fermer boutique."

A Reno, Nevada, le shérif C. W. Young et le chef de police Elmer Briscoe ont dit que la Cour suprême a déjà entravé l'application de la loi et "cette décision va encore plus loin".

A Houston, le chef de police adjoint George Seber croit que la police aura encore plus de difficulté à résoudre les crimes lorsqu'il n'y a pas eu de témoins. "Aussi bien brûler les livres sur la science de l'interrogatoire policier," dit-il.

Pour le chef de police d'Indianapolis, Noel A. Jones: "...C'est un autre obstacle comme la Cour suprême nous en suscite de temps à autre dans la procédure pour les causes criminelles. Un jour, ils nous donneront peut-être la même chance qu'aux criminels."

Toutefois, le procureur de district du Bronx, à New York, Isidore Dollinger, ne partage pas l'avis des critiques. Selon lui, la décision de la Cour suprême ne semble exiger que "ce que nous faisons déjà". Le chef de police de Denver, Harold Dill, croit également que la décision ne changera pas grand chose. Il faut une bonne preuve pour faire condamner un criminel et il ne faut pas exagérer l'importance des aveux, selon lui.

Le thé devra se porter désormais à gauche en Chine

PEKIN, (AFP) — "Les serveurs des maisons de thé, habitués à porter la théière dans la main droite, la porteront maintenant dans la main gauche pour développer les muscles du bras gauche, ce qui est très important pour pouvoir tirer au fusil" — a déclaré M. Liao Hsin Yu, instructeur politique d'une unité de la milice populaire en Chine du sud et ancien volontaire de la guerre de Corée.

Dans une interview accordée à l'agence "Chine nouvelle" M. Liao Hsin Yu, a décrit diverses formes d'entrainement militaire des miliciens et des habitants de la Chine du sud. Il a souligné que l'exemple des serveurs de thé était typique des méthodes employées par les Chinois pour acquérir de l'habileté dans le maniement des armes. Il a affirmé que la milice populaire chinoise, grâce à son entrainement militaire intensif, était capable d'"anéantir un ennemi puissant dans une guerre populaire où l'homme est le facteur décisif".

"Si l'impérialisme américain ose nous imposer la guerre, la milice chinoise prendra les armes et mènera une guerre populaire nationale où les agresseurs seront noyés" a dit en guise de conclusion M. Liao Hsin Yu.



Les Portoricains sont passés par là

De nouvelles émeutes mettent aux prises la police et des Portoricains à Chicago

CHICAGO, (PA, UPI)—Pour la deuxième fois en 24 heures, la police de Chicago a dû intervenir hier soir pour rétablir l'ordre dans le quartier nord-ouest de Chicago où vivent de nombreux éléments originaires de Porto-Rico.

Sept Portoricains ont été blessés par des coups de feu et 37 autres arrêtés. Trois journalistes ont également été blessés, tandis qu'un agent de police était atteint à la tête par une brique.

Selon le porte-parole de la police, un des Portoricains a été atteint d'un coup de feu, alors qu'il se préparait à lancer une bombe incendiaire. Les six autres auraient été blessés par des balles égarées.

Il a fallu l'intervention de quelque 200 agents de police pour que l'ordre soit rétabli aux petites heures du matin.

Les émeutes d'hier soir ont commencé quelques minutes après que des ecclésiastiques eurent exhorté leurs paroissiens au calme au cours d'une réunion au parc Humboldt.

Dimanche soir, quelque 2,000 Portoricains déclenchèrent une émeute après qu'un jeune compatriote fut atteint d'une balle dans la jambe.

Selon les porte-parole de la police, le nombre de manifestants hier n'a pas dépassé le millier. Les manifestants ont pillé des magasins et endommagé cinq véhicules de la police.

Les éclats de verre provenant des devantures brisées jonchaient la rue ce matin où défilent des jeunes Portoricains brandissant des pancartes accusant la police de brutalité.

Des porte-parole de la communauté portoricaine à Chicago ont déclaré qu'ils entendaient établir des contacts plus suivis avec les autorités municipales, notamment celles de la police.

Le père Joseph Betinec, curé de la paroisse de St-Michel, a souligné que tous les Portoricains sont des citoyens américains à part entière et que le quartier où les émeutes ont eu lieu n'est pas le seul qui compte des résidents Portoricains.

De son côté, M. Claudio Flores, vice-président des organisations communautaires portoricaines, a affirmé pour sa part qu'il fallait convaincre les autorités policières de respecter les Portoricains. Un autre porte-parole portoricain a déclaré qu'il avait établi d'excellents rapports avec le directeur de la police dans le quartier, mais qu'il ne pouvait pas en dire autant pour certains subalternes du directeur.

Une délégation portoricaine rencontrera aujourd'hui le maire de Chicago, M. Daley, pour rechercher avec lui une solution à la situation tendue qui prévaut dans le quartier en question.

En Finlande, Kossyguine dénonce les buts agressifs de l'OTAN

HELSINKI, (AFP) — "L'agression armée contre le peuple du Vietnam constitue une menace pour le monde entier", a déclaré hier soir M. Alexis Kossyguine, chef du gouvernement soviétique, dans un discours prononcé au cours d'un banquet offert en son honneur par M. Urho Kekkonen, président de la République finlandaise.

M. Kossyguine a ajouté que l'URSS ne pourrait pas demeurer indifférente si les pays de l'Europe du Nord devaient être entrainés de plus en plus dans les préparatifs de guerre de l'OTAN.

En Europe, a-t-il dit, la tension est entretenue par "certains milieux influents" d'Allemagne occidentale qui réclament le rétablissement des frontières allemandes de 1937 et désirent entrer en possession d'armes nucléaires.

M. Kossyguine, qui est arrivé hier à Helsinki pour une visite officielle de 5 jours, a rencontré dans l'après-midi M. Kekkonen et a eu avec lui un entretien d'une heure. Le chef du gouvernement soviétique avait à ses côtés M. V. V. Kouznetsov, premier vice-ministre des affaires étrangères, et M. E. Kovaley, embassadeur d'URSS. M. Kekkonen était entouré de MM. Rafael Paasio, chef du gouvernement, et Ahti Karjalainen, ministre des Affaires étrangères.

"Nous pouvons voir maintenant que les anciennes façons de penser, qui étaient souvent à l'origine des tensions internationales, perdent graduellement de leur force, grâce à la coopération croissante entre les Etats ayant des systèmes sociaux différents", a notamment déclaré M. Urho Kekkonen, au cours du banquet d'hier soir.

A propos de la politique étrangère finlandaise, M. Kekkonen a déclaré: "Chaque nation, grande ou petite, porte sa part de responsabilité dans le maintien de la paix mondiale. Nous considérons que notre appui aux Nations unies est la meilleure contribution que nous puissions apporter au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde".

Echec du parti communiste italien aux élections municipales

ROME, (AFP, UPI,PA) — Le parti communiste italien a perdu la bataille qu'il livrait, en plein Rome, à l'influence du Vatican à l'occasion des élections municipales. Malgré une campagne intensive, les communistes ont à peine conservé les sièges qu'ils détenaient déjà.

Les résultats des élections qui se sont déroulées dimanche et hier à Rome et dans 167 autres villes et communes, ont démontré que la coalition de centre-gauche que dirige le premier ministre Aldo Moro se gagne des appuis à travers le pays.

Ces résultats sont d'autant plus réjouissants pour M. Moro qu'il s'agissait des dernières élections municipales avant les élections générales de 1968. A Rome même, les communistes, pour la première fois depuis la fin de la guerre, ont perdu du terrain. Il y a deux ans, ils avaient obtenu seulement 18,000 voix de moins que les chrétiens-démocrates, mais cette année, avec des résultats presque complets, ils tirent de l'arrière par près de 60,000 voix, soit 525,576 contre 467,745. Ainsi, le parti de centre-gauche s'est assuré la majorité au conseil municipal de la capitale avec 41 sièges sur 80.

Mais c'est encore à la campagne que les communistes ont subi leurs plus lourdes pertes. Ils ont toutefois conservé leur majorité relative notamment à Gênes, Florence et Forli. C'est pourquoi, même dans les milieux de la coalition, on ne sous-estime pas la force qu'ils représentent.

En résumé, les élections dans les 168 municipalités montrent des gains et pertes égaux pour les chrétiens-démocrates et les communistes, des gains pour les sociaux-démocrates, et des pertes pour les socialistes et les fascistes.

Devant les résultats de ce scrutin, les observateurs ont conclu que les Italiens avaient peur d'un bouleversement politique qui mettrait en cause l'équilibre péniblement atteint après deux ans et demi de gouvernement de centre-gauche.

Cette peur, engendrée non seulement par la violence des attaques du parti communiste contre la coalition gouvernementale, mais aussi par une exaspération des conflits sociaux, s'est exprimée par une orientation de la majorité des électeurs vers les partis modérés de la coalition: démocrates-chrétiens et sociaux-démocrates.

Ces deux partis ont réussi non seulement à compenser les pertes essuyées par les partis socialiste et républicain, mais même à faire progresser la coalition dans son ensemble, en lui permettant de conquérir la majorité notamment à Rome et à Foggia.

Les communistes ont également payé l'erreur tactique de soulever la question religieuse, en voulant faire croire, comme ils l'ont dit à la télévision, que l'excommunication ne frappait plus ceux qui votaient pour le parti communiste. Ce qui suscita un démenti catégorique du cardinal Alfredo Ottaviani.

En ce qui concerne la politique générale, le succès des partis de la coalition gouvernementale renforce la position du cabinet de M. Moro. En effet, les leaders des partis avaient conféré à la consultation "administrative" un caractère nettement "politique", en invitant les électeurs à se prononcer "pour" ou "contre" la poursuite de la politique de centre-gauche. Et la réponse a été favorable à cette politique.

Les Américains abattent un avion mystérieux au Vietnam

SAIGON, (AFP, PA, UPI) — Un mystérieux avion dont on ignore le type et la nationalité a été abattu par deux chasseurs "F4C Phantom" américains aujourd'hui à 160 milles au nord du 17e parallèle.

Les autorités de la 7e flotte envisagent constamment la possibilité d'une attaque ennemie. La détection, en pleine nuit, de deux appareils non identifiés sur les puissants radars de la 7e flotte a immédiatement laissé croire qu'il s'agissait d'un raid nocturne. Aussitôt, deux Phantoms décollèrent et prirent les deux appareils non identifiés en chasse. Apparemment, il s'agissait d'avions à hélices. Un des "Phantoms" décocha une fusée air-air "Sparrow" ce qui supprima un des mystérieux avions, l'autre faisant demi-tour et regagnant l'intérieur des terres du Nord-Vietnam. Au dire des pilotes américains, les mystérieux appareils n'ont, à aucun moment, manifesté d'hostilité. Ils ne semblaient pas se diriger vers les bâtiments de surface de la 7e flotte.

Les Américains sont certains qu'il ne s'agit pas d'avions américains ou amis.

Ky se donne encore un an au pouvoir

L'Assemblée nationale qui doit être élue le 11 septembre prochain ne sera que constituante et n'aura aucun pouvoir législatif. Ainsi en a décidé le gouvernement de Saigon. Cette décision signifie que le directoire militaire, qui va célébrer son premier anniversaire dimanche, restera au pouvoir vraisemblablement pendant un an encore, soit de trois à six mois après la promulgation de la constitution.

Les manifestations continuent à Saigon. Une foule indisciplinée de plusieurs milliers de jeunes bouddhistes a incendié aujourd'hui, à Saigon deux jeeps, une de l'armée américaine et l'autre, appartenant aux forces sud-vietnamiennes. Les manifestants ont molesté les occupants des deux véhicules.

Hier une tentative de manifestation de la part des bonzes et des bonzesses a échoué dès que la police eut utilisé les grenades lacrymogènes.

A Hué, on indique que le vénérable Tri Quang a refusé de suivre l'avis de ses fidèles qui l'exhortent à abandonner son jeûne dans le but d'amener le président Johnson à retirer son appui à Cao Ky. La santé de Tri Quang faiblit toujours.

Lueurs de paix à Hanoï

Certains indices font naître un sentiment d'optimisme à Hanoï, où les dirigeants considèrent que l'idée d'une solution pacifique est maintenant en train de mûrir.

On distingue quatre indices: 1) tous les alliés du Nord-Vietnam, à l'exceptionn de la Chine, souhaitent maintenant ardemment la conclusion rapide de la guerre; 2) le gouvernement de Hanoï serait prêt à "aider les Américains à sortir du Vietnam" en trouvant une formule qui leur permette de sauver la face; 3) le Nord-Vietnam se sent dans une position de force et peut, par conséquent, rechercher la paix sans perdre la face lui non plus; 4) la visite prochaine de l'envoyé français, M. Jean Sainteny, qui est un ami personnel du président Ho Chi-minh, pourrait être l'occasion d'une "ouverture" de paix.

Certes, Hanoï ne prendra pas immédiatement l'initiative d'une démarche. Ses dirigeants viennent de dénoncer publiquement les tentatives américaines "d'affamer les populations du Nord et de saper leur moral, en détruisant les "ouvrages sacrés" du pays: digues, écluses, canaux et réservoirs: si essentiels aux rizières.

DERNIERE SEMAINE D'INSCRIPTION

COURS D'ÉTÉ

IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR

SE PERFECTIONNER EN ANGLAIS!

Vous parlerez couramment grâce à

ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE

OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE

PROGRES RAPIDES : nombre limité d'élèves

Cours pratique et moderne, résultat d'expérience aux Etats-Unis et en Europe.
Références : nos milliers d'anciens élèves satisfaits et les compagnies qui ont fait suivre nos cours à leurs employés.

CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION
4265 PAPINEAU, près Rachel

COLLEGE ST-IGNACE
1700 est, boul. HENRI-BOURASSA, près Papineau

COURS DU JOUR OU DU SOIR : 279-0678

GRANDE OUVERTURE

18 LUXUEUX STUDIOS

15 nouveaux membres privilégiés

$1.00 PAR SEMAINE

Pour un cours conçu pour vous

GRATIS
- bain de vapeur sauna ;
- massages mécaniques ;
- lampe solaire ;
- programme personnel.

Nouveaux cours débutant chaque jour.

AVANT

APRES

Silhouette ajoutera des années à votre vie ... de la vie à vos années.

4 MOIS GRATIS
si vous n'obtenez pas les résultats suivants en 60 jours.

EMBONPOINT : Perte de 15 livres, 3 pouces de moins aux hanches et à la taille, 1 pouce de moins aux chevilles.

MAIGREUR : Ajoutez 2 pouces à la poitrine, améliorez votre ligne et retrouvez des proportions idéales.

SANS FRAIS ADDITIONNELS

Venez aujourd'hui, en forme demain !

ESSAI GRATIS
Appelez le studio le plus près

Steave Reeves, étoile du cinéma, universellement connu pour son physique extraordinaire, déclare : "Je recommande à tout homme ou femme les studios American Health SILHOUETTE à cause de leur grande expérience, leur personnel entraîné et courtois, leurs équipements ultra-modernes et leur bonne renommée."

Dép. séparé pour dames
Dép. séparé pour messieurs
18 LUXUEUX STUDIOS

STUDIOS DE SANTE Silhouette

A MONTREAL

EST 3350 est, Ontario 526-5544
MONTREAL-NORD 4180, rue Charleroi (face à l'Hôtel de Ville) Mtl — 323-5470
NORD 8782 St-Laurent 387-2519
VERDUN 4247 Wellington 767-8918
RUE ST-HUBERT 6826 St-Hubert 274-2461
COTE-ST-LUC 7370 Côte-St-Luc 481-2745
LACHINE 545, 19e Avenue 637-1159
SNOWDON 6260 Victoria Suites 102-103 731-9409
EN VILLE 696 Ste-Catherine O. 866-9355
ST-DENIS et MT-ROYAL 4572 St-Denis 845-8205
ROSEMONT 3270 est, Bélanger 725-9849

HORS DE MONTREAL
ST-JEROME 495 St-Georges 432-7281 FRAIS VIRES
CHOMEDEY 3860 Notre-Dame 688-0850
OTTAWA 280 Metcalfe 232-9643
QUEBEC 763 Boul. Charest 522-2716
RIVE SUD V. JACQUES-CARTIER 1216 Ch. Chambly 674-1981
QUEBEC (STE-FOY) 969 Rte de l'Eglise 656-9744
PONT-VIAU 5, rue Corbeil (à l'entrée du pont Viau) 667-1820

940 AUTOS A VENDRE

SPECIAL DES VACANCES CHEZ Babin Automobile

SN-5615
1963 CHRYSLER SEDAN $1695
4 PORTES, EQUIPE, BALANCE DE GARANTIE CHRLSLER

SN-5612
1964 CHRYSLER WINDSOR $1850
SEDAN 4 PORTES, BALANCE DE GARANTIE CHRYSLER.

SN-5301
1961 CHRYSLER IMPERIAL $1595
MODELE LE BARON, 4 PORTES

SN-6037
1964 CHEVROLET Biscayne $1875
4 PORTES, V-8, AUTOMATIQUE, RADIO, SERVO-DIRECTION

SN-6274
1963 CORVAIR Modèle 500 $1175
RADIO, TRANSMISSION STANDARD

SN-6038
1963 DODGE ST-WAGON $1475
4 PORTES, V-8, AUTOMATIQUE, RADIO, BALANCE DE GARANTIE CHRYSLER

SN-6222
1963 PONTIAC SEDAN $1395
4 PORTES, 6 CYLINDRES, AUTOM., RADIO

SN-6236
1965 VOLKS De Luxe $1175
VOITURE PROPRE ET ECONOMIQUE.

SN-6047
1964 STUDEBAKER SEDAN $1295
4 PORTES, V-8, AUTOM., RADIO

SN-6022
1962 FORD GALAXIE 500 $ 995
4 PORTES, V-8, AUTOM., RADIO

★ Avis aux débosseurs ★
1960 VALIANT ST-WAGON — 1960 FRONTENAC ST-WAGON
LES DEUX POUR $500
"GRANDS JOURS D'ECONOMIES"

Babin AUTOMOBILE LTEE
DODGE — VALIANT — CHRYSLER
10650 LAJEUNESSE 387-3878 — 389-8275
(angle Henri-Bourassa)

1961
FORD GALAXIE
sedan 4 portes, transmission automatique, et radio ; fini gris argent à intérieur rouge. Cette auto d'un seul propriétaire a très-très peu roulé et est à vendre au prix de seulement $975.
BARNABE MOTORS LTD.
925 Boul. Laurentien, St-Laurent
744-6359

• ATTENTION •
TOUTES APPLICATIONS DE FINANCE ACCEPTEES, QUE VOTRE CREDIT SOIT BON OU LENT; J'AURAI LES TERMES DE CREDIT LES PLUS FACILES. CHOIX DE 80 VOITURES. APPELER PERSONNELLEMENT M. PARADIS, 384-6070

METEOR 56, bonne condition. Téléphoner de 9 heures a.m. à 2 heures p.m. 387-4516.

1965 METEOR Rideau, 6 cylindres, automatique. Appeler 849-7361 M. Latour entre 9 et 5.

METEOR 1963, sedan, automatique, un an garantie, termes faciles, 526-3331.

METEOR 59 coach, automatique, radio, moteur, pneus parfaits, Aubaine. 521-4784.

METEOR 1965, Montcalm, hardtop, tout équipé, un an garantie, termes. 526-3331.

METEOR 1964, 6, automatique, radio, particulier. 254-6544.

METEOR 1957, décapotable, continentale, accessoires, vraiment au point Maurice. 277-3282.

MORRIS 1965, modèle 1100, $1,050. 306 est, St-Zotique. 273-9105.

MUSTANG 1965, 4 vitesses, 225, radio, garantie. 524-8457.

MUSTANG 1965, hardtop, 289 p.c., 225 h.p., automatique, $200 comptant, termes faciles. 381-9978.

65 MUSTANG, décapotable, transmission automatique 389-8243.

MUSTANG 1965 décapotable. Vrai millage 14,000 milles, V-8, servo-direction, radio, transmission automatique, pneus blancs neufs. En parfaite condition. Peut financer ou prendre échange. Cette automobile n'a jamais sorti l'hiver. 256-9068.

NOUS ACHETONS voitures usagées de 1961 à 1965. Payons comptant. 10,300 boul. Pie-IX, 323-4330.

OFFRE spéciale : Plan budgétaire, sur base location, maintenance inclus. Aucun comptant requis. Vendeur autorisé Datsum. Pour information 637-3504.

OLDSMOBILE 1961 hardtop, parfaite condition un an garantie, termes faciles, 526-3331.

OLDSMOBILE 1964, F-85, équipée, sièges baquets, bas millage, $1,873. 676-6655.

OLDSMOBILE 1962, hardtop 4 portes, tous accessoires, bon état, auto de particulier. La meilleure offre. 727-3781.

OLDSMOBILE 1962, 4 portes, hard top, très propre, bas prix. 725-7130.

OLDSMOBILE starfire, 1963, décapotable, complètement équipée, parfaite condition. Soir : Michel Latreille, 844-2661.

OLDSMOBILE, sedan, 1959, automatique, radio, bonne condition, $195. 9855 Delorimier.

OLDSMOBILE 1966 convertible, seulement 4,000 milles. Vendrais cause mortalité. Tout équipé, radio A.M.-F.M. stéréo. 521-1133. Roger Charron.

OLDSMOBILE 1964, 4 portes, hardtop, $2,000, après 6 heures, 722-5361.

OLDSMOBILE 1954, MOTEUR BONNE CONDITION, AUBAINE, 288-2748.

OLDSMOBILE 1958, toit rigide, tout équipée, millage original, 40,000 milles, après 6 heures, DU. 7-0722.

OLDSMOBILE F-85 1961, sedan, 4 portes, comme neuve, aucun comptant, $33. par mois. Irons vous chercher, 725-1817.

60 OLDSMOBILE hard top, faut voir, excellente condition. 523-1167.

OLDSMOBILE 1956, Super 37,000 milles $925.
Chrysler 1959, Impérial, $275.
Ford 1959, coach $250.
Ford 1957, original $193.
Meteor 1958, 6 cylindres $125.
Pontiac 1957, automatique $125.
Buick 1956, hard top
2427 Mont-Royal est

OLDSMOBILE 1961, hardtop, 2 portes, écrite, $75 comptant. 381-9978.

OLDSMOBILE, convertible, 1962, équipé complet, voiture A-1, $100 comptant, balance 30 mois. M. Larivée, CR. 3-4211.

OLDSMOBILE Dynamic 1964, convertible, couleur marron originale, intérieur beige immaculé, toit blanc, en parfaite condition. Un propriétaire seulement. Un chauffeur seulement, 18,000 milles, équipée avec automatique, V-8, servo-freins, servo-direction, radio, pneus blancs, neufs, et différentiel antidérapant. Peut financer ou prendre échange. 256-9068.

OLDSMOBILE 1960, hardtop, parfaite condition, garantie un an, termes faciles. 526-3331.

OLDSMOBILE '57, automatique, radio, propre. Après 5 heures soir : 523-6869.

OLDSMOBILE 1963, convertible, comme neuf, un an garantie, termes faciles. 526-3331.

OLDSMOBILE Super 88, 1964, sport sedan, équipée cause : mortalité. PO. 8-3856.

OLDSMOBILE 1962 Dynamic, 2 portes, hardtop, tout équipé, excellente condition. 322-3587, 3162 Boul Gouin est.

PARISIENNE tout équipée, 1966, $3,275, garantie 2 ans ou 24,000 milles. Comptant $471.50, mensuel $99.92. M. Sigouin. 279-7321.

PARTICULIER, Lark, 1963, 2 portes, standard, radio. Cause : départ. 384-4873.

PARTICULIER échangerait ou donnerait en accompte machine à coudre entièrement automatique payée $479, sur auto très propre. 279-0556.

PARTICULIER, Pontiac 1959, 6, automatique, bon mécanisme, $225. 259-2779.

PARTICULIER Ford 1957, vrai bijou, accepterais offre raisonnable. 387-1338.

PARTICULIER, station-wagon, 1959, prix dérisoire. 387-1338.

PARTICULIER Hillman, 1961, très propre. 667-6534.

PARTICULIER, Austin 1100, 64, parfaite condition, Après 5 heures, 259-7519.

PARTICULIER, Pontiac 1959, servo-freins, servo-direction, tout équipée. 522-7985.

PARTICULIER, Ford 1957, 6 cylindres, standard. 321-9440.

PARTICULIER, Valiant 1963, entièrement équipée. Apparence d'une auto neuve. Prix $1,200. Soir : 727-9654.

PARTICULIER, Pontiac 1961, automatique, Laurentien, propre, 39,000 milles, $775. DU. 1-3450.

PARTICULIER, CADILLAC, $350. TEL. : 523-2827.

PARTICULIER, CHEVROLET 1965, IMPALA, HARDTOP, TOUT EQUIPEE. RA. 2-8555.

PARTICULIER, PONTIAC, 1959, PARFAIT ETAT, AUTOMATIQUE, $475. 321-1028.

PARTICULIER, Chevrolet Impala '60, toit rigide. MI. 5-1426.

PARTICULIER, Vauxhall 1961, bon mécanisme, $450. radio, lave-vitres, WE. 5-3311.

PARTICULIER, Mustang, 1965, G-T, haute performance, 271 hp-h-d, suspension, 4 vitesses, très propre, 256-1540, après 3 hres.

PARTICULIER, faut sacrifier, station wagon, 1961 Envoy, 40,000 milles, original, condition d'une neuve, $475. Cause mariage. 277-5944.

PARTICULIER Cadillac, 1960, hardtop, comme neuve, un seul propriétaire. 255-6851.

PARTICULIER, Chevrolet Impala convertible 1964, tout équipé, très propre. 722-6617.

1962 PARISIENNE convertible, V-8, équipée, couleur blanc, intérieur rouge, vrai bijou. 669-3589.

PEUGEOT, modèle 403, à compter de $395. 306 est St-Zotique, 273-9105.

PEUGEOT, modèle 401, à compter de $750. 306 est, St-Zotique, 273-9105.

PLYMOUTH 1955, 2 portes, bon mécanisme, sacrifierais $45, particulier, 376-5992.

PLYMOUTH Fury III, 1965, 2 portes hardtop, 24,000 milles, particulier, très bonne condition. 366-8134.

PLYMOUTH 56, 6 parfaite condition, particulier, $250, 5114 Berri. 279-7520.

1964 PLYMOUTH convertible, tous servos mécaniques, blanc, intérieur rouge, toit noir. 688-0440, M. Lorange.

PLYMOUTH 1964, sedan 6, automatique, magnifique condition, originale, $1,375. 727-2785.

PONTIAC convertible 1963, un propriétaire, $35 comptant, $12 semaine. 637-3504.

PNTIAC 1964, Custom Sport, parfaite condition. 581-3390.

PONTIAC 1962, hard top V8. Parfaite condition, garantie, termes faciles. 523-1122.

PONTIAC Laurentian, 2 portes hardtop 1962. Equipé avec V-8, servo-direction, radio, pneus neufs blancs, 32,000 milles. Un propriétaire seulement. Vaut la peine d'être vue. 256-9068.

1962
OLDSMOBILE SUPER 88
Hardtop 4 portes, tous servos GM, plus radio et pneus blancs à semelle large. Une auto d'administrateur convenant à tous les budgets. La voir c'est la conduire, la voir c'est l'acheter. Se vend seulement $1444.
BARNABE MOTORS LTD.
925 Boul. Laurentien, St-Laurent
744-6359 744-6401

AUCUN COMPTANT
PRIX DU GROS
Oldsmobile 1962 4 portes hardtop
Convertible Chevrolet 1960, équipée
Chevrolet 1959 automatique
Galaxie 1959 automatique
Pontiac 59 station-wagon automatique
Pontiac sedan 6 standard
Aussi choix de 50 autres autos. Peuvent être financées, garantie.
725-7130

$995
Valiant coach 1962, automatique. Vrai bijou. Très propre. Tél. : 642-7439.

$495
Buick Le Sabre 1960, sedan, automatique, radio, Faut voir, Tél. : 642-7438.

$1,100
Pontiac Laurentian Sedan 1962, 6 cylindres, automatique. Venez voir cette voiture à 642-7438.

$1,695
Pontiac Parisienne convertible 1963. Equipé au complet, Faut voir, 642-7439.

PONTIAC CUSTOM SPORT, 1965, TOUT EQUIPEE. 334-2578.

PONTIAC 1964, Custom sport, convertible V-8, tout équipée. Parfaite condition. Termes faciles. 526-3331.

PONTIAC 1961, hardtop Parisienne, tout équipée, un an garantie; termes. 526-3331.

PONTIAC 1963, Parisienne hardtop V-8, équipée, un an garantie, termes. 526-3331.

PONTIAC 1963, 2 portes, hardtop V-8, parfaite condition, un an garantie, termes faciles. 526-3331.

1965 PONTIAC, station-wagon, 9 passagers, tout équipé, un seul propriétaire. Bas millage, garantie 100%. Condition de paiement, échange accepté. 728-4593.

PONTIAC 62 convertible, auto exceptionnellement propre, petit comptant requis. Balance 36 mois. Appelez 739-4735. M. Paradis.

PONTIAC 64, Parisienne noir, intérieur blanc, 6 cylindres, tout équipée, comme neuve, 738-1143.

PONTIAC 1963 Tempest coach 2 portes, V-8, moteur 326, automatique, radio, $100 comptant. Balance 30 mois. M. Leblanc, 273-8808.

63 PONTIAC, automatique. Prix demandé $1,000. $10 par semaine. Autres renseignements : DU. 9-8243.

PONTIAC Laurentian 1962, sedan, tout équipée. Vrai bijou. DU. 9-2512.

PONTIAC, Station-Wagon, 1963, tout équipé, voiture A-1, $50 comptant, balance 30 mois. M. Larivée, CR. 3-4211.

PONTIAC 1961, Laurentian, tout équipé, $995. Aucun comptant. Termes faciles. Irons vous chercher, 274-4491.

PONTIAC Laurentian 1964, 2 portes, equipe avec 6 cylindres, automatique, pneus blancs et radio, seulement 17,000 milles, couleur bleu foncé originale, aucune égratignure, intérieur bleu pâle immaculé. Garantie 100%, mécanique parfaite, a servi comme deuxième auto. Un chauffeur seulement. Même apparence qu'une neuve. Peut financer. 256-9068.

PONTIAC 1963, 6 cylindres, automatique, mécanisme parfait, 38,000 milles, 387-6191.

PONTIAC 1955, à vendre, bonne condition. $75. 766-0841.

PONTIAC Strato Chief 1957, automatique, 4 portes, radio. Tél. après 6 p.m. : 352-8323.

PONTIAC Strato Chief, automatique, 1966, 2 ans ou 24,000 milles, $2,675. Comptant $450, $79.51 mensuel. H. Fortin, 279-7321.

PONTIAC 1964, convertible, très propre, tous servos mécaniques. 688-0440, M. Lorange.

PONTIAC 1965 Parisienne, V-8, tous accesoires, voiture de diplomate, excellent état, 7400 milles, comme neuve, hard top, 2 portes. 488-2003; soir : 731-6819.

PONTIAC Strato-Chief 1961, 2 portes, blanc. Particulier, $750. 321-9224.

1961 PONTIAC sedan, 6, automatique, radio, vrai bijou, un seul propriétaire. 669-3589.

PONTIAC Parisienne 1962, convertible, V-8, automatique, très propre. Cause départ, $1,295, 669-5933.

PONTIAC 1959, 2 portes, mécanisme parfait, carrosserie parfaite, particulier, 381-6320.

PONTIAC 1963, 2 portes hardtop, Parisienne, échange acceptée, financerait. 381-7124.

PONTIAC 1959, Strato-Chief, radio, mécanisme parfait, 43,000 milles, 387-6191.

PONTIAC 1961, hardtop, 2 portes, aucun comptant. $34. par mois. Irons vous chercher. 725-1817.

PONTIAC 1964, 2 portes, automatique, radio, aucun comptant, $46. par mois. Irons vous chercher. 725-1817.

PONTIAC 1964, 4 portes, automatique, parfait état. Sacrifice, $1,650. M. Lebrun, 277-3100.

33 PONTIAC convertible, équipé, 29,000 milles, échange accepté. LA. 3-1166.

65 PONTIAC convertible, super sport, 12 mois de garantie. 523-1167.

64 PONTIAC Parisienne ,hard top, V-8, échange accepté. LA. 3-1167.

62 PONTIAC Parisienne, V-8, équipé, excellente condition. LA. 3-1166.

PONTIAC 1964, 2 portes, automatique, parfait état. Sacrifice, $1,775. M. Lebrun, 277-3100.

PONTIAC 1962, bonne condition, $995. 306 est, St-Zotique, 273-9105.

PONTIAC 1962, modèle Tempest, bonne mécanique, $1,095. 306 est, St-Zotique, 273-9105.

PONTIAC 1959, automatique, tout équipée, très bonne condition, 727-1514, entre 6-8 hres.

PONTIAC 1961, blanc, 2 portes, automatique, radio, particulier, $750. 7960, 47e ave, Laval ouest.

PONTIAC 1957, hardtop, radio, muffler freins et drum neufs. Tune-up complet. $150. 768-2656, soir.

PONTIAC 1966, hardtop, équipée, 2,000 milles. Raison autre auto. 676-6655.

PORSCHE, 1957, 1600, soir Michel Latreille, 844-2661.

PORCHE super 90, 1960, particulier, jour, soir 342-9414.

RAMBLER 1960, 6 cylindres, parfaite condition. $350. Radio. 273-1648.

1964 RAMBLER American, coach, automatique, comme neuf, garantie, un seul propriétaire. 669-3589.

RAMBLER 1961, station-wagon, American 6, standard, carrosserie, moteur, transmission, pneus, radio, excellents. Intérieur très propre. $450. 273-5982.

RAMBLER 1964, modèle 660, V-8, automatique, excellente condition, $1,495. 306 est, St-Zotique. 273-9105.

RAMBLER 1965, Classic, 660, tout équipé, 6 cylindres, 4 portes, 8,000 milles, garantie 100% $2,250. 10,300 Boul. Pie-IX, 323-4330.

RAMBLER 1965 Ambassador, 2 portes, hard top, tout équipé, un an garantie, 526-3331.

65 RAMBLER V-8, 18,000 milles, échange accepté. 523-1167.

RAMBLER 1961, Classic, de luxe, sedan. Cette auto a servi comme deuxième auto, 35,000 milles original. Equipée avec 6 cylindres, automatique, très bons pneus blancs et radio, couleur rouge originale, Aucune égratignure. Très propre à l'intérieur. Mécanique parfaite. Dois vendre, 256-9068.

RAMBLER 1962 à 1965, tous les modèles 6 cylindres et V-8, automatique ou transmission manuelle, presque tous avec radio, toutes ces autos sont entièrement vérifiées et remises à l'état de neuves. Les prix sont à discuter et aucune offre raisonnable n'est refusée. 10300 boul Pie-IX 323-4330.

63 RAMBLER, station wagon, bas millage. 523-1166.

RENAULT Caravelle 1964 décapotable, seulement 13,000 milles, 14 mois sur la route seulement. Equipée avec radio, pneus blancs et toit rigide supplémentaire, couleur blanche originale, intérieur noir immaculé, continuation de garantie d'auto neuve, 256-9068.

SAUVEZ $500
REPRIS DE FINANCE
Meteor 1965, 6 cylindres, automatique, équipé. Comme neuf, $1,875. 527-1463.

PONTIAC 1966
$2365
INFORMATION 352-2274

$450
Meteor coach 1961, standard, 6 cylindres, condition A-1. Tél. : 642-7438.

$595
Rambler 1960 sedan, automatique, radio, condition A-1. Très propre. 642-7439.

RENAULT 1966, R-10, particulier, 1,500 milles. Information : 384-0022.

RENAULT R-8, 1963, PARFAITE CONDITION, RADIO, INTERIEUR EN CUIRETTE, 733-9417.

RENAULT Dauphine automatique '64, choix de couleur, 1 an garantie, Renault Canada, 738-1143.

RENAULT R-4, 66, toit ouvrant, radio, 7,000 milles. Information. 352-5394.

RENAULT Dauphine, 62, excellente condition, pneus neige, offre raisonnable acceptée, particulier. Après 6 heures : 737-3258.

RENAULT R-8, 63-64, choix de couleur, garantie 1 an, Renault Canada, 738-1143.

RENAULT R-10, démonstrateur, garantie usine, choix de couleur, Renault Canada, 738-1143.

RENAULT R-4 1966, ACCIDENTEE, $275. 669-7207.

RENAULT R-8, '63, très propre. LA. 6-8538, 5 à 7 soir.

SUNBEAM Tiger, V-8, 7,000 milles, $3,000. 288-8201, ext. 333.

SPECIAL Mercury Monterey 1962, très propre, $850. 669-5933.

SPORT-CAR, CONVERTIBLE. A VENDRE $350. 933-0038.

STATION-WAGON Pontiac Safari 1963, V-8, servo-freins, servo-direction, radio, automatique, 32,000 milles, un seul propriétaire, $150 comptant. Balance 30 mois. M. Leblanc, 273-8808.

STATION-WAGON Pontiac 1963, automatique. Très propre. Sacrifiera $1,250. 676-6655.

STATION-WAGON Jeep "Wagoneer" traction 4 roues, neufs et usagés. G. ROBERT AUTO, 5870 ST-LAURENT

STATION WAGON
Oldsmobile 1958, Fiesta, hardtop 4 portes, mécanisme parfait, servo-freins et direction, pas rouille, faut la voir pour l'apprécier, $475. 725-7825.

STATION WAGON Ford, 1959, standard, très propre, bonne condition. 387-4032.

STATION WAGON International 1959, mécanisme A-1, pneus neufs, 2176 Hogan.

STATION-WAGON PONTIAC 1958, AUTOMATIQUE, "RACK", PROPRIETAIRE. 767-6398.

STATION-WAGON, Chevrolet 1960, 9 passagers, $50 comptant, bons termes. 381-9978.

STATION-WAGON, Ford 1960, V-8, équipé comme neuf, un an garantie, termes faciles. 526-3331.

STUDEBAKER Lark 1963, de luxe, automatique, radio. 622-1778.

STUDEBAKER 1960, Lark, coach 6 cylindres, $225. Obligé vendre 521-1978.

SUNBEAM Alpine 1960, hardtop et convertible, roues à rayons, radio, excellent état. 733-4341, chaque soir.

THUNDERBIRD 1963, excellente condition, 33,000 milles, hardtop, gris intérieur rouge, raison départ Europe, 665-1374.

TRIUMP Herald 1960, sedan, carrosserie, mécanisme A-1, bas millage. 389-7343.

TRIUMPH HERALD 1961, BONNE CONDITION. TRES PROPRE. 725-2598.

TRIUMPH Spitfire 1965, très bonne condition, bas millage, obligé de vendre. 388-2538, après 6 heures.

TRIUMPH TR-4, 1962, avec over drive, $1,000. 376-5089.

TRIUMPH TR3, 1961, convertible et toit d'acier, mécanisme et carrosserie parfaits. Après 6 heures. 669-7807.

TRIUMPH TR-4, 1965, meilleure offre, cause départ. 323-6957.

VALIANT 1963, convertible, automatique, très bonne condition. Cause maladie. 521-4258.

VALIANT 1966, démonstrateur, pleine garantie. 366-7818.

VALIANT 1964, 2 portes, h.-top, 8 cyl. automatique, voiture A-1, $50. comptant, 30 mois balance. M. Laforest, CR. 3-4212.

VALIANT 1960, automatique, V200, parfait état partout, bien entretenue, conduit par femme, $675. 288-5733.

VALIANT 1963, 2 portes, en très bon état. Aucun comptant, Prix $1250. Termes très faciles. Irons vous chercher, 274-4491.

VALIANT 63, convertible, très propre, noire, intérieur rouge, toit blanc. 688-0440, M. Lorange.

VALIANT 1961, sedan, 6, automatique, radio, très propre, bas millage. Prix $750. 669-5933.

VALIANT V-200 1966, sedan, comme neuve, balance garantie usine, bas prix, 738-1143.

VALIANT Signet, décapotable, 1963, sièges baquet, automatique, radio, garantie Chrysler, impeccable, $1,575. Mme Ouimet, 277-3282.

VALIANT Baracuda, 1965, gold, V-8, tout équipée, 13,300 milles. Prix original $4,500. Particulier, 729-6159.

VALIANT 1964, 2 portes, automatique, garantie Chrysler, parfait, $1,550. Mme Leduc, 277-3100.

VALIANT 1961, V200, HARDTOP, BONNE CONDITION. 665-6750.

VALIANT Custom 200, 1965, automatique, hardtop, 2 portes, moteur 145 forces, garantie usine, après 6 heures : 279-1427.

1966 VAUXHALL Viva, Soir, 722-6058. 8839 - 14e Avenue, St-Michel.

VAUXHALL 1962, propre, $450. 306 est St-Zotique, 273-9105.

VAUXHALL 1964, super, 14,000 milles $1,095. 306 est St-Zotique, 273-9105.

VAUXHALL Cresta 1963, 6 cylindres, tapis, excellente condition, $1150. 321-1856.

VAUXHALL 1961, 6 cylindres, très bonne condition. 256-9230.

VAUXHALL 1960, très propre. Vendrais très bas prix. 387-1338.

VIVA 1966, $1,495, 2 ans garantie ou 24,000 milles. $295 comptant, mensuel $43.19. M. I. Hémond, 279-7321.

VOLKSWAGEN 1963 et 1962, coach, radio, très bon état, 10,300 boul. Pie-IX, 323-4330.

VOLKSWOGEN 1963, de luxe, radio, très bonne condition. DA. 2-4522.

VOLKSWAGEN, CAMIONETTE, 1962, 33,000, COMME NEUVE. PROPRIETAIRE. 767-8398.

VOLKSWAGEN 1964, Deluxe, chauffeurette à gaz, radio, indicateur à gaz, briquet, mécanique parfaite, très propre. Entre 5 et 7.30 soir. 256-6411, demander Gilbert Leblanc.

VOLKSWAGEN 1964, parfaite condition, $900. Soir: 352-0062.

VOLKSWAGEN 1961, deluxe, radio, très propre, moteur reconditionné, $500. 271-7852, après 5 heures.

VOLKSWAGEN 1958 parfaite condition pas de rouille, appelez Isaac 933-4496.

VOLKSWAGEN 1963, modèle 1200, peinture neuve $795. 306 est, St-Zotique. 273-9105.

VOLKSWAGEN, modèle 1500, propre, $1,295. 306 est St-Zotique, 273-9105.

VOLKSWAGEN 65, de luxe, 13,000 milles, pneus blancs, chaufferettes. Particulier, 661-1536.

VOLKSWAGEN 1964, de luxe, téléphoner après 6 heures : 352-3773.

VOLKSWAGEN 1959, à très bas prix, bonne condition. 387-1338.

VOLKSWAGEN 1960, deluxe, très propre, moteur reconditionné, $390. 722-2283.

VOLKSWAGEN 1963, modèle de luxe, chaufferette à gaz, radio. 688-0441, M. Lorange.

VOLKSWAGEN 1962 De luxe, très propre, bas millage, chaufferette, radio, 323-5947, après 6 heures.

VOLKSWAGEN 1964, comme neuve, appeler Cournoyer, 489-3838.

VOLKSWAGEN 1963, de luxe, toit amovible, $650 particulier, 388-4501.

1964, VOLKSWAGEN, verte, parfaite condition, radio, pneus blancs, $1050 DU. 8-8924.

$495
Corvair Monza 1962, 4 portes sedan, automatique, radio, peinture neuve. Faut voir. Tél. : 642-7438.

$825
Chevrolet sedan 1961, automatique, pneus blancs. Parfaite condition. Tél. : 642-7439.

$1,875
Cadillac convertible 1961. Equipé au complet. Parfaite condition. Tél. : 642-7439.

VOLKSWAGEN 1962, moteur neuf, 700 milles, embrayage neuf, 3 pneus neufs, $600. 271-6916.

VOLKSWAGEN 1962, rouge, moteur neuf, 700 milles, embrayage neuf, 3 pneus neufs, $600. 271-6916.

VOLKSWAGEN 1962, standard, $575, radio. Volkswagen de luxe 1962, $675. 722-5529.

VOLKSWAGEN 1500, station wagon 1962, 37,000 milles, parfaite condition, radio, propriétaire. 524-2401.

VOLKSWAGEN 1963, luxe, comme neuve, très bon prix, 738-1143.

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, 23,000 milles, parfaite condition, radio, $750. 387-7037.

VOLKSWAGEN 1959, très bonne condition mécanique, $250. DA. 2-4522.

VOLKSWAGEN, 64, radio, chaufferette à gaz, particulier, 581-5898.

VOLKSWAGEN 1965, 1964, 1963; parfaite condition, garantie, termes faciles. 526-3331.

VOLVO 1966, P. 1800-S, $3,500. 731-0494. APRES 6 H.

VRAI BIJOU, Pontiac 1961, convertible, tout équipé, frais peinturé, fender skirt, vitre teintée. 681-5544.

HOMME pour ENTRETIEN de refrigération
Bilingue, emploi stable, avantages du personnel.
S'adresser Leonard Electric, 5667 ouest, rue Sherbrooke

E. O'SULLIVAN (CANADA) LTD.
AVIS est donné que E. O'SULLIVAN (CANADA) LTD., incorporé sous la Loi des compagnies de Québec, demandera la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de ladite Loi.
Montréal, le 10 juin, 1966.
June Colleen Laker
secrétaire

LIGHTSTONE REALTY CORP.
AVIS est ici donné que LIGHTSTONE REALTY CORP., incorporé en vertu de la loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la cité de Montréal, s'adressera au procureur général de la province de Québec pour obtenir l'autorisation d'abandonner sa charte, selon les stipulations de la loi des compagnies de Québec.
Daté à Montréal, Québec, ce 9 juin, 1966.
MAX SLAPACK, C.R.,
Procureur de LIGHSTONE REALTY CORP.,
1374 rue Sherbrooke ouest, Suite 20, Montréal, Qué.

LA COMMISSION des ECOLES CATHOLIQUES de la CITE de JACQUES-CARTIER
requiert les services de :
1 Psychologue
1 Conseiller en orientation
1 Travailleur social
1 Directeur d'enfance exceptionnelle
12 Professeurs d'enfance exceptionnelle
LES CANDIDATS OU LES CANDIDATES DEVRONT REPONDRE AUX EXIGENCES "DE LA FONCTION"
Les intéressés sont priés de faire parvenir leur offre d'emploi et leur curriculum, avant le 17 juin 1966 à :
LAURENT LAROSE,
DIRECTEUR GENERAL DES ECOLES
1877, rue Brébeuf,
Cité de Jacques-Cartier,
P. Qué.
Tél. : 677-8911, local 32

LES INDUSTRIES ABEX DU CANADA
DIVISION
JARRY HYDRAULICS
DEMANDE
OPERATRICE DE PERFOREUSE
(KEY PUNCH)
Avec 1 an d'expérience nécessaire. Se présenter
3600 est, rue RACHEL

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
T-63
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.)
le mardi 12 juillet 1966
Centrale Thermique de Tracy
(Groupes 3 et 4)
REVETEMENTS PROTECTEUR POUR L'INTERIEUR DE TUYAUTERIE D'EAU DE CIRCULATION
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :
Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.
Un dépôt de trois mille dollars ($3,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Les co-secrétaires,
B. LACASSE
W. E. JOHNSON
Montréal, le 2 juin 1966.

LA CIE GENERAL SUPPLY DU CANADA LTEE
GENSUP
4020 JEAN-TALON O. MONTREAL — TEL. : 739-2201
OUTILLAGE DE CONSTRUCTION

VENDEURS D'AUTOMOBILES USAGEES
DEMANDES
Par un important dépositaire General Motors situé dans l'Est de la ville. Commission, assurance groupe, etc. Expérience dans la vente en général nécessaire.
S'adresser en personne à M. Philippe Sanguinet, gérant de vente
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1603 AVE DELORIMIER — MONTREAL

GÉRANT D'HÔTEL
Hôtel moyen dans centre de ville demande gérant général bilingue possédant au moins 10 années d'expérience.
Salaire selon la compétence.
Faire demande par écrit seulement, en toute confiance, spécifiant expérience et salaire désiré à
M. E. B. Wolkove
STEIN, WOLKOVE & JELLEDI
5775 avenue Victoria, Montréal

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...
SERVICE GENERAL DES ACHATS

Projet No 1056
Tour revolver
Ministère de l'Education
Institut de Technologie
Tracy
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. 29 juin 1966, temps réglementaire.

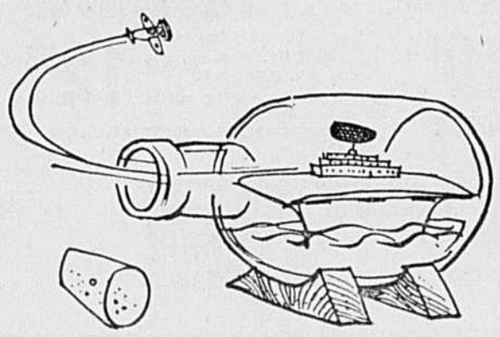
Projet No 1057
Signaux de circulation horizontaux à feux rouges jumelés
Ministère de la Voirie
Montréal
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. 29 juin 1966, temps réglementaire.

Projet No 1058
Fournitures électriques
Ministère de la Voirie
Montréal
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. 29 juin 1966, temps réglementaire.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 585, Boulevard Charest Est, Québec.
Le Directeur,
Georges Bussières.

AVIS EST DONNE par la présente, qu'un contrat sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de la compagnie Concreters Ready Mix Ltd. furent assignées à la Banque Provinciale du Canada, enregistré le 20 mai 1954, au Bureau d'Enregistrement, division de Montréal, sous le numéro 1071615, et que la susdite assignation de ces mêmes comptes a été retransférée et assignée de la Banque Provinciale du Canada à la compagnie Concreters Ready Mix Ltd., enregistré le 27 mai 1966 au Bureau d'enregistrement, division de Montréal sous le numéro 1914634. Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 6 juin 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Concreters Ready Mix Ltd., furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, fut enregistré le 8 juin 1966 au Bureau d'Enregistrement, division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 191-7034.
Banque Canadienne Impériale de Commerce,
par M. J. M. Casavant.

L'HUMOUR EUROPEEN



HOLLANDE
J. Vreeke

Les marins britanniques semblent prêts à accepter un compromis mais les armateurs durcissent leurs positions

LONDRES. (AFP, UPI) — Le "cabinet intérieur" du Congrès des syndicats ouvriers a tenu hier soir, une réunion extraordinaire consacrée à la grève des marins. A l'issue des délibérations, les dirigeants de la Centrale syndicale se sont aussitôt rendus auprès de M. Ray Gunter, ministre du Travail.

D'autre part, selon des indications recueillies dans les milieux proches des grévistes, plusieurs membres du comité exécutif du syndicat des gens de mer sont prêts à accepter l'application de la semaine de 40 heures en un an, proposée par la Commission Pearson chargée d'enquêter sur les conditions de travail en mer, en échange de concessions mineures, notamment sur la durée du congé annuel.

En revanche, les armateurs semblent avoir durci leur position et n'accepteraient aucune concession allant au-delà des recommandations de la Commission, selon d'autres informations de source bien informée.

Enfin, le porte-parole des grévistes, M. William Hogarth a formellement démenti que des dissensions se soient manifestées parmi les marins. "La grève est soutenue à 100% par l'ensemble des grévistes", a-t-il déclaré hier soir, au cours d'une conférence de presse.

Egalement, hier soir, les marins en grève ont désapprouvé un projet mis de l'avant par les dirigeants non-officiels des débardeurs visant à boycotter tous les navires marchands battant pavillon britannique.

Cette proposition, présentée par M. Jack Dash, chef londonien d'un comité non officiel de liaison du port, recommandait le boycottage afin d'appuyer la grève des marins, mais elle a été rapidement rejetée.

M. Hogarth a dit que ce geste serait contraire aux principes du syndicat. Ce boycottage signifierait que les navires marchands britanniques ne seraient ni chargés ni déchargés pour la durée de la grève, qui en est à son 30e jour, et provoquerait le désordre sur les quais où l'encombrement a pu être évité jusqu'ici. Pour le moment, les navires britanniques qui arrivent aux ports sont déchargés, et les navires étrangers n'éprouvent aucune difficulté.

A compter de ce matin, la grève immobilise 814 navires britanniques, et 24,652 marins.

La pluie atténue l'enthousiasme des participants de la "marche Meredith"

GRENADA, Mississippi. (PA, UPI) — C'est la tête recouverte de journaux, d'écharpes et de mouchoirs qu'un petit contingent de militants du mouvement des droits civiques, a poursuivi la "marche Meredith" sur la route américaine 51 par une pluie soutenue, pendant que le principal groupe allait se réfugier ailleurs. Plusieurs Noirs sont partis en automobile dans la campagne à la recherche d'aides fermiers qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales.

Des camions ont transporté 125 marcheurs à Enid, distance de sept milles, où ils avaient passé la nuit de dimanche sous la tente, sur un emplacement du gouvernement américain. Hier, pendant qu'ils attendaient les camions, la pluie a diminué, et environ 90 Noirs ont décidé de reprendre la marche. Cependant, après avoir parcouru sept

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ARCHAMBAULT (Aurore) — Subitement à Montréal, le 10 juin 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Joseph-Albani Archambault, née Aurore Ricard, demeurant au 1659 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Mathias-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Joseph-Albani) — Subitement à Montréal, le 10 juin 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Joseph-Albani Archambault époux de feu Aurore Ricard, demeurant au 1659 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Mathias-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Charles) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé Charles Bélanger, époux de feu Lumina Talbot, demeurant à 8050 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Saint-Clément de Viauville, où le service se ra célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Aurore) — A Montréal, le 13 juin 1966 à l'âge de 92 ans 2 mois est décédée Mme veuve François-Xavier Benoit, née Aurore Courchesne, demeurant 4299 Parthenais, mère de Fleur-Ange (Mme J. O. Tessier), Hermand et Gérard. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Lussier et Fils
4733 rue Papineau
à 8 heures 45 pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Alice) — A Montréal-Nord, le 12 juin 1966, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Georges Boisvert, née Alice Bonneville, demeurant à 12421 Lanthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
8001, boulevard Henri-Bourassa,
angle Sainte-Gertrude,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Sainte-Gertrude, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDRIAS (Juliette) — A St-Laurent, le 13 juin 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Léopold Boudrias, née Juliette Lecavalier, mère de Jacques et Yolande (Mme Mario Cormier). Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGOUIN (Madeleine) — A Montréal, le 11 juin 1966, à l'âge de 24 ans, est décédée Mlle Madeleine Bourgouin, fille de Emmanuel-Romeo Bourgouin et d'Albertine Cecil. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Catherine) — A Montréal, le 11 juin 1966, à l'âge de 97 ans, est décédée Mme Alexandre Brisebois, née Catherine Dereche, demeurant à 11920 Saint-Réal. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, boulevard de Salaberry,
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Saint-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISSON (Maurice) — A Montréal, le 12 juin 1966 à l'âge de 54 ans, est décédé M. Maurice Brisson, époux de Simone Charrette. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BURGOYNE (Oliva) — A LaSalle, le 13 juin 1966, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Willey Burgoyne, née Oliva Schinck, et mère de Marguerite (Mme R. Bouchard), Donatien, Rodolphe, Henri, Réal et Hector. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labourée où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Ste-Philomène de Châteauguay, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CACCHIONE (Nicola) — A Montréal, le 11 juin 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé Nicola Cacchione, époux de Concetta Gravino. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation en Italie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN (Roger) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé Roger Cantin, époux de Marie-Paule Lamontagne demeurant à 2629 Bellechasse, père de Mme Rozer Bélisle (Lise), Jean-Yves Gilbert et Doris. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARPENTIER (Philippe) — A l'Epiphanie, le 12 juin 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Philippe Charpentier, époux de feu Antoinette Leblanc. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch & Frères,
3 rue Leblanc, l'Epiphanie
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLERMONT (Corinne) — A Montréal, le 13 juin 1966 à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Joseph Clermont, née Corinne Hotte, demeurant à 4268 Messier. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Agenor) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Agenor Cloutier, époux de feu Mathilde Lacas. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boulevard Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Thérèse) — A Lemoyne, le 11 juin 1966, à l'âge de 54 ans, est décédée Thérèse Ouellette, épouse d'Hector Corbeil, demeurant à 56 Saint-Louis. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.,
200, rue Saint-Louis,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Maxime, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Livain) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé Livain Cormier, époux de Edmée Comeau. Il laisse, outre son épouse, cinq fils et ses bru, Paul, René, Eugene, Henri et Raymond, deux filles, Lauraine (Mme C. Richard) et Cécile (Mme Paul Lusignan). Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boulevard Sainte-Croix,
Saint-Laurent,
pour se rendre à l'église Saint-Laurent, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Saint-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Adrienne) — A Repentigny, le 13 juin 1966, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Robert Deschamps, née Adrienne Maisonneuve, mère de M. Jean Deschamps, directeur général de la Société Générale de Financement. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne,
222 rue Notre-Dame des
Champs, Repentigny
pour se rendre à l'église Notre-Dame des Champs, où le service sera célébré à 9 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DES ROSIERS (Camille) — A St-Jérôme, le 12 juin 1966 à l'âge de 71 ans est décédé Camille Des Rosiers époux en 1ères noces d'Annette Fontaine et en 2e noces de Lucienne Duchesne. Père de Mme Bernard Milot (Marcelle) et de Mme Robert Richard (Yolande). Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
H. Trudel & Fils
400 rue Labelle St-Jérôme
pour se rendre à l'église Ste-Marcelle où le service sera célébré à 3 hrs 30 p.m. et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Rallie-ment angle Lebeau et Brière à 3.15 hres.

DI ROCCO (Santa) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Jean-Baptiste Di Rocco, née Santa Villa, mère de Joseph, Guido, Alfred, Gilda (Mme A. Donato), Ann (Mme Rocco Serventi). Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boulevard Rosemont,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRYDEN May (Minnie) — A l'hôpital Grace Dart, le 10 juin 1966, est décédée, à l'âge de 51 ans, May (Minnie) Dryden, fille de feu William Dryden et de feu Martha Dickie; soeur de Laurette, Charlie, Annie, Benny, Léo et Frank. La dépouille mortelle est exposée au salon
Hugh C. Fetterly and Sons Inc.,
2033, rue Wellington.
Le service funèbre aura lieu à la chapelle du salon funéraire mardi à 11 h. a.m. Inhumation au cimetière de Lakeview.

FERLAND (Philippe) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Philippe Ferland, époux d'Yvonne Bilodeau, père de Gisèle (Mme L. Gignac), Raymond, Bernard, Solange (Mme E. Ouellette), Claude et Hélène. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Saint-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Domina) — A Pointe-aux-Trembles, le 12 juin 1966 à l'âge de 75 ans est décédé M. Domina Fontaine, époux de Hortance Saint-Louis, demeurant à 14200 Dorchester, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée
11,813 rue Notre-Dame est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Robert) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 52 ans et 11 mois, est décédé M. Robert Gagnon, époux de Bernadette Beaufort, demeurant 5623 Angers. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735, rue de l'Eglise
à 8 heures 45 pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYETTE (Evelina) — A Laflèche, le 13 juin 1966 à l'âge de 81 ans, est décédée Evelina Goyette, épouse de feu Jean-Arthur Goyette, demeurant à 1799 Charles. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
3219, rue Grande-Allée
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (André) — Accidentellement, à St-Jérôme, le 12 juin 1966, à l'âge de 23 ans, est décédé M. André Hébert, fils de M. René W. Hébert, gérant de la Caisse populaire de St-Jérôme, et de Rollande Hamel, autrefois de Verdun, demeurant à 579, Laviolette, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils
400, rue Labelle
pour se rendre à la Cathédrale de St-Jérôme où le service sera célébré à 4 h. p.m.. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAREST (Alexina) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Joseph-Dominique Jarest, née Alexina Demers, demeurant au 5244 ave. Musset, N.-D.-G., mère de Mme Hugues Bernier, de Lévis (Annette), Marguerite, Jean-Louis, et Mme Noël Chartier, de Mtl, (Madeleine). Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave. Notre-de-Grâce
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Lucien) — A Montréal le 11 juin 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé Lucien Labelle, époux de Juliette Therrien, père de Louise. Il laisse dans le deuil une soeur Mme Etienne Cloutier (Blanche), 3 frères, Arthur, Ernest, Albert. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 chemin Côte-des-Neiges
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Albert) — A Montréal, subitement, ces jours derniers, à l'âge de 72 ans, est décédé Albert Lalonde, autrefois d'Embrun, Ontario. Les funérailles ont eu lieu vendredi le 3 juin, en l'église Ste-Famille de Cité des Deux-Montagnes, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

LALONDE (Lydia) — A Chomedey, le 13 juin 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Delphis Lalonde, née Lydia Soucy, épouse en 1ères noces d'Aldelmard Tremblay. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565, boul. Labelle, Chomedey
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Notre-Dame de Hull, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Gabrielle) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 57 ans, est décédée Gabrielle Bélanger, épouse d'Emile Lapointe, demeurant à 7825 est, rue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguere et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Bruno-Roger) — A l'hôpital Queen Mary des vétérans, le 11 juin 1966, est décédé Bruno-Roger Lavallée, âgé de 50 ans, Exposé à la chapelle
Tees & Co.,
1459 rue Towers.
Funérailles à l'église St-Zotique, mercredi à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

LEBORGNE (Anne-Marie) — A Montréal, le 12 juin 1966, est décédée Mme Armand Leborgne, née Anne-Marie Létourneau, demeurant à 3911 Sainte-Catherine est. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boulevard Décarie
et avenue Notre-Dame-de-Grace,
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, Ile Perrot, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGRIS (Marie-Ange) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme veuve Ulller Legris, née Marie-Ange Bisaillon, demeurant au 4412 St-Jacques ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth du Portugal, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHETERRE (Charles) — Accidentellement à Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 6 ans, est décédé Charles Marcheterre, enfant d'Alfred Marcheterre, et de Renée Robidoux. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit,
2102 rue Fullum
à 9 hrs 10 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARQUIS (Albert) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé Albert Marquis, époux d'Antoinette Tremblay, demeurant à 3809 Hochelaga. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Bérangère) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Edgar Martel, née Bérangère Gareau, demeurant au 8433 Chateaubriand, mère de Mme Marc Hébert (Odette), Mme Gaétan Dufour (Julienne), et Louisette. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASON (Gertrude) — A Montréal, le 12 juin 1966, est décédée Gertrude Cunningham, épouse de feu William A. Mason, mère de James. Elle laisse une soeur, Mme Matthew Cassidy (Kathleen) et un frère, James. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 55, pour se rendre à l'église St. Kevin, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Jolliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSIER (Rose) — A Sainte-Adèle, le 11 juin 1966, à l'âge de 80 ans et 10 jours, est décédée Mme Philias Messier, née Rose Pepin, demeurant à 60 Valiquette, à Sainte-Adèle-en-Bas. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, une fille et sept garçons, un frère et une soeur. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
McGuire,
383, rue Morin, Sainte-Adèle,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Marie-Anne) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Adélard Michaud, née Marie-Anne Pelletier, demeurant au 2451 rue Champagne. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385 rue Ontario est
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'REILLY (Mélina) — A Montréal, le 11 juin 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve William O'Reilly, née Mélina Roy, mère de William Jr., John et Thérèse, belle-mère de Mme John O'Reilly (Gisèle Dubeau) et grand'mère de Hélène, Claire, John Jr., Michel et Daniel et soeur de Aquila Roy, demeurant à 7170, rue Des Ecores. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Barthélemy, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAIEMENT (Clara) — A Verdun, le 12 juin 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Jules Paiement, née Clara Séguin, demeurant à 769, boulevard Desmarchais. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLERIN (Léona) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Odilon Pellerin, née Léona Provencher, demeurant 6033 Lafontaine. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Hermenégilde de Guybourg, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICARD (François) — Accidentellement à Montréal, le 11 juin 1966, à l'âge de 4 ans et 6 mois, est décédé bébé François Picard, fils de Laurent Picard et de Thérèse Germain. La cérémonie des anges aura lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 chemin Côte-des-Neiges
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où la cérémonie sera celébree à 3 hres. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHETTE (Arthur) — A Montréal, le 13 juin 1966 à l'âge de 86 ans 4 mois est décédé M. Joseph, Arsène, Arthur Pichette, époux de feu Alma Séguin, demeurant rue Hordern. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Pas de fleurs.

PLOUFFE (Albina) — A Montréal, le 13 juin 1966 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Honorius Plouffe, née Albina Ouellette. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREGENT (Angélina) — A Repentigny, le 13 juin 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Prégent, née Angélina Brisson, demeurant au 249 rue Napoléon-Provost. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne,
222 rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAINFRET (Henri) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 11 juin 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Henri Rainfret, époux de dame Augusta Bélanger, de St-Raymond. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Plamondon et Frères
388 rue St-Joseph,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Raymond où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT (Maurice) — A St-Zotique, le 12 juin 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Maurice St-Laurent, barbier à St-Zotique, époux d'Antoinette Poulin. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-E. Ménard & Fils,
Côteau Landing
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Zotique où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURGEON (Dorila) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Turgeon, née Dorila Paquin. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue Saint-Denis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Saint-Agapit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à l'Association de recherche sur l'Arthrite seraient appreciés.

VILLENEUVE (Joseph) — Accidentellement, à St-Jean-Baptiste, le 12 juin 1966 à l'âge de 16 ans, est décédé Joseph Villeneuve, fils de Georges Villeneuve et de Elianor Salconi, demeurant à 1567 Cartier, Laflèche. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
3219 rue Grande-Allée, Laflèche,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

BOUCHER (J.-Emile) — Mme J.-Emile Boucher et ses enfants remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de M. J.-Emile Boucher, soit par offrande de fleurs, messes, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

GERVAIS (Léo) — Nous désirons remercier nos parents, amis, voisins et la force constabulaire de Montréal pour leur bonté et leurs marques de sympathie à l'occasion du décès de notre mari et père, Aurore et Dale.

Société d'une messe

LAFORTUNE (Mgr Louis) — Nous recommandons à vos prières Mgr Louis Lafortune, p.d., curé de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, à Lacolle, diocèse de Saint-Jean-de-Québec, decédé le 4 juin 1966. Mgr Lafortune était membre de la Société d'une messe de l'archidiocese de Montréal.

La police a saisi un demi-million de faux billets de $20 de 1965

TORONTO. (PC) — Un expert de la Gendarmerie royale, le sergent James Nesbitt, a déclaré hier à un juge de Toronto que les faux billets canadiens de $20 découverts l'an dernier représentaient un total approximatif d'un demi-million de dollars et que ces coupures contrefaites avaient fait leur apparition en 1960.

"Ils s'en refile partout à travers le monde, mais, jusqu'à l'an dernier, c'est au Québec que l'on a saisi la plus grande quantité," a précisé le policier devant le juge Garth Moore.

Le sergent Nesbitt témoignait au procès d'un nommé Gordon Francis Duck, 24 ans, sans domicile fixe, qui a subséquemment été condamné à quatre ans de pénitencier pour possession de 11 faux billets de $20.

Appréhendé dans un restaurant, le 26 février dernier, Duck avait protesté de son innocence en soutenant qu'il n'avait pas les faux billets sur lui au moment de son arrestation. Mais un agent, M. William Crozier, a affirmé avoir vu Duck remettre les coupures à un individu qui a lui-même confirmé les faits au tribunal.

Le détective James Cleasby, de Toronto, a par ailleurs fait savoir qu'il se passait dans la Ville reine deux fois plus de faux billets de $20 que l'an dernier.

Impossible

—"Lucien, je crois que j'ai vu ta femme hier devant Dupuis. Elle voulait parquer sa voiture entre deux camions".
—"Y a-t-elle réussi?"
—"Oh· oui, parfaitement".
—"Alors, ce n'était pas ma femme!"

Le trône impérial de l'Iran à l'Expo?

TEHERAN, Iran. (Reuters f) — Il est possible que l'Iran envoie à Montréal, à l'occasion de l'Expo 67, le fameux trône impérial, une oeuvre d'antiquité d'une valeur inestimable.

Le journal "Kayman International" signale que les autorités iraniennes étudient sérieusement cette suggestion et se demandent comment faire parvenir ce trône recouvert de pierres précieuses à Montréal.

Le principal obstacle à ce projet consiste dans les mesures de sécurité qu'il faudrait prendre pour assurer toute la protection requise à cette oeuvre d'art qui serait utilisée dans le Pavillon de l'Iran à l'Expo 67.

L'insensé laisse voir aussitôt sa colère, mais l'homme prudent sait dissimuler un outrage.

Livre des Proverbes

NECROLOGIE

M. D. Leo Donal Dolan

OTTAWA. (PC) — M. D. Leo Donal Dolan, premier directeur du bureau d'information touristique du gouvernement fédéral, est mort dimanche dans un hôpital d'Ottawa, à l'âge de 71 ans.

Ancien journaliste, il avait commencé sa carrière au "Gleaner" de Fredericton, et avait été membre de la galerie de la presse, à Ottawa. M. Dolan était ensuite devenu directeur du service d'information du gouvernement du Nouveau-Brunswick en 1931.

C'est pendant cette période qu'il avait recommandé la création d'un bureau d'information touristique au gouvernement fédéral. Il s'était alors adressé à un comité sénatorial qui l'a finalement choisi pour fonder et diriger ce service, en 1934.

Il occupa ce poste jusqu'en 1957, année où il a été nommé consul général du Canada à Los Angeles, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite, en 1960.

M. Camille Desrosiers

A Saint-Jérôme, le 11 juin 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Camille Desrosiers, époux, en premières noces de feu Annette Fontaine, et en secondes noces, de Lucienne Duchesne, père de Mme Bernard Milot (Marcelle) et de Mme Robert Richard (Yolande). Les funérailles auront lieu mercredi le 15 juin. Le convoi funèbre partira du 400, rue Labelle, pour se rendre à l'église Sainte-Marcelle où le service sera célébré à 3 h. 30 p.m. L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Jérôme.

M. A. MacPherson

REGINA — M. A. MacPherson, avocat de Regina et expert dans le domaine des tarifs-marchandises, qui a tenté deux fois de se faire élire chef du parti progressiste conservateur, est mort dimanche à l'âge de 75 ans.

L'ancien membre du cabinet de la Saskatchewan était malade depuis 1961 et avait fait une crise cardiaque en octobre dernier.

De 1959 à 1962, il a été président de la commission royale sur les transports nommée par le gouvernement fédéral.

Deux fois, en 1937 et en 1942, il a été candidat à la direction du parti progressiste conservateur fédéral. Deux fois aussi il a vainement tenté de se faire élire député aux Communes.

Il a été pendant neuf ans membre de l'Assemblée législative de la Saskatchewan. Il a été procureur général et trésorier de sa province.

M. MacPherson a eu aussi une carrière militaire. Pendant la première guerre mondiale, il était commandant de compagnie à la bataille de Vimy où il a été blessé.

Il a été l'un des fondateurs de l'association des vétérans de la grande guerre, devenue plus tard la Légion canadienne.

En plus de sa femme, Iowa, il laisse dans le deuil deux fils et deux filles: le juge A. MacPherson, de la cour du banc de la reine de la Saskatchewan, et Donald K. MacPherson, un avocat de Regina, ainsi que Mme T. P. Boyle de Vancouver, et Mme Jonathan Belknap, de Louisville, Kentucky.

Un autre de ses fils, Ian, diplômé du Collège royal militaire de Kingston, est mort au front pendant la seconde guerre mondiale. Il était capitaine.

Le maire Desrosiers sollicite un nouveau mandat au Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE, (P.C.) — Maire du Cap-de-la-Madeleine, en Mauricie, depuis six ans, M. Réal Desrosiers annonce son intention de récl

La nouvelle campagne du Prêt d'honneur

par Gilles Racine

Le nouveau président de la Campagne du Prêt d'honneur a tenté d'expliquer hier les causes de l'échec de la Campagne de 1965, avec l'aide du président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, Me Yvon Groulx au moment où ce dernier annonçait officiellement aux média d'information la nomination de M. Paul Desrochers, personnalité bien connue dans le monde de l'éducation, au poste de président général de la campagne 1966.

On sait que l'an dernier la campagne a enregistré des recettes inférieures de quelque $30,000 par rapport à la campagne de 1964. L'objectif était loin d'être atteint l'an dernier, se laissant distancer par $120,000 sur un objectif global de $350,000. Cependant, notant l'instauration du programme "5 pour 1", le Prêt d'honneur a pu dépanner des étudiants pour $800,000 et de dire M. Groulx, l'année financière n'est pas encore terminée.

La campagne du Prêt d'honneur aux étudiants fut inaugurée au Québec en 1944 et elle entreprend cette année son 22ème appel annuel.

Depuis sa fondation, environ 15,000 étudiants ont profité du Prêt d'honneur. M. Desrochers a d'ailleurs fait remarquer que ces prêts ne profitaient pas qu'aux individus qui en retiraient un bénéfice immédiat mais aussi à tout l'ensemble de la société : "Il est permis d'affirmer qu'un grand nombre de ceux-là, qui ont franchi le cap des études, sont aujourd'hui des gens qui remplissent une fonction ou une autre et sont au service de la compétence dans tous les milieux québécois".

Mentionnant l'échec relatif de la campagne de 1965, Me Yvon Groulx l'expliqua par le déclenchement impromptu des élections fédérales qui vinrent bouleverser l'horaire de la campagne qui fut reportée quinze jours plus tard, soit du 15 au 30 novembre 1965, alors qu'à ce moment plusieurs étudiants étaient en examen.

On se souvient que les élections fédérales furent fixées pour le 8 novembre alors que les dirigeants de la campagne avaient prévu que la date du 8 serait le moment de la Grande Visite Etudiante.

M. Groulx ajouta que la mauvaise publicité entourant la gratuité scolaire avait aussi nui à la campagne car elle laissa l'impression dans plusieurs milieux de la population que la gratuité scolaire signifiait l'abolition des taxes scolaires alors que c'est, comme nous le savons, tout à fait l'inverse. Mais cette mauvaise conceptualisation de ce thème rendit apathique une bonne partie de la population face à la campagne de 1965.

Notant la diminution de l'aide apportée par les compagnies anglophones et américaines à la campagne en 1965, M. Desrochers expliqua cela par le manque d'information du problème. Plusieurs dirigeants de compagnies se seraient abstenus d'épauler la campagne croyant que tout le système financier de l'éducation était maintenant remis entre les mains du gouvernement, d'où l'inutilité du Prêt d'Honneur.

M. Desrochers s'est cependant déclaré assuré que le Prêt d'Honneur aura toujours un rôle supplétif à jouer quand bien même le gouvernement instaurerait la gratuité scolaire : "Il y aura toujours des étudiants qui auront besoin d'argent pour subvenir à leurs besoins pendant le temps de leurs études".



M. Paul Desrochers

Plaidoyer pour un système anglais d'écoles neutres au Québec

Un groupe de Québécois de langue anglaise, le Committee for Neutral Schools, a réclamé la création d'un système scolaire anglophone unique, neutre et non-confessionnel, au Québec.

Dans une lettre adressée au Comité protestant du Conseil supérieur de l'Education, le groupe affirme qu'un tel système "ferait disparaître les inquiétudes de nombreux anglophones québécois au sujet de la protection de leurs droits en tant que groupe linguistique".

Ce système, ajoute-t-il, pourrait être mis sur pied à partir du système protestant actuel, avec quelques modifications. A son avis, les écoles protestantes du Québec sont presque des écoles neutres, à toutes fins pratiques, et que la confirmation de cet état de fait créerait immédiatement une base puissante d'unité pour l'éducation en langue anglaise au Québec.

Le groupe reconnait "l'esprit démocratique; le respect des droits de l'individu et pour la liberté de religion qui marque les dernières recommandations du rapport Parent".

Mais il estime que ces recommandations souffrent d'un "relent de divisions religieuses, relique d'un passé d'intolérance et de méfiance", et que les principes seraient mieux respectés dans un système neutre.

"La suggestion de remettre à des comités locaux de parents la décision de former des écoles confessionnelles ou neutres, précise-t-il dans un communiqué publié à la fin du mois dernier, nous semble une abdication des responsabilités et une invitation aux intolérants et aux fanatiques qui pourront ainsi obtenir de nouveau des écoles où serait pratiquée une ségrégation religieuse."

C'est pourquoi, déclare le Committee for Neutral Schools dans sa lettre au Comité protestant, il est préférable de former, à partir du système protestant actuel, un système anglophone neutre.

Les transformations suggérées sont les suivantes :

- **Elimination de toutes les "clauses discriminatoires" contre les non-protestants dans les conditions d'embauche de professeurs, d'admission d'étudiants et d'élections de commissaires d'écoles;**
- **Disparition de l'horaire normal des cours de la période d'éducation religieuse quotidienne de 20 minutes, cette période pouvant avoir lieu après les cours pour les étudiants dont les parents le réclament.**

FAITS divers

Le bambin disparu dans les bois est retrouvé noyé

ST-JEROME. (C.B.) — Après 24 heures de recherches, on a retrouvé, vers 4 h. hier après-midi, le bambin de 5 ans disparu depuis la veille dans les bois de St-Louis-de-Terrebonne.

Comme on avait semblé le craindre au moment où les recherches avaient été interrompues, dimanche soir, l'enfant a été victime de l'onde; son corps a été retrouvé sous quelques pieds d'eau au lac Pelosse, près de l'endroit où le chien Rebel dirigé par le sergent Jacques Laferrière, avait conduit les secouristes, quelques heures auparavant.

Le bambin, fils de M. Louis Fortier, du 284 rue Latour, à St-Jérôme, avait été confié par une agence sociale à la famille de M. Jean-Marie Thibeault, à Piedmont.

Devant s'absenter en fin de semaine, cette famille avait mené le bambin chez un parent, M. Armand Thibeault, à St-Louis-de-Terrebonne. Au cours de l'après-midi de dimanche, M. Thibeault et sa famille avaient décidé de passer quelques heures à leur chalet du rang St-Roch et avaient amené avec eux le jeune Fortier.

Ce n'est que tard dans l'après-midi que l'on s'est rendu compte que le bambin avait quitté le groupe des enfants et qu'il s'était aventuré dans le bois, ce qui a donné lieu à une battue générale durant la soirée de dimanche et la journée d'hier.

Un bélier mécanique prive six villes de l'usage du téléphone

JOLIETTE. (G.L.) — Six municipalités de la région de Joliette ont été privées du service téléphonique pendant presque toute la journée d'hier à la suite du bris d'un câble souterrain. Les municipalités touchées par cette panne sont : Ste-Elisabeth, St-Jean-de-Matha, St-Michel-des-Saints, St-Gabriel-de-Brandon, St-Félix-de-Valois et St-Zénon.

Un porte-parole de la Cie de téléphone Bell du Canada a révélé que la rupture s'est produite vers 11 h. hier matin à la hauteur de la nouvelle usine de pneus Firestone. Le câble a été endommagé sur une longueur de 250 pieds par un bélier mécanique qui effectuait des travaux de terrassement.

La situation a été rétablie vers minuit hier soir. Les abonnés de chacune des six municipalités pouvaient communiquer entre eux, mais aucun appel ne pouvait être logé à l'extérieur, étant donné que tous les appels interurbains sont acheminés à partir du central de Joliette.

L'adolescent disparu était dans le grenier

ST-HYACINTHE. (P. B.) — Une demi-douzaine d'agents du détachement de St-Hyacinthe de la Sûreté provinciale, accompagnés de quelque 25 chercheurs bénévoles ont effectué des battues, hier après-midi, en vue de retrouver un adolescent de 18 ans disparu de chez lui, à St-Liboire, comté de Bagot, depuis dimanche. Au début, les recherches ont été orientées vers des bois situés non loin de la maison de ses parents, des témoins l'ayant vu se diriger vers la forêt.

Toutefois, après deux heures de recherches infructueuses, la "victime" réapparaissait en bonne santé, à la maison familiale. Après enquête, on s'aperçut que l'adolescent, qui n'a pas été identifié par la police, s'était caché toute la nuit dans un grenier d'un hangar. On s'explique mal les raisons de cette fugue qui a eu le don de mettre la population locale en émoi mais qui a tout de même connu une fin heureuse pour sa famille.

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

Une teinture prometteuse pour les vacances ? Vite, ACCELOMATIC !



Soyez blonde, brune ou rousse en 1/10 du temps ordinaire avec le tout nouveau précédé ACCELOMATIC

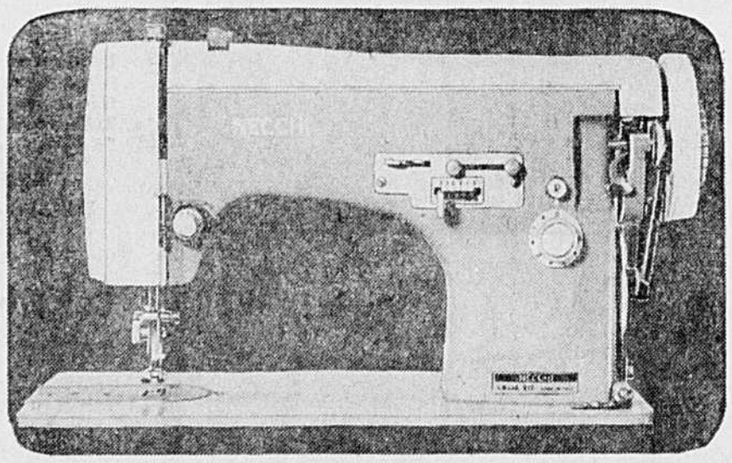
Plus d'attente inutile ! La décoloration ne prend plus que 6 minutes et non 60. Les teintures et nuances 4 minutes et non 40. Le rinçage 1 minute et non 10. ACCELOMATIC, très rapide pour les mèches, la décoloration ... donne des résultats brillants, silencieux, épargne-temps. Demandez ACCELOMATIC !

Aucun supplément pour ce service ACCELOMATIC.
Rinçage, 1.00 et plus. Teinture, 6.00 et plus. Décoloration, 5.00 et plus. Décoloration des mèches soleil, 18.00.

SALON D'AUTEUIL DUPUIS — DEUXIEME, STE-CATHERINE

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

VENTE - ÉCHANGE
NECCHI



"Necchi" automatique "Zig Zag" 219.00

Moins allocation d'échange pour votre machine à coudre, quels que soient le modèle, la marque ou l'âge. 40.00

VOUS PAYEZ SEULEMENT 179.00

12 mensualités de 16.25 chacune

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
(Taxe de vente payable à l'achat)

POURQUOI NECCHI

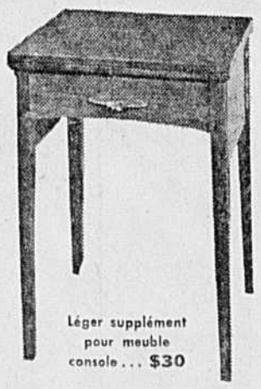
NECCHI 512 est simple d'opération. Il vous suffit d'apprendre l'A-B-C Necchi. Mécanisme simplifié facilitant l'entretien et le service.

— fait les boutonnières — le surfil
— les bords invisibles — Pose les boutons
— exécute motifs de broderie
— fait les reprises.

GARANTIE DUPUIS
SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE
(Montréal et la banlieue)

SERVICE DE REPARATIONS
sur toute marque de machine à coudre
ESTIMATION GRATUITE

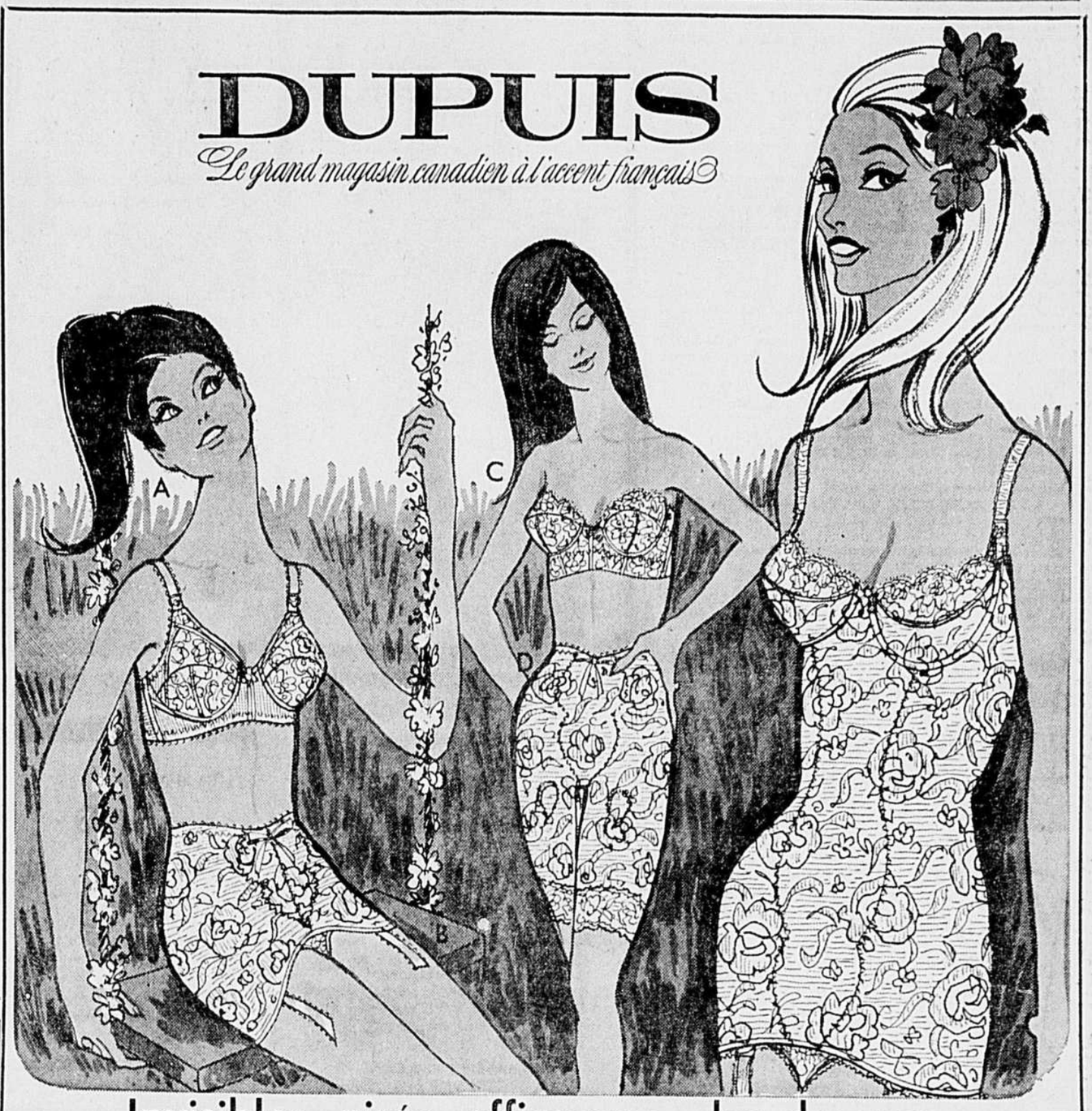


Léger supplément pour meuble console ... $30

DUPUIS — MEZZANINE
RAYON 775

DUPUIS 865 EST, STE-CATHERINE, MONTREAL • HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français



Invisibles, aisés, efficaces ... les dessous féminins aux marques connues... Voyez-les!

"Karess" de Grenier
A. Soutien-gorge court de forme étudiée. Bonnets de dentelle Dacron, dos tout filé LYCRA* et agrafes. Blanc — chair — noir. Poitrine : 32 à 36 (A) — 32 à 38 (B-C).
PRIX DUPUIS 5.50

"Jungle Blossom" Jantzen
B. Création légère en dentelle à devant renforcé Quatre jarretelles amovibles. — Blanc — chair. Tailles : P.M.G. Vous croirez porter une vraie gaine.
PRIX DUPUIS 13.00

Soutien-gorge court "Grenier"
C. Dos extensible en filé élastique LYCRA*, devant et bonnets en dentelle nylon — sans bretelles. Léger coussin fibre KODEL. Agrafe au dos. Poitrine : 32 à 36. (A-B).
PRIX DUPUIS 7.00

"Jungle Blossom" Jantzen
D. Une gaine-culotte aux jambes longues. Devant renforcé, bas à dentelle Tyrene Lever. Quatre jarretelles amovibles. Tailles P.M.G. Blanc — chair.
PRIX DUPUIS 20.00

Flùide corselette 'Pirdel" "Jungle Blossom" Jantzen
Très enveloppante sans gêner la démarche. Large décolleté. Fourche et 4 jarretelles amovibles. Blanc, chair. 32 à 38 (B).
PRIX DUPUIS 32.50

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360



Coquette lingerie "AQUA STAR" série importée de France !

E. LA CULOTTE BIKINI est populaire avec raison ! Vous serez pleinement confortable tout l'été en portant cette culotte en nylon opaque bleu, rose, marine. Tailles P.M.G. Mêmes modèles à quadrillés, rayures.
PRIX DUPUIS 1.29 ch. 3 pour 3.79

F. LE JUPON A COTE OUVERT en nylon opaque, pois blancs sur marine ou quadrillés roses — blanc. Taille sur élastique. Ourlet garni de dentelle Bikini assorti.
PRIX DUPUIS, jupon 6.99 ch. Bikini 1.79 ch.

G. JUPONS DE NYLON OPAQUE, lingerie "GOGO". Nylon opaque blanc bordure marine, ou marine bordure rouge. Taille sur élastique. Petits noeuds fantaisie. Bikini assorti.
PRIX DUPUIS, jupon 4.99 ch.
Bikini : 1.49 ch.

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390



Pour la fraîcheur en uniforme, c'est "La Cross" qu'il faut choisir !

h) BENGALINE OU POPELINE — Encolure arrondie, taille basse, manches courtes, deux poches dans les côtés. Le devant boutonné. Blanc. Tailles : 8 à 18.
PRIX DUPUIS 9.98 ch.
EN TRICOT DE NYLON PRIX DUPUIS : 14.98 ch.

j) EN TERYLENE LAVABLE. Elégant modèle tailleur avec chaque côté. Blanc, bleu, aqua. Tailles : 8 à 18. Deux poches pratiques.
PRIX DUPUIS 12.98 ch.
BENGALINE COTON BLANC SEULEMENT.
PRIX DUPUIS : 10.98 ch.

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 420

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 • HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, mardi 14 juin 1966 / saint Basile-le-Grand / 82e année, No 137 / 4 cahiers / 56 pages / La météo : averses, chaud demain / Minimum 60 / Maximum 75

La carte électorale : des libéraux demanderaient des comptes à Lesage. • En page 29

Grève des ports: l'accord est conclu entre les négociateurs



M. Pearson ne cache pas sa joie à la suite de l'accord intervenu au cours de la nuit. Le premier ministre est ici en compagnie du juge René Lippé et de M. Paul Asselin, président du syndicat des débardeurs de Montréal.

L'entente – qui doit être entérinée par les membres des deux parties – est signée dans le bureau de Pearson

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — C'est dans l'allégresse générale qu'a pris fin tôt ce matin, dans le bureau du premier ministre, la longue et dure grève qui depuis 37 jours paralyse les trois grands ports du Québec.

Les termes de l'entente entre débardeurs et armateurs, que l'on n'a pas encore divulgués, seront soumis aujourd'hui ou demain aux membres des deux groupes qui, selon toute probabilité, les approuveront d'emblée.

Les 4,250 débardeurs de Montréal, Trois-Rivières et Québec pourraient donc reprendre leur travail, tôt jeudi matin.

A 2 h. 15 ce matin, c'est un premier ministre éreinté, épuisé par plus de 5 heures de négociation qui a convoqué les journalistes pour leur apprendre la bonne nouvelle. Il était entouré de cinq de ses principaux lieutenants et du juge médiateur René Lippé, tous aussi heureux les uns que les autres.

En effet, le gouvernement Pearson s'est tiré d'une dure impasse. Il lui fallait, à tout prix, conclure une entente hier soir avec les représentants des deux groupes. Advenant l'échec, il se serait vu forcer aujourd'hui de présenter, aux Communes, un projet de loi ordonnant aux débardeurs de reprendre le travail.

Ce n'est qu'au milieu de la soirée, plus précisément vers 9 heures et trente, que le premier ministre a entrepris de présider les négociations, conduites durant l'après-midi, par le ministre du Travail, John Nicholson, et quatre de ses collègues. Il a d'abord rencontré plusieurs fois toujours en présence de ses collègues, les représentants des deux groupes séparément.

Aux représentants des deux groupes, le cabinet a soumis divers compromis. Ces représentants se sont retirés, à plusieurs reprises, pour étudier ces contre-propositions. Vers minuit, les débardeurs ont fait savoir qu'ils acceptaient ce compromis. Une heure plus tard, les armateurs en ont fait de même.

Avant le début des rencontres, hier, trois points demeuraient en suspens : et ce sont évidemment ceux qui ont été réglés au cours de ces ultimes entretiens.

La rétroactivité a été le premier. Les débardeurs l'exigeaient non seulement sur les heures régulières de travail mais également sur leurs heures supplémentaires.

Autre point important : l'appel des travailleurs en fin de semaine. Ces derniers veulent savoir, au plus tard, le samedi à 11 heures p.m., s'ils doivent travailler le lundi matin.

Troisième point : les débardeurs ont exigé que chaque appel leur garantisse au moins quatre heures de travail consécutives.

C'étaient là les trois principales requêtes des débardeurs et l'on croit qu'ils ont eu, dans la plupart des cas, gain de cause.

Après ces négociations qui ont duré près de dix heures, le premier ministre Pearson n'a évidemment pu cacher sa joie. "L'entente, a-t-il dit, a été acceptée par les deux parties qui s'engagent à leur tour à la recommander à leurs membres. Nous espérons tous que les débardeurs pourront reprendre leur travail le plus tôt possible. Je crois, a-t-il conclu, que les résultats seront satisfaisants pour tous."

Le ministre du Travail, John Nicholson, qui a conduit les longues et pénibles négociations au cours des dernières semaines a tenu à rendre hommage au juge René Lippé qui, à son tour, a loué le travail de toute l'équipe.

Tout comme le premier ministre, M. Nicholson n'a pas voulu rendre publics les termes de l'entente qui, dit-il, doivent d'abord être soumis aux membres des deux groupes.

Les détails, a-t-il conclu, j'aurai le plaisir de les soumettre à la Chambre, dès l'ouverture de la séance.

Huit nouveaux ambassadeurs

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé ce matin la nomination de huit nouveaux hauts commissaires et ambassadeurs du Canada :

M. Alfred J. Pick, 51 ans, de Montréal, chef du département de l'Amérique latine au ministère, devient le premier ambassadeur canadien en Tunisie;

M. John A. McCordick, 50 ans, chef du service de l'information du ministère, devient ambassadeur en Autriche;

M. Charles E. McGaughey, 48 ans, de North Bay, Ontario, haut commissaire au Ghana et ambassadeur en Guinée, à la Côte d'Ivoire, au Togo et en Haute Volta, devient haut commissaire au Pakistan;

M. R. M. Macdonnell, 57 ans,

Voir AMBASSADEURS en p. 2

En 10 ans, les profits de Dominion Textile se sont accrus de 1,200 p.c.

— Mémoire de la CSN à M. Daniel Johnson

par Pierre O'Neil

QUEBEC — A quelques heures de sa rencontre avec M. Jean Lesage au sujet de la transmission des pouvoirs, le chef de l'Union nationale a posé ce matin l'un de ses premiers gestes de chef de gouvernement en recevant au Parlement les délégués de la CSN et de la Fédération nationale des travailleurs du textile.

M. Johnson s'est vu saisi de la situation des 5,000 travailleurs du textile qui sont en grève depuis trois mois.

La CSN a exigé de lui que le ministre du Travail qu'il nommera sans doute jeudi s'occupe en priorité du conflit du textile en vue d'y trouver une solution équitable le plus tôt possible.

M. Johnson a reçu les syndicalistes dans la salle des bills privés du Parlement.

Dans son mémoire la CSN rappelle que la Dominion a toujours eu "une politique ouvrière particulièrement déplorable." Elle rappelle également les principales revendications des travailleurs qui réclament une solution d'ensemble pour toute l'industrie textile affiliée à la Dominion Textile. Ils font également état de leurs demandes de salaire et de leurs revendications au sujet du travail donné à contrat, du travail de nuit et de la semaine de travail réduite.

"Les salaires payés par la Dominion Textile Limited et l'industrie, dit le mémoire, équivalent à une exploitation éhontée des travailleurs."

Pour le prouver le mémoire apporte les précisions suivantes:

—le chiffre d'affaires de la compagnie s'est accru de 60% de 1960 à 1965.

—les profits avant impôts se sont accrus de 300% de 1955 à 1965.

—les profits nets ont connu en 10 ans une augmentation de 1200%.

Or, pendant ce temps, la CSN établit que les salaires de la Dominion Textile s'établissaient à une moyenne de $15 de moins par semaine que ceux de 15 autres secteurs industriels importants de l'économie canadienne.

La CSN établit en outre que les travailleurs n'arrivent à une moyenne de salaire de $73 par semaine qu'en fournissant un rendement d'au-delà de 100%.

Bref, écrit le mémoire, "la Dominion Textile exige 10 heures de production en 8 heures de travail".

"On sait que les métiers à tisser font un bruit infernal qui affaiblit l'ouïe du tisserand.

"Les maladies les plus courantes constatées prématurément chez les tisserands sont les dépressions nerveuses et les difficultés cardiaques.

"Malgré des augmentations de rendement de l'ordre de 83% dans certains cas, de 1949 à 1962, ce qui voudrait dire que la production des travailleurs du textile a doublé depuis 1949, les travailleurs du textile se plaignent de diminutions et de variations constantes de leurs salaires.

"Y-a-t-il, conclut le mémoire, une situation pire que celle d'un travailleur qui gagne un salaire de base allant de $2500 à $3300 par année et qui doit se demander constamment si son salaire diminue ou n'inclut pas ce à quoi il a droit, lorsqu'il augmente sa production de 25% en travaillant à une vitesse normale ?"

Autres informations en page 29

Les professionnels estiment que leur grève prendra fin au début de la semaine prochaine

QUEBEC. (PC) — La grève des quelque 1,600 professionnels à l'emploi du gouvernement devrait se régler au début de la semaine prochaine.

C'est là du moins l'opinion émise hier par M. André Marcoux, président du conseil syndical des professionnels de la fonction publique CSN.

Au cours d'une assemblée, réunissant les grévistes, M. Marcoux a fait rapport d'une rencontre que les membres du conseil ont eue, jeudi dernier, avec le futur premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

M. Johnson, qui doit assumer le poste de chef du gouvernement d'ici quelques jours, aurait assuré le conseil syndical qu'il était parfaitement au courant de l'urgence du problème.

"Le nouveau gouvernement désire régler le différend et il est conscient de ne pas le faire les yeux fermés", a dit M. Marcoux.

M. Johnson a nommé un négociateur en la personne de M. Roger Dulude, un avocat de Montréal, avec qui le conseil syndical s'est déjà entretenu.

M. Dulude devait faire rapport de ses pourparlers à M. Johnson pendant la journée de lundi.

Autres informations en page 34

Une nouvelle rencontre entre M. Dulude et les représentants des professionnels est prévue pour aujourd'hui.

M. Marcoux a dit que les entretiens avec M. Dulude ont porté uniquement sur les clauses monétaires, "problème que le régime libéral avait catégoriquement refusé d'aborder depuis le début de la grève".

Les professionnels en grève gagnent en moyenne $8,000 par année et ils réclament principalement une hausse de traitement de $2,000 par année environ afin d'atteindre ainsi à la parité des salaires avec leurs confrères à l'emploi de la ville de Montréal.

La grève des professionnels est entrée, lundi, dans sa sixième semaine.

Dans l'entretemps, les professionnels ont décidé, en plus de dresser régulièrement des lignes de piquetage devant les immeubles du gouvernement, de placer des piquets devant les domiciles de ceux qu'ils considèrent comme des "briseurs de grève". Ils estiment que ceux-ci sont au nombre d'environ 125 à Québec.

Benoît Brossard : cinq ans de prison et $25,000 d'amende

Le garagiste Benoit Brossard, de Brossard, qui s'était reconnu coupable de 33 accusations de vol d'autos et à une accusation générale de conspiration pour receler un nombre indéterminé d'autres voitures, a été condamné à cinq ans de pénitencier et à $25,000 d'amende, ce matin, par le juge Henri-Masson Loranger.

Les Polonais regardent vers l'Ouest . . .

John Best, correspondant à Moscou de la Presse Canadienne, a acquis la conviction, à la suite d'un récent voyage en Pologne, que le peuple de ce pays est fatigué du communisme. Il donne comme exemple de la réaction des Polonais l'aggravation de la dispute entre l'Etat et l'Eglise. Selon lui, plusieurs Polonais n'appuient l'Eglise que pour mieux défier le régime. Il a également remarqué que les Polonais sont facilement sarcastiques à l'égard du gouvernement et qu'ils manifestent une nette préférence pour tous les produits de la culture occidentale, accentuant encore le dédain dans lequel ils tiennent l'Union soviétique. Nous publions aujourd'hui en page 7 le premier de quatre articles qui forment le reportage de John Best sur la Pologne.

Le recomptages judiciaire établit que M. St-Pierre a perdu par 30 voix

Le résultat de deux recomptages judiciaires, le premier dans Ste-Hyacinthe, où l'unioniste Denis Bousquet l'avait emporté par 28 voix de majorité, le second, dans Beauharnois, où le libéral l'avait emporté par 2,088 voix, n'a pas modifié la position des partis.

Dans Ste-Hyacinthe, la majorité de M. Bousquet sur l'ancien ministre des Travaux publics, M. René St-Pierre, est passée à 30 voix.

A l'issue de l'audience, qui avait débuté vendredi matin, les chiffres sont donc les suivants : Bousquet, UN : 10,998; Riendeau, RIN : 1,544; St-Pierre, Lib. : 10,968. 462 bulletins ont été rejetés, dont 261 par l'officier scrutateur et 165 par le juge.

M. St-Pierre était député de Ste-Hyacinthe depuis 1956 et titulaire du portefeuille des Travaux publics depuis 1961.

Simple technicalité, puisqu'il ouvre la porte à une contestation d'élection, le recomptage dans Beauharnois n'a pas causé de surprise.

En fait, seulement 19 boîtes de suffrages ont été ouvertes hier devant le juge Jean-Paul Noël au Palais de justice de Valleyfield. Il en ressort que le député Cadieux obtient sept voix de plus qu'au soir du cinq juin. Le candidat de l'Union nationale, M. Lucien Leduc en obtient huit de plus, l'indépendant Robert Cauchon, neuf de plus et le riniste Hubert Lemay, quatre de plus.

Ces augmentations sont dues au fait que plusieurs des 39 bulletins qui avaient été rejetés dans le bureau de scrutin 48-B ont été déclarés valides. Les résultats officiels sont donc les suivants : Cadieux, Lib. : 10,874, Cauchon, Ind. : 5,603; Nicolas Duguay, RN : 93; Leduc, UN : 8,784 et Lemay, RIN : 984.

Le candidat unioniste Lucien Leduc a fait allusion à une contestation possible en déclarant au correspondant de LA PRESSE que les avocats du parti possèdent "une fice de 10 pages" leur permettant d'entreprendre cette procédure.

Dans Lotbinière

Le recomptage judiciaire des votes enregistrés dans le comté de Lotbinière a également débuté hier matin sous la présidence du juge en chef de la Cour de magistrat de Québec, M. Jos Bilodeau, du président d'élections, M. J.-Raymond Lemay et des représentants des trois candidats.

C'est le canddiat libéral, M. Raymond Blais qui a soumis la requête. On se souvient que le candidat unioniste René Bernatchez a été déclaré élu par une majorité de 84 voix sur M. Blais le cinq juin. Le candidat du Ralliement national, M. Gérard Grenier venait loin der-

Voir RECOMPTAGE en page 2

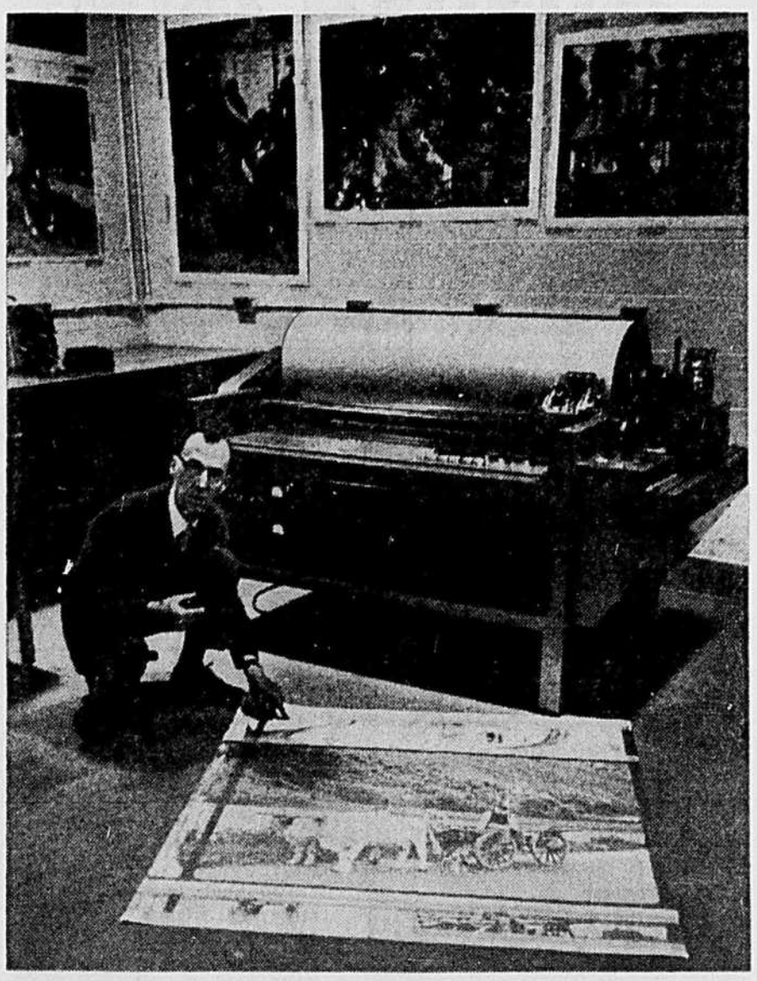


photo Antoine Désilets, LA PRESSE

En couleur, directement sur papier ordinaire !

A Polytechnique, le prof. Jean-Charles Bernier, directeur du département de Génie électrique, doit annoncer, cette semaine, la découverte d'un nouveau procédé d'impression, révolutionnaire tant au point de vue technique qu'économique. Grâce au procédé "Berfax", l'impression se fait en couleur ou en noir et blanc, sans photogravure, directement sur papier ordinaire — non émulsionné ou autrement traité — et avec des encres ordinaires !

Un professeur de Poly met au point un procédé révolutionnaire d'impression

par Raymond Grenier

C'est à une conférence de presse qui doit avoir lieu cette semaine, à Polytechnique, que seront révélés les détails d'une invention qui révolutionne l'impression en couleur, tant au point de vue technique qu'économique.

Celle-ci, en effet, se fait directement — sans photogravure préalable ou autre intermédiaire — sur papier ordinaire — non émulsionné ou autrement traité — et avec des encres ordinaires.

L'inventeur de ce nouveau procédé d'impression directe est un professeur canadien-français bien connu de l'Ecole Polytechnique de Montréal, M. Jean-Charles Bernier, chef du département de Génie électrique de cette grande école. Le procédé a été breveté sous le nom de "BERFAX".

Les explications devant attendre la conférence de presse prévue, une visite au laboratoire d'électronique appliquée de Polythechnique nous a, cependant, permis de voir non seulement l'appareil électronico-mécanique mis au point par le prof. Bernier et son équipe de recherches mais également des tirages en couleur et en noir et blanc imprimés par cette machine.

C'est stupéfiant.

Les tirages se font à partir de diapositives ou de dianégatives de 35 mm.

Mais le format des tirages est de 32 x 44 pouces ! Et la qualité de la reproduction et des couleurs est extraordinaire.

Point n'est besoin d'attendre une conférence de presse pour se faire une idée des applications innombrables d'une telle invention. Il suffit de songer à toutes les ressources des diapositives (ou dianégatives) et au fait que l'agrandissement peut aller jusqu'au format de 32 x 44 pouces, c'est-à-dire aux dimensions d'une affiche, d'un tableau, etc.

Sur les murs de l'atelier où le prof. Bernier a installé son appareil, on voit des reproductions de différents formats, les unes en blanc et noir et les autres, plus nombreuses, en couleur. Certaines, en blanc et noir, portent la date de 1964. On aperçoit, d'ailleurs, dans l'atelier, deux autres appareils d'impression qui marquent les étapes d'une patiente recherche scientifique.

La troisième et plus récente machine, conçue pour l'exploitation commerciale, est constituée d'un large coffre, bourré d'un mystérieux appareillage électronique, que domine, à l'arrière, un cylindre autour duquel on enroule le papier.

Une diapositive étant placée à droite de la machine, le cylindre étant mis en mouvement, on voit d'abord comme un arc-en-ciel jaune, rouge et bleu apparaître sur la marge du papier, puis se fondre pour composer progressivement, jusqu'à l'autre bout du cylindre, la reproduction de la diapositive, agrandie plus de mille fois.

Pour quelqu'un qui travaille dans les journaux et qui ne pouvait concevoir que l'image pût être imprimée sans quelque truchement photogravé ou sur un papier émulsionné ou autrement traité, l'étonnement est presque aussi grand que ce le serait, pour un entomologiste, de voir une larve devenir papillon sans passer par l'état de chrysalide.

Comment cela se fait, c'est ce qui sera expliqué au cours de la conférence de presse.

En attendant, la visite d'hier aura permis d'apprendre ce qui a été peut-être la petite cause de ce grand effet.

M. le prof. Bernier se rappelle encore vivement, en effet, la surprise désagréable qu'il éprouva en constatant à quel point était coûteux le développement d'une série de films en couleur qu'il avait rapportés d'un voyage en Europe.

D'où lui vint l'idée qu'avec l'électronique, qui sait ? . . .



SOMMAIRE

Annonces classées / 37 à 39, 44 à 51
Bandes dessinées / 8
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 52
Des mots et des phrases / 13
Editorial / 6
Finance / 34 à 36
Horoscope / 55
La bonne table / 15 à 17
Mots croisés / 39
"Navigation" / 9, 28
Nouvelles internationales / 43
Nouvelles nationales / 29, 54
Radio et télévision / 10, 11
Sciences / 24, 25
Spectacles et concerts / 26, 27
Sports / 30 à 33
Tribunaux / 5
Vie dans les parcs / 8
Vie féminine / 18 à 22
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 42

M. Davie Fulton refuse de nouveau de se présenter devant le juge Spence

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — "Rien au monde ne pourrait ou ne devrait m'inciter à me présenter de nouveau devant vous, car il est évident qu'un tel geste ne peut servir aucun but utile."

Voilà la substance et l'esprit d'une cinglante lettre que le député conservateur M. E. Davie Fulton, vient d'expédier au juge Wishart Spence, président de la célèbre commission d'enquête sur l'affaire Munsinger.

L'ancien ministre du cabinet Diefenbaker n'hésite pas non plus à parler des attitudes "renversantes" du juge de la Cour suprême qui, d'après lui, "n'accorde même pas à un ancien ministre de la Justice les droits que la loi prévoit pour le plus vil des criminels."

En effet, M. Fulton a reçu, en date du 7 juin, une lettre du commissaire l'enjoignant de refuter les allégations, soumises en marge de sa conduite, par les procureurs John O'Brien et Jack Campbell, au cours de leurs argumentations.

Ces allégations, soutient le député conservateur, ne sont qu'une collection d'opinions gratuites et fausses. Je n'ai pas d'excuses à présenter à qui que ce soit, au sujet de la façon dont je me suis déchargé de mes responsabilités lorsque j'ai occupé le poste de ministre de la justice.

L'ancien premier ministre, M. John Diefenbaker, même s'il refuse de le dire publiquement, a également reçu une lettre du commissaire. M. Pierre Sévigny, ancien ministre associé de la Défense, au coeur de cette controverse, en a probablement reçu une lui aussi.

Contrairement à son collègue, et à ses habitudes, M. Diefenbaker refuse de livrer tout commentaire. Jamais plus, a-t-il confié à un député, je ne me mêlerai de cette affaire.

Mais l'ancien ministre de la Justice, bien qu'il refuse de répondre à la vingtaine d'allégations, n'en a pas moins expédié une très longue lettre au commissaire dans laquelle il tente d'établir "la fausseté de la position qu'a prise le commissaire en expédiant cette lettre".

On comprendra que les phrases citées entre guillemets ont été traduites par l'auteur, car M. Fulton a livré la lettre à la presse, sans l'accompagner d'une traduction. Il a pris soin d'y ajouter copie de la missive du juge Spence, évidemment rédigée en anglais.

Dans sa letre, le juge Spence ne parle que d'allégations mais, de son côté, M. Fulton rappelle constamment les "accusations" qui ont été portées contre lui.

En résumé, elles sont bien simples. Les procureurs de la commission et de M. Lucien Cardin ont soutenu que l'ancien ministre de la Justice aurait dû exercer des pressions pour faire en sorte que M. Pierre Sévigny, décrit par la GRC comme un risque à la sécurité de l'Etat, quitte le cabinet.

Les deux procureurs se sont également dit d'avis que, face à la décision de M. Diefenbaker de conserver Pierre Sévigny à l'intérieur de son cabinet, M. Fulton n'avait pas le choix, il devait remettre sa propre décision.

L'ancien ministre précise qu'un tel geste eut été absolument futile et n'aurait servi personne.

Ce qu'il reproche le plus amèrement au juge, c'est de ne pas préciser les accusations que l'on porte contre lui. Il les dit nébuleuses et vagues. "Elles ne sont que des agglomérations d'opinions émises par des personnes qui ne connaissent rien à l'administration d'un gouvernement".

Et, précise M. Fulton, le commissaire reprend à son compte des allégations portées par le procureur de M. Lucien Cardin alors que ce dernier a déclaré publiquement qu'il n'avait rien à me reprocher.

En somme, ajoute-t-il, vous m'invitez à répondre en des termes formels à des accusations de mauvaise conduite (misconduct) auxquelles je ne puis répondre.

Et je vous rappelle, dit M. Fulton, les droits que l'on accorde à n'importe quel criminel en vertu de notre système. Ce droit, la formulation d'accusations précises, vous ne les accordez même pas à un ancien ministre de la Justice.

On sait que MM. Diefenbaker et Fulton ont ordonné à leurs procureurs de se retirer de l'affaire, avant même qu'ils puissent prononcer leurs plaidoiries.

Ce que le juge Spence a évidemment voulu faire, c'est d'offrir aux deux conservateurs une dernière chance pour réfuter les accusations portées contre eux, au cours des plaidoiries.

Le document que le juge de la Cour suprême a fait parvenir aux deux membres de l'administration conservatrice est une longue lettre de douze pages où sont énumérées une vingtaine d'allégations.

Elles se reportent toutes aux décisions que les deux hommes auraient pu prendre, face au rapport de la gendarmerie royale, décrivant les aventures de M. Sévigny avec la belle Gerda Munsinger.

Et tel que dit précédemment, les auteurs des allégations sont MM. John O'Brien et Jack Campbell, deux avocats "excessivement partisans," soutient M. Fulton.

A la fin de sa lettre, le juge du plus haut tribunal du pays déclare qu'il entreprendra la rédaction finale de son rapport le 15 juin, s'il n'a pas reçu de représentations de la part de M. Fulton.

De toute évidence, le juge Spence peut entreprendre la rédaction de son rapport dès aujourd'hui, car l'ancien ministre de la Justice ne pourrait être plus catégorique.

"Pour rien au monde . . ."

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 60
Maximum demain : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Québec et Laurentides** : périodes nuageuses, averses ou orages dans la soirée. Minima et maxima à Montréal 60 et 80; Ottawa 60 et 75; Québec et Sherbrooke 55 et 80; Ste-Agathe 55 et 75.

Régions de la Mauricie et du Lac St-Jean : nébulosité variable, averses dispersées ou orages. Minima et maxima à La Tuque 60 et 80; Chicoutimi 60 et 75.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé : nuageux, averses dispersées. Chaud. Minima et maxima à Baie-Comeau 55 et 75; Mont-Joli et Rivière-du-Loup 60 et 80; Gaspé et Sept-Iles 55 et 70.

CHARNESS & CHARNESS
AVOCATS
615 ouest, Boul. Dorchester
suite 970 UN. 8-1808
I. J. Charness, C.R.
Gerald N. F. Charness, B.A., B.C.L.

Gidney's
La maison du homard
Voici la semaine tant attendue !
NOS PLUS GRANDS SPECIAUX DE L'ANNEE
HOMARDS FRAIS BOUILLIS
Toute la semaine Toutes grosseurs $1.25 / li. (après cuisson)
N'attendez pas d'avoir une fringale . . . appelez maintenant
Commandez tôt pour les réunions de fin de semaine
vous serez mieux servi
HOMARDS GIDNEY LOBSTER LTEE
LIVRAISON GRATUITE
2355, chemin Bois-Franc, Ville St-Laurent. Tél: 748-6006 ou 748-9724

Drury confirme l'achat de sept "Mystère-20"

PARIS. (UPI) — Le ministre canadien de l'Industrie et de la Production de la Défense, M. Charles M. Drury, a confirmé aujourd'hui l'achat par le Canada de sept biréacteurs d'affaires Mystère-20 de fabrication française.

Le choix, a-t-il précisé, a été fait à la suite d'une étude comparative très poussée des différents appareils de ce type présentement en service.

Les Mystère-20, fabriqués par les avionneries Marcel Dassault, serviront au transport des officiers et des invités du ministère de la Défense entre les diverses bases militaires du Canada.

Ils peuvent transporter de 8 à 12 passagers et coûtent chacun un peu plus d'un million et demi de dollars.

Le Mystère-20 est connu en Amérique sous le nom de "Jet Falcon". La firme Marcel Dassault l'a en effet rebaptisé avant de le lancer sur le marché nord-américain en s'apercevant que le nom de "Mystère-20" était "imprononçable" pour les bouches anglo-saxonnes de ce côté-ci de l'Atlantique . . .(!).

AMBASSADEURS

SUITE DE LA PAGE 1

de Vernon, Colombie-Britannique, ambassadeur en Indonésie, devient haut commissaire en Nouvelle-Zélande;

M. A. F. Hart, 46 ans, de Belfast, actuellement au Harvard School of International Affairs, devient haut commissaire au Ghana;

M. William G. M. Olivier, 51 ans, de Sherbrooke, ambassadeur à Costa Rica, Honduras, Nicaragua, Panama et El Salvador, devient ambassadeur en Indonésie;

M. James R. McKinney, 40 ans, de Summer Hill, Nouveau-Brunswick, chef adjoint de la division de l'économique au ministère, devient haut commissaire à Trinidad et au Tobago;

M. A. J. Hicks, 62 ans, de Montréal chef adjoint du département des Etats-Unis, devient ambassadeur à Costa Rica, Nicaragua, El Salvador, Honduras et Panama.

M. Martin a aussi annoncé que M. H. O. Moran, récemment nommé ambassadeur au Japon sera aussi ambassadeur en Corée.

Il a ajouté qu'on annoncera bientôt le nouveau poste de Mlle Margaret Meagher, actuellement ambassadeur en Autriche.

Voie maritime : la médiation se poursuit

CORNWALL. (PCf) — Les efforts de médiation destinés à mettre fin au conflit opposant 1,200 employés de la Voie maritime du St-Laurent et l'Administration de la voie maritime du St-Laurent ont repris ce matin avec la participation du président de cet organisme, M. Pierre Camu.

Hier, les représentants syndicaux avaient quitté la salle des délibérations peu de temps après le début des négociations à 10 h. du matin, en raison de l'absence de M. Camu.

Le médiateur, le sénateur Norman MacKenzie, a alors déclaré que M. Camu avait promis de se présenter à 2 h. 30 de l'après-midi. Les négociations ont donc repris avec son arrivée.

Les travailleurs sont représentés par la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers (CTC). Leurs négociateurs, sous la direction du président national, M. William J. Smith, sont au nombre de 12.

Ils menacent de faire la grève à midi vendredi s'ils n'obtiennent pas satisfaction à leurs demandes.

Dans son rapport, le comité de conciliation recommande une hausse immédiate de salaire de 7 p. 100 et une autre identique au cours de la deuxième année d'une convention collective de travail d'une durée de deux ans.

Le Syndicat réclame une hausse de salaire de 35 p. 100 avec un contrat de travail d'un an, réclamant ainsi la parité de salaire avec leurs collègues américains.

La dernière offre de la partie patronale équivaut à une hausse de 3 p. 100 pour chacune des années de la durée d'un contrat de travail de trois ans, mais la partie patronale a par la suite offert de modifier son offre en fonction des propositions du comité de conciliation.

Si les employés font la grève, le transport dans la Voie maritime sera paralysé.

Centenaire à Lachute

LACHUTE. (C.B.) — Un citoyen de Lachute célébrera demain son centième anniversaire de naissance. M. Sidney Vasey est ce patriarche.

Domicilié à Lachute depuis une vingtaine d'années, le centenaire jouit de toutes ses facultés intellectuelles. Depuis quelques années, cependant, il doit garder le lit. M. Vasey a perdu sa femme, il y a une dizaine d'années. Le patriarche demeure chez sa fille, Mme Fred Roberts.

Peu de gens seront touchés par le changement de gouvernement

par Claude Turcotte

QUEBEC. — La prise du pouvoir par un parti d'opposition, c'est beaucoup plus que l'élection et même la prestation du serment des nouveaux ministres. A côté de l'aspect constitutionnel et officiel, il y a les conséquences matérielles et les réactions humaines.

On sait déjà que M. Daniel Johnson rencontre aujourd'hui M. Jean Lesage, qui a présidé ce matin la dernière réunion de son cabinet. Que se passera-t-il entre les deux hommes ?

En plus de fixer le moment de la passassion des pouvoirs, on doit régler une foule de détails, qui concernent le fonctionnement du bureau du premier ministre et celui du chef de l'opposition.

A l'heure du syndicalisme dans la fonction publique et de la nécessité de maintenir en place les spécialistes que sont les hauts-fonctionnaires, peu de gens sont touchés dans leur travail par un changement de gouvernement.

L'entourage des chefs politiques

Les chefs politiques ont dans leur entourage immédiat des hommes de confiance avec lesquels ils sont habitués de travailler. Il est naturel que ces personnes les suivent soit dans l'opposition, soit au pouvoir.

Une trentaine de personnes dépendent du bureau du premier ministre, tandis que le chef de l'opposition dispose d'une quinzaine d'employés. Dans le premier cas, plusieurs suivront M. Lesage dans l'opposition et d'autres prendront tout simplement leur retraite, comme c'est le cas du chef du Cabinet, M. Alexandre Larue. En gros, le bureau du premier ministre fournit du travail à 10 secrétaires, cinq messagers, des archivistes, attachés de presse, etc . . .

On sait que plusieurs services et bureaux relèvent du premier ministre : le conseil exécutif, le service des achats, le conseil d'orientation économique, la direction générale des relations de travail et le bureau de la loi électorale sont parmi les plus importants. Il n'est évidemment pas question de remplacer le personnel attaché à ces services, qui compte environ 400 personnes.

A la lumière de l'expérience passée, il faudrait peut-être faire des réserves pour la direction de certains services, comme par exmple du Service des achats; toutefois, rien ne laisse supposer que l'on respectera la tradition . . .

Les observateurs attendent avec impatience de connaître les principaux collaborateurs de M. Daniel Johnson. On a appris hier que Me Mario Beaulieu, qui travaillait depuis quelques années au comité central de l'Union nationale, deviendra chef de cabinet. Mais, les conseillers spéciaux de M. Lesage, comme M. Pigeon, seront-ils remplacés et si oui par qui ? M. Pigeon, qui a été sévèrement critiqué par M. Johnson non pas sur son travail, mais sur les revenus qu'il en retirait a déjà annoncé qu'il partait.

Les changements, qui se font au niveau du premier ministre, existent aussi au niveau de chacun des ministres. Il semble difficile d'évaluer pour l'instant le nombre de personnes affectées.

On sait toutefois que certains attachés de presse, auprès de ministres, ont tout simplement remis leur démission, tandis que d'autres resteront au service du gouvernement mais dans un emploi différent.

Un dossier sur les dossiers

A chaque changement de gouvernement, il est, semble-t-il, inévitable que quelqu'un dénonce la disparition de dossiers importants. Depuis le 5 juin, une telle rumeur a couru au sujet de la Sûreté provinciale.

Il est certain cependant que tous les dossiers personnels suivent les ministres sortants. Mais les documents officiels, comme ceux sur le Labrador ou Brinco, restent à coup sûr dans le bureau du premier ministre.

Il peut arriver toutefois, dit-on, qu'un président de compagnie écrive au premier ministre à titre confidentiel et que la lettre soit rangée dans un dossier personnel. Il n'est pas impossible alors que le nouveau chef de l'opposition reste en possession de ce papier : on ne peut en quelques jours faire "le tri".

La coutume et le bon usage veulent, par ailleurs, que s'il arrivait que le nouveau premier ministre ait besoin d'un tel document, son prédécesseur le lui remette.

En somme, en dehors des prises de bec et des tactiques en Chambre ou à l'extérieur, les chefs de parti sont des gens qui savent se parler et même s'entendre. La rencontre d'aujourd'hui en est un exemple.

Grandeurs et misères

La vie politique a ses hauts et ses bas. C'est bien connu. Mais cela frappe davantage, lorsqu'un membre du cabinet, qui était bien entouré, doit faire ses bagages et laisser un bureau spacieux et moelleux, pour aller bien humblement s'installer dans un petit bureau de députés. Les locaux réservés aux députés ont été réaménagés, il y a quelques années. Le gouvernement libéral pensait-il alors à l'élection du 5 juin.

Air Canada : le syndicat réduit le nombre de ses demandes initiales

par Richard Bastien

Aucune entente n'a pu être conclue entre Air Canada et le syndicat des employés de cette compagnie en dépit des négociations qui se sont poursuivies durant toute la journée d'hier et qui ont pris fin à 6 heures du soir. Tout laisse croire cependant que les négociations reprendront aujourd'hui et que les deux parties concernées gardent l'espoir d'en arriver à une entente d'ici demain midi, moment prévu pour le déclenchement de la grève.

C'est ce qui ressort des déclarations émises de part et d'autre hier soir par un porte-parole de la Compagnie Air Canada et par un communiqué du syndicat des agents de passagers de la Compagnie. Le syndicat, qui n'est rattaché à aucune centrale syndicale, a annoncé vendredi dernier que 1,201 de ses 1,453 membres ont voté en faveur de la grève. Il s'agit en l'occurrence des employés d'Air-Canada qui sont assignés à la vente des billets et aux services de communications. La dernière convention collective a expiré au mois de novembre dernier.

Après avoir expliqué que des réunions avaient été tenues durant toute la journée d'hier entre les employeurs et le syndicat pour en arriver à une entente, le communiqué de l'association des employés ajoute que les négociateurs syndicaux ont considérablement réduite le nombre de leurs demandes mais que la position de la Compagnie est demeurée la même. Interrogé au sujet de la réduction dans les demandes syndicales, un porte-parole de l'association a clairement laissé entendre que des quatre demandes faites par le syndicat, une seule avait été retenue.

Tout en déplorant l'importation de la main-d'oeuvre américaine pour tenter de briser une grève légalement constituée sous les lois canadiennes, l'association des agents de passagers est tout de même prête à rencontrer la Compagnie mardi et mercredi dans l'espoir d'en arriver à une entente qui soit satisfaisante pour les deux parties concluent les auteurs du communiqué.

De son côté, la Compagnie Air Canada a annoncé qu'un fonctionnaire du Ministère du Travail, M. Bernard Wilson, participera aux négociations qui doivent se poursuivre aujourd'hui. Selon Air Canada, aucune indication d'une entente prochaine avec le syndicat n'est apparue au cours de la journée d'hier.

Au cours de la semaine dernière, le syndicat des agents de passagers avait annoncé qu'il demandait une augmentation de salaires de 20%, répartie sur deux ans à raison de 10% par année, et une semaine de travail de 37 heures et demi. La Compagnie a offert à ses employés une augmentation de salaire de 15% répartie sur une période de 30 mois. Actuellement un commis d'Air Canada reçoit $64.70 par semaine. Après 5 ans et demi de service, il reçoit $109.49.

Devant le refus de la Compagnie d'agréer à cette demande unique, le syndicat en a déduit que leurs employeurs souhaitent la grève dans l'espoir de briser le syndicat. Le communiqué de l'association des employés affirme également : "On sait présentement qu'Air Canada veut se servir de personnes habituellement à l'emploi de la Compagnie dans des villes américaines pour assister les autres employés de cadre à faire le travail des agents de passagers. Ainsi on espère continuer à opérer un horaire plus ou moins fixe des vols intérieurs et transatlantiques". Air Canada a en effet laissé entendre au cours de la fin de semaine dernière qu'elle maintiendrait ses services avec l'aide du personnel de cadre dans l'éventualité d'une grève.

RECOMPTAGE

SUITE DE LA PAGE 1

rière MM. Bernatchez et Blais qui ont respectivement recueilli 6,229 et 6,145 voix.

Dès l'ouverture de l'audience hier matin, le juge Bilodeau a ordonné le huis-clos. Il a également informé les journalistes qu'il n' yaurait pas de rapport fragmentaire sur le recomptage. Les résultats ne pourront vraisemblablement être connus avant quatre jours.

Et ailleurs

Pendant ce temps, le recomptage s'est poursuivi au Palais de justice de Valleyfield pour le comté d'Huntingdon. On sait que le candidat unioniste Alister Sommerville a été défait par 56 voix par son adversaire libéral, M. Kenneth Fraser. M. Sommerville représentait le comté à Québec depuis 1952.

Situation identique dans Rouville où le libéral François Boulais, député depuis 1962, n'a obtenu qu'une majorité de 2 voix sur M. Yvon Hamel de l'Union nationale. Le recomptage a commencé ce matin au Palais de justice de St-Hyacinthe.

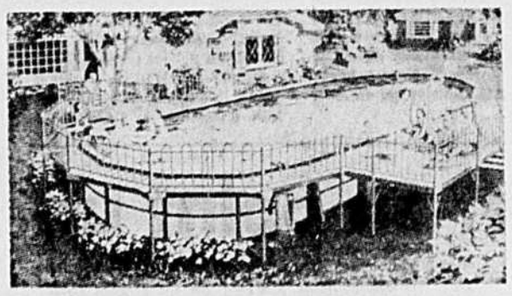
On a également entrepris des recomptages ce matin dans Dorion et Napierville-Laprairie.

Ce qui est facile se doit entreprendre comme s'il était difficile, et ce qui est difficile comme s'il était facile.

Baltasar Gracian

Magnifique PISCINE OVALE

- avec ou sans promenade et patio
- 10 ans de garantie
- Pas de comptant Termes faciles.



Ovale 15' x 30' avec 4' ou 7½' de profondeur à votre choix. Le ⅓ du prix d'une piscine de béton de même grandeur. Résiste au froid de l'hiver et la glace.

FILTRE AU SABLE AUTOMATIQUE. GARANTIE 10 ANS



Piscine plus forte — Résiste aux froids de l'hiver avec l'eau et la glace. Toile de vinyle garantie 10 ans. Drain central. Profondeur jusqu'à 6' si désiré.

SPECIAL 15' x 48" $170.00 Filtre $99.00 24' x 48" $299.00

Nous avons tous les accessoires de piscine

Pour plus de renseignements, postez ce coupon sans obligation
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
L.P. 14-6-66

Administration
32, des Erables, Ste-Thérèse
TERRAIN D'EXPOSITION
170, boul. Labelle, Rosemère, P.Q.

MCARPOOL
TEL. 625-6083

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
songez à votre avenir !



Inscrivez-vous aux cours de machines **IBM** comprenant
Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A
861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
AGE ..... DIPLOME .....



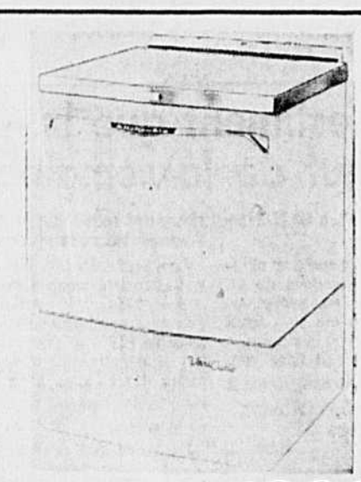
•FENÊTRES EN ALUMINIUM
pour l'extérieur et l'intérieur
•PORTES EN ALUMINIUM
pour l'été et pour l'hiver
•AUVENTS en fibre de verre ou aluminium
•CLAPBOARD
COMPLÊTEMENT INSTALLÉ • QUALITÉ ET SERVICE GARANTIS



ALSCO
Manufacturier de matériaux de construction en aluminium
1530 est, Beaubien, Montréal
Téléphonez à :
279-8551

val royal

VENTE DE LAVE-VAISSELLE KITCHEN AID



REG. $379 SPECIAL $339
ou $12.80 par mois SERVICE EN PLUS

REPUTES POUR LEUR
ROBUSTESSE
LONGUE DUREE
EFFICACITE

Modèle PORTATIF KDY5

- Lavage hydromatique à 4 jets
- Système de séchage à air chaud forcé
- Nouveau filtre Saniguard
- Boyaux de raccordement s'adaptant aux robinets.
- Aucune installation requise

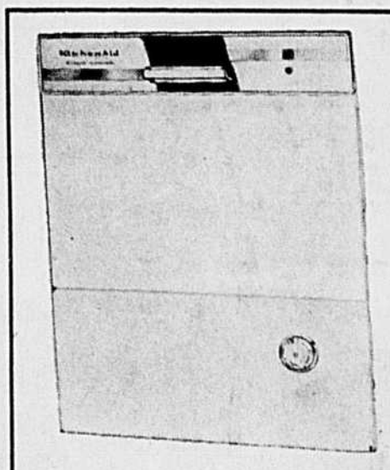
QUANTITE LIMITEE

Kitchen Aid

KDI 14 MODELE ENCASTRE

- Lavage hydromatique
- Système de séchage à air chaud forcé
- Filtre Saniguard
- Panier du haut à hauteur ajustable et à divisions flexibles.
- Lumière indicatrice
- Dispensateur automatique à détersif

QUANTITE LIMITEE



REG. $459 SPECIAL $359
ou $13.50 par mois SERVICE EN PLUS

EXTRA SPECIAL
Modèle non illustré
KDC 14 — Encastré
Peut contenir 12 couverts complets.
REG. $399 $329
ou $12.40 par mois SERVICE EN PLUS

AUTRES MODELES DISPONIBLES

MATERIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
val royal
DIVISION DES ENTREPRISES P.H. DESROSIERS LTEE

3 CENTRES
CARTIERVILLE 334-5320
12200 boul. Laurentien
MONTREAL-NORD 322-7341
11401 boul. Pie-IX
BROSSARD 676-0311
6200 boul. Taschereau

OUVERTS LUNDI — MARDI — MERCREDI jusqu'à 5:30 p.m. | JEUDI — VENDREDI jusqu'à 9:00 p.m. | SAMEDI jusqu'à 5:00 p.m.

LIVRAISON MONTREAL METROPOLITAIN — PLAN BUDGETAIRE

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MARDI 14 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 137

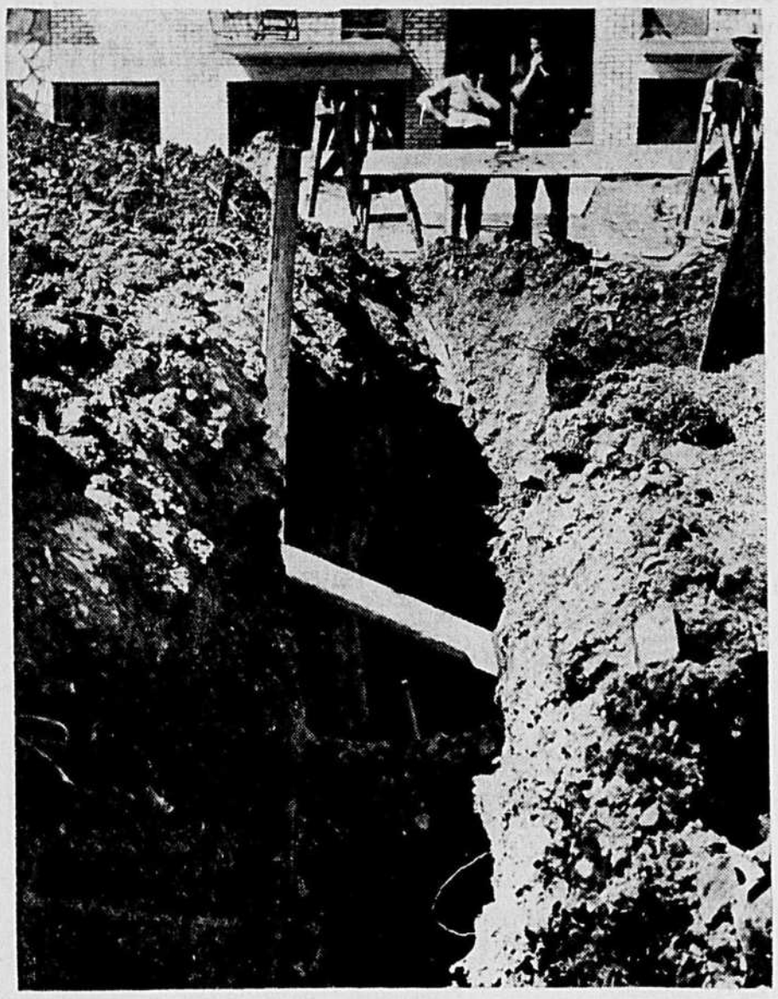


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Un jeune homme est enseveli vivant à Pointe-aux-Trembles

Un éboulement survenu sur un chantier de construction à l'intersection de la 52e Avenue et de la rue Notre-Dame, à Pointe-aux-Trembles, vers 2 h. hier après-midi, a entraîné la mort d'un jeune terrassier de 25 ans, qui a été enseveli sous un amas de terre et de pierres. La victime, dont la police a refusé de dévoiler l'identité, travaillait dans une tranchée de sept pieds de profondeur au moment de la tragédie. La tête du terrassier est demeurée dégagée, mais l'amas de terre lui écrasait la poitrine, l'empêchant de respirer. Le jeune homme est mort étouffé avant que l'on ait pu lui porter secours.

La ville de Montréal illuminera bientôt tout le mont Royal et le Jardin botanique

par Oswald MAMO

La ville de Montréal illuminera tout le mont Royal et le Jardin botanique.

C'est ce que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, aurait aimé annoncer, hier, si ce n'était qu'il avait promis à M. Lucien Saulnier de ne point le faire, ce dernier devant convoquer bientôt une conférence de presse pour annoncer les projets de la ville dans le cadre du programme d'embellissement général de la métropole.

L'Hydro-Québec a révélé hier sa participation à la grande campagne d'éclairage architectural à travers le Québec.

M. Drapeau a notamment déclaré qu'il appuyait cette campagne, rappelant qu'au cours de son premier mandat il avait fait éclairer l'hôtel de ville, ce qui avait suscité la remarque suivante de la part de ses adversaires : "Il a été élu pour éclairer les Montréalais sur certaines affaires et non éclairer l'hôtel de ville."

MM. Jean-Claude Lessard et Léo Roy, respectivement président de l'Hydro-Québec et directeur général de distribution et ventes, ont lu les textes préparés à leur intention par la direction des Relations publiques de l'entreprise d'Etat. Le maire Drapeau a cependant improvisé, croyant vraisemblablement qu'il n'y avait aucun texte préparé pour lui. Il a même exhorté le président Lessard à garder secrets les projets d'éclairage de la ville de Montréal jusqu'à la convocation prochaine de la conférence de presse de M. Saulnier.

Cependant, la direction des Relations publiques de l'Hydro avait préparé un texte mentionnant l'illumination prochaine du mont Royal et du Jardin botanique.

Ouverture de la campagne d'éclairage

Dès hier soir, le siège de l'Hydro-Québec était illuminé, marquant ainsi l'ouverture de la campagne d'éclairage architectural. Cette campagne, incidemment, a débuté en même temps dans la Vieille capitale qui était reliée, hier soir, par téléphone à la métropole. Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a même demandé au maire Jean Drapeau de suggérer à M. Jean-Claude Lessard de réduire les taux d'électricité aux maisons d'affaires qui décident d'éclairer leurs établissements.

Selon M. Léo Roy, l'éclairage architectural est un moyen d'action publicitaire que personne ne doit négliger. Les immeubles illuminés sont mis en valeur d'une façon étonnante et le coût en est relativement modeste.

L'Hydro-Québec a formé une équipe de 80 spécialistes chargés d'inciter, dans tout le Québec, les municipalités ou les entreprises à utiliser l'éclairage architectural, offrant même aux intéressés une démonstration complète des façons particulières d'illuminer les immeubles pour les mettre en valeur.

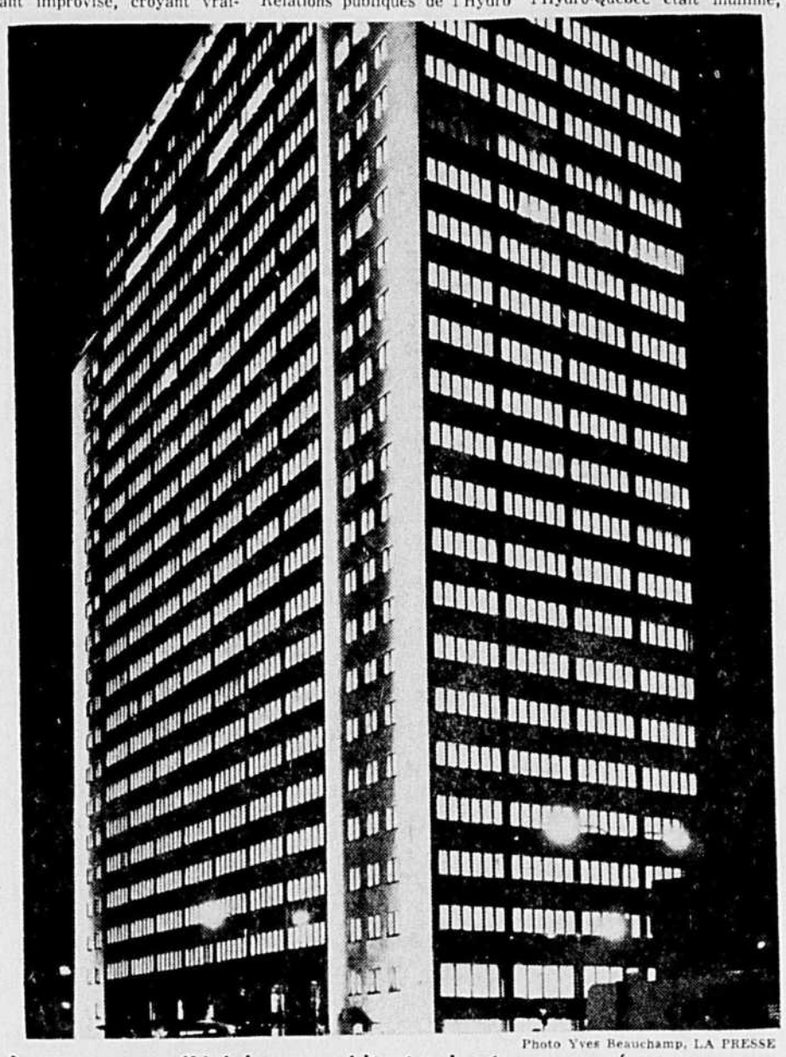


Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

La campagne d'éclairage architectural est commencée

Pour marquer l'ouverture de la campagne d'éclairage architectural, l'Hydro-Québec, voulant sans doute donner l'exemple, illuminait dès hier soir dans toute sa splendeur son édifice du 75 ouest, boul. Dorchester. Une équipe de 80 spécialistes formés par l'Hydro-Québec a été chargée de donner, dans tout le Québec, une démonstration complète des façons particulières d'illuminer les immeubles afin d'inciter les municipalités ou les entreprises à utiliser l'éclairage architectural à l'occasion de l'Expo 67 et du Centenaire de la Confédération.

Pierrefonds : le maire tente de régler la grève des fonctionnaires

Le maire de Pierrefonds, M. Jean Labelle, qui rentrait à peine de vacances, a tenté hier de trouver une solution pour régler la grève des 35 fonctionnaires de cette municipalité. L'arrêt de travail a débuté hier matin.

Les grévistes ont défilé paisiblement devant l'hôtel de ville arborant des pancartes qui décrivent les principaux griefs qu'ils ont à formuler contre l'administration municipale.

Les deux principaux écueils à une entente sont une échelle de salaires s'étendant sur cinq ans "afin d'éliminer le favoritisme", et un rajustement des salaires.

Le procureur du syndicat, Me André Miville-Deschênes, a fait savoir hier que les grévistes trouvent illogique que les employés de bureau ayant 12 ans de scolarité et plus ga-

Voir PIERREFONDS en page 4

Le juge Côté fustige les méthodes du soi-disant psychanalyste La Rivière

par Léopold Lizotte

Le "psychanalyste" André La Rivière qui, tout en ne possédant aucun diplôme officiel, avait réussi à se constituer une clientèle quasi fantastique, comme "psychanalyste consultant", et qui avait publié quelque 80 volumes, au cours de sa carrière, a pris le chemin du pénitencier, un peu avant midi hier.

Et pour vingt ans . . .

C'est la peine que lui a imposée le juge Omer Côté pour les quatre délits dont il avait été déclaré coupable, il y a quelques semaines.

Soit conspiration pour avortement, procuration d'un avortement, proxénétisme et fraude.

Tous ces délits, on le sait, étaient intimement liés entre eux, le prévenu ayant jeté une jeune fille dans les bras de l'un de ses clients, pour ensuite l'inciter à se faire avorter, la confier effectivement aux soins d'un avorteur de ses amis, puis exiger du responsable de la grossesse un dédommagement grossièrement exagéré et frauduleusement réclamé.

"La preuve a révélé, de souligner le juge Côté, que ces quatre crimes ont été accomplis avec un sang-froid et une préméditation voulus, réfléchis, pensés et calculés, et par des procédés ignobles, lesquels ressemblent fort au filet tendu dont la puissance de persuasion augmentait en proportion de la résistance de la victime.

Le tribunal devait souligner qu'il avait vécu des heures pénibles et angoissantes, avant de décider de la peine à imposer à l'accusé.

"Dans un cas comme celui-ci, dit-il, le tribunal doit craindre de condamner d'une manière invariable l'imprudence de la jeunesse et la méchanceté que l'âge a mûrie, l'ignorance qui s'égare et l'ambition qui calcule froidement le bénéfice du crime. Car, à chaque degré de perversité, il faut mesurer une somme proportionnelle de rigueur.

Le juge avait précédemment fait état des notes que Guy Boilard, et celui de la défense, Me Philippe Ferland, en soulignant que ce dernier avait fait uniquement appel à la sensibilité et à l'émotivité, pour réclamer la clémence de la cour.

"Il est par ailleurs évident, dit-il, que le degré d'intelligence et de formation intellectuelle du prévenu est au-dessus de la moyenne, et qu'il est moins excusable qu'une personne ignare ou trop jeune pour comprendre la portée de certains de ses actes.

"Les faits mis à jour au procès ont donc démontré non seulement le degré de culpabilité et la lourde responsabilité légale et criminelle du coupable, mais aussi son inconcevable irresponsabilité morale.

La jeune fille de 20 ans qui a été l'instrument de l'accusé dans l'accomplissement des quatre crimes dont il a été reconnu coupable, subit et subira des répercussions et des troubles sérieux tant physiques que physiologiques et psychiques résultant des gestes posés et subis sous l'influence perverse et néfaste de l'accusé. Il faut seulement espérer que ces marques profondes finiront pas s'estomper, et qu'elle pourra reprendre une vie normale et refaire son existence."

Le prévenu attend par ailleurs de subir son procès sous cinquante-deux accusations différentes d'attentat à la pudeur de ses riches clientes.

L'enquête préliminaire, dans tous ces cas, a duré plus d'un mois, et la poursuite serait sur le point de s'entendre avec la défense pour verser tout le dossier au procès, afin d'éviter une répétition inutile de toute l'instruction.

A cause de l'absence de Me Raymond Daoust, second avocat de La Rivière, l'affaire a été ajournée au 23.

Postes de taxi en commun à l'Expo et demande de permis temporaires

par Claude GENDRON

Malgré les désirs de certains administrateurs de tirer des revenus partout où cela est possible, on installera des postes de taxi en commun aux portes de l'Expo.

En prenant une telle décision, l'Expo a courbé l'échine, dit-on, devant la fermeté des administrateurs municipaux de Montréal qui se sont opposés à ce que l'Expo accepte les offres qu'elle a reçues de grosses associations de taxi de la métropole désireuses de s'assurer l'exclusivité des services.

Par ailleurs, afin d'être prête à répondre à tout besoin supplémentaire, la ville de Montréal a demandé à la Régie des transports l'autorisation d'émettre des permis temporaires de taxi pendant la durée de l'Expo.

La Régie des transports tiendra à ce sujet des séances publiques le lundi 27 juin. Plusieurs associations de propriétaires et de chauffeurs de taxi et une dizaine d'individus se sont déjà opposés à cette requête.

Vu le caractère métropolitain que présenteront les visiteurs de l'Expo (ceux-ci ne voyageront pas à Montréal seulement), les observateurs se demandent s'il ne sera pas de nouveau question du "permis métropolitain" au cours de ces audiences.

La ville a limité sa requête à 500 permis temporaires. Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a précisé à LA PRESSE : "Nous n'avons pas l'intention d'émettre tous ces permis, ni même d'en émettre 100. Nous voulons seulement être prêts à émettre les permis nécessaires si le besoin se fait sentir. Nous ne voulons pas nuire à l'industrie actuelle."

La ville compte actuellement 4,311 permis. Plusieurs ne sont pas exploités. Si l'exploitation entière de tous les permis émis suffit à répondre à la demande accrue prévue pour l'Expo, la ville n'aura pas à émettre de permis supplémentaires, mais, dans le cas contraire, elle devra en émettre des nouveaux.

Les opposants à la requête soutiennent qu'il y a suffisamment de taxis à Montréal pour assurer un service adéquat à l'Expo, pourvu que l'on y apporte quelques améliorations ici et là.

Chacun précisera son argumentation le lundi 27 juin, avec chiffres et documentation à l'appui.

En ce qui concerne la décision d'aménager des postes de taxi en commun, M. Saulnier nous a déclaré que l'on s'était rendu à la suggestion des administrateurs municipaux.

On a appris, d'autre part, que certains administrateurs de l'Expo auraient préféré accorder des concessions à certaines associations de service, moyennant une redevance à l'Expo, comme cela se pratique à la porte de certains hôtels, devant les hôpitaux ou ailleurs.

Nous nous permettons de souligner qu'en plusieurs endroits l'accumulation de postes de taxi permet aux associations de grossir la clientèle possible de leurs membres et d'accroître ainsi les cotisations de ces derniers.

Assemblée du conseil lundi soir prochain

L'assemblée statutaire du mois de juin du conseil municipal de Montréal aura lieu à 8 h., lundi soir prochain.

Cette réunion devait avoir lieu vendredi, mais le comité exécutif a modifié sa décision hier après-midi en la fixant à lundi soir.

Premier geste concret en vue de la rénovation urbaine d'une partie de la "Petite Bourgogne"

par Raymond Masse

Le conseil municipal de Montréal posera la semaine prochaine des premiers gestes en vue de la réalisation d'un "programme de rénovation urbaine" dans un secteur de huit acres du sud-ouest de la métropole compris dans le territoire de "La Petite Bourgogne" qui en compte 265.

Baptisé "îlots Saint-Martin", ce secteur où l'on songe à restaurer une trentaine de bâtiments existants d'un logement chacun et à aménager 212 logements dans de futurs bâtiments de trois étages au plus, est délimité par les rues des Seigneurs, Saint-Antoine, Richmond et Saint-Jacques.

"La Petite Bourgogne" est bornée, comme on le sait, par l'avenue Atwater (à l'ouest), les voies ferrées du Pacifique Canadien (au nord), la rue Guy (à l'est) et le canal Lachine (au sud). Elle a été déclarée zone de rénovation urbaine par le conseil municipal au début d'avril 1965.

D'après un rapport officiel, "La Petite Bourgogne" est une zone "détériorée physiquement, démographiquement et économiquement", une zone qui "perd chaque jour un peu plus de sa force d'attraction comme quartier résidentiel".

Les premières décisions à prendre

Quelles seront les premières décisions du conseil au sujet des "îlots Saint-Martin", le petit secteur "des Seigneurs-Saint-Antoine-Richmond-Saint-Jacques", où habitent 727 personnes ?

On a tout lieu de croire que le conseil entérinera les recommandations dont le comité exécutif a décidé hier de le saisir.

Le conseil décidera alors (il serait du moins étonnant qu'il agisse autrement) :

a) d'approuver le programme de rénovation du secteur de huit acres déjà écrit ;

b) de prier le gouvernement de la province : 1) d'approuver également le programme de rénovation urbaine du secteur ; 2) d'autoriser la ville à négocier une entente avec le gouvernement fédéral aux termes de l'article 23B de la Loi nationale sur l'habitation, prévoyant sa contribution au coût de la rénovation urbaine du secteur ;

c) de prier le gouvernement de la province d'accorder à la ville une assistance financière dans la réalisation du projet de rénovation urbaine du secteur.

Ce sera là, fort probablement, la première demande d'aide que l'administration D.-S. proposera au conseil montréalais d'adresser au nouveau gouvernement du Québec.

L'administration D.-S. songe également à frapper à la porte du gouvernement fédéral.

Un document officiel souligne en effet qu'"après l'obtention des autorisations requises, il y aura lieu pour la ville de faire une demande officielle d'assistance financière au gouvernement fédéral par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, en vertu du même article 23B de la Loi nationale sur l'habitation."

Qu'est-ce que l'article 23B ?

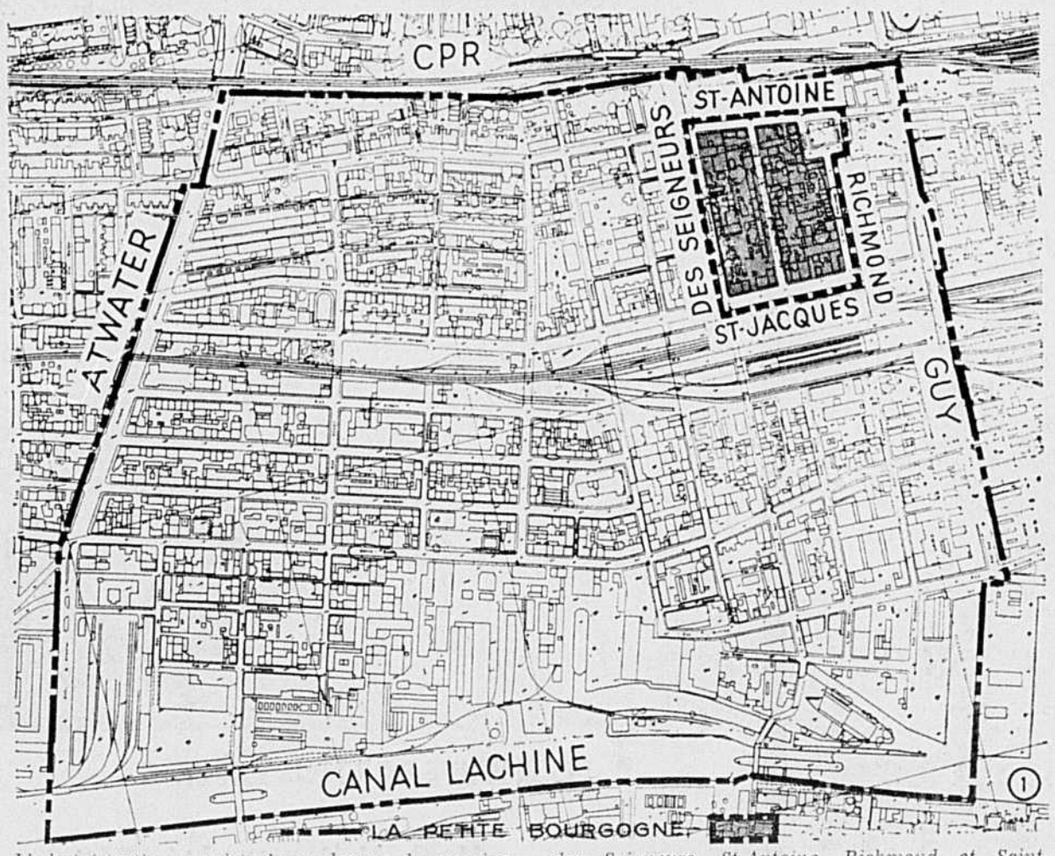
Voici ce que dit cet article : "Lorsqu'un programme de rénovation urbaine a été approuvé par la province où le programme doit être exécuté, et est acceptable par la SCHL, celle-ci peut, avec l'approbation du gouverneur en conseil, conclure avec cette province ou avec la municipalité où le programme doit être exécuté un accord prévoyant le paiement de contributions d'un montant égal à la moitié du coût réel, selon l'estimation qu'en fait la société :

"a) pour l'acquisition et le déblaiement des terrains et des bâtiments compris dans la zone de rénovation urbaine, en y incluant les frais d'expropriation et les frais d'aliénation des terrains ainsi acquis et déblayés ;

"b) pour l'installation des services ou ouvrages municipaux, autres que des bâtiments publics dans le secteur de rénovation urbaine ;

"c) et pour l'emploi de personnes relativement à l'acquisition et au déblaiement du terrain compris dans le secteur de rénovation urbaine ; pour aider les propriétaires de biens visés par le programme de rénovation urbaine à s'adapter à la mise à exécution du

Voir "BOURGOGNE", page 4



L'administration municipale va lancer, la semaine prochaine, la première étape du projet "Petite Bourgogne". Cette première étape consiste en un réaménagement des îlots St-Martin, une partie de l'ensemble Petite Bourgogne délimité par les rues des Seigneurs, St-Antoine, Richmond et Saint-Jacques. Cette carte nous remémore l'ensemble du territoire à rénover connu sous le nom de "La Petite Bourgogne" et localise le secteur choisi pour les premières expériences.

Les travaux seront complétés d'ici l'été 1967

Le programme de rénovation urbaine du secteur des "îlots Saint-Martin" sera mené à bien d'ici le début de l'été prochain.

"Le tout sera terminé tôt le printemps prochain", a déclaré, hier soir, à l'issue d'une séance des commissaires, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif.

"Et d'ici le printemps prochain, on se sera attaqué à la rénovation d'autres secteurs", a ajouté M. Saulnier.

Et quand la ville va-t-elle procéder à l'expropriation des immeubles requis ?

"En septembre", a répondu M. Saulnier.

Le président a d'autre part souligné que des pourparlers sont en cours avec les autorités du Canadien National depuis plusieurs mois "en vue d'évaluer la possibilité de faire disparaître de tout le territoire de "La Petite Bourgogne" les voies ferrées de cette entreprise".

6741 ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES

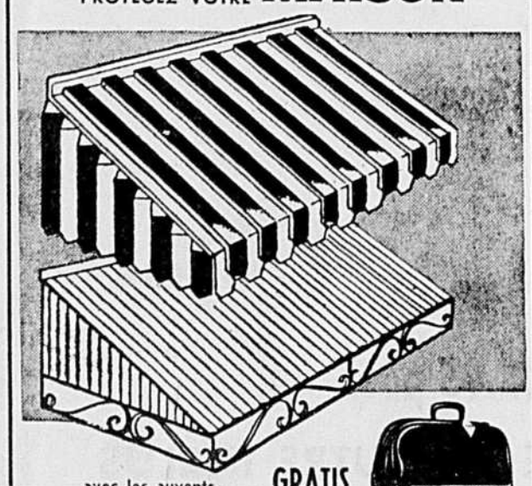
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine

272-7611 • 272-7616

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON



avec les auvents GRATIS

WEATHER-VANE UN SAC DE FIN DE SEMAINE AVEC CHAQUE ACHAT

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane
3055, ave Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TEL. .....

☐ Auvents
☐ Portes
☐ Fenêtres
☐ Clapboard d'aluminium

DODGE
CHRYSLER
VALIANT
CORONET
SIMCA
CAMIONS

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER

AUTOS USAGÉES Dependable

Vaste terrain d'autos usagées

Longueuil AUTOMOBILE LTÉE

268 D. St. Charles, Longueuil 674-1571

Location à court et long termes 674-4921



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Du papier et du carton dans un colis

Le personnel du consulat des Etats-Unis, avenue MacGregor, à Montréal, a été tenu en alerte, hier matin, lorsque ce colis a été livré par un chauffeur de taxi qui en avait pris livraison au centre commercial Rockland des mains de deux femmes qui en ont payé le coût du transport. Les agents du Laboratoire mobile du Service de la police de Montréal n'y ont découvert que du papier et du carton, sur lequel étaient inscrits des mots d'ordre en allemand.

Un colis mystérieux sème l'émoi au consulat américain

La livraison d'un colis mystérieux a tenu en émoi, hier matin, le personnel du consulat des Etats-Unis, au 1558 et au 1564, de l'avenue McGregor. Dès sa réception, le colis a été jugé suspect, car il ne portait aucune adresse de retour et n'était pas enveloppé.

Un employé du service général du consulat, M. Gervais, a pris livraison du colis, vers 10 h. hier matin, des mains d'un chauffeur de taxi qui en avait pris livraison au centre commercial Rockland; deux femmes, de "type européen", le lui avaient confié et avaient payé le coût du transport.

On alerta immédiatement la police.

A l'ouverture du colis, les deux assistants du lieutenant Plouffe, du laboratoire mobile, n'ont découvert que du papier sur lequel étaient écrits des mots d'ordre, des slogans, en allemand. Sur le carton, on avait collé une enveloppe portant l'adresse du consulat, écrite au dactylographe. L'inscription "Very fragile and valuable" (très fragile et objet de valeur) apparaissait sur le côté du colis, mais écrite au crayon rouge. C'est du même crayon rouge dont on a dû se servir pour clamer les mots d'ordre à l'intérieur.

Aucun papier n'enveloppait d'ailleurs le carton qui avait déjà servi à l'empaquetage de matériel de camping. Il s'agit d'une boite carrée, dont chaque surface mesure un pied carré.

Dès la réception du colis, au 1558, McGregor, M. Gervais a trouvé celui-ci suspect. L'alerte a aussitôt été donnée et M. Gervais a transporté le colis dans une ancienne cave à vins, dont les murs ont plusieurs pieds d'épaisseur.

Tandis que le sergent Blue entreprenait d'interdire la circulation devant l'immeuble, les agents Gendron et Fortier entreprirent de sonder le paquet. Le lieutenant Plouffe, leur professeur, était absent, étant retenu au camp de Farnham.

Le personnel de 50 employés a quitté les bureaux dès le début de l'alerte et ce n'est qu'une heure plus tard qu'il reprenait le travail.

"BOURGOGNE"

SUITE DE LA PAGE 3

programme ; puis aider à loger de nouveau les personnes privées de leur logement par la mise à exécution du programme de rénovation urbaine".

Raisons du choix des "îlots Saint-Martin"

Plusieurs raisons ont fait choisir les "îlots Saint-Martin".

Situés au nord de la rue Saint-Jacques et de l'emprise des voies des Chemins de fer nationaux, ils offrent plus de facilités de réalisation immédiate :

Situés à la périphérie de la zone à rénover, ils se prêtent à la mise en oeuvre d'un projet qui ne risque pas de compromettre la réalisation du plan d'ensemble de "La Petite Bourgogne";

Et la proximité du parc Campbell-Centre, le fait bénéficier d'un équipement communautaire apte à répondre aux besoins des habitants éventuels du secteur.

Enfin, les "îlots Saint-Martin", en raison de leur profondeur, offrent de plus grandes possibilités de réaménagement.

Inventaire des bâtiments existants

Les "îlots Saint-Martin" comptent actuellement 106 bâtiments destinés, en majeure partie, à l'habitation et renfermant 231 logements qui abritent 727 personnes, dont 33 vivent seules.

Un rapport ajoute que le reste de la population est réparti en 150 familles dont plus de la moitié sont des familles ne comptant que deux ou trois personnes. Seulement 15 des logements sont occupés par leur propriétaire.

Le rapport ajoute : "En général, les bâtiments du secteur sont détériorés physiquement au point de devoir être démolis. Il y existe par ailleurs quelque 30 bâtiments qui constituent des ensembles d'une qualité et d'un caractère qu'il sera intéressant de sauvegarder. Si l'état matériel de ces bâtiments le permet, ils seront conservés et conservés dans le cadre d'une opération de restauration".

L'évaluation municipale de tous les immeubles du secteur est de $1,788,900 : $374,500 pour les terrains et $1,414,400 pour les bâtiments.

Ce serait là un "projet d'habitations subventionnées" régi par une "administration publique" relevant exclusivement de la Ville.

Estimation des différents coûts

D'après M. Aimé Desautels, directeur du service municipal d'urbanisme, l'estimation des coûts d'acquisition, de déblaiement, de travaux publics et autres dépenses inhérentes s'élèverait à $5,400,000.

Ce montant serait réparti comme suit : $4,210,000 pour l'acquisition; $240,000 pour le déblaiement; $650,000 pour les travaux publics; et $300,000 pour les dépenses connexes.

Quant au montant du recouvrement de la vente des terrains, il est estimé à $242,000, soit $1,000 par unité de logement.

Ainsi le coût net prévu de la phase "acquisition-déblaiement" serait de $5,158,000, dont la moitié, soit $2,579,000, représenterait la contribution du gouvernement fédéral et l'autre celle de la ville.

Et la phase "reconstruction-restauration" ? Coût prévu de $3,400,000, soit de $14,000 l'unité de logement.

"Le financement du projet se fera aux termes de l'article 35D de la Loi nationale sur l'habitation qui prévoit un prêt hypothécaire de 90 p. 100 du coût réel, note M. Desautels."

Aussi d'après M. Desautels, "une entente sera négociée avec le gouvernement fédéral suivant laquelle ce dernier assumera 50 p. 100 des déficits découlant de l'administration du projet. Les déficits sont estimés à $125,000 par an, soit à $500 par unité de logement. La part de la Ville sera ainsi limitée à $62,500 par an".

Un bureau de l'Office du relogement

Tel qu'il a déjà été annoncé, l'Office du relogement du service d'urbanisme a ouvert un bureau au 2454, rue Workman. La tâche du préposé au relogement consiste à renseigner les habitants du secteur sur le projet de réaménagement et sur les dates d'évacuation fixées pour les divers logements; les mettre au courant des indemnités municipales prévues; tenir à leur disposition une liste des divers logements vacants. (On note qu'une enquête a révélé, à "La Petite Bourgogne", un total de 300 logements présentement vacants, ce qui permettrait de reloger temporairement les 35 familles qui ont exprimé le désir de demeurer sur place). Il doit les aider, éventuellement, à organiser leur déménagement; expliquer aux intéressés le processus à suivre en vue de se reloger dans le secteur, une fois le projet achevé; établir une liste de priorité et surveiller les opérations de relogement.

Précédent au Québec: un accusé est déclaré psychopathe sexuel

par Maurice Morin

Un perverti sexuel, Patrick Paul Martin, âgé de 27 ans, domicilié rue Seymour, a été déclaré "psychopathe sexuel", par le juge Peter-V. Shorteno, siégeant aux Assises, après que la Couronne eut fait entendre deux médecins psychiatres.

Martin, que Me Sydney Leithman représentait, s'était reconnu coupable, récemment, sous deux accusations de viol, une d'effraction et une quatrième de vol.

C'est la première fois, croyons-nous, dans l'histoire judiciaire de notre province qu'un tel jugement est rendu dans le cas d'un individu possédant un dossier judiciaire touchant des délits contre la morale.

Et une fois que le tribunal eut décidé que Martin était un "psychopathe sexuel", il a aussi décrété, comme le veut la loi, que le jeune homme soit conduit au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul où il sera détenu . . . tant qu'il ne sera pas guéri. Et après sa guérison, si jamais elle se produit, Martin pourra recouvrer sa liberté.

Me Leithman a déploré le fait "qu'à Saint-Vincent-de-Paul, son client ne pourra être soumis à des traitements que son état nécessite".

C'est Me Leithman qui avait demandé, d'ailleurs, que Martin, ayant reconnu sa culpabilité, avant de subir son procès, fût soumis à un examen minutieux de la part de médecins psychiatres de la prison commune de Montréal, à Bordeaux.

Hier, Me Richard Shadley, procureur permanent de la Couronne, a fait déposer deux médecins qui ont déclaré "que bien que Martin soit sain d'esprit, il était constamment en proie à des impulsions incontrôlables . . .".

C'est le 4 janvier dernier que Martin avait pénétré dans l'appartement de trois gardes-malades, avenue Ridgewood, avait violé deux d'entre elles, puis les avait obligées à se livrer "à des actes contre nature".

Et après, il avait pris la fuite après s'être emparé d'effets appartenant à ses victimes.

C'est aux Assises que Martin avait reconnu sa culpabilité et ce, devant le juge Shorteno.

Ses antécédents judiciaires indiquent qu'il avait déjà été reconnu coupable d'attentat à la pudeur.

Le venin des aspics est moins à craindre que la dissimulation de l'homme qui veut nuire.

Théophraste

PIERREFONDS

SUITE DE LA PAGE 3

gnent en moyenne $75.10 par semaine, alors que les employés manuels de la même municipalité gagnent $84.40. Ils réclament une parité mitigée.

Le syndicat, qui est affilié à la Fédération des employés municipaux et scolaires (Ind.), a par ailleurs obtenu en fin de semaine, de la Commission des relations de travail, la permission de poursuivre l'employeur devant une cour criminelle.

La CRT a accordé cette requête après quelques heures de délibération en consultant les quelques documents soumis par le syndicat, démontrant que l'employeur avait, par lettre signée par le gérant de la ville, M. Benoit Couture, exercé des menaces qui sont considérées comme des pratiques interdites.

On a aussi fait état que M. Couture avait annulé le contrat d'assurance collective. Selon Me Miville-Deschênes, M. Couture aurait ajouté que c'était à cause de la grève que l'on appréhendait.

Le syndicat cherche à obtenir ce que d'autres employés municipaux ont déjà obtenu, notamment ceux des villes de LaSalle (après une grève) et d'Outremont, en ce qui concerne l'échelle des salaires.

Mme Daniel Fortin comparaîtra sous l'accusation d'"abandon d'enfant"

— Me Gabriel Grenier

par Maurice MORIN

Tenue criminellement responsable de la mort du petit Sylvain Lavoie, un enfant adopté, Mme Daniel Fortin, âgée de 34 ans, rue Richmond, Laval, sa mère adoptive, comparaîtra demain, mercredi, en Correctionnelle, sous l'accusation "d'abandon d'enfant".

C'est ce que Me Gabriel Grenier, procureur permanent de la Couronne, agissant pour le ministère public à l'enquête qu'avait présidée le coroner Laurent Lapointe, nous a appris, ce matin.

Ce sont cinq jurés, à l'issue de l'enquête du coroner qui avait débuté vendredi dernier et s'était poursuivie hier après-midi, qui ont rendu un verdict de "négligence criminelle".

Le petit Sylvain avait été trouvé inanimé par Mme Fortin, vers 7 heures du soir, le 18 avril dernier dans le sous-sol de son foyer nourricier.

A l'enquête, le médecin légiste H. Kerner a soumis un rapport de son autopsie laissant entendre que l'enfant était mort, vraisemblablement, d'une syncope provoquée par des traumatismes très étendus, aggravés par un choc émotionnel.

D'autres témoins ont déposé en faveur de la mère adoptive et Mme Fortin avait, elle-même, nié être la responsable des meurtrissures et des brûlures dont une du troisième degré sur le corps de l'enfant âgé de deux ans et demi.

Mes Coderre et Boyer, représentants des Fortin, ont fait témoigner mardi après-midi, trois pédiatres attachés à l'hôpital Ste-Justine afin qu'ils se prononcent sur l'état de cet enfant adoptif qu'ils ont décrit comme un "cas frontière", un enfant "problème, extrêmement agressif".

Ils ont tenté de démontrer, par leurs dires, qu'un enfant comme le petit Sylvain Lavoie était si agressif qu'il pouvait tenter de se mutiler. Ceci aurait expliqué plusieurs des multiples ecchymoses découvertes sur le cadavre de l'enfant. Me Gabriel Grenier, procureur de la Couronne, a toutefois fait admettre à ces spécialistes qu'un seul d'entre eux avait traité l'enfant et l'avait vu, assez longtemps avant sa mort.

Un neurologue, le Dr Guy Geoffroy, et surtout le Dr Jacques Gagnon, pathologiste en chef à l'hôpital Ste-Justine, ont tenté pour leur part de mettre en doute les conclusions du rapport de l'autopsie pratiquée par le Dr Kerner. Le Dr Gagnon, qui a lui-même pratiqué quelque 2,000 autopsies dans sa carrière, n'est pas d'accord avec le Dr Kerner et a soutenu que le pathologiste du laboratoire de médecine légale avait été trop loin, au-delà des possibilités de la méthode employée pour pratiquer un autopsie, en soutenant que l'enfant avait succombé à la multitude de coups qu'ils auraient reçus.

La Société d'adoption a agi de bonne foi

L'abbé Hurteau, de la Société d'adoption et de protection de l'enfance, est venu à la barre, ainsi que deux travailleuses sociales, en vue de démontrer que la Société, dans cette affaire, avait pris toutes les précautions nécessaires et avait agi de bonne foi.

Me Grenier ainsi que le coroner Lapointe ont insisté à plusieur reprises sur le fait qu'il ne s'agissait pas du procès de la Société d'adoption mais bien l'enquête entourant la mort du petit Sylvain. Ils ont tous deux loué les mérites et le travail de la Société et ont soutenu qu'ils n'avaient nullement l'intention de tenir cette société responsable de près ou de loin de ce drame.

Les cinq jurés, après avoir délibéré 30 minutes, ont tenu la femme Fortin criminellement responsable mais n'ont fait nulle mention de la Société d'adoption et de protection de l'enfance.

Jeune danseuse victime d'une agression

Une jeune fille de 19 ans, Mlle Diane Lafrance, du 100 est, rue de La Gauchetière, a subi une fracture de la mâchoire et diverses contusions, vers 3 h. la nuit dernière, sous les coups d'un individu qui l'a assaillie dans un terrain de stationnement situé à l'intersection de la rue de Bullion et du boulevard Dorchester.

Selon les policiers, la jeune fille, une danseuse, a été attaquée parce qu'elle déclinait l'invitation d'un homme insistant pour la faire monter dans une automobile.

L'assaut se serait déroulé en présence de témoins et la victime a rapidement été transportée à l'hôpital Royal Victoria, où son état n'inspire pas d'inquiétude.

Impossible

—"Lucien, je crois que j'ai vu ta femme hier devant Dupuis. Elle voulait parquer sa voiture entre deux camions".

—"Y a-t-elle réussi ?"

—"Oh· oui, parfaitement".

—"Alors, ce n'était pas ma femme !"

Les réparations de rembourrage et de repolissage seront faites avec l'expérience et le bon goût que possèdent les hommes de métier de notre atelier.

Valiquette

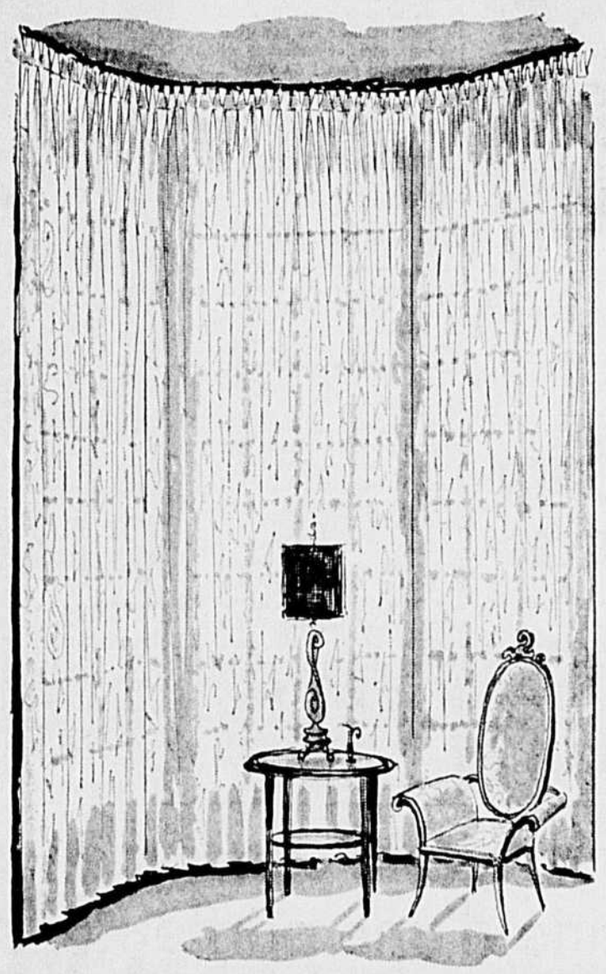
Ateliers

MEUBLES à RENOVER

REPARATIONS

POUR ESTIMATIONS SANS FRAIS

Composez 842-8811, local 244



VALIQUETTE

FIBRE DE VERRE

Lavable sans repassage ; résiste au soleil

● FIBRE DE VERRE, bouclé uni. 2.29 vg.

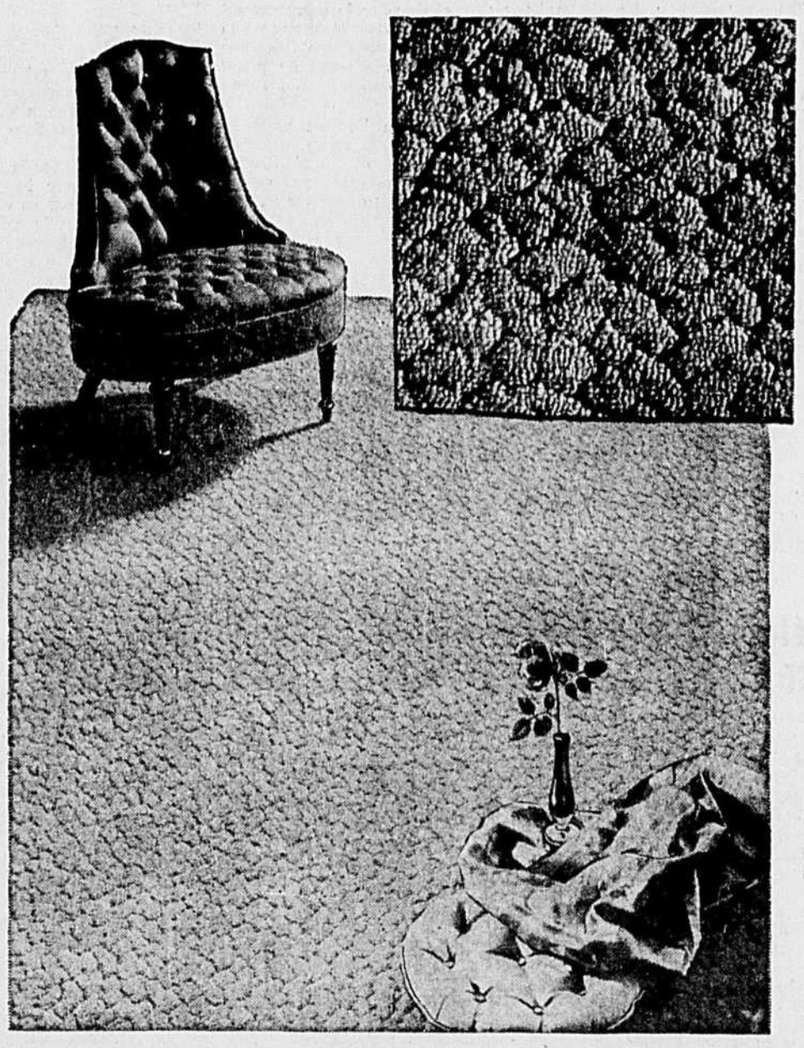
● FIBRE DE VERRE, bouclé avec carrelage. 2.75 vg.

● FIBRE DE VERRE, bouclé avec rayures verticales. 3.50 vg.

CHOIX DE COULEURS telles que :

● Avocado ● Tangerine ● Beige
● Or antique ● Blanc

VALIQUETTE



"NYLON 501"

de DUPONT

Broadloom 100% Nylon. Largeur de 12 pieds. Choix de couleurs, telles que

● Vert avocado
● Bleu Royal
● Orange brûlée
● Or espagnol
● Vert gazon
● Brun épice
● Or antique

Rég. 12.95 pour 9.00 vg. c.

POSE ET FEUTRE INCLUS

● POSE FAITE PAR NOS EXPERTS

● SERVICE DE MESURE à DOMICILE

Terrain de stationnement en face ou à l'arrière du magasin

N. G. Valiquette Ltée 510 STE-CATHERINE EST, près Berri Tél. : 842-8811

HEURES D'AFFAIRES : Ouvert de 9 h. 30 a.m. jusqu'à 5 h. 30 p.m. — Ouvert les jeudis et vendredis jusqu'à 9 h. p.m.

les tribunaux

Propriétaire de yacht tenu responsable d'une explosion

Le propriétaire d'un yacht qui avait permis son utilisation en dépit d'une défectuosité de la conduite à essence, a été déclaré responsable d'une explosion et d'un incendie survenus à bord de l'embarcation.

En condamnant M. Vincent Miron, de Sainte-Marthe-sur-le lac, district de Terrebonne, à verser à Mme et à M. Harry Bennett, les sommes respectives de $12,000 et $1,214, à titre d'indemnité pour les blessures subies par la première et les dépenses encourues par le second, le juge Benjamin Robinson, de la Cour supérieure, déclare que ce propriétaire de yacht avait été négligent, lorsque parfaitement au courant de la défectuosité mentionnée plus haut, il n'avait pris aucune mesure pour la corriger ni n'avait défendu l'usage de l'embarcation jusqu'à sa correction.

M. Miron avait procuré à ses fils, Marcel et Guy, l'usage d'un yacht turbopropulsé. Une semaine environ avant l'accident, dont il s'agit, on releva un écoulement d'essence sur le plancher de l'embarcation. On conduisit le yacht à Laval Yacht Club et on y fit des réparations temporaires.

Par une belle journée de juillet, son fils Marcel invita un groupe d'amis, dont les deux réclamants, à faire une promenade sur l'eau. Au cours de la randonnée, on amarra à proximité de Sainte-Marthe-sur le-lac et on fit remplir le réservoir.

En repartant, la réclamante sentit tout à coup un liquide mouiller ses pieds et au même moment une explosion se produisit suivie d'un incendie qui brûla cruellement Mme Bennett aux jambes, aux mains et à la figure.

La preuve n'avait pu démontrer la cause exacte de l'explosion, mais dans les circonstances le juge Robinson applique un principe de droit qui veut que lorsque, comme dans le présent cas, la cause d'un accident est difficile à déterminer, on puisse l'attribuer à un défaut ou à un vice quelconque de la chose.

Dans les circonstances, il accorde les dommages précités à la réclamante pour les blessures qu'elle a subies et à son mari pour les dépenses que ce dernier a encourues.

Trois hommes sont accusés du viol d'une mère de 3 enfants

Une femme de 40 ans, mère de trois enfants, a relaté, hier, dans quelles circonstances elle avait été violée et outragée par deux des trois individus qu'elle avait rencontrés dans un club où elle avait été prendre une "petite bière", une "santé", ça été son expression, avec son mari.

Et c'est pendant que ce dernier était dans la chambre de toilette que les trois individus, a-t-elle ajouté, l'ont fait monter dans une automobile ou un taxi, elle n'a pu dire quel genre de véhicule, pour la conduire dans un appartement de la rue Sherbrooke est.

"J'admets que j'avais pris quelques verres, a aussi dit le témoin, mais j'étais plus fatiguée qu'en état d'ébriété. J'étais comme "réchauffée".

Deux des trois individus subissent présentement leur procès sous une accusation de viol, aux Assises, devant 12 jurés de langue française. Le juge Fernand Legault préside l'instruction.

Il s'agit de René Tessier, âgé de 32 ans, du 5558, de la 2e avenue, à Rosemont, que Mes Jean-Paul Renaud, C.R. et Jacques Laurin représentent et Maurice Fournier, 28 ans, du 4522, de l'avenue Papineau, qui a Me Pierre Bédard comme avocat.

Me Maurice Bourassa occupe pour le ministère public.

Le troisième inculpé, Réal Provost, 28 ans, du 2350, de la rue Sherbrooke est, où le viol aurait eu lieu, subira son procès jeudi de cette semaine.

Me Robert Sachitelle agit en défense dans ce dernier cas.

Toujours interrogée par Me Bourassa, la quadragénaire a dit que Provost l'avait tout d'abord violée, puis que Fournier avait commis le même acte.

Quant à Tessier, le témoin a affirmé "qu'il n'avait rien fait, qu'il avait dit à ses compagnons "qu'il ne s'agissait pas d'une femme de vie... de la laisser partir".

Enfin, la présumée victime du viol a affirmé "que les individus lui avaient laissé croire qu'ils avaient téléphoné au mari pour lui dire que sa femme avait été victime d'un léger accident, de ne pas s'inquiéter d'elle pour la nuit".

Aussi, elle a affirmé qu'une fois qu'elle fut entrée dans l'appartement de Provost, Fournier l'avait frappée au front. Un médecin de l'hôpital Notre-Dame avait d'ailleurs dit dans le box aux témoins que la quadragénaire avait été pansée pour une ecchymose.

L'instruction prendra fin aujourd'hui.

La police élucide de mystérieux vols de monuments funéraires

ST-JEROME. (C.B.) — La police a élucidé les mystérieux vols de monuments funéraires dans les cimetières. Comme elle le prévoyait, elle a trouvé leur solution dans la cour d'un regrattier de la rue Marquette, à Montréal.

Jack Schecter, âgé de 42 ans, et dont l'établissement est situé au 6733 rue Marquette, a été inculpé hier, à Montréal, de plusieurs accusations de recel, tandis que comparaîtront demain à St-Jérôme, Francisco di Marco, 23 ans, du 2463 rue Jean-Talon, et Claude Gaudet, 34 ans, du 8481 rue St-Denis, pour répondre à plusieurs plaintes de vols.

Le jeune Italien purge déjà une peine d'emprisonnement de 5 mois imposée par le juge Jacques Ancquetil, qui, récemment, à St-Jérôme, l'a tenu coupable du vol d'acier de structure sur un chantier de construction de l'Office des autoroutes du Québec, à la mi-avril, à Ste-Thérèse.

Gaudet, impliqué présumément dans ce vol, avait nié sa culpabilité et attendait, en liberté provisoire, l'instruction de son procès. Les deux hommes, qui ont des casiers judiciaires, sont tous deux détenus présentement à la prison de St-Jérôme.

Ils sont soupçonnés d'avoir volé la statue d'un ange en bronze, d'une valeur approximative de $7,000, au cimetière de St-Jérôme. Selon la Sûreté provinciale, ils seraient également impliqués dans des vols similaires perpétrés au début d'avril dans les cimetières de Sorel et de Montréal-Est.

Par ailleurs, on les soupçonne d'être les auteurs du vol des plaques de bronze ornant les entrées du nouveau pont, à Terrebonne. La valeur de tous ces vols serait de l'ordre de $20,000. Il va sans dire que tous les objets retrouvés sont aujourd'hui inutilisables, ayant été retrouvés en pièces détachées.

Les "breuvages colorés": quatre accusés

Deux hommes et deux femmes ont comparu en Correctionnelle, hier après-midi, sous une accusation de fraude résultant d'une plainte déposée par le client du café Le Cabaret, angle Ste-Catherine et Sanguinet.

Il s'agit de Jean-Claude Grenier, 27 ans, du 6541 rue Saint-Hubert, Lucien Martel, du 4534 Hôtel-de-Ville, Claudette Mathieu, 3450 Hutchison, et Cisèle Duchesneau, du 10,685 Hamel.

Selon le plaignant, un résidant de la rue Rajotte, à Drummondville, il aurait offert quelques consommations à ces quatre personnes, consommations qui, après une heure et quart, lui auraient valu une facture de $160.

Il prétendrait, et la police semble partager son avis, que le Pernod qu'on aurait servi à sa table n'en était pas, et que le Champagne avait un goût fort suspect de Ginger Ale.

Devant le tribunal, toutefois, les quatre prévenus ont nié leur culpabilité, et leur enquête préliminaire a été ajournée à lundi prochain, par le juge Jean Tellier.

A la requête des procureurs de la défense, Mes Pearl Charnetsky et Léo-René Maranda, des dépôts en argent de $100 ont été fixés pour les accusés, dans tous les cas.

ANNONCE

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's

un très grand champagne

CHAMPAGNE MERCIER EPERNAY

IMPORTÉ DE FRANCE

En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec : Code 568 H — Brut ; Code 568 1 — Brut Blanc des Blancs 1959 ; Code 1258 — Brut ¼ btle.

à la santé du Canada français!

ACHETEZ LE CIDRE DOUX DE LA SAINT-JEAN

$1.00 la bouteille

plus de

$10,000.00

à votre disposition

GRAND PRIX DE $2,400.00 ET 324 PRIX DE $24.00

CHERCHEZ LE SYMBOLE GAGNANT SOUS LE LIÈGE DE LA CAPSULE

Si vous trouvez le symbole des Fêtes sous le liège de la capsule, vous venez de remporter $24.00 et vous avez une chance de remporter le *grand prix* de $2,400.00.
Pour obtenir votre argent, apportez votre capsule gagnante au bureau de LA COMMISSION DES FÊTES DU CANADA FRANÇAIS, 801 est, rue Sherbrooke, suite 101, entre 9h. a.m. et 5h. p.m.

GRAND PRIX DE $2,400.00

Au cours d'une émission spéciale à la télévision, on fera le tirage du grand prix de $2,400.00.

CONTRIBUEZ AUX FÊTES DU CANADA FRANÇAIS

LA COMMISSION DES FÊTES DU CANADA FRANÇAIS

Procurez-vous le cidre doux de la Saint-Jean chez votre marchand.

ÉPICIERS MÉTROPOLE
ÉPICIERS FDL
ÉPICIERS CORONET
MARCHÉS D'ALIMENTATION A & P
MARCHÉS D'ALIMENTS BEAULIEU INC.
COUVRETTE & PROVOST LTÉE
MARCHÉS IGA
LES MARCHÉS D'ALIMENTATION L'ÉQUIPE
A. DIONNE FILS & CIE
ÉPICERIES RICHELIEU LTÉE
MARCHÉS UNION INC.
MAGASINS DOMINION LTÉE
LES MARCHÉS D'ALIMENTS MÉTRO-LASALLE
STEINBERG LIMITÉE
LEGAULT & MASSE LTÉE "L & M"
J. H. LAMARCHE LTÉE "ÉPICERIES EXCEL"
DUPUIS FRÈRES LTÉE
CORBEIL SUR LA PLAZA
LA CIE T. EATON DU CANADA LTÉE
HENRY MORGAN & CO. LTD.
LA FAMILIALE COOPÉRATIVE

B-A 98, l'essence qui donne du GRAND GALOP À VOTRE AUTO!

GRATIS! FERS À CHEVAL GRAND GALOP avec tout achat



Ces fers à cheval en plastique jaune orange moulés trois dimensions, collent à n'importe quel pare-chocs.

PARTEZ AU GRAND GALOP AUJOURD'HUI!

TANT QU'IL Y EN AURA... AUX STATIONS B-A AFFICHANT CETTE ENSEIGNE!

GRATIS! FERS À CHEVAL pour du GRAND GALOP

Participez au programme Le Grand Prix Musical, au canal 10, à 9:00, tous les lundis

Après le coup d'Etat de janvier, le Nigéria se cherche un équilibre

par André Luchaire

"Après l'euphorie des premiers moments qui ont suivi le "Coup" militaire de janvier dernier, nous en sommes à la période des tâtonnements en vue de la définition d'une politique et d'un programme qui permette au Nigéria de trouver un équilibre démocratique entre les forces centrifuges et l'unité nécessaire, sans laquelle ce serait la fin de la nation elle-même."

Telle est, résumée en quelques mots la situation, dans le Nigéria, comme l'a définie M. Ahmadu Suka, conseiller de l'ambassade de Nigéria à Washington, qui a ouvert les assises du "Colloque 1966" de l'Union des étudiants nigériens aux Amériques, hier en l'édifice McConnell Engineering de l'université McGill.

Parlant devant une centaine d'étudiants provenant pour la plupart du Canada ou des Etats-Unis, M. Suka représentait l'ambassadeur N. Ade Martins, qui pressenti pour la cérémonie d'ouverture, n'avait pu venir, ayant été rappelé d'urgence dans son pays.

Ce colloque annuel revêt cette année une importance particulière en raison des événements de janvier dernier qui ont abouti à l'élimination du premier ministre Sir Abubadar Tafewa Balewa, au profit du major-général Johnson Thomas Umunnakwe Aguiyi-Ironsi.

Aussi la présence du représentant diplomatique de leur mère-patrie a permis à un certain nombre d'étudiants présents à cette première séance, d'engager, après l'allocution, un véritable dialogue avec leur nouveau gouvernement, et le porte-parole de ce dernier a su éviter les réponses trop compromettantes.

En fait le thème même de ce colloque, l'unité nationale, correspond au problème numéro un — après les finances publiques — qui se pose au Nigéria.

"Nos dirigeants actuels ont su dépasser les différences ethniques . . . Nous n'accepterons jamais plus la jalousie et la haine, fruit des luttes tribales..." "Il faut que nous apprenions à vivre ensemble" affirmait-il avec force à une audience qui, sur ce point l'applaudit frénétiquement.

Il eut une réponse moins unanime dans ses efforts pour démontrer que le "Coup" de janvier avait mis fin aux divergences tribales, et que ces dernières à elles seules expliquaient la détérioration du régime précédent; certains étudiants, visiblement reprochent au nouveau maître d'avoir en somme réalisé la revanche de l'Ouest contre le Nord (le régime de Sir Abubakar était en effet stigmatisé comme exprimant une tyrannie nordiste) et M. Ahmadu Suka dut déclarer que son gouvernement répudiait les actes de vindicte sanglante qui ont accompagné sa prise de pouvoir.

Mais il sut semble-t-il convaincre son auditoire que l'heure de la réconciliation nationale était venue, et que la tâche des jeunes générations était d'étudier les moyens de rendre possible au Nigéria une démocratie réelle, basée sur l'existence de réels "citoyens", — tâche qu'il déclara "non insurmontable".

M. Ahmadu Suka fit aussi quelques allusions à la politique étrangère du nouveau gouvernement, dont il fit comprendre qu'elle serait tout autant attachée aux principes de l'unité africaine — mais plus réaliste . . .

Six jours de colloque

Cette allocution du représentant diplomatique du Nigéria en Amérique du Nord était la première manifestation d'un colloque qui doit durer jusqu'à samedi prochain, et au cours duquel seront étudiées les grandes questions que pose l'avenir immédiat du pays, au lendemain de l'établissement de la "IIe république", quant aux structures démocratiques, nationales et régionales et locales, et aux programmes d'action du gouvernement, en matières sociale, économique et éducationnelle.

Parmi les points principaux du programme, signalons l'allocution que doit donner mercredi à 10 heures du matin, M. Donald S. MacDonald, secrétaire parlementaire de l'hon. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures, le panel du soir du même jour, et la discussion générale des rapports des comités de jeudi soir. Le colloque est dirigé par M. Michael Edo, président de l'Union qu'assiste M. Sola Ogunbanwo, président du chapitre de Montréal de l'Union.

Les manufacturiers de produits alimentaires s'en prennent au Conseil des salaisons du pays

Les membres du Meat Packers Council of Canada (Conseil des salaisons du Canada) qui opèrent dans la province de Québec tournent en ridicule les fonctionnaires provinciaux, font un pied de nez au gouvernement du Québec et prennent les consommateurs pour des imbéciles !"

C'est l'opinion émise dans un communiqué publié par l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec (AMPAQ) en réponse à une déclaration de M. H. K. Leckie, directeur général du Conseil des salaisons du Canada, déclaration qui fut publiée dans "Le Devoir" du 7 juin dernier.

Dans sa déclaration, explique le communiqué de l'AMPAQ, M. Leckie "qualifie de "petits abattoirs de campagne" tous les abattoirs du Québec soumis à l'inspection provinciale et profite de la situation qui existe, par suite des journées d'études des vétérinaires préposés à cette inspection, pour faire de la réclame auprès des consommateurs ; de plus, il déclare avec arrogance que "le volume de viandes manipulées par ces usines est relativement peu élevé en comparaison de celui qui passe dans les établissements sous surveillance fédérale".

Ayant établi que l'AMPAQ ne veut en aucune façon intervenir dans le conflit qui existe entre le gouvernement du Québec et les vétérinaires à son emploi mais qu'il veut au contraire contribuer à une ambiance de règlement de ce conflit, le communiqué ajoute : "Au lieu de prétendre que les établissements soumis à l'inspection provinciale dans le Québec sont "de petits abattoirs de campagne", M. Leckie ferait mieux de venir sur place se documenter et constater par lui-même que plusieurs abattoirs, postes de salaisons et usines d'apprêtage des viandes dans notre province se comparent avantageusement à ceux qu'il lui plaira de nommer."

Afin d'illustrer leurs affirmations, les responsables de l'AMPAQ mentionnent que les établissements québécois qui s'occupent du traitement des viandes manipulent 5 millions de livres de viandes par semaine et que leur inspection nécessite une équipe de plus de 80 hommes.

Et ils ajoutent : "A moins de prendre nos vétérinaires provinciaux pour des paresseux ou des incompétents et les consommateurs pour des imbéciles, on est bien obligé d'admettre que les abattoirs et les autres établissements soumis à l'inspection provinciale approvisionnent chaque semaine une forte partie de notre population ; et celle-ci se porte tout aussi bien que nos concitoyens des autres provinces."

Toujours selon l'AMPAQ, si on en juge par la teneur du communiqué paru le 7 juin, l'attitude des dirigeants des quelques établissements québécois qui adhèrent au Meat Packers Council devrait inquiéter les Autorités du Québec, les fonctionnaires provinciaux et tous les industriels du domaine des viandes qui collaborent à la mise en vigueur du nouveau système d'inspection des abattoirs et de classification des viandes dans la province.

"Il devient de plus en plus évident que certains membres du Meat Packers Council opérant dans le Québec voudraient s'accaparer la part du lion dans le commerce des viandes ! La chose était déjà trop évidente à Montréal et voilà que, tout récemment, des échos semblables sont venus de la région du Lac Saint-Jean. Au lieu d'une atti-

Trois bourses de la BNE à des Canadiens français

L'Association des Universités et des Collèges du Canada a dévoilé hier les noms des six gagnants des bourses décernées annuellement par la Banque de Nouvelle-Ecosse. Ces bourses sont accordées par la Banque de Nouvelle-Ecosse en vue d'encourager une meilleure compréhension entre Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise. Elles représentent une valeur de $2,500 lorsqu'il s'agit d'étudiants du deuxième cycle universitaire et de $1,500 lorsqu'il s'agit d'étudiants du premier cycle universitaire.

Les boursiers canadiens-français sont Germain Derome, 20 ans, ancien étudiant du Collège Ste-Marie qui poursuit actuellement ses études à l'Université Laval, Léonce Roy, 27 ans, de Montmagny, qui poursuivra également ses études à Laval, et Michel de Salaberry, 20 ans, d'Aylmer-Est, étudiant à l'Université d'Ottawa.

ANNONCE

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

ANNONCE

Un "viatique" contre les maux d'estomac

c'est toujours la POUDRE STOMACHIQUE DE WILDER. Vous n'avez pas besoin de payer des prix élevés. Obtenez un soulagement sûr et rapide de la dyspepsie, de l'indigestion, de la gastrite, de l'excès de bile avec WILDER'S, une formule reconnue depuis plus de 30 ans, pour ceux qui ont besoin de soulager leur hyperacidité. Vendue partout où l'on vend des remèdes.

EATON Quelques suggestions pour un été bien frais!



Avec le pantalon "Levi's Sta-Prest" jamais de repassage!

10.98

Gardez le chic de votre allure toute la journée avec un pantalon bien coupé dans un tissu genre popeline 65% "Dacron" et 35% coton peigné, dont le pli ne s'efface jamais. Modèle courant à revers et passants pour ceinture. Tailles 30 à 42 dans le groupe. Existe en beige, anthracite et bleu clair.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 429) au deuxième étage et à POINTE-CLAIRE



Aubaines de tenues d'été pour enfants

Ord. 3.98 SPECIAL **2.98**

Répétition d'une vente à succès ! Ces ensembles légers et frais pour la saison sont marqués à prix si peu élevé que vous en achèterez plusieurs pour la ville et la campagne ! Ils sont en coton gaufré grand teint, lavable à la machine et ne se repassant pas. Coutures renforcées durables. Tailles 4, 5, 6, 6x.

a. Ensemble en vichy (gingham) pour fillette. Rose, rouge, marine ou jaune.

b. Tenue "Henley" en écossais madras pour garçonnet. Combinaison de vert foncé et de bleu.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 210) au quatrième étage et à Pointe-Claire



Lumineux spéciaux de patio à la "Boutique estivale" EATON

Appréciables réductions pour faire place à de nouveaux arrivages, chez EATON en ville (rez-de-chaussée) et à Pointe-Claire dans sa "Boutique estivale". Enluminez vos réceptions intimes, et faites de votre patio un territoire estival !

A. Lanterne fleurie — Rég. 2.49
Gentille petite lanterne en métal utilisant une bougie réchauffe-café Hotte surmontée d'un ornement floral en plastique. 8" de hauteur. SPECIAL 1.98

B. Hamburger "Party Pack" — Rég. .39
Un paquet de 36 petits plateaux en carton à "hamburger" SPECIAL 4 pour 1.09

C. Hot Dog "Picnic Pack" — Rég. .39
Un paquet de 36 petits plateaux en carton. SPECIAL 4 pour 1.09

D. Stalactile ou lumineuse stalagmite — Rég. 1.25
Lampion rose ou bleu enchâssé bambou. Peut se planter à même le sol ou pendre d'un arbre ou d'une tonnelle. 31" de longueur SPECIAL .99

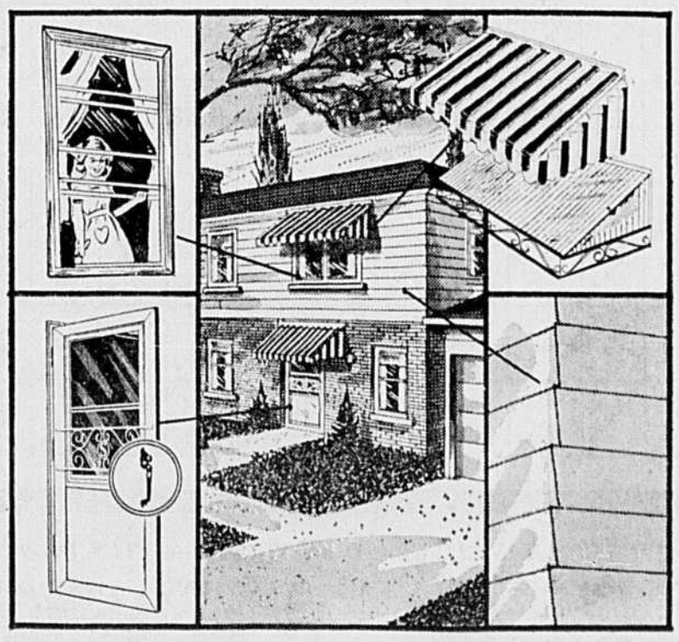
E. Piquets de patio — Rég. 2.98
Pour ponctuer "lumineusement" les soirées estivales. Supports terminés par un anneau horizontal. Contenants à cire citronelle. Durée 4 à 5 heures. 3 lampions inclus. 16½" de hauteur. SPECIAL 2.37
Lampions de patio — Boîte de 6 SPECIAL 1.49

F. Lampe d'antan — Rég. 1.[illegible]
Séduisante lampe réticulée à verre ambre, aqua, chartreuse, vert Nil, rose ou transparent. Durée: 100 heures. 9¾" de hauteur. SPECIAL 1.00

G. Bourgeoir sur coupe 1.69
A servir allumé pour les petits tête à tête. Chandelle odorante : lime, citron, fraise ou orange. 4" de hauteur.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 208) au rez-de-chaussée et à Pointe-Claire



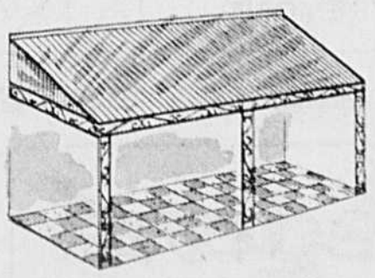
Rénovez ! Votre maison à l'âge de son apparence !

Voyez le pavillon-modèle au 5e étage chez EATON ou faites appel au SERVICE D'ACHATS A DOMICILE. Estimations effectuées sur place sans obligation ni frais supplémentaires. Modes de paiement faciles, pouvant s'échelonner jusqu'à 36 mois avec le NOUVEAU COMPTE EATON si FLEXIBLE. Et n'oubliez pas l'immuable garantie EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS".

APPENTIS-GARAGE
Toiture en "Fiberglas" ou aluminium. Cadre en aluminium robuste avec supports attrayants. Protégez votre auto de la pluie, du soleil, et de la neige. Peut servir pour l'aménagement d'un patio pour l'extérieur.

BALUSTRADE EN FER FORGE
De forme élégante pour la protection et l'embellissement de votre maison.

TOITURE EN ASPHALTE
Bardeaux robustes, de qualité, construits par BUILDING PRODUCTS LTD., et conçus pour supporter la rigueur des hivers et été canadiens. Grand choix de couleurs.



AUVENTS MODERNES
En "Fiberglas" ou en aluminium. Procurent un ombrage ventilé en été et une protection contre la neige durant l'hiver. Grand choix de coloris les plus en demande.

REVETEMENTS EN ALUMINIUM
Un revêtement qui rehaussera l'apparence de votre demeure. Minimise les frais d'entretien et de peinture. Doublure isolante qui aide à garder votre maison au chaud durant l'hiver et ventilée en été. Fini similibois cuit, blanc ou de couleurs variées. Nouvelles persiennes modernes assorties au revêtement.

FENETRES A AUTO-REMISAGE
Construction en aluminium épais. Action inclinable. Avec 3 rainures et moustiquaire en aluminium inoxydable. Panneau amovible de l'intérieur, facilitant le nettoyage des vitres. Finis variés, dont le blanc ou aluminium anodisé.

PORTES D'INSTALLATION FACILE
Portes de 1½" à 2 rainures. Grillage décoratif et protecteur de 12", poignée à bouton-poussoir et serrure, moustiquaire en aluminium antirouille. Fermeture à pression hydraulique, chaînette de sûreté. Fini blanc et autres couleurs variées ainsi qu'aluminium anodisé.

COMPOSEZ 842-9331, postes 284-703

EATON en ville seulement (rayon 453) au cinquième étage

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H. | OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS EN VILLE JUSQU'A 9 H. | A POINTE-CLAIRE JUSQU'A 10 H. | MAGASIN-ENTREPOT JUSQU'A 9 H. | LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 842-9211

INSTITUT ALIE

Reconnu par le ministère de l'Education

COURS D'ETE jour ou soir

Du 4 juillet au 10 août

9e scientifique

ALGEBRE — GEOMETRIE

Cours destiné aux élèves de 9e classique ou 9e générale qui désirent poursuivre le cours 10e scientifique en septembre prochain.

10e scientifique

ALGEBRE — GEOMETRIE — CHIMIE — PHYSIQUE

Cours destiné aux élèves de 10e et 11e classiques qui désirent poursuivre le cours scientifique en septembre prochain.

ATTENTION ADULTES !

Cours spéciaux en mathématiques et en sciences. Ces cours s'adressent aux étudiants désireux de reviser ces matières en vue de s'inscrire au cours du B.A. ou en 11e scientifique.

Renseignements : Secrétariat des études

2850 est, Sherbrooke, 527-3631

La nouvelle ville de Chambly se dote d'un centre commercial de $1.5 million

par Thomas DUHAIME

Au lendemain de la fusion de Chambly et de Fort-Chambly, inaugurée l'automne dernier, la nouvelle ville de Chambly vient d'assurer son développement commercial avec la mise en oeuvre d'un gigantesque projet de construction d'une trentaine de magasins et locaux divers, dont une succursale de la Banque Royale du Canada, d'un vaste magasin à rayons de la firme Greenberg's et d'un supermarché Steinberg's.

Le projet, dont les estimations atteignent $1½ million, a nécessité l'achat de 400,000 pieds carrés de terrain.

Au début du mois de mars dernier, à proximité de la bouche du métro de Montréal qui a été prolongé sur la rive sud, Longueuil donnait le signal du départ et inaugurait la "Place Longueuil", centre commercial de $7 millions dont les travaux sont actuellement en cours.

A quelque vingt milles plus au sud (sud-est plus précisément), dans la vallée du Richelieu, c'est maintenant au tour de cette ville en pleine transformation de donner une allure à son expansion commerciale avec l'installation de la "Place Chambly".

L'inauguration des travaux de construction de la "Place Chambly" a eu lieu hier soir en présence de plusieurs personnalités.

En raison d'une température exceptionnellement idéale même à l'approche de l'été, une foule de quelque 350 personnes avaient envahi ces vastes étendues de terrains vagues où sera érigé le vaste centre commercial afin d'assister à la cérémonie traditionnelle de la levée de la première pelletée de terre.

Le maire Maurice Tanguay, bien en verve, a souligné l'importance d'une telle acquisition pour la ville de Chambly. "Ce projet à Chambly, dit-il, et son rayonnement s'étendra inévitablement à toute la région. De plus, il est à noter que le progrès d'une ville dépend dans la plus large mesure de son expansion commerciale et industrielle."

Se tournant vers le député libéral de Verchères, M. Guy Lechasseur, ex-président de l'Assemblée législative, le maire Tanguay, avec une pointe d'humour, révéla qu'il mûrissait de grands projets pour Chambly, "qui seront probablement menés à bonne fin ... même si le gouvernement a changé" à Québec.

Le maire de Chambly est à ce point intéressé au progrès de sa ville qu'il a quitté la Malbaie en hélicoptère, — environ 200 milles de Montréal —, à l'heure du souper, pour pouvoir assister à la cérémonie.

L'appareil, aux couleurs vives et étincellant sous les rayons du soleil, s'est posé avec souplesse et précision sur le terrain couvert de hautes herbes, ce qui n'a pas manqué d'attirer une floppée de gamins tout émerveillé de voir leur maire "descendu du ciel", comme il le disait lui-même, au cours de son allocution. "Tantôt, je m'en irai par le même chemin", a-t-il ajouté, devant retourner à la Malbaie où il préside actuellement le congrès de l'Association des assureurs-vie du Québec.

Le promoteur du projet "Place Chambly", M. Edward Woolner, a expliqué que pour en arriver là, il a fallu consacrer environ trois ans à des études comparatives, provoquer de nombreuses rencontres et multiplier les pourparlers.

A certains moments, il a même fallu surmonter quelques "écueils" d'ordre politique, semble-t-il. "Mais passons là-dessus", a confié M. Woolner aux journalistes au cours d'une entrevue.

La majeure partie des terrains ont été acquis de la congrégation des Filles de la Sagesse, communauté religieuse établie à Chambly, de M. Roland Bédard, organisateur politique de l'ex-ministre des Affaires municipales et député de Chambly, M. Pierre Laporte, et de quelques autres.

Au début, les pourparlers avec la ville, en vue d'obtenir les approbations nécessaires à un tel projet de développement commercial, ont été entamés sous l'ancienne administration du maire Gervais Désourdy.

L'ensemble du projet sera terminé vers le mois de mars 1967, mais une première série de 15 magasins seront construits d'ici le 1er octobre 1966.

La deuxième phase du projet comprendra la construction de 15 magasins additionnels d'ici un an et demi.

Inauguration de la semaine française à Toronto

TORONTO. (CP) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada a inauguré hier soir la Semaine française de Toronto, en faisant remarquer que cet événement reflète la maturité croissante de la capitale ontarienne.

"Quand je me rappelle mes années d'étudiant à Toronto, a-t-il dit, je puis à peine croire qu'il est maintenant possible de parler français ici comme nous le faisons ce soir."

M. Martin a loué le travail accompli par le Toronto French School, en l'honneur duquel la Semaine française a été organisée; il a ajouté qu'il est excellent pour les Canadiens français de savoir que Toronto s'intéresse véritablement à leur apport culturel.

Plusieurs autres personnalités, dont l'ambassadeur de France, M. François Leduc, et le sous-ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Guy Frégault, participaient aussi à la cérémonie d'inauguration. M. Frégault a souligné que celle-ci revêtait une importance particulière et pour l'Ontario et pour la culture française à travers le pays.

De son côté, M. William Allen, président du Toronto métropolitain, a affirmé que la Semaine française démontre que la métropole de l'Ontario prend un caractère de plus en plus cosmopolite.

Le Toronto French School, qui groupe près de 500 étudiants, s'est donné pour tâche de former de jeunes anglophones dans un milieu français. Il a organisé cette semaine pour recueillir des fonds en vue de la construction d'une école permanente.

Bizarre

—"Vous partez en voyage, Mme Green ?", s'enquit un familier auprès de la très riche américaine.

—"Oui, mon médecin m'a prescrit un tour du monde, mais je préfère aller ailleurs !"

ANNONCE ANNONCE

DISTILLÉ AU CANADA PAR TANQUERAY GORDON & CO. (CANADA) LTD.



"Non, non, les joncs je les ai.
Mais j'ai oublié de spécifier du Gordon dry gin pour la réception."

Des vacances de quelques semaines? Un prêt Laurentide dans quelques minutes!

Contre un versement mensuel de	VOUS POUVEZ OBTENIR réglable en 12 versements	réglable en 18 versements	réglable en 24 versements	réglable en 30 versements	réglable en 36 versements
$ 55	591.67	858.74	1,111.37	1,355.73	1,529.28
$ 65	702.97	1,021.65	1,327.63	1,567.97	1,807.34
$ 75	814.65	1,186.60	1,507.75	1,809.19	2,085.39
$ 80	870.53	1,269.71	1,608.26	1,929.81	2,224.41
$ 90	982.56	1,437.10	1,809.30	2,171.03	2,502.46
$105	1,151.68	1,650.24	2,110.85	2,532.87	2,919.54

Prêts jusqu'à $5,000 remboursables en 5 ans.

Si vous avez besoin d'argent supplémentaire pour vos vacances pourquoi ne pas téléphoner au gérant chez Laurentide? Vous obtiendrez très vite cet argent à un taux très abordable.

LAURENTIDE

MONTREAL — 24 succursales dans la région métropolitaine — Consultez les pages jaunes de votre annuaire téléphonique.

"La Première Banque au Canada ne donne
...pas de primes
...pas de queues de tigre
...pas d'échantillons
...pas de timbres"

Alors, que donne *donc* la Banque de Montréal? Un "service bancaire de base" sans pareil! Notre "service bancaire de base" se fonde sur le fait que lorsqu'on va à la banque c'est, neuf fois sur dix, pour utiliser l'un de ces trois services de base: épargne, chèques ou comptes courants. Peut-être utilisez-vous nos autres services de temps à autre, mais ces trois services sont ceux dont vous avez le plus souvent besoin. Notre "service bancaire de base" est ce que vous procurent toutes nos succursales: un service de premier ordre dans trois domaines de première importance. Grâce à ce "service bancaire de base", vous pouvez effectuer vos opérations bancaires de façon agréable, efficace et ultra-rapide. Toutefois, la Banque de Montréal ne se limite pas au "service bancaire de base". Elle vous offre aussi une gamme de services plus complète que dans tout autre genre d'entreprise financière. Notre "service bancaire de base"... n'est-ce pas ce qu'il vous faut?

"MA BANQUE" POUR 3 MILLIONS DE CANADIENS B de M

BANQUE DE MONTRÉAL





POUR SPLENDIDES
FILMS-CINÉ 8mm EN COULEURS

"Mettez vos enfants en boîte!"

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
100	Abitibi	11⅝	11⅛	11⅛
200	Algoma	27¼	27⅛	27¼
—	Alliance	180	165	—
—	Alcan 2 Pr	43½	43⅛	—
—	Anglo CP P	21⅜	21⅜	—
—	Asg T 4½ P	38½	37½	—
—	Argus	19¼	19¼	—
—	Arg 2.60 Pr	44½	44½	—
—	Arg C Pr	12⅝	12	—
100	Alcan Al	42⅜	42⅜	42⅜
—	Alcan Pr	46	45⅜	—
—	Asbestos	21⅞	21⅜	—
—	Atl Sug	28⅞	28⅞	—
—	Bque CN	62	61¾	—
—	B d'Epargne	14¾	14½	—
25	Bque Imp C	64	64	64
—	Bque Mont	59	58⅜	—
—	Bque N E	69	69	—
—	Bque P C	46½	44⅜	—
75	Bque Roy	73¼	73⅛	73⅜
—	Bque T D	63½	63½	—
—	Bathurst P	22½	22¼	—
—	Bath Wts	10½	10½	—
25	Bath P A	55	55	55
560	Bell Phone	52	52	52
—	Bow M P	50	50	—
—	Bowater	8	8½	—
—	Brazil	11¼	11¼	—
—	BA Oil	32⅜	32½	—
—	BC Forest	19	18	—
—	BC Phone	61½	60¾	—
325	Brinco	5¼	5⅛	5¼
—	CAE	9¾	9¾	—
—	Cal Pow	26¼	26	—
—	Can C	42⅛	40⅜	—
—	Can C P	25	24⅝	—
—	CD Sugar	21⅜	21¼	—
25	Can Iron	23½	23½	23½
100	C S L	33	33	33
—	C S L Pr	6¼	6	—
100	C Brew	7	7	7
—	C Brew (B)	45⅜	45⅜	—
—	C Chem w	615	610	—
—	C I L	19	18⅝	—
—	C I L Pr	30	30	—
—	CI Pow	27½	27½	—
—	CI Pw 5.2%	18	18	—
—	C Marconi	6½	6½	—
665	CPR	63¼	62⅞	63
—	CPR 4% Pr	99⅜	99⅜	—
—	C Pfina	12	11⅞	—
—	CPP Sec (A)	20	20	—
—	C Refract	16½	16	—
—	C Vickers	18	18	—
—	Central Del	10⅜	10⅜	—
100	Chemcell	12⅞	12⅞	12⅞
—	Col Cell	6¼	6	—
—	Col Cell Pr	22	22	—
—	Cons Paper	37½	37½	—
—	Cons Text	21⅛	21⅛	—
—	Consu Glass	12	12	—
—	Comingo	41⅜	41¼	—
—	Corby A	19	19	—
200	Coronation	160	160	160
—	Corpex	8	8	—
—	Couvrette A	5¾	5½	—
—	Créd Foncie	64	64	—
—	Cr Zell A	24	24	—
—	Crush Int	15	15	—
—	Denison	49⅛	48¼	—
—	Dist Seag	34	34	—
—	D Bridge	21¼	21¼	—
—	D Coal P	475	475	—
500	Do Fasco	24½	24½	24½
—	Do Fas 4¾	93¼	93¼	—
—	D Glass	14½	14½	—
—	Dosco	11	10⅞	—
—	D Stores	22	22	—
—	Domtar	18¼	18	—
—	D Text	34	34	—
—	Donohue	8	7⅞	—
—	Du Pont	41½	41	—
—	Du Pont P	81	81	—
—	Dupuis A	7⅞	7¾	—
—	E Koot	25	25	—
—	Electrolux	30	30	—
100	Enamel A	6¼	6¼	6¼
—	Falcon	91	91	—
—	Fam Play	26⅜	26	—
—	Fleetwood	30	30	—
—	Fraser	27½	27	—
—	GMC	88⅞	88⅞	—
—	GL Paper	27	27	—
—	Hawk Sidd	465	450	—
100	Hollinger	24	24	24
—	Home A	18	18	—
—	Home B	18½	18½	—
—	Horne Pf	205	205	—
—	Hud Bay M	78	77⅜	—
—	HBC	16¾	16⅜	—
25	Husky Oil	12⅞	12⅛	12⅞
—	Husky B P	50	50	—
—	Imp Oil	53	52¾	—
100	Imp Tob	14¼	14¼	14¼
—	I Tob Pr	5⅞	5⅞	—
50	Ind Accep	20½	20½	20½
—	Inglis	9½	9½	—
—	Int Nickel	97¼	96½	—
100	Int Pap	30¼	30¼	30⅛
—	Int Util	29¼	28½	—
100	Int U Pr	31⅜	31⅜	31⅜
—	Inter PL	79¼	78	—
—	Inv Group	14⅜	14⅜	—
250	Inv Gr "A"	12⅞	12⅜	12⅛
—	Jamaica PS	14	14	—
—	Labatt	17¼	17¼	—
—	Laur Fin	6¾	6¾	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
—	Loblaw (A)	10⅜	10⅜	—
2900	Loblaw (B)	11	10⅞	11
—	Loeb M	14	14	—
—	MacKinn	20½	20¼	—
—	MacKinn P	93	93	—
—	MacLaren A	22	22	—
—	MB PR	25¼	25¼	—
—	MacMill	25¼	25	—
—	Marit Elec	24	24	—
—	Marit Tel	22	21⅞	—
25	Massey F	35	35	35
—	McAllister	8¾	8½	—
3535	Marit Tel	80	79	79
—	Met Stores	15	15	—
—	MPG Inv P	22	22	—
—	Molson A	33¾	33¾	—
—	Molson B	34¼	34	—
—	Mtl Loco	15¾	15¾	—
—	Mtl Trust	18	18	—
—	Moore Corp	84½	84	—
—	Morse R A	19¾	19¾	—
—	Morse R B	19	19	—
—	Mussens	9⅛	8¾	—
—	Murphy Oil	26⅜	26⅜	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	17	16	—
—	Alscope	151	150	—
—	Alsof	9	9	—
—	Amg B Bel	24	24	—
2500	Ameranium	4	4	4
—	Agasix	35	34	34
1000	Anthonian	17	17	17
—	Arno	4½	4½	—
—	Atlanta	21	21	—
—	Augustus	56	56	—
3000	Baker Talc	8	8	8
—	Band-Ore	16	16	—
—	Barvallee	5	4	—
—	Bateman	6	5½	—
—	Beauce PI	5	4½	—
—	Beld-Cort	12¾	12¾	—
—	Belgium Pr	15	15	—
1000	Black Hawk	95	95	95
—	Black River	19½	19	—
—	Blue Bon	325	325	—
—	Bluewater	17½	17½	—
—	Bornite	6½	6½	—
25	B Carpets	36	36	36
—	Bruce-Presto	13	12	—
—	Bruneau	21	19	—
—	Burnt Hill	21	19	—
—	Burnt Hill	35	31	—
—	Camflo	350	340	—
500	C Intrurbn	300	300	300
—	C Magnesite	62	62	—
—	C Scrity A	255	255	—
—	Carbec	23	23	—
—	Castle Oil	32	30	—
—	Cessland	490	475	—
500	Chemalloy	113	113	113
—	Chib Copper	7	6½	—
—	Chipman	24	21½	—
1000	Coastal M	24	24	24
—	Com H&M	52	52	52
—	Com O&G	40	37	—
—	C'modore	110	110	—
—	C'modore w	30	30	—
2000	Cominga	9½	9½	9½
—	C Canorama	23	23	—
—	C Manitoba	41	41	—
—	C Mogador	23	21	—
—	C Monpas	2	2	—
—	C New Pac	29	28	—
3000	C Persh	15	15	15
—	CQ Smelt	60	60	—
—	C Virginia	41	41	—
—	Cop Lake	1.00	1.00	—
—	Copstream	9	8	—
—	Cr St-L	7¾	7¾	—
2500	Crownbrdg	34	34	34
—	Crusade	22	22	—
—	Dauphin	16	14	—
—	Delta Elec	185	185	—
—	Delta M	13	12	—
—	Denault (A)	8½	8½	—
—	Devil's El	31	27	—
4500	Dolsan	42	40	40
—	Dome	49	49	—
2000	Dom Exp	18	18	18
—	Dom Lease	30	28	—
—	D Oilcloth	22¾	22¾	—
—	Drum W	8¼	8¼	—
—	Dumont	25	25	—
—	Dyna Pet	390	390	—
—	East Sull	840	830	—
—	East Vent	23	23	—
—	E Bake	22	22	—
1000	Empire M	26	26	26
1500	Equity Ex	68	67	67
50	Guardian	19	19	19
—	Fab Met	19	19	—
—	Fabi	440	425	—
—	Fano	7	6½	—
—	Flint Rock	18	17	—
—	Fontana	5	5	—
4000	Ft Reliance	41	40	40
—	Fox Lake	17	17	—
—	Freedman	11	11	—

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Frigistors	40	40	—
20500	Fundy	4½	4	4
100	Futurity	92	92	92
—	Garney	92	91	—
—	Ghislau	17	11	—
—	Gilchrist	495	480	—
—	Glen Lake	140	135	—
—	Grt W Min	175	170	—
—	Greenbe	495	485	—
—	Grissol	200	200	—
—	Gui-Porf U	28	25	—
25	Imbrex	325	325	325
—	Inland Ch	8⅜	8¼	—
800	Inspiratn	185	165	185
—	Int Atlas	85	80	—
—	Int Ceram	6½	6½	—
—	Int. Norvalie	31	30	—
—	Intp Dredg	13	13	—
—	Israel Oil	12½	12½	—
—	James Bay	29	29	—
100	Jubilee	194	194	194
—	Keltic Mng	18½	18½	—
24000	K Desmond	77	63	72
200	Kenting Av	5	5	5
—	Kiena	67	60	—
—	Kodiac Pet	245	240	—
3000	Kontiki	8½	8½	8½
500	KAL Dis	33	33	33
—	Lab Accep A	6	6	—
—	Labrador	27¾	27¾	—
500	Laduboro	62	62	62
—	Lait Lecler A	9½	9½	—
—	L Dufault	11¾	11¾	—
—	Lambt A	20	19	—
—	Lamontag A	14¾	14½	—
—	Lingside	6	5	—
—	Lithium	8	8	—
2000	Louanna G	19	19	19
—	Massval	7	6	—
—	Matachewa	41	40	—
—	McKinney	14	14	—
—	Melchers	20	20	—
—	Merc Chi p	7	7	—
—	Mid-Chib	18	15	—
—	Midepsa	415	405	—
—	Miro Mines	24	21½	—
2000	Mistango	18	18	18
—	Molyb	130	130	—
—	Moly Hill	24	21	—
4000	Mt oCstigan	20	20	20
720	Mt Pleast	43	29	31½
—	MR Dairies	165	165	—
100	MR Rice	18	18	18
—	NAut Ven	200	200	—
—	Native Min	18	17	—
—	N Formag	6	6	—
300	N Imperial	148	148	148
—	Newrich	17	17	—
—	NW Amulet	11	10	—
—	Nocana	9½	9	—
—	NA Asbest	11½	10½	—
500	NA Rare M	43	43	43
500	NorthEx	80	80	80
—	NW Canala	11½	11½	—
1000	Opem Ex	13	13	13
—	PA Inv	415	410	—
100	Pat Silver	33	33	33
—	Paudash	7½	7	—
—	Peace Riv	825	800	—
—	Peel-Elder	27½	27½	—
1000	Pennbec	23	23	23
—	Peso S	150	135	—
—	Phoenix O	535	510	—
—	Pitt Gold	5	5	—
—	Potash	17	15	—
—	Que Ascot	8	7½	—
—	Que Chib	15	15	—
—	Q Cobalt	220	220	—
—	Q Indust M	14½	13½	—
—	Queenston	13	13	—
—	Rancheria	47	46	—
—	Red Crest	4½	3	—
5000	Rexspar	4½	4½	4½
1100	RA P B	175	175	175
—	RGO Dis	1	1	—
—	Rusty L	19	18½	—
—	St-L Col	217	217	—
—	St-D L	76	76	—
—	St Lucie E	34	32	—
—	Sangamo	15	15	—
10700	Sapawe	36	35	36
—	Seaway H	425	425	—
—	Select Fin	220	220	—
—	Silver Re	30½	30	—
—	Silver Su	30	29	—
500	Silver T	32	32	32
—	Sogena	14	13½	—
—	S Dufault	11	10	—
400	Spartan Air	47	47	47
—	Spartan w	3	3	—
—	Stairs Ex	30	26	—
—	Std Gold	42	40	—
—	Sturgeon P	63	62	—
—	Sullivan	560	560	—
—	Superpack	5⅜	5¼	—
—	Surlaga	72	65	—
—	Tache	12	12	—
—	Talisman	38	35	—
—	Tazin	7	6½	—
—	Tib Expl	4½	4½	—
—	Titan	6	6	—
—	Tooke	225	225	—
—	Tooke Pr	200	200	—
—	TrC Freeze	125	122	—
—	Trsterre	38	36½	—
—	U Corp B	12	12	—
—	Un Obalski	26	25	—
—	U Towns El	15¾	15½	—
—	Upton Copp	50	50	—
—	V Der Ht	240	225	—
—	Wabasso	13	13	—
—	Wabasso B	45	45	—
—	Westburn	120	110	—
—	W Cdn Cn	65	65	—
—	Westairs	22½	22	—
43000	West Tin	82	60	81
8200	Wisconsin	74	71	73
—	Westhill	57	56	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 13 juin	161.90	142.59	119.88	154.31	113.35
Clôture — 10 juin	161.71	142.79	119.83	154.19	113.64
Sem. dernière	160.85	143.50	121.98	153.73	113.42
Mois dernier		(Fête légale)			
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	158.55	137.19	118.63	150.81	113.17
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
3 Perpetuels	1965	72½	73½
4½ 15 dec.	1966	99¼	100
4 1er avril	1967	98½	99¼
5 1er juillet	1970	97¾	98½
5½ 1er aout	1980	97½	98½
2¾ 15 juin	1968	95¾	96½
3¼ 1er juin	1976	82¼	83
4¼ 1er sept.	1972	92¼	93
5½ 1er oct.	1975	98½	99¼
4½ 1er sept.	1983	86½	87¼
5¼ 1 mai	1990	92½	94¼
5½ 1 oct.	1969	99¾	100½
CNR 5½ 15 dec.	1971	99½	100½
CNR 5¾ 1 jan.	1985	99½	100½
CNR 4½ 1 avril	1967	99	100
CNR 4 1 fev.	1981	82½	83½
CNR 5 oct.	1987	90½	91½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
A M F C	5¼	1987	91	92
BC Elect	3¼	1967	98½	99
BC Elec	5½	1989	93	94
BC Elect	5¾	1977	97	98
Man. Hyd	5¼	1988	90½	91½
N. B.	5½	1989	92	93
NFLD	5¼	1985	87¾	88¾
N. S.	5¼	1985	91¼	92¼
Ont.	3	1970	90¼	91¼
Ont.	5½	1985	94½	95½
Ont. Hyd.	2¾	1968	94¼	95¼
Ont. Hyd.	5¼	1985	91½	92½
Que.	3	1969	91¾	92¾
Que.	5½	1990	91	92
Que.	5½	1987	88¼	89½
Que. Hyd.	3¼	1974	81¼	82¼
Que. Hyd	5½	1988	91¼	92¼
Que. Hy.	⅝	1995	94½	95½
Saskat.	5½	1985	93¼	94¼
MUNICIPALITES				
Montreal 5¾ juin		1989	92	93
Tor Mt 5½ 15 juin		1985	92¾	93¾
Vanc 5¼ 15 juin		1977	92½	93½
Hamit 5¼ 15		1977	92	93
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi 4½		1966	99½	102
Brazil Tr 4½		1971	90	93
Cdn Petrofina 4		1972	88	90
Cdn Utilities 5¼		1977	135	—
Inland Cemt 4½		1976	90	—
Int Nat Gas 5½		1977	90	93
Loblaw 4¾		1976	180	—
Lob Lease 5½		1973	99½	100
Pace Pete 5		1977	96	—
Simpson's 5		1976	207	—
Simpson's 5½		1979	133	—
TC Pipeline 5		1989	100	103
TC Pipeline 5		1988	130	135
Triad 4¾		1971	90	92
Utea Twn El 6¼		1981	117	—
W Coast 5½ xd		1988	110	113
INDUSTRIES				
Abitibi 6¾		1977	100	102
Algoma 5¼		1978	91	93
Aluminium 4½		1973	90½	91½
B P Tanker 6¼		1985	99½	100½
BA Oil 5½		1977	91	93
Can Cement 3¾		1975	84	86
Cdn Br Alum 5¾		1980	94	96
CIL 5½		1977	96¼	97¼
CPR 5		1983	88	89
Cr Foncier 5¾		1985	91	93
Dasco 6		1985	90	92
Dom Stores 5½		1976	96	97
Domtar 5¾		1990	91½	92½
Eaton AC 5¾		1985	94	95
Eaton AC 5¾		1969	91	92
F A C 6½		1983	98	99½
Roynat 6¼		1981	99¼	100
Roy Tr Mtg 6		1975	97	98
Shell Oil 5⅞		1977	98	100
St Law Corp 5		1978	90	91
Simpsons 4¾		1973	93	95
Traders Fin 5¾		1985	85	87
Woodward's 7¾		1985	94	96
Weston 5½		1983	91	93
SERVICES PUBLICS				
Ang Can Tel 6		1983	96	98
Alta G Tk 5¾		1985	94	96
Bell Tel 5¾		1984	96	98
Bell 3¾		1979	79	81
Bell 6¼		1978	100	102
Bell 5½		1982	93½	95½
Bow Pow 3¾		1980	79	81
Braz Tr 4¾		1970	93	95
BC Phone 5¾		1986	95	97
Calgary P 5¾		1982	95¾	—
Cdn Elect 4		1968	95	—
C West NG 5¾		1982	94	—
Can Gas 5¾		1984	94	—
Can Gas 5		1978	89	91
Gt Lakes 5¾		1977	95	97
Lakeland NG 6		1982	93	95
Marit El 5¾		1983	94½	—
NFLD & P 5½		1978	93½	—
N Ont N Gas 5¾		1982	92	94
Northw Ut 5¾		1968	93	—
Que Nat Gas 5¾		1985	89	—
Que Nat 6		1988	92	—
Que Tel 5¾		1983	93	95
TC Pipe 5.85		1987	92½	94½
Union G 5½		1977	93½	95½
IMMEUBLES				
Bront Coach 6		1978	95	—
Eaton R 3½		1968	95	—
Eaton 5		1978	89	91
Steinbg 6		1984	96	98
Loblaw's 5½		1983	92	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
American Growth Fund	$0.02½	—	30-6-66	15-6-66
Cominco	$0.90	sa.	15-7-66	17-6-66
Economic Investment Trust	$0.08	tr	16-6-66	14-6-66
European Growth Fund	$0.06	—	15-7 66	23-6-66
Growth Equity Fund	$0.03	—	30-6-66	23-6-66
Holland Paper Co. (4¼% priv)	$1.06¼	tr.	15-9-66	23-8-66
Marchant Mining	$0.05	—	30-6-66	15-6-66
Biltmore Hats	$0.10	tr.	15-7-66	18-6-66
Alberta Nat. Gas	$0.20	tr.	30-6-66	17-6-66

Tendance légèrement irrégulière

Les cours fluctuent étroitement dans une atmosphère mixte en début de séance sur la Bourse de **MONTREAL** ce matin.

Sont en hausse, Gaz Naturel de Québec, de ⅜ à 14⅞, Do-Fasco de ¼ à 24½, Hollinger de ¼ à 24. Wajax de ¼ à 12¼, Trans-Canada Pipe Line de ⅛ à 32½, Abitibi de ⅛ à 11⅛ et Noranda de ⅛ à 52¼.

Sont en baisse, CPR, de 62⅝, Massey de ¼ à 34¾, Industrial Acceptance de ¼ à 20½, Walker de ¼ à 33, Alcan de ⅛ à 42¾ et la banque Royale de ⅛ à 73⅜.

Weston B à 21¾, Algoma à 27¼ et Loblaw B à 11 sont actives mais inchangées à ces prix.

Sur la Bourse Canadienne, Kelly Desmond parmi les mines spéculatives, hausse de 14 cents à 72 cents et Western Tin de 2 à 81 cents.

* * *

TORONTO — L'activité restreinte et les cours sont étroits et mixtes à l'ouverture.

Gaz Naturel de Québec gagne ½ à 15 et Canada Iron ¼ à 23⅜. Slater Steel perd ¼ à 12⅝.

Aux métaux et aux pétroles de l'ouest, Denison perd ¼ à 48¾ et Inco gagne ⅛ à 96⅝. Canadian Industriel Gas & Oil perd ¼ à 13½ et Union Oil gagne ¼ à 31.

D'Eldona aux spéculatives, fléchit de 2 cents à 71 cents.

* * *

NEW YORK. — La tendance à Wall Street à l'ouverture est irrégulièrement en hausse et l'ambiance y est modéremment active.

Des prises de bénéfices continuent de se manifester principalement parmi les titres prestigieux mais plus spéculatifs, néanmoins le nombre de gagnants demeure assez considérable.

Les pétroles sont inchangés mais leur tendance est légèrement en hausse. Les appareils électriques gagnent du terrain. Les aciers sont irréguliers et les pharmaceutiques légèrement en hausse.

Les métaux cèdent un peu de terrain mais Ananconda progresse de 1½ par suite de l'augmentation du prix du cuivre décrété par un producteur africain important.

* * *

LONDRES — Le ton modérément plus soutenu à l'ouverture, provoqué par les nouveaux accords de soutien du sterling a fait place, en cours de séance, à un repli de la cote à la suite de l'élargissement du déficit du commerce exteérieur au mois de mai. Mais les mouvements, aux industrielles en particulier, ont été étroits.

Parmi les titres libellés en dollars, les gains l'emportent sur les pertes mais sont en général restreints.

* * *

PARIS. (AFP) — C'est toujours la baisse à la bourse de Paris. Les moins value, qui affectent la plupart des compartiments de la cote sont en général peu importantes. Seules les valeurs métallurgiques montrent de meilleures dispositions, certaines d'entre elles se présentant en hausse.

Aux rentes d'état, effritement du 3½%-1952 et légère hausse du 5%-1956. Bonne tenue des obligations indexées.

cote des grains

13 JUIN 1966

WINNIPEG

Marché à terme

LIN :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Juil.	2 93½	2 93½	2 93	2 93½
Oct.	2 99¾	2 99¾	2 99¼	2 99¾
Déc.	2 99¾	2 99¾	2 99	2 99¼
Mai	—	—	—	—

GRAINE DE COLZA :

Juil.	2 78	2 79	2 77½	2 77
Nov.	2 66½	2 67	2 65½	2 66⅝
Jan.	2 64⅜	2 64⅜	2 63⅜	2 64⅜
Mai	2 64	2 64	2 62⅜	—

AVOINE :

Juil.	92¼	93	91¾	91¾
Oct.	90⅛	91¼	90⅛	90
Déc.	89¼	89⅝	89¼	88½
Mai	89	—	—	—

ORGE :

Juil.	1 30	1 30	1 29⅛	1 30
Oct.	1 29⅜	—	—	1 29⅜
Déc.	1 27⅜	—	—	1 27⅜
Mai	—	—	—	—

SEIGLE :

Juil.	1 28⅛	1 29	1 28⅛	1 27⅝
Oct.	1 33¼	1 33¼	1 32⅜	1 31¾
Déc.	1 32⅜	1 33¼	1 32⅛	1 32⅜
Mai	—	—	—	—

Marché au comptant :

AVOINE — 2 cw 92 ; ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 89⅞ ; 1 fourragère 89½ ; 2 fourragère 86⅝ ; 3 fourragère 83⅜ ; fourragère mélangée 55.

ORGE — 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.30 ; 2 cw 2-rang 1.28 ; 3 cw 6-rang 1.29 ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.26⅜ ; 2 fourragère 1.24½ ; 3 fourragère 1.21½.

SEIGLE — 1 et 2 cw 1.27¾ ; 3 cw 1.22⅝ ; 4 cw 1.12⅜ ; ergoté 1.07⅜ ; sur voie, 1.27½.

LIN — 1 cw 2.91¼ ; 2 cw 2.86⅝ ; 3 cw 2.63 ; sur voie, 2.91⅝.

GRAINE DE COLZA — No 1, Cdn 2.80 ; No 2, Cdn, 2.64.

Marché du lin : Prix comptant, 2.79¼.

CHICAGO

BLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Juil.	1 71	1 72⅛	1 70½	1 71⅜
Sept.	1 73¾	1 74⅞	1 73¾	1 74½
Déc.	1 81	1 81	1 79⅜	1 79¾
Mars	1 83½	1 84	1 82½	1 83
Mai	1 82	1 82	1 80⅛	1 81½

MAIS :

Juil.	1 27⅛	1 27⅛	1 26¾	1 27⅛
Sept.	1 26⅜	1 26⅜	1 26½	1 26¾
Déc.	1 25	1 25⅛	1 24⅜	1 24⅞
Mars	1 29	1 29	1 28⅜	1 28¾
Mai	1 31⅜	1 31⅜	1 30⅜	1 31¼

AVOINE :

Juil.	68½	68¾	68¾	68⅝
Sept.	68⅜	68⅜	68¼	68⅜
Déc.	71	71	70½	70⅝
Mars	72	72	72	72
Mai	—	—	—	71¼

SEIGLE :

Juil.	1 22½	1 23	1 21	1 21¾
Sept.	1 26¼	1 26¼	1 25¼	1 25¼
Déc.	1 30	1 30½	1 29½	1 29½
Mars	1 32¾	1 33¼	1 32½	1 33
Mai	1 34½	1 34¾	1 33½	1 33¾

FEVES SOYA :

Juil.	3 17	3 18	3 16	3 17½
Août	3 16½	3 17	3 15¼	3 16½
Sept.	2 94¾	2 95¾	2 93⅞	2 95
Nov.	2 83¼	2 83¾	2 82⅜	2 83⅛
Jan.	2 86¾	2 87¼	2 86½	2 86¾
Mars	2 89¾	2 90½	2 89⅝	2 90
Mai	2 92½	2 93	2 92¼	2 92⅜

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

Clôture du 10 juin

	Achat	Vente
Adanac	2.82	3.08
Andrea Equity	3.30	3.61
Al Cdn Com	7.48	8.20
All Cdn Div	9.59	10.51
American Growth	5.84	6.38
Assoc Investors	5.64	5.70
Beaubran	39.36	42.74
Canada Growth	5.92	6.51
Canada Security	4.90	5.38
Cdn Gas Energy	9.78	10.72

Cinq ans pour onze crimes d'incendie

par Maurice Laperrière

QUEBEC. — L'incendiaire de Saint-Nicolas Station, Paul Veilleux, qui a déjà prétendu être le responsable de la tragédie de Bois de Coulonges, le 20 février dernier, a été condamné, hier après-midi, à cinq ans de pénitencier alors qu'il venait de se reconnaître coupable à onze accusations de crime d'incendie.

Le jeune homme de 29 ans comparaissait devant le juge Achille Pettigrew, de la Cour des sessions de la paix, qui avait en main un rapport médical de l'hôpital Saint-Michel-Archange déclarant que l'accusé est affecté d'une certaine déficience peu prononcée et que par conséquent il n'est pas nécessaire d'interrompre toute procédure contre lui.

On sait que Veilleux a été arrêté le 14 avril dernier pour répondre à l'accusation d'avoir mis le feu à une grange, à Saint-Nicolas, le 22 octobre 1965. Puis on découvrit qu'il avait mis le feu à dix autres constructions. Lors de sa première comparution devant le juge Pettigrew, le Dr P.-E. Fortier, médecin de la prison des Plaines d'Abraham, demanda au Tribunal d'ordonner que l'accusé soit admis à l'hôpital Saint-Michel-Archange pour y subir un examen mental. C'est alors que le bruit courut qui voulait que Veilleux ait déclaré à la police qu'il était l'auteur de l'incendie de Bois de Coulonges le 20 février dernier, incendie qui devait être fatal au lieutenant-gouverneur de la province de Québec, feu Paul Comtois.

Les autorités avaient fait les recherches nécessaires et l'on a décidé de s'en tenir au rapport du commissaire des incendies, M. F.-X. Perreault, selon lequel une défectuosité électrique était la cause du désastre. Les onze accusations auxquelles Veilleux répondait, hier, ont trait à des incendies allumés à Saint-Nicolas, à Québec, à Valcartier, à l'Ange-Gardien et à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe entre 1952 et 1966 ; elles décrivent des constructions variées : un poulailler, des granges, des chalets, une école, propriété des RR.FF. des Ecoles chrétiennes, à Québec, ainsi qu'un hôtel.

L'achat chez nous, la plus grande fumisterie du siècle

— Adrien Rioux

QUEBEC (PC) — Les campagnes de "l'achat chez nous" constituent la plus grande fumisterie idéologique du siècle, a affirmé, hier, M. Adrien Rioux, directeur de la division de l'organisation et de la recherche à la Fédération des magasins coopératifs du Québec.

"L'achat chez nous a atteint l'objectif fixé : développer des entreprises et des commerces québécois, mais on a oublié l'objectif ultime : la permanence. Les commerces et les entreprises, après s'être bien engraissés des efforts de la clientèle, se sont vendus ignominieusement à des étrangers."

M. Rioux portait la parole devant l'Association coopérative féminine du Québec, réunie en journée d'étude.

Selon le conférencier, il eût mieux valu ne jamais développer ces campagnes.

"Mal utilisée, cette idée a trompé le public acheteur. Sans armes, sans mécanisme adéquat, on a fait de l'achat chez nous un instrument qui développait notre économie et la revendait ensuite pour un plat de lentilles."

Le commerce, les industries, les richesses naturelles du Québec sont entre les mains des étrangers, a-t-il continué.

Sauf un secteur, reconquis par voie de nationalisation — les ressources hydro-électriques — le reste, dans une proportion de 90 pour cent, est contrôlé par des étrangers.

Les étrangers, a-t-il ajouté, ont eu le soin de garder la raison sociale canadienne-française, dans de nombreux cas, pour faire en sorte que la masse des Québécois continue d'acheter sous l'impulsion de l'achat chez nous.

"De porteurs d'eau et de scieurs de bois, nous sommes devenus, dans notre économie évoluée, des faiseurs de commissions et des manoeuvres."

Selon M. Rioux, le concept de l'achat chez nous pourrait reprendre toute sa valeur si on le complétait par une éducation adéquate qui apprendrait à chacun que chaque geste, dans le domaine économique, a une conséquence pour l'avenir des siens.

La séparation et le divorce sont des poignards à deux lames : il faut s'en blesser d'un côté pour les enfoncer de l'autre.

Proverbe chinois

LIMONADE
ASEPTA
AGIT VITE
ET BIEN
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

Que "L'Homme" de votre maisonnée se sente . . .

Heureux comme un roi

Non seulement le jour de la Fête des Pères . . .

mais chaque jour à venir !

En effet, à l'occasion de la Fête des Pères, Simpson vous suggère une gamme complète de produits de toilette, portant des noms réputés tels que : "Old Spice", Signature", "Brut", "Jade East" ou "Moustache" ! . . . Ces produits sauront par leur classe et leur qualité séduire l'Homme soigné et raffiné qui se veut sûr de lui du matin au soir ! . . . Et, pour qu'il se sente heureux comme un Roi pour toujours . . . n'hésitez pas à renouveler ces petits cadeaux de temps à autre ! . . .



FÊTE DES PÈRES
DIMANCHE LE 19 JUIN



"Kent of London" de Helena Rubinstein

A—ENSEMBLE DE VOYAGE rouge et or. Contient de l'eau de Cologne (2 oz) du talc (1¼ oz) et de la lotion après rasage (2 oz) **Ens. $6**
Aussi, autres articles non représentés.

"Teak" de Shulton

B—ENSEMBLE EAU DE COLOGNE (2½ oz) ET LOTION APRES RASAGE (2½ oz) **Ens. $7.**
C—LOTION APRES RASAGE (5 oz) **Ch. $5.**

"Black Label" de Yardley

D—POUDRE POUR LE CORPS **Ch. 1.50**
E—SAVON POUR LA DOUCHE **Ch. 1.50**
F—SAVON A BARBE **Ch. $2.**
G—LOTION APRES RASAGE (4¼ oz) **Ch. 1.50**

"Signature" de "Max Factor"

H—TALC APRES RASAGE **Ch. $2.**
J—LOTION APRES RASAGE 5 oz **Ch. 2.75**

Produits de toilette Max Factor "For Gentlemen"

K—LOTION APRES RASAGE 6 oz **Ch. 1.75**
L—LOTION AVANT RASAGE 6 oz **Ch. 1.75**
M—EAU DE COLOGNE DESODORISANTE 6 oz **Ch. $2.**

"Moustache" de Marcel Rochas

N—EAU DE COLOGNE. Dans flacon atomiseur. 1½ oz **Ch. $3.**
P—EAU DE COLOGNE. Dans flacon atomiseur. 4 oz. **Ch. 6.50**
Q—ENSEMBLE EAU DE COLOGNE et lotion après rasage. **Ens. $7.**

"Brut" de Fabergé

R—LOTION après rasage/après douche.
Ch. 5.75 – 8.50 – 12.50
S—GRAND SAVON de bain avec étui de voyage. **Ch. 3.50**
T—TALC **Ch. 2.50**
U—FIXATIF pour cheveux **Ch. 2.75**

"Jade East" de Swank

V—LOTION après rasage. 4 oz. **Ch. 3.75**
W—DÉSODORISANT en flacon vaporisateur. **Ch. 3.50**
X—EAU DE COLOGNE. 6 oz. **Ch. 5.75**
Y—CREME A BARBE aérosol **Ch. 1.95**
Z—LOTION après rasage. 6 oz. **Ch. 4.75**
AA—EAU DE COLOGNE. 4 oz **Ch. 4.75**
BB—SAVON pour la douche avec éponges. **Ch. 3.50**
CC—BATON de désodorisant **Ch. 1.95**

"Canoë" de Dana

DD—EAU DE COLOGNE. 15⅞ oz. **Ch. $14.**
EE—EAU DE COLOGNE. 3⅞ oz. **Ch. $5.**

"Old Spice" de Shulton

FF—ENSEMBLE de savon pour la douche, talc pour le corps, eau de Cologne, désodorisant en flacon atomiseur, et lotion après rasage. **Ens. 6.50**
GG—ENSEMBLE DE VOYAGE : Lotion après rasage, désodorisant en vaporisateur, talc après rasage et shampooing. Dans des contenants en plastique. **Ens. 3.50**
HH—Ensemble bâton de désodorisant, talc pour le corps, lotion après rasage et eau de Cologne. **Ens. 5.50**
JJ—Ensemble comprenant : shampooing, talc pour le corps, eau de Cologne, tonique pour les cheveux, bâton de désodorisant, lotion après rasage et 2 savons. **Ens. $12**
KK—Ensemble lotion après rasage et eau de Cologne. **Ens. 3.50**

Des cadeaux utiles mais agréables . . .

LL—NECESSAIRE A MANUCURE. Etui en cuir avec fermeture à glissière contenant : ciseaux, pince à épiler, grande pince à ongles, lime à ongles, miroir, rasoir et une lame. **Ens. 5.98**
MM—BROSSE-TROUSSE A ONGLES : Brosse à habits au dos de laquelle se trouve une trousse à ongles, avec fermeture, contenant : pince à ongles, ciseaux, lime, pince, à épiler et bâtonnet à cuticule. **Ens. 9.98**
NN—BROSSES A CHEVEUX MILITAIRES. Pure soies. Dos des brosses en bois de rose. **Ens. de deux, ens. 15.98**

SIMPSON — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée
Aussi à Fairview - Pointe-Claire

Commandes postales ou téléphoniques exécutées

842-7221

SIMPSON — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée
Aussi à Fairview - Pointe-Claire

HEURES D'AFFAIRES :

EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.

FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE : 9 H. 30 à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE
OUVERT dès 8 H. A.M.
842-7221

Eric Kierans ne se présente pas au congrès des hôpitaux mais Johnson y sera demain

QUEBEC. — Les participants au congrès de l'Association des hôpitaux du Québec, qui s'attendaient sans aucun doute à en apprendre beaucoup sur le rôle futur de l'administration des hôpitaux dans la Belle Province, se sont retrouvés à midi "gros Jean comme devant": M. Eric Kierans, ministre de la Santé du Québec, ne s'est pas présenté devant les congressistes et, de ce fait, n'a pas développé le sujet choisi, "Autonomie ou contrôle".

La conférence que devait prononcer M. Kierans n'a pas été remplacée et l'absence du ministre a considérablement ralenti les travaux de la première journée de ce congrès.

Cependant, le leader de l'Union Nationale, M. Daniel Johnson, doit aller rendre visite aux participants du congrès de l'ASPQ demain. La question est maintenant de savoir si le "premier ministre élu" du Québec acceptera de se prononcer à cette occasion sur la participation de l'Etat à l'administration des hôpitaux dans le contexte de l'Assurance-hospitalisation.

Soulignons à ce sujet, que les conseils régionaux ont présenté au congrès toute une série de résolutions et recommandations parmi lesquelles une se détache très nettement. Elle revendique "la sauvegarde intégrale de l'autonomie des conseils d'administration" et demande à chacun de ces conseils d'appuyer, par des faits concrets, cette résolution.

A l'ouverture du congrès, M. Jean-Paul Marcoux, directeur-général de l'Assurance hospitalisation, a inauguré une salle d'exposition.

L'enseignement

Par ailleurs, l'Association des hôpitaux de la province de Québec, dont le congrès se déroule présentement dans la Vieille Capitale, réclame la formation d'un comité chargé d'étudier le champ d'enseignement qui serait dévolu aux institutions hospitalières et la coordination de cette activité avec les autres secteurs de l'éducation dans la province.

Les 5,000 délégués des 200 hôpitaux membres de l'Association ont proposé que le comité soit mixte, c'est-à-dire formé de représentants de l'Association, du ministère de la Santé et du ministère de l'Education.

Les représentants des hôpitaux, dont les assises se termineront jeudi, veulent aussi que leur association mette sur pied un programme de recherche sur l'administration et l'adaptation du milieu hospitalier au phénomène de la socialisation, ainsi que sur tous les aspects de la situation financière des hôpitaux.

Ils réclament aussi la formation d'un comité de l'Association et du gouvernement, qui serait chargé de distribuer aux pays en voie de développement l'équipement désuet des hôpitaux.

Pour
FENÊTRES • PORTES
REVÊTEMENTS • AUVENTS
en aluminium
fiez-vous à
FILTER LITE
QUALITE ET SERVICE
• Evaluations gratuites • Aucune obligation
Signalez en toute confiance 473-6864
En banlieue, signalez 866-1735
512 Sauvé, St-Eustache

Collision mortelle en Abitibi

LA SARRE. — Un jeune homme de 19 ans, Ronald Boulanger, de Ste-Jeanne d'Arc de Clairval, en Abitibi, a été tué, vers 10 h. 15 hier soir, dans une collision survenue dans le rang no 7, à La Sarre, en Abitibi. La voiture du malheureux, seule victime de l'accident, a heurté un lourd camion à remorque.

La dignité est ton bien ainsi que la probité ; qui peut te les ravir ?

Epictète

HEURES DE LA VENTE D'ENTREPÔT :

AUJOURD'HUI et MERC. — 9 h. a.m. à 7 h. p.m.
JEUDI et VENDREDI — 9 h. a.m. à 10 h. p.m.
Dernier jour, SAM. — 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.

VENEZ ACHETER AUJOURD'HUI ET DEMAIN JUSQU'A 7 H. P.M.

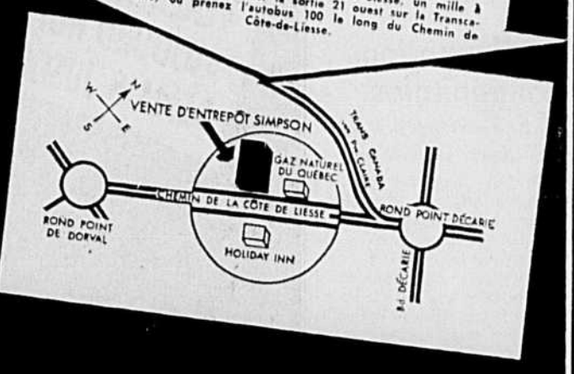
VENTE D'ENTREPÔT SIMPSON

STOCK DE $1,000,000



L'ENDROIT EST FACILE À TROUVER

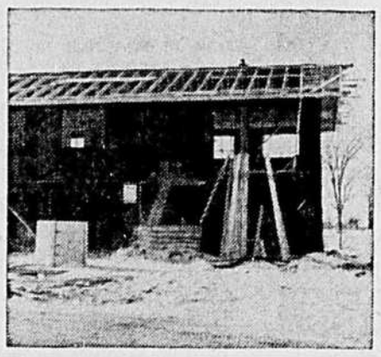
Sur le côté nord du Chemin de Côte-de-Liesse, un mille à l'ouest de Décarie. Utiliser la sortie 21 ouest sur la Transcanadienne; ou prenez l'autobus 100 le long du Chemin de Côte-de-Liesse.



VOUS POURREZ ACHETER

- MACHINES À LAVER • SÉCHEUSES
- RÉFRIGÉRATEURS • CUISINIÈRES
- TAPIS • MEUBLES • PEINTURES ORIGINALES
- VÊTEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE . . . ET TANT D'AUTRES ARTICLES
- *TOUS À BAS PRIX EXCEPTIONNELS!*
- Stationnement gratuit pour des milliers de voitures
- Faites vos achats avec un Compte Crédit de Simpson
- Facilités de crédit disponibles à l'Entrepôt même

10,000 canadiens achèteront une maison neuve en Mai 1968.



Bell Canada prépare déjà leur emménagement

Rien ne semble plus simple: la maison est construite, vous l'achetez, vous vous y installez.

Tout est prêt, tout est là, y compris le téléphone.

C'est que *toutes* les entreprises de service public, y compris la compagnie Bell, planifient 2, 5 ou 10 ans à l'avance, en tenant compte de la croissance urbaine. Nos experts étudient les caractéristiques d'accroissement et de déplacement de la population, le développement industriel, etc. A partir de ces données, ils prévoient ce que réserve l'avenir.

Par exemple, on prépare l'avènement de la télévision en couleur. Le système de micro-ondes de la compagnie Bell permettra la diffusion d'émissions en couleur dès qu'on en aura besoin.

Prenez encore ces nouvelles "cités commerciales" logées dans un seul édifice; l'expansion dans le Grand Nord canadien; l'Expo 67 . . . qu'apparaisse une nouvelle perspective de progrès, Bell Canada se met au travail.

Préparer l'avenir — un des moyens que prend Bell Canada pour mettre les communications à votre service.

Bell Canada

MACHINES DE BUREAU REFABRIQUEES ET REMISES AU POINT

Groupe 1 — Machines à écrire standard

Modèles refabriqués ou remis au point ; UNDERWOOD, ROYAL, REMINGTON dans le groupe. Ch. 89.50 à 199.50

UNDERWOOD 5x100 avec tabulateur automatique, touche réglable. Différents formats. **Neuve $250 ch. 109.50 Mens. $7**

ROYAL KMM avec tabulateur automatique, margeurs, panier flottant, et touche réglable. Différents formats. **Neuve $225 ch. 99.50 Mens. $7**

SMITH CORONA 88 — tabulateur automatique, margeurs, touche réglable, choix de format. **Neuve $255 Ch. 129.50 Mens. $9**

REMINGTON SUPERITER—Retour automatique du chariot, margeurs, tabulateur automatique et rouleau amovible. **Neuve $255 119.50 Mens. $8**

Groupe 2 — Machines à écrire électriques

Modèles entièrement refabriqués; I.B.M. et UNDERWOOD dans le groupe. **Neuves-UNDERWOOD $475 — I.B.M. $475 Ch. $165 à $420**

I.B.M. ELECTRIQUE "A" avec retour du chariot automatique, interlignes, tabulateur et fractions. Différents formats. **Neuve $475. A partir de 249.50**

UNDERWOOD ELECTRIQUE "153" avec retour automatique du chariot, interlignes, tabulateur et fractions. Formats divers. **Neuve $475. Ch. $165 Mens. $9**

Groupe 3 — Machines à additionner électriques

Entièrement refabriquées et modèles neufs dans le groupe. REMINGTON et UNDERWOOD. **Neuves $310 Ch. 129.50**

Groupe D — Machines à calculer électriques

Modèle d'un grand rendement, entièrement refabriquées. Marques FRIDEN, UNDERWOOD et REMINGTON. **Neuves $595 à $1250. Ch. 179.50 à $550**

MACHINE A CALCULER REMINGTON "98" entièrement refabriquée, modèle haute capacité. Additionne, soustrait, multiplie, divise. Total automatique. **Neuve $595 Ch. 229.50 Mens. $12**

Groupe E — Machines à faire les chèques

MACHINE A FAIRE LES CHEQUES PAYMASTER, entièrement refabriquée, cadran visible, débit d'encre automatique, marque réglable. **Neuve 134.50 Ch. 99.50 Mens. $7**

Groupe F — Machines à écrire régulières portatives

Nombreux modèles neufs ou usagés, formats et caractéristiques divers. Avec mallettes. **Neuve 49.98 à 109.50 Ch. 39.98 à 99.50**

PORTATIVES PLEIN FORMAT — Rabais $40 ! Margeurs automatiques, tabulateur et inversion du ruban. Avec mallette et nécessaire à nettoyage. **Neuves 94.50 Ch. 79.50 Mens. $6**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Toutes ces machines sont sujettes à des ventes antérieures



- Margeurs magiques
- Tabulateur
- Clavier plein format

Rég. 109.50
79.50 CH.
MENS. $7
AVEC ECHANGE
(SANS ECHANGE) 99.50

Le cadeau de graduation par excellence !

Machine à écrire portative Safari

Notez bien les caractéristiques de cette merveilleuse machine :

- Construction tout métal avec cadre acier
- Clavier 88 caractères pica ou élite; français ou anglais
- Nouveau rouleau d'opération facile
- Cartouche jumelée pour changement du ruban en 10 secondes
- "Magic Meter" pour centrage de la feuille d'un coup d'oeil
- Grand espace pour faire corrections
- Tous les contrôles sur le devant
- Interlignes; contrôle de touches
- Caractères nets et précis d'apparence "professionnelle"

*Nous vous allouons $20 pour votre machine à écrire usagée en bonne condition d'opération — portative avec clavier 4 rangs, pica ou élite; français, anglais, américain !

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Ces machines à écrire sont sujettes à des ventes antérieures

MACHINE A COUDRE "WHITE" *RABAIS 22% A 50%*

Modèles tout neufs ou de démonstration, chacun portant garantie White et Simpson.

PIQURES DROITES

Qt.	Mod.	Rég.	Vente	Qt.	Mod.	Rég.	Vente
1	portatif	64.95	49.95	1	tête seulement	74.95	44.95
1	portatif	114.95	64.95	1	tête seulement	64.95	49.95
2	console	144.95	79.95	1	portatif	94.95	59.95
3	portatif	99.95	74.95	1	console	124.95	79.95
2	console	129.95	89.95				

MODELES "ZIG-ZAG"

Qt.	Mod.	Rég.	Vente	Qt.	Mod.	Rég.	Vente
6	portatif	204.95	114.95	3	portatif	149.95	99.95
4	console	234.95	144.95	2	console	179.95	129.95
1	portatif	174.95	99.95	30	portatif	189.95	119.95
1	portatif	189.95	109.95	15	console	219.95	149.95
1	console	219.95	129.95	1	portatif	149.95	99.95
1	portatif	199.95	109.95	1	console	179.95	129.95
1	console	229.95	129.95	3	portatif	164.95	89.95
1	portatif	184.95	99.95	3	console	194.95	119.95
1	console	214.95	129.95	1	portatif	189.95	79.95
4	portatif	99.95	54.95	2	portatif	164.95	79.95
4	console	129.95	79.95				

MODELES AUTOMATIQUES

Qt.	Mod.	Rég.	Vente	Qt.	Mod.	Rég.	Vente
5	portatif	229.95	119.95	6	portatif	219.95	119.95
4	console	259.95	149.95	2	console	249.95	149.95
1	tête seulement	214.95	114.95	6	portatif	304.95	189.95
40	portatif	124.95	69.95	4	console	334.95	219.95
30	portatif	284.95	159.95	1	portatif	174.95	124.95
6	console	314.95	189.95	2	portatif	199.95	99.95
1	portatif	269.95	124.95	3	portatif	224.95	129.95
10	portatif	344.95	259.95	2	console	254.95	159.95
5	console	374.95	289.95	2	portatif	229.95	89.95
1	portatif	179.95	129.95	1	console	259.95	119.95
6	portatif	289.95	129.95	3	portatif	259.95	159.95
1	portatif	229.95	139.95	2	console	289.95	189.95

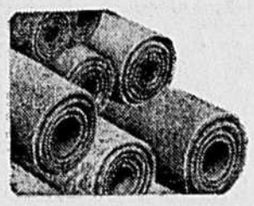
MEUBLES

Qt.	Mod.	Rég.	Vente	Qt.	Mod.	Rég.	Vente
20	secrétaire	$59	$35	15	console	$55	$35

et nombre d'autres modèles.

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

Toutes ces machines sont sujettes à des ventes antérieures.



Profitez de nos bas prix ! Imparfaits

Spéciaux sur broadloom

- **Laine torsadée** — cuivre, bleu avocat, vert, vert moyen et mandarine. Largeur 12 pi. Vert moyen — larg. 9 pi. Imp. de qual. **Rég. 14.98 ver. car. 10.95**
- **Peluche Acrilan** — beige, bleu moyen, aqua, champignon, bleu roi. Larg. 12. Imp. de qual. **Rég. 12.98 ver. car. 8.95**
- **Velours laine** — ton or seulement. Largeur 15 pi. Imp. de qual. **Rég. 17.98 ver. car. 11.95**
- **Acrilan** — poil coupé pour former motif, larg. 12 pi. Ton or seulement. **Rég. 8.95 ver. car. 5.95**
- **Acrilan** deux tons de bleu. Larg. 12 pi. Imp. de qual. **Rég. 8.95 ver. car. 5.95**
- **Acrilan torsadé**, ton or seulement. Larg. 12 pi. Imp. de qual. **Rég. 10.98 ver. car. 7.95**

Broadloom nylon mixte. Largeur 9 ou 12 pi. Tons de avocat, or antique, martini, bleu. **Rég. 9.98 ver. car. 6.95.** Installation mur-à-mur complète **9.29** vercar. Tapis 9 x 12 pi. Ch. **83.40** — Mens. $7

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES

Tous ces tapis sont sujets à des ventes antérieures





½ Prix SOLDE GEANT! POUPEES ET ANIMAUX PELUCHE

Collection d'un manufacturier canadien connu !

Rég. 1.98 à 14.98 ch. 99¢ à 7.49

124 SEULEMENT — MALLETTES POUR POUPEES

Par un manufacturier canadien de renom. Solide construction fibre composition avec renforcement métal.

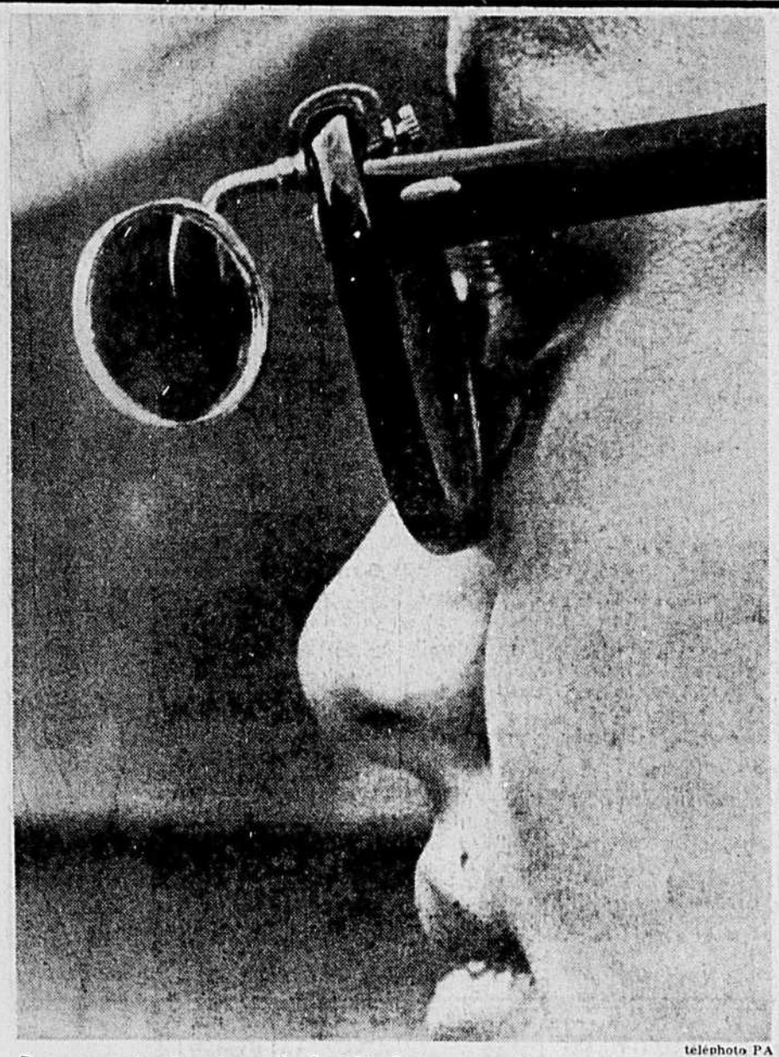
Orig. 8.99 à 14.99
ch. 3.99 à 7.99

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES

Tous ces articles sont sujets à des ventes antérieures

CAHIER No 4 / PAGES 43-56 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 14 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 137



téléphoto PA

Des yeux tout autour de la tête !

Un manufacturier japonais a imaginé ce petit miroir rétroviseur, semblable à celui des automobiles, qui peut être monté sur une paire de lunettes et fournit au piéton l'avantage de voir ce qui vient par derrière sans tourner la tête. L'appareil coûte 30 cents.

La police proteste contre un jugement de la Cour suprême des USA sur l'interrogatoire des suspects

WASHINGTON, (PA,AFP) — Un jugement de la Cour suprême des Etats-Unis qui établit des règles strictes concernant l'interrogatoire de suspects par la police soulève de vives protestations de la part des organisations policières.

Se basant sur le Cinquième Amendement de la constitution américaine, qui réserve le droit de toute personne de ne pas témoigner contre elle-même, la Cour suprême a accordé à tout prisonnier le droit de refuser de répondre à tout interrogatoire policier sans l'aide d'un avocat; si le suspect n'est pas en mesure de se procurer les services d'un avocat, ceux-ci doivent lui être fournis "avant tout interrogatoire".

Si cette "procédure de sauvegarde" n'est pas respectée, la confession ou l'aveu d'un suspect ne pourra désormais être utilisée au cours d'un procès.

Cinq des neuf juges de la Cour se sont prononcés en faveur des nouvelles règles de procédure policière et judiciaire; quatre s'y sont opposés, accusant la majorité de tenter "une expérience périlleuse à un moment où le taux de criminalité du pays pose un problème de plus en plus inquiétant".

En annonçant la décision, le porte-parole de la majorité, le juge en chef Earl Warren, a cherché à dissiper les craintes selon lesquelles le jugement entravera la tâche des policiers. La décision, a-t-il expliqué, "ne vise pas à entraver la fonction traditionnelle des agents de la paix qui enquêtent sur des crimes".

Il n'en reste pas moins que les policiers devront pousser leurs enquêtes beaucoup plus loin pour résoudre les crimes.

Le juge John M. Harlan, l'un des dissidents, a déclaré que la Cour suprême "prend un risque réel à l'endroit du bien-être de la société en imposant ce nouveau régime au pays". Le juge Byron White, appuyé par les juges Potter Stewart et Harlan, a déclaré de son côté que le jugement aura pour conséquence que dans "un certain nombre de causes, le meurtrier, l'auteur d'un viol ou tout autre criminel sera renvoyé dans la rue et dans le milieu qui l'a produit, où il pourra répéter son crime à sa guise".

"En conséquence, conclut le juge White, la dignité humaine n'y gagnera pas, mais y perdra."

Policiers mécontents

"C'est la pire décision que j'aie jamais entendue," s'est écrié le chef de police de Garland, Texas, Henry C. Ashley, quand la nouvelle est parvenue au congrès de l'Association de la police du Texas, à Odessa. "Nous ferions aussi bien de fermer boutique."

A Reno, Nevada, le shérif C. W. Young et le chef de police Elmer Briscoe ont dit que la Cour suprême a déjà entravé l'application de la loi et "cette décision va encore plus loin".

A Houston, le chef de police adjoint George Seber croit que la police aura encore plus de difficulté à résoudre les crimes lorsqu'il n'y a pas eu de témoins. "Aussi bien brûler les livres sur la science de l'interrogatoire policier," dit-il.

Pour le chef de police d'Indianapolis, Noel A. Jones : "...C'est un autre obstacle comme la Cour suprême nous en suscite de temps à autre dans la procédure pour les causes criminelles. Un jour, ils nous donneront peut-être la même chance qu'aux criminels."

Toutefois, le procureur de district du Bronx, à New York, Isidore Dollinger, ne partage pas l'avis des critiques. Selon lui, la décision de la Cour suprême ne semble exiger que "ce que nous faisons déjà". Le chef de police de Denver, Harold Dill, croit également que la décision ne changera pas grand chose. Il faut une bonne preuve pour faire condamner un criminel et il ne faut pas exagérer l'importance des aveux, selon lui.

Le thé devra se porter désormais à gauche en Chine

PEKIN, (AFP) — "Les serveurs des maisons de thé, habitués à porter la théière dans la main droite, la porteront maintenant dans la main gauche pour développer les muscles du bras gauche, ce qui est très important pour pouvoir tirer au fusil" — a déclaré M. Liao Hsin Yu, instructeur politique d'une unité de la milice populaire en Chine du sud et ancien volontaire de la guerre de Corée.

Dans une interview accordée à l'agence "Chine nouvelle" M. Liao Hsin Yu, a décrit diverses formes d'entrainement militaire des miliciens et des habitants de la Chine du sud. Il a souligné que l'exemple des serveurs de thé était typique des méthodes employées par les Chinois pour acquérir de l'habileté dans le maniement des armes. Il a affirmé que la milice populaire chinoise, grâce à son entrainement militaire intensif, était capable d'"anéantir un ennemi puissant dans une guerre populaire où l'homme est le facteur décisif".

"Si l'impérialisme américain ose nous imposer la guerre, la milice chinoise prendra les armes et mènera une guerre populaire nationale où les agresseurs seront noyés" a dit en guise de conclusion M. Liao Hsin Yu.



Les Portoricains sont passés par là

De nouvelles émeutes mettent aux prises la police et des Portoricains à Chicago

CHICAGO, (PA, UPI)—Pour la deuxième fois en 24 heures, la police de Chicago a dû intervenir hier soir pour rétablir l'ordre dans le quartier nord-ouest de Chicago où vivent de nombreux éléments originaires de Porto-Rico.

Sept Portoricains ont été blessés par des coups de feu et 37 autres arrêtés. Trois journalistes ont également été blessés, tandis qu'un agent de police était atteint à la tête par une brique.

Selon le porte-parole de la police, un des Portoricains a été atteint d'un coup de feu, alors qu'il se préparait à lancer une bombe incendiaire. Les six autres auraient été blessés par des balles égarées.

Il a fallu l'intervention de quelque 200 agents de police pour que l'ordre soit rétabli aux petites heures du matin.

Les émeutes d'hier soir ont commencé quelques minutes après que des ecclésiastiques eurent exhorté leurs paroissiens au calme au cours d'une réunion au parc Humboldt.

Dimanche soir, quelque 2,000 Portoricains déclenchèrent une émeute après qu'un jeune compatriote fut atteint d'une balle dans la jambe.

Selon les porte-parole de la police, le nombre de manifestants hier n'a pas dépassé le millier. Les manifestants ont pillé des magasins et endommagé cinq véhicules de la police.

Les éclats de verre provenant des devantures brisées jonchaient la rue ce matin où défilent des jeunes Portoricains brandissant des pancartes accusant la police de brutalité.

Des porte-parole de la communauté portoricaine à Chicago ont déclaré qu'ils entendaient établir des contacts plus suivis avec les autorités municipales, notamment celles de la police.

Le père Joseph Betinec, curé de la paroisse de St-Michel, a souligné que tous les Portoricains sont des citoyens américains à part entière et que le quartier où les émeutes ont eu lieu n'est pas le seul qui compte des résidents Portoricains.

De son côté, M. Claudio Flores, vice-président des organisations communautaires portoricaines, a affirmé pour sa part qu'il fallait convaincre les autorités policières de respecter les Portoricains. Un autre porte-parole portoricain a déclaré qu'il avait établi d'excellents rapports avec le directeur de la police dans le quartier, mais qu'il ne pouvait pas en dire autant pour certains subalternes du directeur.

Une délégation portoricaine rencontrera aujourd'hui le maire de Chicago, M. Daley, pour rechercher avec lui une solution à la situation tendue qui prévaut dans le quartier en question.

Washington a les mêmes buts en Asie que l'OTAN en Europe

DENVER, Colorado. (UPI, AFP) — M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, a déclaré aujourd'hui que les objectifs des Etats-Unis en Asie du Sud-Est sont les mêmes que ceux de l'OTAN en Europe : établir la paix en dissuadant ou repoussant l'agression.

Dans un discours au Congrès du "Rotary International", le chef de la diplomatie américaine a ajouté que les Etats-Unis se battent au Vietnam parce que le Sud-Est asiatique est très important pour leur sécurité. "Nous savons, a dit M. Rusk, au prix d'une coûteuse expérience, que l'agression encourage l'agression et que si nous ne repoussions pas l'agression contre le Sud-Vietnam, les conséquences en seraient une guerre plus importante ultérieurement".

Les communistes, a affirmé le secrétaire d'Etat, semblent compter sur l'opposition au sein des Etats-Unis et partout dans le monde libre pour amener un changement de la politique américaine. Ils verront qu'ils se trompent, a-t-il dit.

"Les données de la situation mondiale", a poursuivi le secrétaire d'Etat, demandent que l'OTAN reste forte et vigilante; ils demandent que les nations libres ne répètent pas les erreurs tragiques du passé — qu'elles ne procèdent pas unilatéralement à des réductions de leur défense qui induiraient des adversaires à recourir de nouveau à la force ou aux menaces."

M. Rusk a reconnu la nécessité de négociations entre l'Est et l'Ouest mais, a-t-il dit, "les ministres de l'OTAN — au moins 14 d'entre eux — ont convenu qu'il fallait une politique occidentale commune."

Le chef de la diplomatie américaine a souligné que l'impression existait en Europe comme aux Etats-Unis que la guerre du Vietnam oppose un obstacle à de nouveaux accords avec l'Union soviétique.

Echec du parti communiste italien aux élections municipales

ROME, (AFP, UPI,PA) — Le parti communiste italien a perdu la bataille qu'il livrait, en plein Rome, à l'influence du Vatican à l'occasion des élections municipales. Malgré une campagne intensive, les communistes ont à peine conservé les sièges qu'ils détenaient déjà.

Les résultats des élections qui se sont déroulées dimanche et hier à Rome et dans 167 autres villes et communes, ont démontré que la coalition de centre-gauche que dirige le premier ministre Aldo Moro se gagne des appuis à travers le pays.

Ces résultats sont d'autant plus réjouissants pour M. Moro qu'il s'agissait des dernières élections municipales avant les élections générales de 1968. A Rome même, les communistes, pour la première fois depuis la fin de la guerre, ont perdu du terrain. Il y a deux ans, ils avaient obtenu seulement 18,000 voix de moins que les chrétiens-démocrates, mais cette année, avec des résultats presque complets, ils tirent de l'arrière par près de 60,000 voix, soit 525,576 contre 467,745. Ainsi, le parti de centre-gauche s'est assuré la majorité au conseil municipal de la capitale avec 41 sièges sur 80.

Mais c'est encore à la campagne que les communistes ont subi leurs plus lourdes pertes. Ils ont toutefois conservé leur majorité relative notamment à Gênes, Florence et Forli. C'est pourquoi, même dans les milieux de la coalition, on ne sous-estime pas la force qu'ils représentent.

En résumé, les élections dans les 168 municipalités montrent des gains et pertes égaux pour les chrétiens-démocrates et les communistes, des gains pour les sociaux-démocrates, et des pertes pour les socialistes et les fascistes.

Devant les résultats de ce scrutin, les observateurs ont conclu que les Italiens avaient peur d'un bouleversement politique qui mettrait en cause l'équilibre péniblement atteint après deux ans et demi de gouvernement de centre-gauche.

Cette peur, engendrée non seulement par la violence des attaques du parti communiste contre la coalition gouvernementale, mais aussi par une exaspération des conflits sociaux, s'est exprimée par une orientation de la majorité des électeurs vers les partis modérés de la coalition : démocrates-chrétiens et sociaux-démocrates.

Ces deux partis ont réussi non seulement à compenser les pertes essuyées par les partis socialiste et républicain, mais même à faire progresser la coalition dans son ensemble, en lui permettant de conquérir la majorité notamment à Rome et à Foggia.

Les communistes ont également payé l'erreur tactique de soulever la question religieuse, en voulant faire croire, comme ils l'ont dit à la télévision, que l'excommunication ne frappait plus ceux qui votaient pour le parti communiste. Ce qui suscita un démenti catégorique du cardinal Alfredo Ottaviani.

En ce qui concerne la politique générale, le succès des partis de la coalition gouvernementale renforce la position du cabinet de M. Moro. En effet, les leaders des partis avaient conféré à la consultation "administrative" un caractère nettement "politique", en invitant les électeurs à se prononcer "pour" ou "contre" la poursuite de la politique de centre-gauche. Et la réponse a été favorable à cette politique.

A Saigon, les bouddhistes hurlent: "A bas Johnson!"

SAIGON (UPI, PA, AFP) — Des milliers de bouddhistes ont déclenché aujourd'hui une série d'émeutes antiaméricaines, criant dans les rues : "A bas le président Johnson" et incendiant deux jeep de l'armée, l'une appartenant aux Américains, l'autre aux Sud-Vietnamiens. Les manifestants ont lancé des pierres à la police, et cette dernière a répliqué en lançant des grenades lacrymogènes et en jouant généreusement de la matraque.

Il semble que tout a commencé lorsque la police a lancé des grenades lacrymogènes, tôt ce matin, à l'intérieur de la pagode de Vien Hoa Dao, alors qu'elle combattait une émeute de rue dans l evoisinage. Les manifestants sont devenus furieux lorsqu'un agent de la sûreté fit feu sur trois bouddhistes qu'il blessa. Une fausse rumeur a voulu qu'il s'agisse d'un agent américain. A un moment donné il y avait quelque 5,000 manifestants dans la rue.

Un peu plus tôt, le haut commandement américain avait annoncé qu'un mystérieux avion à moteur dont on ignore le type et la nationalité avait été abattu par une formation de deux "F4C Phantoms" américains à 160 milles au nord de la 17e parallèle.

L'appareil qui a été abattu volait en compagnie d'un autre avion. L'autre appareil a échappé aux fusées air-air des "Phantoms". Il semble que les deux mystérieux avions n'ont commis aucun acte de provocation, même si leur vol au milieu de la nuit a été repéré sur des radars de l'Aéronavale et que le commandant de la 7e flotte a, un moment, cru qu'il s'agissait d'ennemis qui s'apprêtaient à attaquer les bâtiments de surface.

Ky se donne encore un an au pouvoir

L'Assemblée nationale qui doit être élue le 11 septembre prochain ne sera que constituante et n'aura aucun pouvoir législatif. Ainsi en a décidé le gouvernement de Saigon. Cette décision signifie que le directoire militaire, qui va célébrer son premier anniversaire dimanche, restera au pouvoir vraisemblablement pendant un an encore, soit de trois à six mois après la promulgation de la constitution.

Lueurs de paix à Hanoï

Certains indices font naître un sentiment d'optimisme à Hanoï, où les dirigeants considèrent que l'idée d'une solution pacifique est maintenant en train de mûrir.

On distingue quatre indices: 1) tous les alliés du Nord-Vietnam, à l'exceptionn de la Chine, souhaitent maintenant ardemment la conclusion rapide de la guerre; 2) le gouvernement de Hanoï serait prêt à "aider les Américains à sortir du Vietnam" en trouvant une formule qui leur permette de sauver la face; 3) le Nord-Vietnam se sent dans une position de force et peut, par conséquent, rechercher la paix sans perdre la face lui non plus; 4) la visite prochaine de l'envoyé français, M. Jean Sainteny, qui est un ami personnel du président Ho Chi-minh, pourrait être l'occasion d'une "ouverture" de paix.

Certes, Hanoï ne prendra pas immédiatement l'initiative d'une démarche. Ses dirigeants viennent de dénoncer publiquement les tentatives américaines "d'affamer les populations du Nord et de saper leur moral, en détruisant les "ouvrages sacrés" du pays: digues, écluses, canaux et réservoirs: si essentiels aux rizières,

DERNIERE SEMAINE D'INSCRIPTION

COURS D'ÉTÉ

IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR

SE PERFECTIONNER EN ANGLAIS!

Vous parlerez couramment grâce à

ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE

OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE

PROGRES RAPIDES : nombre limité d'élèves

Cours pratique et moderne, résultat d'expérience aux Etats-Unis et en Europe.
Références : nos milliers d'anciens élèves satisfaits et les compagnies qui ont fait suivre nos cours à leurs employés.

CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION
4265 PAPINEAU, près Rachel

COLLEGE ST-IGNACE
1700 est, boul. HENRI-BOURASSA, près Papineau

COURS DU JOUR OU DU SOIR : 279-0678

GRANDE OUVERTURE 18 LUXUEUX STUDIOS

15 nouveaux membres privilégiés

$1.00 PAR SEMAINE

Pour un cours conçu pour vous

GRATIS
- bain de vapeur sauna ;
- massages mécaniques ;
- lampe solaire ;
- programme personnel.

Nouveaux cours débutant chaque jour.

AVANT

APRES

4 MOIS GRATIS
si vous n'obtenez pas les résultats suivants en 60 jours.

EMBONPOINT : Perte de 15 livres, 3 pouces de moins aux hanches et à la taille, 1 pouce de moins aux chevilles.

MAIGREUR : Ajoutez 2 pouces à la poitrine, améliorez votre ligne et retrouvez des proportions idéales.

Silhouette ajoutera des années à votre vie... de la vie à vos années.

SANS FRAIS ADDITIONNELS

Venez aujourd'hui, en forme demain !

ESSAI GRATIS
Appelez le studio le plus près

Steave Reeves, étoile du cinéma, universellement connu pour son physique extraordinaire, déclare : "Je recommande à tout homme ou femme les studios American Health SILHOUETTE à cause de leur grande expérience, leur personnel entraîné et courtois, leurs équipements ultra-modernes et leur bonne renommée."

Dép. séparé pour dames
Dép. séparé pour messieurs
18 LUXUEUX STUDIOS

STUDIOS DE SANTE Silhouette

A MONTREAL

EST 3350 est, Ontario 526-5544
MONTREAL-NORD 4180, rue Charleroi (face à l'Hôtel de Ville) Mtl — 323-5470
NORD 8782 St-Laurent 387-2519
VERDUN 4247 Wellington 767-8918
RUE ST-HUBERT 6826 St-Hubert 274-2461
COTE-ST-LUC 7370 Côte-St-Luc 481-2745
LACHINE 545, 19e Avenue 637-1159
SNOWDON 6260 Victoria Suites 102-103 731-9409
EN VILLE 696 Ste-Catherine O. 866-9355
ST-DENIS et MT-ROYAL 4572 St-Denis 845-8205
ROSEMONT 3270 est, Bélanger 725-9849

HORS DE MONTREAL
ST-JEROME 495 St-Georges 432-7281 FRAIS VIRES
CHOMEDEY 3860 Notre-Dame 688-0850
OTTAWA 280 Melcalfe 232-9643
QUEBEC 763 Boul. Charest 522-2716
RIVE SUD 1216 Ch. Chambly V. JACQUES-CARTIER 674-1981
QUEBEC (STE-FOY) 969 Rte de l'Eglise 656-9744
PONT-VIAU 5, rue Corbeil (à l'entrée du pont Viau) 667-1820

940 AUTOS A VENDRE

SPECIAL DES VACANCES CHEZ Babin Automobile

SN-5615 **1963 CHRYSLER SEDAN $1695** 4 PORTES, EQUIPE, BALANCE DE GARANTIE CHRLSLER

SN-5612 **1964 CHRYSLER WINDSOR $1850** SEDAN 4 PORTES, BALANCE DE GARANTIE CHRYSLER.

SN-5301 **1961 CHRYSLER IMPERIAL $1595** MODELE LE BARON, 4 PORTES

SN-6657 **1964 CHEVROLET Biscayne $1875** 4 PORTES, V-8, AUTOMATIQUE, RADIO, SERVO-DIRECTION

SN-6274 **1963 CORVAIR Modèle 500 $1175** RADIO, TRANSMISSION STANDARD

SN-6038 **1963 DODGE ST-WAGON $1475** 4 PORTES, V-8, AUTOMATIQUE, RADIO, BALANCE DE GARANTIE CHRYSLER

SN-6222 **1963 PONTIAC SEDAN $1395** 4 PORTES, 6 CYLINDRES, AUTOM., RADIO

SN-6236 **1965 VOLKS De Luxe $1175** VOITURE PROPRE ET ECONOMIQUE.

SN-6047 **1964 STUDEBAKER SEDAN $1295** 4 PORTES, V-8, AUTOM., RADIO

SN-6022 **1962 FORD GALAXIE 500 $ 995** 4 PORTES, V-8, AUTOM., RADIO

★ Avis aux débosseurs ★

1960 VALIANT ST-WAGON — 1960 FRONTENAC ST-WAGON
LES DEUX POUR $500

"GRANDS JOURS D'ECONOMIES"

Babin AUTOMOBILE LTEE

DODGE — VALIANT — CHRYSLER

10650 LAJEUNESSE 387-3878 — 389-8275

(angle Henri-Bourassa)

1961
FORD GALAXIE
sedan 4 portes, transmission automatique, et radio ; fini gris argent à intérieur rouge. Cette auto d'un seul propriétaire a très-très peu roulé et est à vendre au prix de seulement $975.
BARNABE MOTORS LTD.
925 Boul. Laurentien, St-Laurent
744-6359

● ATTENTION ●

TOUTES APPLICATIONS DE FINANCE ACCEPTEES, QUE VOTRE CREDIT SOIT BON OU LENT, J'AURAI LES TERMES DE CREDIT LES PLUS FACILES, CHOIX DE 80 VOITURES, APPELER PERSONNELLEMENT M. PARADIS, 384-4070

METEOR 56, bonne condition. Téléphoner de 9 heures a.m. à 2 heures p.m. 387-4516.

1965 METEOR Rideau, 6 cylindres, automatique. Appeler 849-7361 M. Latour entre 9 et 5.

METEOR 1963, sedan, automatique, un an garantie, termes faciles, 526-3331.

METEOR 59 coach, automatique, radio, moteur, pneus parfaits. Aubaine. 521-4784.

METEOR 1965, Montcalm, hardtop, tout équipé, un an garantie, termes, 526-3331.

METEOR 1964, 6, automatique, radio, particulier, 254-6544.

METEOR 1957, décapotable, continentale, accessoires, vraiment au point. Maurice, 277-3282.

MORRIS 1965, modèle 1100, $1,050. 306 est, St-Zotique. 273-9105.

MUSTANG 1965, 4 vitesses, 225, radio, garantie. 524-8457.

MUSTANG 1965, hardtop, 289 p.c., 225 h.p., automatique, $200 comptant, termes faciles, 381-9978.

65 MUSTANG, décapotable, transmission automatique. 389-8243.

MUSTANG 1965 décapotable. Vrai millage 14,000 milles, V-8, servo-direction, radio, transmission automatique, pneus blancs neufs. En parfaite condition. Peut financer ou prendre échange. Cette automobile n'a jamais sorti l'hiver. 256-9068.

NOUS ACHETONS voitures usagées de 1961 à 1965. Payons comptant. 10,300 boul. Pie-IX. 323-4330.

OFFRE spéciale ! Plan budgétaire, sur base location, maintenance inclus. Aucun comptant requis. Vendeur autorisé Datsum. Pour information 637-3504.

OLDSMOBILE 1961 hardtop, parfaite condition un an garantie, termes faciles, 526-3331.

OLDSMOBILE 1964, F-85, équipée, sièges baquets, bas millage, $1,875. 676-6655.

OLDSMOBILE 1962, hardtop 4 portes, tous accessoires, bon état, auto de particulier. La meilleure offre. 727-3781.

OLDSMOBILE 1962, 4 portes, hard top, très propre, bas prix. 725-7130.

OLDSMOBILE starfire, 1963, décapotable, complètement équipée, parfaite condition. Soir : Michel Latreille, 844-2661.

OLDSMOBILE, sedan, 1959, automatique, radio, bonne condition, $195. 9855 Delorimier.

OLDSMOBILE 1966 convertible, seulement 4,000 milles. Vendrais cause mortalité. Tout équipé, radio A.M.-F.M. stéréo. 521-1133. Roger Charron.

OLDSMOBILE 1964, 4 portes, hardtop, $2,000. après 6 heures, 722-5361.

OLDSMOBILE 1954, MOTEUR BONNE CONDITION, AUBAINE, 288-2748.

OLDSMOBILE 1958, toit rigide, tout équipée, millage original, 40,000 milles, après 6 heures, DU. 7-0722.

OLDSMOBILE F-85 1961, sedan, 4 portes, comme neuve, aucun comptant, $33. par mois. Irons vous chercher, 725-1817.

60 OLDSMOBILE hard top, faut voir, excellente condition. 523-1167.

OLDSMOBILE 1956, Super 37,000 milles $925.
Chrysler 1959, Impérial, $275
Ford 1959, coach $250
Ford 1957, original $195
Meteor 1958, 6 cylindres $125
Pontiac 1957, automatique $125
Buick 1956, hard top 2427 Mont-Royal est

OLDSMOBILE 1961, hardtop, 2 portes, écrite, $75 comptant. 381-9978.

OLDSMOBILE, convertible, 1962, équipé complet, voiture A-1, $100 comptant, balance 30 mois. M. Larivée, CR. 3-4211.

OLDSMOBILE Dynamic 1964, convertible, couleur marron originale, intérieur beige immaculé, toit blanc, en parfaite condition. Un propriétaire seulement. Un chauffeur seulement, 18,000 milles, équipée avec automatique, V-8, servo-freins, servo-direction, radio, pneus blancs, neufs, et différentiel antidérapant. Peut financer ou prendre échange. 256-9068.

OLDSMOBILE 1960, hardtop, parfaite condition, garantie un an, termes faciles. 526-3331.

OLDSMOBILE '57, automatique, radio, propre. Après 5 heures soir : 523-6869.

OLDSMOBILE Cutlass convertible 1965, couleur blanche originale, sièges baquets rouge. Très propre. Continuation de garantie GM de 15,000 milles. Equipée avec V-8, servo-freins, servo-direction, radio et pneus blancs neufs. Toit noir, électrique. Comme neuve. 256-9068.

ODLSMOBILE 1963, convertible, comme neuf, un an garantie, termes faciles. 526-3331.

OLDSMOBILE Super 88, 1964, sport sedan, équipée cause : mortalité. PO. 8-3856.

OLDSMOBILE 1962 Dynamic, 2 portes, hardtop, tout équipé, excellente condition. 322-3587, 5162 Boul Gouin est.

PARISIENNE tout équipée, 1966, $3,275, garantie 2 ans ou 24,000 milles. Comptant $471.50, mensuel $99.92. M. Sigouin, 279-7321.

PARTICULIER, Lark, 1963, 2 portes, standard, radio. Cause : départ, 384-4873.

PARTICULIER échangerait ou donnerait en accompte machine à coudre entièrement automatique payée $479, sur auto très propre. 279-0556.

PARTICULIER, Pontiac 1959, 6, automatique, bon mécanisme, $225. 259-2779.

PARTICULIER Ford 1957, vrai bijou, accepterais offre raisonnable. 387-1338.

PARTICULIER, station-wagon, 1959, prix dérisoire. 387-1338.

PARTICULIER Hillman, 1961, très propre. 667-6534.

PARTICULIER, Austin 1100, 64, parfaite condition, Après 5 heures, 259-7519.

PARTICULIER, Pontiac 1959, servo-freins, servo-direction, tout équipée. 522-7985.

PARTICULIER, Ford 1957, 6 cylindres, standard, 321-9440.

PARTICULIER, Valiant 1963, entièrement équipée. Apparence d'une auto neuve. Prix $1,200. Soir : 727-9654.

PARTICULIER, Pontiac 1961, automatique, Laurentien, propre, 39,000 milles, $775. DU. 1-3450.

PARTICULIER, CADILLAC, $350. TEL. : 523-2827.

PARTICULIER, CHEVROLET 1965, IMPALA, HARDTOP, TOUT EQUIPEE. RA. 2-8555.

PARTICULIER, PONTIAC, 1959, PARFAIT ETAT, AUTOMATIQUE, $475. 321-1028.

PARTICULIER, Chevrolet Impala '60, toit rigide. MI. 3-1426.

PARTICULIER, Vauxhall 1961, bon mécanisme, $450. radio, lave-vitres, WE. 5-3311.

PARTICULIER, Mustang, 1965, G-T, haute performance, 271 hp-h-d, suspension, 4 vitesses, très propre, 256-1540, après 3 hres.

PARTICULIER, faut sacrifier, station wagon, 1961 Envoy, 40,000 milles, original, condition d'une neuve, $475. Cause mariage. 277-5944.

PARTICULIER Cadillac, 1960, hardtop, comme neuve, un seul propriétaire. 255-6851.

PARTICULIER, Chevrolet Impala convertible 1964, tout équipé, très propre. 722-6617.

1962 PARISIENNE convertible, V-8, équipée, couleur blanc, intérieur rouge, vrai bijou, 669-3589.

PEUGEOT, modèle 403, à compter de $395. 306 est St-Zotique, 273-9105.

PEUGEOT, modèle 404, à compter de $750. 306 est. St-Zotique, 273-9105.

PLYMOUTH 1955, 2 portes, bon mécanisme, sacrifierais $45, particulier, 376-5992.

PLYMOUTH Fury III, 1965, 2 portes hardtop, 24,000 milles, particulier, très bonne condition. 366-8134.

PLYMOUTH 56, 6 parfaite condition, particulier, $250. 5114 Berri. 279-7520.

1964 PLYMOUTH convertible, tous servos mécaniques, blanc, intérieur rouge, toit noir. 688-0440, M. Lorange.

PLYMOUTH 1964, sedan 6, automatique, magnifique condition, originale, $1,375. 727-2785.

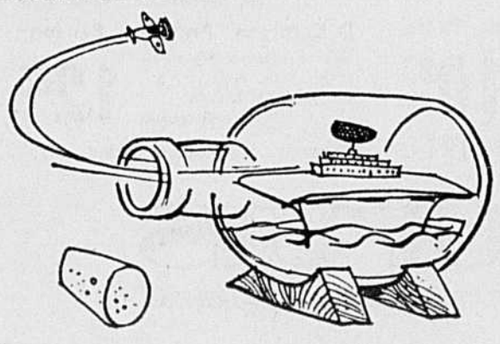
PONTIAC convertible 1963, un propriétaire, $35 comptant, $12 semaine. 637-3504.

PNTIAC 1964, Custom Sport, parfaite condition. 581-3390.

PONTIAC 1962, hard top V8. Parfaite condition, garantie, termes faciles. 523-1122.

PONTIAC Laurentian, 2 portes hardtop 1962. Equipé avec V-8, servo-direction, radio, pneus neufs blancs, 32,000 milles. Un propriétaire seulement. Vaut la peine d'être vue. 256-9068.

L'HUMOUR EUROPEEN



HOLLANDE
J. Vreeke

1962
OLDSMOBILE SUPER 88
Hardtop 4 portes, tous servos GM, plus radio et pneus blancs à semelle large. Une auto d'administrateur convenant à tous les budgets. La voir c'est la conduire, la voir c'est l'acheter. Se vend seulement $1444.
BARNABE MOTORS LTD.
925 Boul. Laurentien, St-Laurent
744-6359 744-6401

AUCUN COMPTANT
PRIX DU GROS
Oldsmobile 1962 4 portes hardtop
Convertible Chevrolet 1960, équipée
Chevrolet 1959 automatique
Galaxie 1959 automatique
Pontiac 59 station-wagon automatique
Pontiac sedan 6 standard
Aussi choix de 50 autres autos. Peuvent être financées, garantie.
725-7130

$995
Valiant coach 1962, automatique. Vrai bijou. Très propre. Tél. : 642-7439.

$495
Buick Le Sabre 1960, sedan, automatique, radio, Faut voir. Tél. : 642-7438.

$1,100
Pontiac Laurentian Sedan 1962, 6 cylindres, automatique. Venez voir cette voiture à 642-7438.

$1,695
Pontiac Parisienne convertible 1963. Equipé au complet, Faut voir, 642-7439.

PONTIAC CUSTOM SPORT, 1965, TOUT EQUIPEE. 334-2578.

PONTIAC 1964, Custom sport, convertible V-8, tout équipée. Parfaite condition. Termes faciles. 526-3331.

PONTIAC 1961, hardtop Parisienne, tout équipée, un an garantie; termes. 526-3331.

PONTIAC 1963, Parisienne hardtop V-8, équipée, un an garantie, termes. 526-3331.

PONTIAC 1963, 2 portes, hardtop V-8, parfaite condition, un an garantie, termes faciles. 526-3331.

1965 PONTIAC, station-wagon, 9 passagers, tout équipé, un seul propriétaire. Bas millage, garantie 100%. Condition de paiement, échange accepté. 728-4593.

PONTIAC 62 convertible, auto exceptionnellement propre, petit comptant requis. Balance 36 mois. Appelez 739-4735. M. Paradis.

PONTIAC 64, Parisienne noir, intérieur blanc, 6 cylindres, tout équipée, comme neuve, 738-1143.

PONTIAC 1963 Tempest coach 2 portes, V-8, moteur 326, automatique, radio, $100 comptant. Balance 30 mois. M. Leblanc, 273-8808.

63 PONTIAC, automatique. Prix demandé $1,000. $10 par semaine. Autres renseignements : DU. 9-8243.

PONTIAC Laurentian 1962, sedan, tout équipée. Vrai bijou. DU. 9-2512.

PONTIAC, Station-Wagon, 1963, tout équipé, voiture A-1, $50 comptant, balance 30 mois, M. Larivée, CR. 3-4211.

PONTIAC 1961, Laurentian, tout équipé, $995. Aucun comptant. Termes faciles. Irons vous chercher, 274-4491.

PONTIAC Laurentian 1964, 2 portes, équipé avec 6 cylindres, automatique, pneus blancs et radio, seulement 17,000 milles, couleur bleu foncé originale, aucune égratignure, intérieur bleu pâle immaculé. Garantie 100%, mécanique parfaite, a servi comme deuxième auto. Un chauffeur seulement. Même apparence qu'une neuve. Peut financer. 256-9068.

PONTIAC 1963, 6 cylindres, automatique, mécanisme parfait, 38,000 milles. 387-6191.

PONTIAC 1955, à vendre, bonne condition. $75. 766-0841.

PONTIAC Strato Chief 1957, automatique, 4 portes, radio. Tél. après 6 p.m. : 352-8523.

PONTIAC Strato Chief, automatique, 1966, 2 ans ou 24,000 milles, $2,675. Comptant $450, $79.51 mensuel. H. Fortin, 279-7321.

PONTIAC 1964, convertible, très propre, tous servos mécaniques, 688-0440, M. Lorange.

PONTIAC 1965 Parisienne, V-8, tous accesoires, voiture de diplomate, excellent état, 7400 milles, comme neuve, hard top, 2 portes, 488-2003; soir : 731-8819.

PONTIAC Strato-Chief 1961, 2 portes, blanc. Particulier, $750. 321-9224.

1961 PONTIAC sedan, 6, automatique, radio, vrai bijou, un seul propriétaire. 669-3589.

PONTIAC Parisienne 1962, convertible, V-8, automatique, très propre. Cause départ, $1,295. 669-5933.

PONTIAC 1959, 2 portes, mécanisme parfait, carrosserie parfaite, particulier. 381-6320.

PONTIAC 1963, 2 portes hardtop, Parisienne, échange acceptée, financerait. 381-7124.

PONTIAC 1959, Strato-Chief, radio, mécanisme parfait, 43,000 milles, 387-6191.

PONTIAC 1961, hardtop, 2 portes, aucun comptant, $34. par mois. Irons vous chercher. 725-1817.

PONTIAC 1964, 2 portes, automatique, radio, aucun comptant, $46. par mois. Irons vous chercher, 725-1817.

PONTIAC 1964, 4 portes, automatique, parfait état. Sacrifice, $1,650. M. Lebrun. 277-3100.

33 PONTIAC convertible, équipé, 29,000 milles, échange accepté, LA. 3-1166.

65 PONTIAC convertible, super sport, 12 mois de garantie. 523-1167.

64 PONTIAC Parisienne ,hard top, V-8, échange accepté. LA. 3-1167.

62 PONTIAC Parisienne, V-8, équipé, excellente condition. LA. 3-1166.

PONTIAC 1964, 2 portes, automatique, parfait état. Sacrifice, $1,775. M. Lebrun, 277-3100.

PONTIAC 1962, bonne condition, $995. 306 est, St-Zotique, 273-9105.

PONTIAC 1962, modèle Tempest, bonne mécanique, $1,095. 306 est, St-Zotique, 273-9105.

PONTIAC 1959, automatique, tout équipée, très bonne condition. 727-1514, entre 6-8 hres.

PONTIAC 1961, blanc, 2 portes, automatique, radio, particulier, $750. 7960, 47e ave, Laval ouest.

PONTIAC 1957, hardtop, radio, muffler freins et drum neufs. Tune-up complet. $150. 768-2656, soir.

PONTIAC 1966, hardtop, équipée, 2,000 milles. Raison autre auto. 676-6655.

PORSCHE, 1957, 1600, soir Michel Latreille, 844-2661.

PORCHE super 90, 1960, particulier, jour, soir 342-9414.

RAMBLER 1960, 6 cylindres, parfaite condition. $350. Radio. 273-1648.

1964 RAMBLER American, coach, automatique, comme neuf, garantie, un seul propriétaire. 669-3589.

RAMBLER 1961, station-wagon, American 6, standard, carrosserie, moteur, transmission, pneus, radio, excellents. Intérieur très propre. $450. 273-5982.

RAMBLER 1964, modèle 660, V-8, automatique, excellente condition, $1,495. 306 est, St-Zotique. 273-9105.

RAMBLER 1965, Classic, 660, tout équipé, 6 cylindres, 4 portes, 8,000 milles, garantie 100% $2,250. 10,300 Boul. Pie-IX, 323-4330.

RAMBLER 1965 Ambassador, 2 portes, hard top, tout équipé, un an garantie, 526-3331.

65 RAMBLER V-8, 18,000 milles, échange accepté. 523-1167.

RAMBLER 1961, Classic, de luxe, sedan. Cette auto a servi comme deuxième auto, 35,000 milles original. Equipée avec 6 cylindres, automatique, très bons pneus blancs et radio, couleur rouge originale, Aucune égratignure. Très propre à l'intérieur. Mécanique parfaite. Dois vendre, 256-9068.

RAMBLER 1962 à 1965, tous les modèles 6 cylindres et V-8, automatique ou transmission manuelle, presque tous avec radio, toutes ces autos sont entièrement vérifiées et remises à l'état de neuves. Les prix sont à discuter et aucune offre raisonnable n'est refusée. 10300 boul Pie-IX 323-4330.

63 RAMBLER, station wagon, bas millage, 523-1166.

RENAULT Caravelle 1964 décapotable, seulement 13,000 milles, 14 mois sur la route seulement. Equipée avec radio, pneus blancs et toit rigide supplémentaire, couleur blanche originale, intérieur noir immaculé, continuation de garantie d'auto neuve, 256-9068.

SAUVEZ $500
REPRIS DE FINANCE
Meteor 1965, 6 cylindres, automatique, équipé. Comme neuf, $1,875. 527-1463.

PONTIAC 1966
$2365
INFORMATION 352-2274

$450
Meteor coach 1961, standard, 6 cylindres, condition A-1. Tél. : 642-7438.

$595
Rambler 1960 sedan, automatique, radio, condition A-1. Très propre. 642-7439.

RENAULT 1966, R-10, particulier, 1,300 milles. Information : 384-0022.

RENAULT R-8, 1963, PARFAITE CONDITION, RADIO. INTERIEUR EN CUIRETTE, 733-9417.

RENAULT Dauphine automatique '64, choix de couleur, 1 an garantie, Renault Canada, 738-1143.

RENAULT R-4, 66, toit ouvrant, radio, 7,000 milles. Information. 352-5394.

RENAULT Dauphine, 62, excellente condition, pneus neige, offre raisonnable acceptée, particulier. Après 6 heures : 737-3258.

RENAULT R-8, 63-64, choix de couleur, garantie 1 an. Renault Canada, 738-1143.

RENAULT R-10, démonstrateur, garantie usine, choix de couleur, Renault Canada, 738-1143.

RENAULT R-4 1966, ACCIDENTEE, $275. 669-7207.

RENAULT R-8, '63, très propre, LA. 6-8538, 5 à 7 soir.

SUNBEAM Tiger, V-8, 7,000 milles, $3,000. 288-8201, ext. 333.

SPECIAL Mercury Monterey 1962, très propre, $850. 669-5933.

SPORT-CAR, CONVERTIBLE, A VENDRE $350. 933-0038.

STATION-WAGON Pontiac Safari 1963, V-8, servo-freins, servo-direction, radio, automatique, 32,000 milles, un seul propriétaire, $150 comptant. Balance 30 mois. M. Leblanc, 273-8808.

STATION-WAGON Pontiac 1963, automatique. Très propre. Sacrifiera $1,250. 676-6655.

STATION-WAGON Jeep "Wagoneer" traction 4 roues, neufs et usagés. G. ROBERT AUTO, 5870 ST-LAURENT

STATION WAGON
Oldsmobile 1958, Fiesta, hardtop 4 portes, mécanisme parfait, servo-freins et direction, pas rouille, faut la voir pour l'apprécier, $475. 725-7825.

STATION WAGON Ford, 1959, standard, très propre, bonne condition. 387-4032.

STATION WAGON International 1959, mécanisme A-1, pneus neufs. 2176 Hogan.

STATION-WAGON PONTIAC 1958, AUTOMATIQUE, "RACK", PROPRIETAIRE. 767-8398.

STATION-WAGON, Chevrolet 1960, 9 passagers, $50 comptant, bons termes. 381-9978.

STATION-WAGON, Ford 1960, V-8, équipé comme neuf, un an garantie, termes faciles, 526-3331.

STUDEBAKER Lark 1963, de luxe, automatique, radio. 622-1778.

STUDEBAKER 1960, Lark, coach 6 cylindres, $225. Obligé vendre 521-1978.

SUNBEAM Alpine 1960, hardtop et convertible, roues à rayons, radio, excellent état. 733-4341, chaque soir.

THUNDERBIRD 1963, excellente condition, 33,000 milles, hardtop, gris intérieur rouge, raison départ Europe, 665-1574.

TRIUMP Herald 1960, sedan, carrosserie, mécanisme A-1, bas millage. 389-7345.

TRIUMPH HERALD 1961, BONNE CONDITION. TRES PROPRE. 725-2598.

TRIUMPH Spitfire 1965, très bonne condition, bas millage, obligé de vendre. 388-2538, après 6 heures.

TRIUMPH TR-4, 1962, avec over drive, $1,000. 376-5069.

TRIUMPH TR3, 1961, convertible et toit d'acier, mécanisme et carrosserie parfaits. Après 6 heures. 669-7807.

TRIUMPH TR-4, 1965, meilleure offre, cause départ. 323-6957.

VALIANT 1963, convertible, automatique, très bonne condition. Cause maladie. 521-4258.

VALIANT 1966, démonstrateur, pleine garantie. 366-7818.

VALIANT 1964, 2 portes, h.-top, 8 cyl. automatique, voiture A-1, $50. comptant, 30 mois balance. M. Laforest, CR. 3-4212.

VALIANT 1960, automatique, V200, parfait état partout, bien entretenue, conduit par femme, $675, 288-5735.

VALIANT 1963, 2 portes, en très bon état. Aucun comptant, Prix $1250. Termes très faciles. Irons vous chercher, 274-4491.

VALIANT 63, convertible, très propre, noire, intérieur rouge, toit blanc. 688-0440, M. Lorange.

VALIANT 1961, sedan, 6, automatique, radio, très propre, bas millage. Prix $750. 669-5933.

VALIANT V-200 1966, sedan, comme neuve, balance garantie usine, bas prix, 738-1143.

VALIANT Signet, décapotable, 1963, sièges baquet, automatique, radio, garantie Chrysler, impeccable, $1,575. Mme Ouimet, 277-3282.

VALIANT Baracuda, 1965, gold, V-8, tout équipée, 13,300 milles. Prix original $4,500. Particulier, 729-6159.

VALIANT 1964, 2 portes, automatique, garantie Chrysler, parfait, $1,550. Mme Leduc, 277-3100.

VALIANT 1961, V200, HARDTOP, BONNE CONDITION. 665-6750.

VALIANT Custom 200, 1965, automatique, hardtop, 2 portes, moteur 145 forces, garantie usine, après 6 heures : 279-1427.

1966 VAUXHALL Viva, Soir, 722-6058. 8839 - 14e Avenue, St-Michel.

VAUXHALL 1962, propre, $450. 306 est St-Zotique, 273-9105.

VAUXHALL 1964, super, 14,000 milles $1,095. 306 est St-Zotique. 273-9105.

VAUXHALL Cresta 1963, 6 cylindres, tapis, excellente condition, $1150. 321-1856.

VAUXHALL 1961, 6 cylindres, très bonne condition. 256-9230.

VAUXHALL 1960, très propre. Vendrais très bas prix. 387-1338.

VIVA 1966, $1,495, 2 ans garantie ou 24,000 milles, $295 comptant, mensuel $43.19. M. I. Hémond, 279-7321.

VOLKSWAGEN 1963 et 1962, coach, radio, très bon état, 10,300 boul. Pie-IX, 323-4330.

VOLKSWOGEN 1963, de luxe, radio, très bonne condition. DA. 2-4522.

VOLKSWAGEN, CAMIONETTE, 1962, 33,000, COMME NEUVE. PROPRIETAIRE, 767-8398.

VOLKSWAGEN 1964, Deluxe, chaufferette à gaz, radio, indicateur à gaz, briquet, mécanique parfaite, très propre. Entre 5 et 7.30 soir, 256-6411, demander Gilbert Leblanc.

VOLKSWAGEN 1964, parfaite condition, $900. Soir: 352-0062.

VOLKSWAGEN 1961, deluxe, radio, très propre, moteur reconditionné, $500. 271-7852, après 5 heures.

VOLKSWAGEN 1958 parfaite condition pas de rouille, appelez Isaac 933-4496.

VOLKSWAGEN 1963, modèle 1200, peinture neuve $795. 306 est, St-Zotique. 273-9105.

VOLKSWAGEN, modèle 1500, propre, $1,295. 306 est St-Zotique. 273-9105.

VOLKSWAGEN 65, de luxe, 13,000 milles, pneus blancs, chaufferettes. Particulier, 661-1556.

VOLKSWAGEN 1964, de luxe, téléphoner après 6 heures : 352-3773.

VOLKSWAGEN 1959, à très bas prix, bonne condition. 387-1338.

VOLKSWAGEN 1960, deluxe, très propre, moteur reconditionné, $390. 722-2283.

VOLKSWAGEN 1963, modèle de luxe, chaufferette à gaz, radio. 688-0441, M. Lorange.

VOLKSWAGEN 1962 De luxe, très propre, bas millage, chaufferette, radio, 323-5947, après 6 heures.

VOLKSWAGEN 1964, comme neuve, appeler Cournoyer, 489-3838.

VOLKSWAGEN 1963, de luxe, toit amovible, $650 particulier, 388-4501.

1964, VOLKSWAGEN, verte, parfaite condition, radio, pneus blancs, $1050 DU. 8-8924.

$495
Corvair Monza 1962, 4 portes sedan, automatique, radio, peinture neuve. Faut voir. Tél. : 642-7438.

$825
Chevrolet sedan 1961, automatique, pneus blancs. Parfaite condition. Tél. : 642-7439.

$1,875
Cadillac convertible 1961. Equipé au complet. Parfaite condition. Tél. : 642-7439.

VOLKSWAGEN 1962, moteur neuf, 700 milles, embrayage neuf, 3 pneus neufs, $600. 271-6916.

VOLKSWAGEN 1962, rouge, moteur neuf, 700 milles, embrayage neuf, 3 pneus neufs, $600. 271-6916.

VOLKSWAGEN 1962, standard, $575, radio. Volkswagen de luxe 1962, $675. 722-5529.

VOLKSWAGEN 1500, station wagon 1962, 37,000 milles, parfaite condition, radio, propriétaire. 524-2401.

VOLKSWAGEN 1963, luxe, comme neuve, très bon prix, 738-1143.

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, 25,000 milles, parfaite condition, radio, $750. 387-7037.

VOLKSWAGEN 1959, très bonne condition mécanique, $250. DA. 2-4522.

VOLKSWAGEN, 64, radio, chaufferette à gaz, particulier. 581-5898.

VOLKSWAGEN 1965, 1964, 1963; parfaite condition, garantie, termes faciles. 526-3331.

VOLVO 1966, P. 1800-S, $3,500. 731-0494. APRES 6 H.

VRAI BIJOU, Pontiac 1961, convertible, tout équipé, frais peinturé, fender skirt, vitre teintée. 681-5544.

HOMME pour ENTRETIEN de refrigération
Bilingue, emploi stable, avantages du personnel.
S'adresser Leonard Electric, 5667 ouest, rue Sherbrooke

E. O'SULLIVAN (CANADA) LTD.

AVIS est donné que E. O'SULLIVAN (CANADA) LTD., incorporé sous la Loi des compagnies de Québec, demandera la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de ladite Loi.

Montréal, le 10 juin, 1966.
June Colleen Laker
secrétaire

LIGHTSTONE REALTY CORP.

AVIS est ici donné que LIGHTSTONE REALTY CORP., incorporé en vertu de la loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la cité de Montréal, s'adressera au procureur général de la province de Québec pour obtenir l'autorisation d'abandonner sa charte, selon les stipulations de la loi des compagnies de Québec.

Daté à Montréal, Québec, ce 9 juin, 1966.
MAX SLAPACK, C.R.,
Procureur de LIGHTSTONE REALTY CORP.,
1374 rue Sherbrooke ouest, Suite 20, Montréal, Que.

LA COMMISSION des ECOLES CATHOLIQUES de la CITE de JACQUES-CARTIER

requiert les services de :

1 Psychologue
1 Conseiller en orientation
1 Travailleur social
1 Directeur d'enfance exceptionnelle
12 Professeurs d'enfance exceptionnelle

LES CANDIDATS OU LES CANDIDATES DEVRONT REPONDRE AUX EXIGENCES "DE LA FONCTION"

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur offre d'emploi et leur curriculum,

avant le 17 juin 1966 à :

LAURENT LAROSE,
DIRECTEUR GENERAL DES ECOLES
1877, rue Brébeuf,
Cité de Jacques-Cartier,
P. Qué.
Tél. : 677-8911, local 32

LA CIE GENERAL SUPPLY DU CANADA LTEE
GENSUP
4020 JEAN-TALON O. MONTREAL — TÉL. : 739-2201
OUTILLAGE DE CONSTRUCTION

VENDEURS D'AUTOMOBILES USAGEES
DEMANDES
Par un important dépositaire General Motors situé dans l'Est de la ville. Commission, assurance groupe, etc. Expérience dans la vente en général nécessaire.
S'adresser en personne à M. Philippe Sanguinet, gérant de vente
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1603 AVE DELORIMIER — MONTREAL

GÉRANT D'HÔTEL
Hôtel moyen dans centre de ville demande gérant général bilingue possédant au moins 10 années d'expérience.
Salaire selon la compétence.
Faire demande par écrit seulement, en toute confiance, spécifiant expérience et salaire désiré à
M. E. B. Wolkove
STEIN, WOLKOVE & JELLEDI
5775 avenue Victoria, Montréal

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

SERVICE GENERAL DES ACHATS

Projet No 1056
Tour revolver
Ministère de l'Education
Institut de Technologie
Tracy
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. 29 juin 1966, temps réglementaire.

Projet No 1057
Signaux de circulation horizontaux à feux rouges jumelés
Ministère de la Voirie
Montréal
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. 29 juin 1966, temps réglementaire.

Projet No 1058
Fournitures électriques
Ministère de la Voirie
Montréal
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. 29 juin 1966, temps réglementaire.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 585, Boulevard Charest Est, Québec.

Le Directeur,
Georges Bussières.

LES INDUSTRIES ABEX DU CANADA
DIVISION JARRY HYDRAULICS
DEMANDE
OPERATRICE DE PERFOREUSE
(KEY PUNCH)
Avec 1 an d'expérience nécessaire. Se présenter
3600 est, rue RACHEL

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
T-63
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.) le mardi 12 juillet 1966
Centrale Thermique de Tracy (Groupes 3 et 4)
REVETEMENTS PROTECTEUR POUR L'INTERIEUR DE TUYAUTERIE D'EAU DE CIRCULATION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE
W. E. JOHNSON
Montréal, le 2 juin 1966.

Les marins britanniques semblent prêts à accepter un compromis mais les armateurs durcissent leurs positions

LONDRES. (AFP, UPI) — Le "cabinet intérieur" du Congrès des syndicats ouvriers a tenu hier soir, une réunion extraordinaire consacrée à la grève des marins. A l'issue des délibérations, les dirigeants de la Centrale syndicale se sont aussitôt rendus auprès de M. Ray Gunter, ministre du Travail.

D'autre part, selon des indications recueillies dans les milieux proches des grévistes, plusieurs membres du comité exécutif du syndicat des gens de mer sont prêts à accepter l'application de la semaine de 40 heures en un an, proposée par la Commission Pearson chargée d'enquêter sur les conditions de travail en mer, en échange de concessions mineures, notamment sur la durée du congé annuel.

En revanche, les armateurs semblent avoir durci leur position et n'accepteraient aucune concession allant au-delà des recommandations de la Commission, selon d'autres informations de source bien informée.

Enfin, le porte-parole des grévistes, M. William Hogarth a formellement démenti que des dissensions se soient manifestées parmi les marins. "La grève est soutenue à 100% par l'ensemble des grévistes", a-t-il déclaré hier soir, au cours d'une conférence de presse.

Egalement, hier soir, les marins en grève ont désapprouvé un projet mis de l'avant par les dirigeants non-officiels des débardeurs visant à boycotter tous les navires marchands battant pavillon britannique.

Cette proposition, présentée par M. Jack Dash, chef londonien d'un comité non officiel de liaison du port, recommandait le boycottage afin d'appuyer la grève des marins, mais elle a été rapidement rejetée.

M. Hogarth a dit que ce geste serait contraire aux principes du syndicat. Ce boycottage signifierait que les navires marchands britanniques ne seraient ni chargés ni déchargés pour la durée de la grève, qui en est à son 30e jour, et provoquerait le désordre sur les quais où l'encombrement a pu être évité jusqu'ici. Pour le moment, les navires britanniques qui arrivent aux ports sont déchargés, et les navires étrangers n'éprouvent aucune difficulté.

A compter de ce matin, la grève immobilise 814 navires britanniques, et 24,652 marins.

La police d'Amsterdam tire sur une foule de manifestants: six blessés

AMSTERDAM. (AFP-Reuter) — La police hollandaise a ouvert le feu sur des manifestants, aujourd'hui, à Amsterdam, blessant six personnes, dont une grièvement.

Des ouvriers, irrités par la mort d'un plâtrier durant des échauffourées avec la police, hier soir, ont manifesté à travers la ville, brûlant un camion et brisant les fenêtres d'un journal conservateur.

Le calme semblait revenu dans la capitale lorsque l'apparition de policiers armés de carabines a provoqué une nouvelle flambée de colère chez les ouvriers. Ces derniers ont "ensemencé" les rues avec des clous afin d'empêcher les voitures de police de circuler. Des renforts sont arrivés pour aider les forces de l'ordre qui tentaient vainement d'empêcher les manifestants de renverser des voitures, briser les parcomètres et passer outre aux cordons bloquant certaines rues menant au palais royal et à la Bourse.

Le procureur général de la ville d'Amsterdam a déclaré aujourd'hui que le plâtrier qui était mort durant les manifestations d'hier soir était décédé d'une crise cardiaque.

Les manifestants, des ouvriers du bâtiment, protestaient contre le retrait d'une retenue de 2%, sur les congés payés des ouvriers non syndiqués, devant être utilisée pour couvrir des frais administratifs.

La manifestation d'hier soir avait débuté dans le calme et les ouvriers s'étaient rassemblés devant l'hôtel de ville pour écouter un de leurs dirigeants. Ils s'étaient assis sur la chaussée,

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ARCHAMBAULT (Aurore) — Subitement à Montréal, le 10 juin 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Joseph-Albani Archambault, née Aurore Ricard, demeurant au 1659 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Mathias-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Joseph-Albani) — Subitement à Montréal, le 10 juin 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Joseph-Albani Archambault époux de feu Aurore Ricard, demeurant au 1659 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Mathias-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Charles) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé Charles Bélanger, époux de feu Lumina Talbot, demeurant à 8050 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Saint-Clément de Viauville, où le service se ra célébré à 9 hrs. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Aurore) — A Montréal, le 13 juin 1966 à l'âge de 92 ans 2 mois est décédée Mme veuve François-Xavier Benoit, née Aurore Courchesne, demeurant 4299 Parthenais, mère de Fleur-Ange (Mme J. O. Tessier), Hermand et Gérard. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Lussier et Fils
4733 rue Papineau
à 8 heures 45 pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTHIAUME (Alberta) — A Montréal, le 14 juin 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Lorenzo Berthiaume, née Alberta Normand, épouse du docteur Lorenzo Berthiaume, mère de Mme Yvette Labbé, Mme M. Zellinger, Mme B. Venne et Christiane. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Avenue, Rosemont
Avis des funérailles plus tard.

BOISVERT (Alice) — A Montréal-Nord, le 12 juin 1966, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Georges Boisvert, née Alice Bonneville, demeurant à 12421 Lanthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, boulevard Henri-Bourassa, angle Sainte-Gertrude,
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église Sainte-Gertrude, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDRIAS (Juliette) — A St-Laurent, le 13 juin 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Léopold Boudrias, née Juliette Lecavalier, mère de Jacques et Yolande (Mme Mario Cormier). Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGOUIN (Madeleine) — A Montréal, le 11 juin 1966, à l'âge de 24 ans, est décédée Mlle Madeleine Bourgouin, fille de Emmanuel-Roméo Bourgouin et d'Albertine Cécil. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Catherine) — A Montréal, le 11 juin 1966, à l'âge de 97 ans, est décédée Mme Alexandre Brisebois, née Catherine Derèche, demeurant à 11920 Saint-Réal. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, boulevard de Salaberry,
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Saint-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISSON (Maurice) — A Montréal, le 12 juin 1966 à l'âge de 54 ans, est décédé M. Maurice Brisson, époux de Simone Charrette. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DOCTEUR RENE MAJOR
Messe anniversaire



Le 18 juin 1966 en l'église St-Maurice de Duvernay à 8 heures a.m. sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de René Major, M.D., décédé le 18 juin 1965.
Si la vie nous a séparés, nous gardons un pieux souvenir de toi qui fut admirable de bonté et de dévouement. Nous aurions voulu te garder toujours et pas une seule journée ne se passe sans avoir une pensée pour toi.
Ton épouse et tes enfants.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

BURGOYNE (Oliva) — A LaSalle, le 13 juin 1966, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Willey Burgoyne, née Oliva Schinck, et mère de Marguerite (Mme R. Bouchard), Donalien, Rodolphe, Henri, Réal et Hector. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labourée où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Ste-Philomène de Châteauguay, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CACCHIONE (Nicola) — A Montréal, le 11 juin 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé Nicola Cacchione, époux de Concetta Gravino. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation en Italie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

CANTIN (Roger) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé Roger Cantin, époux de Marie-Paule Lamontagne demeurant à 2629 Bellechasse, père de Mme Roger Bélisle (Lise), Jean-Yves, Gilbert et Doris. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Armand) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Armand Charette, époux de Yvette St-Michel, demeurant à 2266 Denonville. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARPENTIER (Philippe) — A l'Epiphanie, le 12 juin 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Philippe Charpentier, époux de feu Antoinette Leblanc. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch & Frères,
5 rue Leblanc, l'Epiphanie
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLERMONT (Corinne) — A Montréal, le 13 juin 1966 à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Joseph Clermont, née Corinne Hotte, demeurant à 4268 Messier. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Agenor) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Agenor Cloutier, époux de feu Mathilde Lacas. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boulevard Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Thérèse) — A Lemoyne, le 11 juin 1966, à l'âge de 54 ans, est décédée Thérèse Ouellette, épouse de Hector Corbeil, demeurant à 56 Saint-Louis. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.,
200, rue Saint-Louis,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Maxime, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Livain) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé Livain Cormier, époux de Edmée Comeau. Il laisse, outre son épouse, cinq fils et ses brus, Paul, René, Eugène, Henri et Raymond, deux filles, Lauraine (Mme C. Richard) et Cécile (Mme Paul Lusignan). Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Marguerite) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Marguerite Melanson, épouse de feu Henri Cormier. Elle laisse 1 fille Stella (Mme Alfred Cormier) et 2 frères Alphonse et Romuald Melanson. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Holt-Maher,
Campbellton, N.B.
pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges de Campbellton, N.B. où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAUPHIN (Marie-Louise) — A Montréal, le 14 juin 1966, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Hector Dauphin, née Marie-Louise Dugas, mère de Arthur, Albert, Mme L. Poulin (Yvonne), Mme Paul Meyer (Alice). Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul. Monk
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Adrienne) — A Repentigny, le 13 juin 1966, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Robert Deschamps, née Adrienne Maisonneuve, mère de M. Jean Deschamps, directeur général de la Société Générale de Financement. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne,
222 rue Notre-Dame des Champs, Repentigny
pour se rendre à l'église Notre-Dame des Champs, où le service sera célébré à 9 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESFOSSES (Armand) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé Armand Desfosses, époux d'Aline Archambault, demeurant à 2827 Monsabré. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DES ROSIERS (Camille) — A St-Jérôme, le 12 juin 1966 à l'âge de 71 ans est décédé Camille Des Rosiers époux en 1ères noces d'Annette Fontaine et en 2e noces de Lucienne Duchesne. Père de Mme Bernard Milot (Marcelle) et de Mme Robert Richard (Yolande). Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
H. Trudel & Fils
400 rue Labelle St-Jérôme
pour se rendre à l'église Ste-Marcelle où le service sera célébré à 3 hrs 30 p.m. et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Lebeau et Brière à 3.15 hres.

DI ROCCO (Santa) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Jean-Baptiste Di Rocco, née Santa Villa, mère de Joseph, Guido, Alfred, Gilda (Mme A. Donato), Ann (Mme Rocco Serventi). Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boulevard Rosemont,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRYDEN May (Minnie) — A l'hôpital Grace Dart, le 10 juin 1966, est décédée, à l'âge de 51 ans, May (Minnie) Dryden, fille de feu William Dryden et de feu Martha Dickie ; soeur de Laurette, Charlie, Annie, Benny, Léo et Frank. La dépouille mortelle est exposée au salon
Hugh C. Fetterly and Sons Inc.,
2035, rue Wellington,
Le service funèbre aura lieu à la chapelle du salon funéraire mardi à 11 h. a.m. Inhumation au cimetière de Lakeview.

DUCHESNE (Joseph) — A Montréal, le 14 juin 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé Joseph Duchesne, père de Mme Marcel Charbonneau (Isabelle), Mme Robert Beaupré (Henriette), frère de M. Antoine Duchesne. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17 est, rue Laurier
pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONT (Roger) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 30 ans, est décédé Roger Dumont, époux de Edda Piscolla. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée.
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Consolata où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT (Omer) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 13 juin 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Omer Dupont, époux de feu Yvonne Lortie, demeurant 201 Ste-Anne, autrefois de St-Clet. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. S. Vallée Ltée
107, rue Ste-Anne
Avis des funérailles plus tard.

DU TEMPLE (Victor) — A Montréal, le 14 juin 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Victor Du Temple, époux de Lydia Verrier, demeurant à 2481, Manufacture; père de Pierre et Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgie Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND (Philippe) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Philippe Ferland, époux d'Yvonne Bilodeau, père de Gisèle (Mme L. Gignac), Raymond, Bernard, Solange (Mme E. Ouellette), Claude et Hélène. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Saint-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Domina) — A Pointe-aux-Trembles, le 12 juin 1966 à l'âge de 75 ans est décédé M. Domina Fontaine, époux de Hortance Saint-Louis, demeurant à 14200 Dorchester, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée
11,813 rue Notre-Dame est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Henri) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Henri Forget, pensionnaire de la Commission de Transport de Montréal, époux de Mathilde Labonté, demeurant 7816 de Gaspé. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée & Société Coopérative de Frais Funéraires
7384 rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Donat) — A Montréal, le 14 juin 1966 à l'âge de 54 ans, est décédé Donat Gagnon, époux de Irène Houde. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Robert) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 52 ans et 11 mois, est décédé M. Robert Gagnon, époux de Bernadette Beaufort, demeurant 5623 Angers. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735, rue de l'Eglise
à 8 heures 45 pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYETTE (Evelina) — A Lafièche, le 13 juin 1966 à l'âge de 81 ans, est décédée Evelina Beaudin, épouse de feu Jean-Arthur Goyette, demeurant à 1799 Charles. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
3219, rue Grande-Allée
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (André) — Accidentellement, à St-Jérôme, le 12 juin 1966, à l'âge de 23 ans, est décédé M. André Hébert, fils de M. René W. Hébert, gérant de la Caisse populaire de St-Jérôme, et de Rollande Hamel, autrefois de Verdun, demeurant à 579, Laviolette, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils
400, rue Labelle
pour se rendre à la Cathédrale de St-Jérôme où le service sera célébré à 4 h. p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HILL (Gérard) — A Montréal, le 11 juin 1966, à l'âge de 37 ans, est décédé Gérard Hill, fils de James-Arthur Hill et de feu Léonie Marsolais, demeurant à 2124 Springland. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Châteauguay Heights, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAREST (Alexina) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Joseph-Dominique Jarest, née Alexina Demers, demeurant au 5244 ave. Musset, N.-D.-G., mère de Mme Hugues Bernier, de Lévis (Annette), Marguerite, Jean-Louis, et Mme Noël Chartier, de Mtl. (Madeleine). Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et ave. Notre-de-Grâce
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KOPP (Mary) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Henry Kopp, née Mary Tomkoff, demeurant 6230 Jogues. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Holy Cross où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Lucien) — A Montréal le 11 juin 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé Lucien Labelle, époux de Juliette Therrien, père de Louise. Il laisse dans le deuil une soeur Mme Etienne Cloutier (Blanche), 3 frères, Arthur, Ernest, Albert. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 chemin Côte-des-Neiges
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Albert) — A Montréal, subitement, ces jours derniers, à l'âge de 72 ans, est décédé Albert Lalonde, autrefois d'Embrun, Ontario. Les funérailles ont eu lieu vendredi le 3 juin, en l'église Ste-Famille de Cité des Deux-Montagnes, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

LALONDE (Eugène) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé Eugène Lalonde, époux de feu Eugénie Laliberté, de Cartierville, il laisse son fils Gérard, ses filles Mme Roger Auger (Rollande), Mme Jean-Paul Loyer (Simone), sa bru Pauline Guerette. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges, Cartierville, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Lydia) — A Chomedey, le 13 juin 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Delphis Lalonde, née Lydia Soucy, épouse en 1ères noces Adelmard Tremblay. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565, boul. Labelle, Chomedey
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Notre-Dame de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Gabrielle) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 57 ans, est décédée Gabrielle Bélanger, épouse d'Emile Lapointe, demeurant à 7825 est, rue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATULIPE (Sr Elie du Mont-Carmel) — A la Maison Mère des Soeurs de la Providence, le 12 juin 1966, à l'âge de 85 ans, dont 64 années de vie religieuse, est décédée la Rév. Soeur Elie du Mont-Carmel, née Hélène Latulipe, fille de feu Ephrem Latulipe et de feu Anastasie Quesnel. Elle laisse plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu à la chapelle de la maison mère, mercredi le 15 juin à 9 heures. Inhumation au cimetière St-Jean-de-Dieu, Longue-Pointe.

LAVALLEE (Bruno-Roger) — A l'hôpital Queen Mary des vétérans, le 11 juin 1966, est décédé Bruno-Roger Lavallée, âgé de 50 ans. Exposé à la chapelle
Tees & Co.,
1459 rue Towers.
Funérailles à l'église St-Zotique, mercredi à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

LEBORGNE (Anne-Marie) — A Montréal, le 12 juin 1966, est décédée Mme Armand Leborgne, née Anne-Marie Létourneau, demeurant à 3911 Sainte-Catherine est. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boulevard Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grace,
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, Ile Perrot, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBRUN (Jean-Paul) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Jean-Paul Lebrun, époux de Emilia Lefebvre, père de Jacques. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Ernest) — Subitement, à Montréal, le 11 juin 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Ernest Lefebvre, fils de Maurice Lefebvre et de feu Rose-Anne Touzin, de St-Casimir. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Lacoursière
St-Casimir
à 3 hres 30, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 4 hres p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGRIS (Marie-Ange) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme veuve Ollier Legris, née Marie-Ange Bissillon, demeurant au 4412 St-Jacques ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth du Portugal, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHETERRE (Charles) — Accidentellement à Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 6 ans, est décédé Charles Marcheterre, enfant d'Alfred Marcheterre, et de Renée Robidoux. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit,
2102 rue Fullum
à 9 hrs 10 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARQUIS (Albert) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé Albert Marquis, époux d'Antoinette Tremblay, demeurant à 3809 Hochelaga. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Bérangère) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Edgar Martel, née Bérangère Gareau, demeurant au 8433 Chateaubriand, mère de Mme Marc Hébert (Odette), Mme Gaétan Dufour (Julienne), et Louisette. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASON (Gertrude) — A Montréal, le 12 juin 1966, est décédée Gertrude Cunningham, épouse de feu William A. Mason, mère de James. Elle laisse une soeur, Mme Matthew Cassidy (Kathleen) et un frère, James. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 55, pour se rendre à l'église St. Kevin, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSIER (Rose) — A Sainte-Adèle, le 11 juin 1966, à l'âge de 80 ans et 10 jours, est décédée Mme Philias Messier, née Rose Pepin, demeurant à 60 Valiquette, à Sainte-Adèle-en-Bas. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, une fille et sept garçons, un frère et une soeur. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
McGuire,
383, rue Morin, Sainte-Adèle,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Marie-Anne) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Adélard Michaud, née Marie-Anne Pelletier, demeurant au 2451 rue Champagne. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385 rue Ontario est
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NANTEL (Adolphe) — A Montréal, le 13 juin 1966 à l'âge de 77 ans est décédé Adolphe Nantel, époux de Yvonne Frédette. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste Marie Vianney où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'REILLY (Mélina) — A Montréal, le 11 juin 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve William O'Reilly, née Mélina Roy, mère de William Jr., John et Thérèse, belle-mère de Mme John O'Reilly (Gisèle Dubeau) et grand'mère de Hélène, Claire, John Jr., Michel et Daniel et soeur de Aquila Roy, demeurant à 7170, rue Des Ecores. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Barthelemy, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAIEMENT (Clara) — A Verdun, le 12 juin 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Jules Paiement, née Clara Séguin, demeurant à 769, boulevard Desmarchais. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire
L. Thériault,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (André) — A Montréal, le 13 juin 1966 à l'âge de 29 ans, est décédé André Paquette, époux de Henriette Lessard, demeurant 34, rue Valmont, Repentigny. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là

On s'interroge sur les raisons de la visite de Chou En-lai en Roumanie

BUCARETS (AFP) — "Qu'emporte M. Chou En-lai dans ses bagages pour son voyage en Occident ?" demandait récemment un observateur des pays de l'Est. "Uniquement, à coup sûr, des articles d'exportation", enchaînait-il apportant ainsi lui-même la réponse à la question posée.

Tout comme en Occident, en effet, on s'interroge à l'Est sur les raisons qui ont décidé M. Chou En-lai à entreprendre un voyage qiu risque d'être long, précisément au moment où sa présence à Pékin semble logiquement le plus indispensable. Le leader chinois séjournera en Roumanie du 16 au 24 juin, annonce-t-on officiellement.

Le premier ministre chinois, souligne-t-on, s'est à maintes reprises fait le porte-parole de l'anti-soviétisme et de l'anti-révisionnisme les plus extrêmes. Loin de prôner la coexistence pacifique, il affirme avec la plupart des dirigeants chinois : "Qui n'est pas avec nous, est contre nous".

Que peut-il, dans ces conditions, espérer sur le plan du conflit idéologique, voire sur le plan diplomatique, d'un voyage en Europe qui ne le mènerait pas dans la seule Albanie.

A cette question, on apporte dans les milieux de l'Est une réponse qui pourrait donner la clé du problème. Le premier ministre chinois, qui passe, dit-on, pour un homme extrêmement lucide, n'ignore pas que les déclarations faites à Pékin ne sont destinées qu'à l'usage interne.

La Chine, qui se refuse à transiger dans son conflit avec Moscou, pour des raisons jugées à l'extérieur plus politiques qu'idéologiques, doit cependant tenir compte de trois phénomènes récemment apparus dans le monde.

1) Les grands changements intervenus sur les continents africain et asiatique qui laissent présager une nouvelle impulsion révolutionnaire.

2) Les divisions constatées tant dans le monde communiste que dans le bloc occidental.

3) Les réorganisations qui accompagnent ce processus.

Pour les observateurs des pays de l'Est, ce dernier phénomène est de loin le plus important aux yeux des dirigeants chinois. Il justifierait à lui seul que M. Chou En-lai laisse vacant pour quelque temps son siège de premier ministre.

Le quotidien, manuel scolaire par excellence

AUSTIN, Texas. (PA) — A l'occasion d'une conférence sur l'utilisation pédagogique d'un journal, prononcée à Wichita, au Kansas, un professeur du cours secondaire, Mme Hope Shackelford, a déclaré hier que les écoliers s'instruisent souvent davantage en parcourant les journaux qu'en lisant un manuel scolaire.

Mme Hope Shackelford, qui suit attentivement l'émission télévisée "Batman" pour découvrir ce qui intéresse les écoliers, affirme que, pour l'élève, un manuel scolaire devient vite désuet, mais que le journal "donne aux écoliers quelque chose qui sera encore là, une fois la dernière classe terminée."

Le mandat de nos soldats à Chypre pourrait être prolongé de six mois

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a déclaré en Chambre hier que le Canada est sympathique à une proposition visant à renouveler pour six mois le mandat des troupes canadiennes affectées au maintien de la paix à Chypre.

Il répondait à une question du chef du crédit social, M. Robert Thompson, relative à un rapport de U Thant, secrétaire-général aux Nations unies, qui recommandait une telle extension.

Le premier ministre a précisé qu'il ne voulait pas se prononcer plus avant sur la proposition avant d'avoir étudié le rapport avec le ministre aux Affaires extérieures, M. Paul Martin.

Il a cependant souligné que la déclaration de M. Thant faisait mention du rôle "indispensable d'une force de l'ONU" pour éviter la violence.

Le contingent canadien à Chypre compte actuellement quelque 1,000 hommes qui doivent surveiller les tensions qui existent entre les éléments grecs et turcs.

POUR FACILITER VOS ACHATS, DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ



RAQ 532F

vins JORDAN

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD. MONTRÉAL, QUÉBEC.

Les pilotes de SAS en grève

STOCKHOLM, Suède (AFP) — Les pilotes de la société de navigation aérienne scandinave "SAS" viennent de se mettre en grève, les négociations en vue du renouvellement de leurs conventions collectives ayant définitivement échoué.

Cette décision s'applique à tous les avions de la société. Les avions se trouvant actuellement hors de la Scandinavie devront être ramenés dans les plus brefs délais par leurs pilotes qui se mettront alors aussitôt en grève.

Cette grève est la première dans l'histoire de la "SAS", société fondée après la deuxième guerre mondiale, et à laquelle sont affiliés les pilotes du Danemark, de la Norvège et de la Suède.

Les pilotes réclament des augmentations de traitement supérieures à l'offre de la "SAS" ; 20% répartis sur trois ans.

OUVERT DE 9 H. 30 A 5 H. 30 — LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.

AU SOUS-SOL DUPUIS

Suivez le soleil . . . et les bas prix chez DUPUIS — Composez : 842-6171



Soutien-gorge "Gothic" léger et confortable

A. Confection de coton "Benzelite" blanc. Insertions "CORDTEX" — bande respiratoire, fermeture élastique au dos en "V". Bretelles sur élastique. Poitrine 32 à 42 A-B-C-D. PRIX DUPUIS **3.00** ch.

Une gaine "Sarong" plus fraîche l'été . . .

B. En tulle ajouré blanc. Large bande élastique à l'arrière, devant à panneaux croisés, en coton broché. Découpes facilitant la marche. Tailles pour dames et jeunes filles : 24 à 32. PRIX DUPUIS **5.00** ch.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME RAYON 1365

Peignoirs et robes-tubes . . . tissus et nouveautés été '66 !

Prix courant 5.97

SPECIAL DUPUIS **4.88** ch.

PRIX DUPUIS **1.88** ch.

c) Un peignoir aussi coquet, aussi léger assurera votre parfait bien-être. Coton satiné rose, jaune ou bleu. Encolure bordée satin et noeud. Poche appliquée, motif et bordure satin. Devant boutonné. P.M.G.

d) Robe-tube en coton imitant le broché. Ton de bleu ou de jaune or. Sans manches, encolure arrondie. La tenue parfaite pour le bureau, les emplettes, ou la promenade. Tailles : M.G. Ex.G.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1385

Des teintes ensoleillées pour l'été, les vacances . . . partout les robes ARNEL* mènent le bal !

VOTRE CHOIX SOUS-SOL DUPUIS **8.44** ch.

E. Robe ARNEL* "SEAFARER" à jupe circulaire rendant cette robe enlevante et pratique pour la danse. Ceinture avec boucle, de même tissu. Blanc, mais, rose, bleu. Tailles : 7 à 15.

F. Toujours aimée, la robe ARNEL* "SEAFARER", taille empire, à manches courtes, genre "go-go", à volant bordé de dentelle. Encolure dégagée. Corsage à noeud. Rose, mais, turquoise, blanc. Tailles : 7 à 15.

G. Une robe fourreau sans manches, au décolleté évasé. Jupe à plis accordant une démarche libre sans diminuer la silhouette '66. Tricot ARNEL* "SEAFARER" léger, sans souci. Ceinture libre de même tissu. Blanc, jaune, rose, bleu. Tailles : 10 à 18.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1535



Culotte "Jamaïca" pour tailles fortes

PRIX DUPUIS **4.66** ch.

Un nylon extensible qui habille bien sans gêner. Choix de noir, aqua, bleu pâle. Glissière sur le côté. Confection soignée. Tailles fortes pour dames et jeunes filles : 38 à 44.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1545

Culotte "Bermuda" coton "Sanforized" pour garçons

SOUS-SOL DUPUIS **1.97** ch.

Il en faut plus d'une car tous apprécient les "bermudas" en vacances, au jeu, en voyage . . . Coton "Sanforized", lavable. Bleu ou beige. Taille continentale : à pattes latérales réglables. Quatre poches. Garçons : 8 à 16 ans.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655

"Mr. Sneeker" chausse dames et enfants !

Pour enfants PRIX DUPUIS **2.47** la paire

Pour dames et adolescentes PRIX DUPUIS **2.97** la paire

A. Pour dames, pointures : 4 à 10 et pour fillettes : 13½ à 3. Bleu moyen, noir, blanc.

B. Epaisse toile lavable. 4 oeillets, intérieur coussiné, empeigne piquée. Bleu. Pointures : 8 à 12.

C. Souliers légers en toile noire ou beige. Pointures pour dames : 5 à 9½. Empeigne fantaisie, boutons nacrés. Talons caoutchouc en coin.

D. (Non illustrés) souliers en toile épaisse lavable pour fillettes, adolescentes — Empeigne contrastante. 12½ à 3. En blanc-marine-rouge — marine-rouge-blanc ou rouge-marine-blanc.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1455

Pantalons lavables traités KORATRON® sans repassage.

PRIX DUPUIS **7.66** ch.

Lavez-les, étendez-les, portez-les : aucun pressage requis. Choix de beige, poudre, noir. Leur tissu térylène et coton a été traité KORATRON®.

a) CONTINENTAL : pattes latérales réglables. Tailles : 28 à 38.

b) AVEC PASSANTS à la taille pour ceinture. Tailles : 38 à 44 (non illustrés).

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1605

Chemise coton madras, la sensation de l'heure ! Achetez-en 2 !

SOUS-SOL DUPUIS **1.67** ch. ou **2/3.00**

C'est deux et même quatre que vous choisirez dans ce coton madras "Sanforized" aux quadrillés multicolores. Manches courtes, poche poitrine. Col à pointes boutonnées. Pour garçons : 8 à 16 ans.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1665

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.



Machine à enseigner MIN.-MAX.

COURS PROGRAMMES

Dans un minimum de temps . . .

Un maximum de résultat . . .

L'ETUDE EST FACILE — AUCUNE PRESSION — Le temps passé "dans la lune" est éliminé — La Machine à Enseigner et l'étude programmée ont été appelées les aides les plus précieuses à l'enseignement depuis l'invention de l'imprimerie. Des milliers de ces machines sont actuellement en usage au Canada et aux Etats-Unis. Les éducateurs ont hautement loué ces machines comme une brillante et nouvelle contribution à l'étude, en aidant les étudiants à apprendre plus vite et mieux. Et, le plus important, elles aident l'étudiant à apprendre par lui-même. Brièvement, avec la Machine à Enseigner 'MIN-MAX', l'élève dispose des services d'un professeur hautement qualifié et d'une patience à toute épreuve.

Pour une leçon gratuite, découpez et postez ce coupon aujourd'hui

La Machine à Enseigner 'MIN-MAX', GROLIER LTEE
2405, chemin Duncan, MONTREAL 9, Qué.

Sans obligation de ma part, je désire recevoir une leçon d'essai et de plus amples renseignements sur la Machine à Enseigner.

Nous avons ..... enfant(s) dans notre famille, âgé(s) de .....

NOM .....
(en MAJUSCULES, s.v.p.)

ADRESSE ..... TEL. .....

VILLE ..... COMTE .....

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mardi 14 juin 1966 / saint Basile-le-Grand / 82e année, No 137 / 4 cahiers / 56 pages / La météo: averses, chaud demain / Minimum 60 / Maximum 75

La carte électorale : des libéraux demanderaient des comptes à Lesage. • En page 29

Ottawa cessera de s'enrichir aux dépens des travailleurs québécois

– Daniel Johnson

"Nous engagerons des négociations sur les taxes qui nuisent à l'industrie"

par François Trépanier

QUEBEC. — "Nous allons cesser de remplir les coffres d'Ottawa avec la sueur des travailleurs québecois qui n'ont pas le minimum vital."

C'est par ces propos que le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson a mis un terme, à midi, à une rencontre de 45 minutes avec le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin et le président de la Fédération nationale des travailleurs du textile, M. Charles-Emile Rien-deau.

En présence d'une centaine de travailleurs du textile, les deux chefs syndicalistes étaient venus le rencontrer pour lui demander d'intervenir le plus tot possible dans la grève des 5,000 tisserands de la Dominion Textile, commencée au mois de mars dernier.

Il s'agissait de la première rencontre de M. Johnson à titre de futur premier ministre de la Province.

Parlant des raisons du conflit, M. Johnson a laissé entendre que la politique du gouvernement fédéral vis-à-vis des importations pourrait être à l'origine de la grève.

Il a déclaré que son gouvernement va prendre les moyens nécessaires pour corriger cette situation. "Nous allons entreprendre avec Ottawa des négociations, a dit M. Johnson, pour que le gouvernement fédéral n'empêche pas les industries québecoises de se développer. Ces négociations, a précisé le chef de l'Union nationale vont porter sur les taxes indirectes, les droit d'accise et les droits des douanes qui nuisent au développement des industries québecoises."

M. Johnson a dit qu'il demandera, en outre une enquête au gouvernement fédéral à ce sujet et que les discussions porteront sur des pouvoirs accrus au Québec.

Accompagné du député de Champlain M. Maurice Bellemare que l'on désigne comme futur ministre du Travail, et du député de l'Islet, le Dr Fernand Lizotte, à qui irait le portefeuille du ministère de la Santé, M. Johnson est arrivé à la rencontre avec une demi-heure de retard.

Il s'est immédiatement excusé et, au lieu de s'asseoir à la table du comité des bills privés où avait lieu la rencontre, il a invité ses collègues à le suivre à une autre table située près de l'endroit où se tenaient MM. Pepin et Riendeau.

"J'aime pas ça être trop loin de vous autres", a-t-il expliqué à M. Pepin.

"Mon geste, a ajouté M. Johnson, n'est pas un symbole à portée politique, mais à portée sociale. Ça toujours été l'ambition

Voir JOHNSON, en page 2

En 10 ans, les profits de Dominion Textile se sont accrus de 1,200 p.c.

—Mémoire de la CSN à M. Daniel Johnson

par Pierre O'Neil

QUEBEC — A quelques heures de sa rencontre avec M. Jean Lesage au sujet de la transmission des pouvoirs, le chef de l'Union nationale a posé ce matin l'un de ses premiers gestes de chef de gouvernement en recevant au Parlement les délégués de la CSN et de la Fédération nationale des travailleurs du textile.

M. Johnson s'est vu saisi de la situation des 5,000 travailleurs du textile qui sont en grève depuis trois mois.

La CSN a exigé de lui que le ministre du Travail qu'il nommera sans doute jeudi s'occupe en priorité du conflit du textile en vue d'y trouver une solution équitable le plus tôt possible.

M. Johnson a reçu les syndicalistes dans la salle des bills privés du Parlement.

Dans son mémoire la CSN rappelle que la Dominion a toujours eu "une politique ouvrière particulièrement déplorable." Elle rappelle également les principales revendications des travailleurs qui réclament une solution d'ensemble pour toute l'industrie textile affiliée à la Dominion Textile. Ils font également état de leurs demandes de salaire et de leurs revendications au sujet du travail donné à contrat, du travail de nuit et de la semaine de travail réduite.

"Les salaires payés par la Dominion Textile Limited et l'industrie, dit le mémoire, équivalent à une exploitation éhontée des travailleurs."

Pour le prouver le mémoire apporte les précisions suivantes:

—le chiffre d'affaires de la compagnie s'est accru de 60% de 1960 à 1965;

—les profits avant impôts se sont accrus de 300% de 1955 à 1965.

—les profits nets ont connu en 10 ans une augmentation de 1200%.

Or, pendant ce temps, la CSN établit que les salaires de la Dominion Textile s'établissaient à une moyenne de $15 de moins par semaine que ceux de 15 autres secteurs industriels importants de l'économie canadienne.

La CSN établit en outre que les travailleurs n'arrivent à une moyenne de salaire de $73 par semaine qu'en fournissant un rendement d'au-delà de 100%.

Bref, écrit le mémoire, "la Dominion Textile exige 10 heures de production en 8 heures de travail".

"On sait que les métiers à tisser font un bruit infernal qui affaiblit l'ouïe du tisserand.

"Les maladies les plus courantes constatées prématurément chez les tisserands sont les dépressions nerveuses et les difficultés cardiaques.

"Malgré des augmentations de rendement de l'ordre de 83% dans certains cas, de 1949 à 1962, ce qui voudrait dire que la production des travailleurs du textile a doublé depuis 1949, les travailleurs du textile se plaignent de diminutions et de variations constantes de leurs salaires.

"Y-a-t-il, conclut le mémoire, une situation pire que celle d'un travailleur qui gagne un salaire de base allant de $2500 à $3300 par année et qui doit se demander constamment si son salaire diminue ou n'inclut pas ce à quoi il a droit, lorsqu'il augmente sa production de 25% en travaillant à une vitesse normale ?"

Autres informations en page 29



M. Pearson ne cache pas sa joie à la suite de l'accord intervenu au cours de la nuit. Le premier ministre est ici en compagnie du juge René Lippé et de M. Paul Asselin, président du syndicat des débardeurs de Montréal.

Grève des ports: l'accord est conclu entre les négociateurs

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — C'est dans l'allégresse générale qu'a pris fin tôt ce matin, dans le bureau du premier ministre, la longue et dure grève qui dure depuis 37 jours et paralyse les trois grands ports du Québec.

Les termes de l'entente entre débardeurs et armateurs, que l'on n'a pas encore divulgués, seront soumis aujourd'hui ou demain aux membres des deux groupes qui, selon toute probabilité, les approuvent d'emblée.

Les 4,250 débardeurs de Montréal, Trois-Rivières et Québec pourraient donc reprendre leur travail, tôt jeudi matin.

A 2 h. 15 ce matin, c'est un premier ministre éreinté, épuisé par plus de 5 heures de négociation qui a convoqué les journalistes pour leur apprendre la bonne nouvelle. Il était entouré de cinq de ses principaux lieutenants et du juge médiateur René Lippé, tous aussi heureux les uns que les autres.

En effet, le gouvernement Pearson s'est tiré d'une dure impasse. Il lui fallait, à tout prix, conclure une entente hier soir avec les représentants des deux groupes. Advenant l'échec, il se serait vu forcer aujourd'hui de présenter, aux Communes, un projet de loi ordonnant aux débardeurs de reprendre le travail.

Ce n'est qu'au milieu de la soirée, plus précisément vers 9 heures et trente, que le premier ministre a entrepris de présider les négociations, conduites durant l'après-midi, par le ministre du Travail, John Nicholson, et quatre de ses collègues. Il a d'abord rencontré plusieurs fois toujours en présence de ses collègues, les représentants des deux groupes séparément.

Aux représentants des deux groupes, le cabinet a soumis divers compromis. Ces représentants se sont retirés, à plusieurs reprises, pour étudier ces contre-propositions. Vers minuit, les débardeurs ont fait savoir qu'ils acceptaient ce compromis. Une heure plus tard, les armateurs en ont fait de même.

Avant le début des rencontres, hier, trois points demeuraient en suspens : et ce sont évidemment ceux qui ont été réglés au cours de ces ultimes entretiens.

La rétroactivité a été le premier. Les débardeurs l'exigeaient non seulement sur les heures régulières de travail mais également sur leurs heures supplémentaires.

Autre point important : l'appel des travailleurs en fin de semaine. Ces derniers veulent savoir, au plus tard, le samedi à 11 heures p.m., s'ils doivent travailler le lundi matin.

Troisième point : les débardeurs ont exigé que chaque appel leur garantisse au moins quatre heures de travail consécutives.

C'étaient là les trois principales requêtes des débardeurs et l'on croit qu'ils ont eu, dans la plupart des cas, gain de cause.

Après ces négociations qui ont duré près de dix heures, le

Voir DEBARDEURS en page 2

La CSN recommande un vote de grève dans 126 hôpitaux du Québec

De notre envoyé spécial,
Jacques Laperriere

QUEBEC — Le comité exécutif de la Fédération nationale des services hospitaliers, affiliée à la Confédération des syndicats nationaux, recommande qu'un vote de grève soit pris le 29 juin prochain dans 126 hôpitaux du Québec.

Les négociations entre la CSN et les administrateurs d'hôpitaux n'ont apparemment donné aucun résultat satisfaisant. C'est pourquoi le comité de direction en est venu à la conclusion qu'un vote de grève serait un atout puissant dans les futurs pourparlers.

Les modalités du vote de grève sont contenues dans le rapport de la secrétaire de la Fédération, Mlle Marthe Fréchette, rapport qu'elle a soumis à l'attention des 300 délégués qui assistaient à Québec au 20e congrès biennal de la Fédération.

Si les 30,000 employés concernés votent la grève, le comité exécutif sera alors mandaté pour la déclencher au moment jugé opportun, soit en tout temps après le 1er juillet.

Le président de la fédération, M. Paul-E. Dalpé, a pour sa part réclamé une régie des hôpitaux. "Cette régie devrait être représentative des intérêts de tout le monde, du public comme tel, des travailleurs du milieu, des professions intéressées et répondrait de son administration au ministre de la Santé."

M. Dalpé s'est de plus prononcé carrément contre "le retour à l'autonomie administrative des hôpitaux (qui) ne peut avoir d'effets bénéfiques pour le public". Ces propos contrastent avec ceux tenus dans la même ville par les représentants de l'Association des hôpitaux de la province de Québec qui réclame justement pour les conseils d'administration des hôpitaux la sauvegarde intégrale de leur autonomie.

Les Polonais regardent vers l'Ouest . . .

John Best, correspondant à Moscou de la Presse Canadienne, a acquis la conviction, à la suite d'un récent voyage en Pologne, que le peuple de ce pays est fatigué du communisme. Il donne comme exemple de la réaction des Polonais l'aggravation de la dispute entre l'Etat et l'Eglise. Selon lui, plusieurs Polonais n'appuient l'Eglise que pour mieux défier le régime. Il a également remarqué que les Polonais sont facilement sarcastiques à l'égard du gouvernement et qu'ils manifestent une nette préférence pour tous les produits de la culture occidentale, accentuant encore le dédain dans lequel ils tiennent l'Union soviétique. Nous publions aujourd'hui en page 7 le premier de quatre articles qui forment le reportage de John Best sur la Pologne.

Le recomptages judiciaire établit que M. St-Pierre a perdu par 30 voix

Le résultat de deux recomptages judiciaires, le premier dans St-Hyacinthe, où l'unioniste Denis Bousquet l'avait emporté par 28 voix de majorité, le second, dans Beauharnois, où le libéral l'avait emporté par 2,088 voix, n'a pas modifié la position des partis.

Dans St-Hyacinthe, la majorité de M. Bousquet sur l'ancien ministre des Travaux publics, M. René St-Pierre, est passée à 30 voix.

A l'issue de l'audience, qui avait débuté vendredi matin, les chiffres sont donc les suivants : Bousquet, UN : 10,998; Riendeau, RIN : 1,544; St-Pierre, Lib. : 10,968, 462 bulletins ont été rejetés, dont 261 par l'officier scrutateur et 165 par le juge.

M. St-Pierre était député de St-Hyacinthe depuis 1956 et titulaire du portefeuille des Travaux publics depuis 1961.

Simple technicalité, puisqu'il ouvre la porte à une contestation d'élection, le recomptage dans Beauharnois n'a pas causé de surprise.

En fait, seulement 19 boîtes de suffrages ont été ouvertes hier devant le juge Jean-Paul Noël au Palais de justice de Valleyfield. Il en ressort que le député Cadieux obtient sept voix de plus qu'au soir du cinq juin. Le candidat de l'Union nationale, M. Lucien Leduc en obtient huit de plus, l'indépendant Robert Cauchon, neuf de plus et le ministe Hubert Lemay, quatre de plus.

Ces augmentations sont dues au fait que plusieurs des 39 bulletins qui avaient été rejetés dans le bureau de scrutin 48-B ont été déclarés valides. Les résultats officiels sont donc les suivants : Cadieux, Lib. : 10,874, Cauchon, Ind. : 5,603; Nicolas Duguay, RN : 93; Leduc, UN : 8,784 et Lemay, RIN : 984.

Le candidat unioniste Lucien Leduc a fait allusion à une contestation possible en déclarant au correspondant de LA PRESSE que les avocats du parti possedent "un fiche de 10 pages", leur permettant d'entreprendre cette procédure.

Dans Lotbinière

Le recomptage judiciaire des votes enregistrés dans le comté de Lotbinière a également débuté hier matin sous la présidence du juge en chef de la Cour de magistrat de Québec, M. Jos Bilodeau, du président d'élections, M. J.-Raymond Lemay et des représentants des trois candidats.

C'est le candidat libéral, M. Raymond Blais qui a soumis la requête. On se souvient que le candidat unioniste René Bernatchez a été déclaré élu par une majorité de 84 voix sur M. Blais le cinq juin. Le candidat du Ralliement national, M. Gérard Grenier, venait loin der-

Voir RECOMPTAGE en page 2



photo Antoine Désilets, LA PRESSE

En couleur, directement sur papier ordinaire !

A Polytechnique, le prof. Jean-Charles Bernier, directeur du département de Génie électrique, doit annoncer, cette semaine, la découverte d'un nouveau procédé d'impression, révolutionnaire tant au point de vue technique qu'économique. Grâce au procédé "Berfax", l'impression se fait en couleur ou en noir et blanc, sans photogravure, directement sur papier ordinaire — non émulsionné ou autrement traité — et avec des encres ordinaires !

Un professeur de Poly met au point un procédé révolutionnaire d'impression

par Raymond Grenier

C'est à une conférence de presse qui doit avoir lieu cette semaine, à Polytechnique, que seront révélés les détails d'une invention qui révolutionne l'impression en couleur, tant au point de vue technique qu'économique.

Celle-ci, en effet, se fait directement — sans photogravure préalable ou autre intermédiaire — sur papier ordinaire — non émulsionné ou autrement traité — et avec des encres ordinaires.

L'inventeur de ce nouveau procédé d'impression directe est un professeur canadien-français bien connu de l'Ecole Polytechnique de Montréal, M. Jean-Charles Bernier, chef du département de Génie électrique de cette grande école. Le procédé a été breveté sous le nom de "BERFAX".

Les explications devant attendre la conférence de presse prévue, une visite au laboratoire d'électronique appliquée de Polythechnique nous a, cependant, permis de voir non seulement l'appareil électronico-mécanique mis au point par le prof. Bernier et son équipe de recherches mais également des tirages en couleur et en noir et blanc imprimés par cette machine.

C'est stupéfiant.

Les tirages se font à partir de diapositives ou de dianégatives de 35 mm.

Mais le format des tirages est de 32 x 44 pouces ! Et la qualité de la reproduction et des couleurs est extraordinaire.

Point n'est besoin d'attendre une conférence de presse pour se faire une idée des applications innombrables d'une telle invention. Il suffit de songer à toutes les ressources des diapositives (ou dianégatives) et au fait que l'agrandissement peut aller jusqu'au format de 32 x 44 pouces, c'est-à-dire aux dimensions d'une affiche, d'un tableau, etc.

Sur les murs de l'atelier où le prof. Bernier a installé son appareil, on voit des reproductions de différents formats, les unes en blanc et noir et les autres, plus nombreuses, en couleur. Certaines, en blanc et noir, portent la date de 1964. On aperçoit, d'ailleurs, dans l'atelier, deux autres appareils d'impression qui marquent les étapes d'une patiente recherche scientifique.

La troisième et plus récente machine, conçue pour l'exploitation commerciale, est constituée d'un large coffre, bourré d'un mystérieux appareillage électronique, que domine, à l'arrière, un cylindre autour duquel on enroule le papier.

Une diapositive étant placée à droite de la machine, le cylindre étant mis en mouvement, on voit d'abord comme un arc-en-ciel jaune, rouge et bleu apparaitre sur la marge du papier, puis se fondre pour composer progressivement, jusqu'à l'autre bout du cylindre, la reproduction de la diapositive, agrandie plus de mille fois.

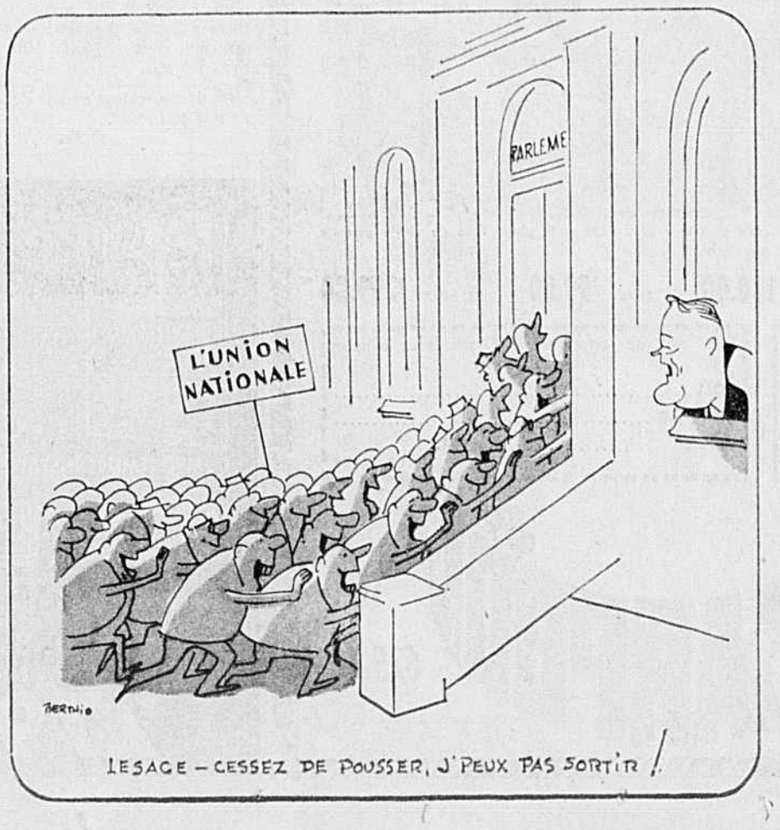
Pour quelqu'un qui travaille dans les journaux et qui ne pouvait concevoir que l'image pût être imprimée sans quelque truchement photogravé ou sur un papier émulsionné ou autrement traité, l'étonnement est presque aussi grand que ce le serait, pour un entomologiste, de voir une larve devenir papillon sans passer par l'état de chrysalide.

Comment cela se fait, c'est ce qui sera expliqué au cours de la conférence de presse.

En attendant, la visite d'hier aura permis d'apprendre ce qui a été peut-être la petite cause de ce grand effet.

M. le prof. Bernier se rappelle encore vivement, en effet, la surprise désagréable qu'il éprouva en constatant à quel point était coûteux le développement d'une série de films en couleur qu'il avait rapportés d'un voyage en Europe.

D'où lui vint l'idée qu'avec l'électronique, qui sait ? . . .



SOMMAIRE

Annonces classees / 37 à 39, 44 à 51
Bandes dessinées / 8
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 52
Des mots et des phrases / 13
Editorial / 6
Finance / 34 à 36
Horoscope / 55
La bonne table / 15 à 17
Mots croisés / 39
"Navigation" / 9, 28
Nouvelles internationales / 43
Nouvelles nationales / 29, 54
Radio et télévision / 10, 11
Sciences / 24, 25
Spectacles et concerts / 26, 27
Sports / 30 à 33
Tribunaux / 5
Vie dans les parcs / 8
Vie féminine / 18 à 22
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 42

M. Davie Fulton refuse de nouveau de se présenter devant le juge Spence

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — "Rien au monde ne pourrait ou ne devrait m'inciter à me présenter de nouveau devant vous, car il est évident qu'un tel geste ne peut servir aucun but utile."

Voilà la substance et l'esprit d'une cinglante lettre que le député conservateur M. E. Davie Fulton, vient d'expédier au juge Wishart Spence, président de la célèbre commission d'enquête sur l'affaire Munsinger.

L'ancien ministre du cabinet Diefenbaker n'hésite pas non plus à parler des attitudes "renversantes" du juge de la Cour suprême qui, d'après lui, "n'accorde même pas à un ancien ministre de la Justice les droits que la loi prévoit pour le plus vil des criminels."

En effet, M. Fulton a reçu, en date du 7 juin, une lettre du commissaire l'enjoignant de refuter les allégations, soumises en marge de sa conduite, par les procureurs John O'Brien et Jack Campbell, au cours de leurs argumentations.

Ces allégations, soutient le député conservateur, ne sont qu'une collection d'opinions gratuites et fausses. Je n'ai pas d'excuses à présenter à qui que ce soit, au sujet de la façon dont je me suis déchargé de mes responsabilités lorsque j'ai occupé le poste de ministre de la justice.

L'ancien premier ministre, M. John Diefenbaker, même s'il refuse de le dire publiquement, a également reçu une lettre du commissaire. M. Pierre Sévigny, ancien ministre associé de la Défense, au coeur de cette controverse, en a probablement reçu une lui aussi.

Contrairement à son collègue, et à ses habitudes, M. Diefenbaker refuse de livrer tout commentaire. Jamais plus, a-t-il confié à un député, je ne me mêlerai de cette affaire.

Mais l'ancien ministre de la Justice, bien qu'il refuse de répondre à la vingtaine d'allégations, n'en a pas moins expédié une très longue lettre au commissaire dans laquelle il tente d'établir "la fausseté de la position qu'a prise le commissaire en expédiant cette lettre".

On comprendra que les phrases citées entre guillemets ont été traduites par l'auteur, car M. Fulton a livré la lettre à la presse, sans l'accompagner d'une traduction. Il a pris soin d'y ajouter copie de la missive du juge Spence, évidemment rédigée en anglais.

Dans sa letre, le juge Spence ne parle que d'allégations mais, de son côté, M. Fulton rappelle constamment les "accusations" qui ont été portées contre lui.

En résumé, elles sont bien simples. Les procureurs de la commission et de M. Lucien Cardin ont soutenu que l'ancien ministre de la Justice aurait dû exercer des pressions pour faire en sorte que M. Pierre Sévigny, décrit par la GRC comme un risque à la sécurité de l'Etat, quitte le cabinet.

Les deux procureurs se sont également dit d'avis que, face à la décision de M. Diefenbaker de conserver Pierre Sévigny à l'intérieur de son cabinet, M. Fulton n'avait pas le choix, il devait remettre sa propre décision.

L'ancien ministre précise qu'un tel geste eut été absolument futile et n'aurait servi personne.

Ce qu'il reproche le plus amèrement au juge, c'est de ne pas préciser les accusations que l'on porte contre lui. Il les dit nébuleuses et vagues. "Elles ne sont que des agglomérations d'opinions émises par des personnes qui ne connaissent rien à l'administration d'un gouvernement".

Et, précise M. Fulton, le commissaire reprend à son compte des allégations portées par le procureur de M. Lucien Cardin alors que ce dernier a déclaré publiquement qu'il n'avait rien à me reprocher.

En somme, ajoute-t-il, vous m'invitez à répondre en des termes formels à des accusations de mauvaise conduite (misconduct) auxquelles je ne puis répondre.

Et je vous rappelle, dit M. Fulton, les droits que l'on accorde à n'importe quel criminel en vertu de notre système. Ce droit, la formulation d'accusations précises, vous ne les accordez même pas à un ancien ministre de la Justice.

On sait que MM. Diefenbaker et Fulton ont ordonné à leurs procureurs de se retirer de l'affaire, avant même qu'ils puissent prononcer leurs plaidoiries.

Ce que le juge Spence a évidemment voulu faire, c'est d'offrir aux deux conservateurs une dernière chance pour réfuter les accusations portées contre eux, au cours des plaidoiries.

Le document que le juge de la Cour suprême a fait parvenir aux deux membres de l'administration conservatrice est une longue lettre de douze pages où sont énumérées une vingtaine d'allégations.

Elles se reportent toutes aux décisions que les deux hommes auraient pu prendre, face au rapport de la gendarmerie royale, décrivant les aventures de M. Sévigny avec la belle Gerda Munsinger.

Et tel que dit précédemment, les auteurs des allégations sont MM. John O'Brien et Jack Campbell, deux avocats "excessivement partisans," soutient M. Fulton.

A la fin de sa lettre, le juge du plus haut tribunal du pays déclare qu'il entreprendra la rédaction finale de son rapport le 15 juin, s'il n'a pas reçu de représentations de la part de M. Fulton.

De toute évidence, le juge Spence peut entreprendre la rédaction de son rapport dès aujourd'hui, car l'ancien ministre de la Justice ne pourrait être plus catégorique.

"Pour rien au monde . . ."

Drury confirme l'achat de sept "Mystère-20"

PARIS. (UPI) — Le ministre canadien de l'Industrie et de la Production de la Défense, M. Charles M. Drury, a confirmé aujourd'hui l'achat par le Canada de sept biréacteurs d'affaires Mystère-20 de fabrication française.

Le choix, a-t-il précisé, a été fait à la suite d'une étude comparative très poussée des différents appareils de ce type présentement en service.

Les Mystère-20, fabriqués par les avionneries Marcel Dassault, serviront au transport des officiers et des invités du ministère de la Défense entre les diverses bases militaires du Canada.

Ils peuvent transporter de 8 à 12 passagers et coûtent chacun un peu plus d'un million et demi de dollars.

Le Mystère-20 est connu en Amérique sous le nom de "Jet Falcon". La firme Marcel Dassault l'a en effet rebaptisé avant de le lancer sur le marché nord-américain en s'apercevant que le nom de "Mystère-20" était "imprononçable" pour les bouches anglo-saxonnes de ce côté-ci de l'Atlantique . . .(!).

DEBARDEURS

SUITE DE LA PAGE 1

premier ministre Pearson n'a évidemment pu cacher sa joie. "L'entente, a-t-il dit, a été acceptée par les deux parties qui s'engagent à leur tour à la recommander à leurs membres. Nous espérons tous que les débardeurs pourront reprendre leur travail le plus tôt possible. Je crois, a-t-il conclu, que les résultats seront satisfaisants pour tous."

Le ministre du Travail, John Nicholson, qui a conduit les longues et pénibles négociations au cours des dernières semaines a tenu à rendre hommage au juge René Lippé qui, à son tour, a loué le travail de toute l'équipe.

Tout comme le premier ministre, M. Nicholson n'a pas voulu rendre publics les termes de l'entente qui, dit-il, doivent d'abord être soumis aux membres des deux groupes.

Les détails, a-t-il conclu, j'aurai le plaisir de les soumettre à la Chambre, dès l'ouverture de la séance.

Ce qui est facile se doit entreprendre comme s'il était difficile, et ce qui est difficile comme s'il était facile.

Baltasar Gracian

Huit nouveaux ambassadeurs

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé ce matin la nomination de huit nouveaux hauts commissaires et ambassadeurs du Canada :

M. Alfred J. Pick, 51 ans, de Montréal, chef du département de l'Amérique latine au ministère, devient le premier ambassadeur canadien en Tunisie;

M. John A. McCordick, 50 ans, chef du service de l'information du ministère, devient ambassadeur en Autriche;

M. Charles E. McGaughey, 48 ans, de North Bay, Ontario, haut commissaire au Ghana et ambassadeur en Guinée, à la Côte d'Ivoire, au Togo et en Haute Volta, devient haut commissaire au Pakistan;

M. R. M. Macdonnell, 57 ans, de Vernon, Colombie-Britannique, ambassadeur en Indonésie, devient haut commissaire en Nouvelle-Zélande;

M. A. F. Hart, 46 ans, de Belfast, actuellement au Harvard School of International Affairs, devient haut commissaire au Ghana;

M. William G. M. Olivier, 51 ans, de Sherbrooke, ambassadeur à Costa Rica, Honduras, Nicaragua, Panama et El Salvador, devient ambassadeur en Indonésie;

M. James R. McKinney, 40 ans, de Summer Hill, Nouveau-Brunswick, chef adjoint de la division de l'économique au ministère, devient haut commissaire à Trinidad et au Tobago ;

M. A. J. Hicks, 62 ans, de Montréal chef adjoint du département des Etats-Unis, devient ambassadeur à Costa Rica, Nicaragua, El Salvador, Honduras et Panama.

M. Martin a aussi annoncé que M. H. O. Moran, récemment nommé ambassadeur au Japon sera aussi ambassadeur en Corée.

Il a ajouté qu'on annoncera bientôt le nouveau poste de Mlle Margaret Meagher, actuellement ambassadeur en Autriche.

Centenaire à Lachute

LACHUTE. (C.B.) — Un citoyen de Lachute célébrera demain son centième anniversaire de naissance. M. Sidney Vasey est ce patriarche.

Domicilié à Lachute depuis une vingtaine d'années, le centenaire jouit de toutes ses facultés intellectuelles. Depuis quelques années, cependant, il doit garder le lit. M. Vasey a perdu sa femme, il y a une dizaine d'années. Le patriarche demeure chez sa fille, Mme Fred Roberts.

On désire surtout ce que l'on ne doit pas avoir.

Publilius Syrus

Peu de gens seront touchés par le changement de gouvernement

par Claude Turcotte

QUEBEC. — La prise du pouvoir par un parti d'opposition, c'est beaucoup plus que l'élection et même la prestation du serment des nouveaux ministres. A côté de l'aspect constitutionnel et officiel, il y a les conséquences matérielles et les réactions humaines.

On sait déjà que M. Daniel Johnson rencontre aujourd'hui M. Jean Lesage, qui a présidé ce matin la dernière réunion de son cabinet. Que se passera-t-il entre les deux hommes ?

En plus de fixer le moment de la passassion des pouvoirs, on doit régler une foule de détails, qui concernent le fonctionnement du bureau du premier ministre et celui du chef de l'opposition.

A l'heure du syndicalisme dans la fonction publique et de la nécessité de maintenir en place les spécialistes que sont les hauts-fonctionnaires, peu de gens sont touchés dans leur travail par un changement de gouvernement.

L'entourage des chefs politiques

Les chefs politiques ont dans leur entourage immédiat des hommes de confiance avec lesquels ils sont habitués de travailler. Il est naturel que ces personnes les suivent soit dans l'opposition, soit au pouvoir.

Une trentaine de personnes dépendent du bureau du premier ministre, tandis que le chef de l'opposition dispose d'une quinzaine d'employés. Dans le premier cas, plusieurs suivront M. Lesage dans l'opposition et d'autres prendront tout simplement leur retraite, comme c'est le cas du chef du Cabinet, M. Alexandre Larue. En gros, le bureau du premier ministre fournit du travail à 10 secrétaires, cinq messagers, des archivistes, attachés de presse, etc . . .

On sait que plusieurs services et bureaux relèvent du premier ministre : le conseil exécutif, le service des achats, le conseil d'orientation économique, la direction générale des relations de travail et le bureau de la loi électorale sont parmi les plus importants. Il n'est évidemment pas question de remplacer le personnel attaché à ces services, qui compte environ 400 personnes.

A la lumière de l'expérience passée, il faudrait peut-être faire des réserves pour la direction de certains services, comme par exemple du Service des achats; toutefois, rien ne laisse supposer que l'on respectera la tradition . . .

Les observateurs attendent avec impatience de connaître les principaux collaborateurs de M. Daniel Johnson. On a appris hier que Me Mario Beaulieu, qui travaillait depuis quelques années au comité central de l'Union nationale, deviendra chef de cabinet. Mais, les conseillers spéciaux de M. Lesage, comme M. Pigeon, seront-ils remplacés et si oui par qui ? M. Pigeon, qui a été sévèrement critiqué par M. Johnson non pas sur son travail, mais sur les revenus qu'il en retirait a déjà annoncé qu'il partait.

Les changements, qui se font au niveau du premier ministre, existent aussi au niveau de chacun des ministres. Il semble difficile d'évaluer pour l'instant le nombre de personnes affectées.

On sait toutefois que certains attachés de presse, auprès de ministres, ont tout simplement remis leur démission, tandis que d'autres resteront au service du gouvernement mais dans un emploi différent.

Un dossier sur les dossiers

A chaque changement de gouvernement, il est, semble-t-il, inévitable que quelqu'un dénonce la disparition de dossiers importants. Depuis le 5 juin, une telle rumeur a couru au sujet de la Sûreté provinciale.

Il est certain cependant que tous les dossiers personnels suivent les ministres sortants. Mais les documents officiels, comme ceux sur le Labrador ou Brinco, restent à coup sûr dans le bureau du premier ministre.

Il peut arriver toutefois, dit-on, qu'un président de compagnie écrive au premier ministre à titre confidentiel et que la lettre soit rangée dans un dossier personnel. Il n'est pas impossible alors que le nouveau chef de l'opposition reste en possession de ce papier : on ne peut en quelques jours faire "le tri".

La coutume et le bon usage veulent, par ailleurs, que s'il arrivait que le nouveau premier ministre ait besoin d'un tel document, son prédécesseur le lui remette.

En somme, en dehors des prises de bec et des tactiques en Chambre ou à l'extérieur, les chefs de parti sont des gens qui savent se parler et même s'entendre. La rencontre d'aujourd'hui en est un exemple.

Grandeurs et misères

La vie politique a ses hauts et ses bas. C'est bien connu. Mais cela frappe davantage, lorsqu'un membre du cabinet, qui était bien entouré, doit faire ses bagages et laisser un bureau spacieux et moelleux, pour aller bien humblement s'installer dans un petit bureau de députés. Les locaux réservés aux députés ont été réaménagés, il y a quelques années. Le gouvernement libéral pensait-il alors à l'élection du 5 juin.

Air Canada : le syndicat réduit le nombre de ses demandes initiales

par Richard Bastien

Aucune entente n'a pu être conclue entre Air Canada et le syndicat des employés de cette compagnie en dépit des négociations qui se sont poursuivies durant toute la journée d'hier et qui ont pris fin à 6 heures du soir. Tout laisse croire cependant que les négociations reprendront aujourd'hui et que les deux parties concernées gardent l'espoir d'en arriver à une entente d'ici demain midi, moment prévu pour le déclenchement de la grève.

C'est ce qui ressort des déclarations émises de part et d'autre hier soir par un porte-parole de la Compagnie Air Canada et par un communiqué du syndicat des agents de passagers de la Compagnie. Le syndicat, qui n'est rattaché à aucune centrale syndicale, a annoncé vendredi dernier que 1,201 de ses 1,453 membres ont voté en faveur de la grève. Il s'agit en l'occurence des employés d'Air-Canada qui sont assignés à la vente des billets et aux services de communications. La dernière convention collective a expiré au mois de novembre dernier.

Après avoir expliqué que des réunions avaient été tenues durant toute la journée d'hier entre les employeurs et le syndicat pour en arriver à une entente, le communiqué de l'association des employés ajoute que les négociateurs syndicaux ont considérablement réduite le nombre de leurs demandes mais que la position de la Compagnie est demeurée la même. Interrogé au sujet de la réduction dans les demandes syndicales, un porte-parole de l'association a clairement laissé entendre que des quatre demandes faites par le syndicat, une seule avait été retenue.

Tout en déplorant l'importation de la main-d'oeuvre américaine pour tenter de briser une grève légalement constituée sous les lois canadiennes, l'association des agents de passagers est tout de même prête à rencontrer la Compagnie mardi et mercredi dans l'espoir d'en arriver à une entente qui soit satisfaisante pour les deux parties concluent les auteurs du communiqué.

De son côté, la Compagnie Air Canada a annoncé qu'un fonctionnaire du Ministère du Travail, M. Bernard Wilson, participera aux négociations qui doivent se poursuivre aujourd'hui. Selon Air Canada, aucune indication d'une entente prochaine avec le syndicat n'est apparue au cours de la journée d'hier.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

de ma vie de régler des problèmes ouvriers et vous ne pouvez savoir comme je suis heureux que le premier problème qui me soit soumis en soit un de cette nature."

M. Johnson a ensuite donné son assurance aux chefs ouvriers que le premier problème qu'aura à résoudre son ministère du Travail jeudi sera la grève de la Dominion Textile.

"Nous allons demandé au ministre du Travail de donner priorité à ce problème, a dit M. Johnson, parce que ce problème concerne le plus d'ouvriers actuellement en grève au Québec.

"Je vais faire préparer un rapport avec tous les renseignements nécessaires et nous allons entreprendre des consultations pour y apporter une solution.

"Le problème des travailleurs du textile, a poursuivi M. Johnson a toujours été grave. Les travailleurs du textile ont toujours lutté non seulement pour leurs droits mais pour leurs familles et leurs enfants. J'ai été moi-même témoin de grèves qui ont donné lieu à des scènes disgracieuses. Je me souviens d'une grève à Acton Vale où un patron qui est aujourd'hui sous-ministre avait rencontré des ouvriers avec un révolver.

"Pour remédier à la situation, a dit M. Johnson, nous allons donner une nouvelle philosophie au ministère du Travail. Celui-ci aura désormais une approche positive dans le règlement des conflits ouvriers, soit une politique préventive".

RECOMPTAGE

SUITE DE LA PAGE 1

rière MM. Bernatchez et Blais qui ont respectivement recueilli 6,229 et 6,145 voix.

Dès l'ouverture de l'audience hier matin, le juge Bilodeau a ordonné le huis clos. Il a également informé les journalistes qu'il n'y aurait pas de rapport fragmentaire sur le recomptage. Les résultats ne pourront vraisemblablement être connus avant quatre jours.

Pendant ce temps, le recomptage s'est poursuivi au Palais de justice de Valleyfield pour le comté d'Huntingdon. On sait que le candidat unioniste Alister Sommerville a été défait par 56 voix par son adversaire libéral, M. Kenneth Fraser. M. Sommerville représentait le comté à Québec depuis 1952.

Situation identique dans Rouville où le libéral François Boulais, député depuis 1962, n'a obtenu qu'une majorité de 2 voix sur M. Yvon Hamel de l'Union nationale. Le recomptage a commencé ce matin au Palais de justice de St-Hyacinthe.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 60
Maximum demain : 75

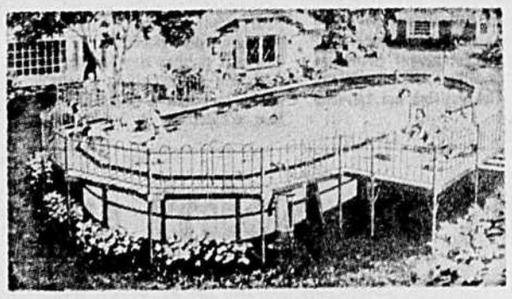
Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa : Laurentides et Cantons de l'Est; région de Québec :** Ensoleillé, puis généralement nuageux après-midi; averses ou orages épars vers le soir; demain, nuageux sauf éclaircies, averses éparses. Chaud. Brises légères, sauf rafales pendant les orages. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, Ottawa, Sainte-Agathe, Sherbrooke et Québec, 60 et 75.

Pontiac-Témiscamingue et Abitibi; Nuages variables, puis généralement nuageux, averses ou orages épars après-midi; demain, généralement nuageux, bruine, moins chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 50 et 65; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 45 et 60.

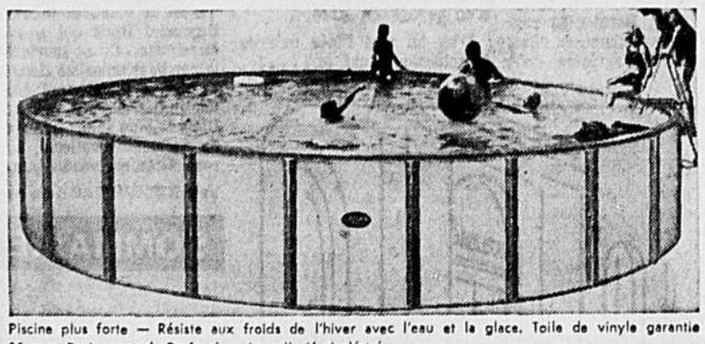
CHARNESS & CHARNESS
AVOCATS
615 ouest, Boul. Dorchester
suite 970 UN. 6-1808
I. J. Charness, C.R.
Gerald N. F. Charness, B.A., B.C.L.

Gidney's
La maison du homard
Voici la semaine tant attendue !
NOS PLUS GRANDS SPECIAUX DE L'ANNEE
HOMARDS FRAIS BOUILLIS
Toute la semaine Toutes grosseurs
$1.25 / li. (après cuisson)
N'attendez pas d'avoir une fringale . . . appelez maintenant
Commandez tôt pour les réunions de fin de semaine
vous serez mieux servi
HOMARDS GIDNEY LOBSTER LTEE
LIVRAISON GRATUITE
2355, chemin Bois-Franc, Ville St-Laurent. Tél: 748-6006 ou 748-9724

Magnifique PISCINE OVALE
• avec ou sans promenade et patio
• 10 ans de garantie
• Pas de comptant Termes faciles.



Ovale 15' x 30' avec 4' ou 7½' de profondeur à votre choix. Le ⅓ du prix d'une piscine de béton de même grandeur. Résiste au froid de l'hiver et la glace.
FILTRE AU SABLE AUTOMATIQUE. GARANTIE 10 ANS



Piscine plus forte — Résiste aux froids de l'hiver avec l'eau et la glace. Toile de vinyle garantie 10 ans. Drain central. Profondeur jusqu'à 6' si désiré.
SPECIAL 15' x 48" $170.00 Filtre $99.00 24' x 48" $299.00
Nous avons tous les accessoires de piscine
Pour plus de renseignements, postez ce coupon sans obligation
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
L.P. 14-6-66
Administration 32, des Erables, Ste-Thérèse
TERRAIN D'EXPOSITION 170, boul. Labelle, Rosemère, P.Q.
MCARPOOL
TEL. 625-6083

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
songez à votre avenir !



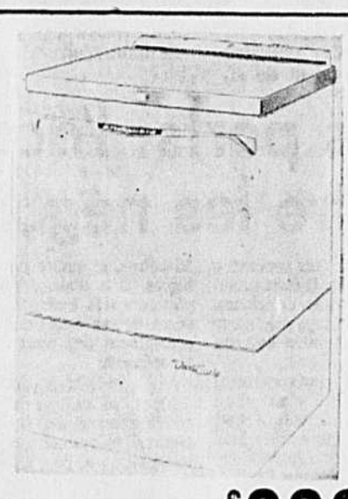
Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant
Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A
861-5426
Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
AGE ..... DIPLOME .....

•FENÊTRES EN ALUMINIUM pour l'extérieur et l'intérieur
•PORTES EN ALUMINIUM pour l'été et pour l'hiver
•AUVENTS en fibre de verre ou aluminium
•CLAPBOARD
COMPLÈTEMENT INSTALLÉ • QUALITÉ ET SERVICE GARANTIS



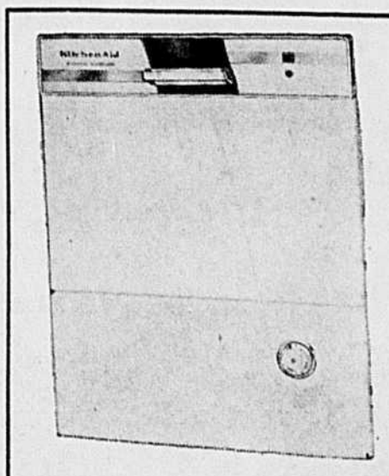
ALSCO
Manufacturier de matériaux de construction en aluminium
1530 est, Beaubien, Montréal
Téléphonez à :
279-8551

val royal
VENTE DE LAVE-VAISSELLE KITCHEN AID



REPUTES POUR LEUR ROBUSTESSE LONGUE DUREE EFFICACITE
Modèle PORTATIF KDY5
• Lavage hydromatique à 4 jets
• Système de séchage à air chaud forcé
• Nouveau filtre Saniguard
• Boyaux de raccordement s'adaptant aux robinets.
• Aucune installation requise
QUANTITE LIMITEE
REG. $379 SPECIAL $339
ou $12.80 par mois SERVICE EN PLUS

Kitchen Aid
KDI 14 MODELE ENCASTRE
• Lavage hydromatique
• Système de séchage à air chaud forcé
• Filtre Saniguard
• Panier du haut à hauteur ajustable et à divisions flexibles.
• Lumière indicatrice
• Dispensateur automatique à détersif
QUANTITE LIMITEE



REG. $459 SPECIAL $359
ou $13.50 par mois SERVICE EN PLUS
EXTRA SPECIAL
Modèle non illustré
KDC 14 — Encastré
Peut contenir 12 couverts complets.
REG. $399 $329
ou $12.40 par mois SERVICE EN PLUS
AUTRES MODELES DISPONIBLES
MATERIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
val royal
DIVISION DES ENTREPRISES P.H. DESROSIERS LTEE
3 CENTRES
CARTIERVILLE 334-5320 12200 boul. Laurentien
MONTREAL-NORD 322-7341 11401 boul. Pie-IX
BROSSARD 676-0311 6200 boul. Taschereau
OUVERTS LUNDI — MARDI — MERCREDI jusqu'à 5:30 p.m. | JEUDI — VENDREDI jusqu'à 9:00 p.m. | SAMEDI jusqu'à 5:00 p.m.
LIVRAISON MONTREAL METROPOLITAIN — PLAN BUDGETAIRE

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MARDI 14 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 137

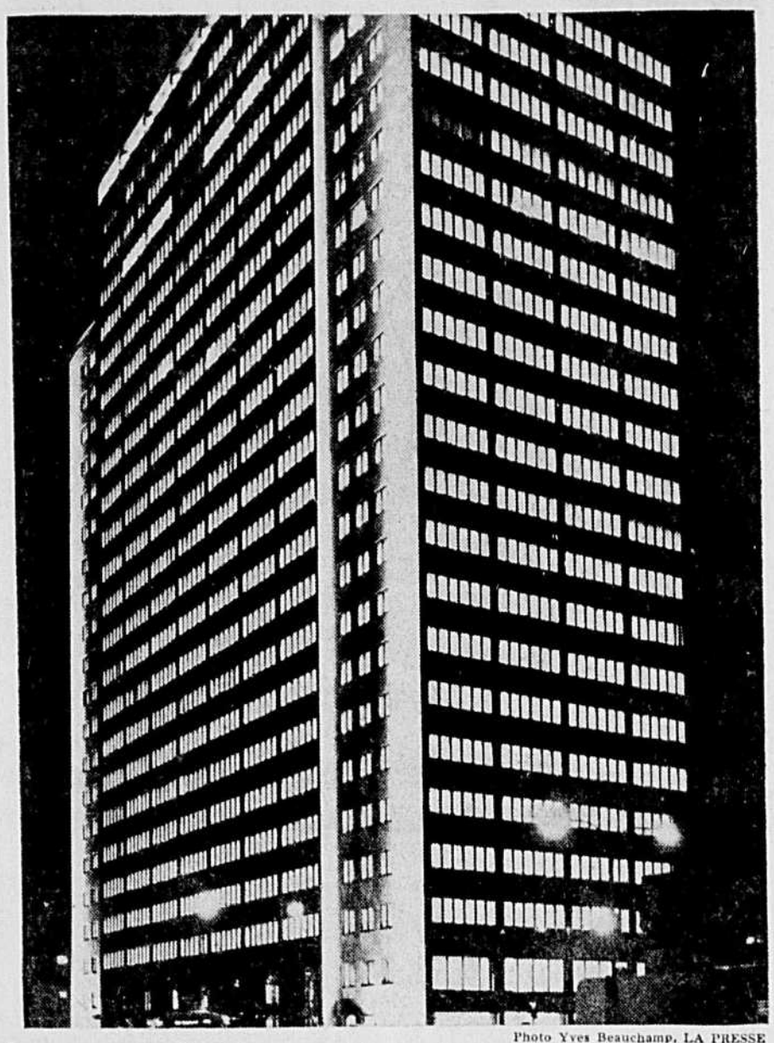


Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

La campagne d'éclairage architectural est commencée

Pour marquer l'ouverture de la campagne d'éclairage architectural, l'Hydro-Québec, voulant sans doute donner l'exemple, illuminait dès hier soir dans toute sa splendeur son édifice du 75 ouest, boul. Dorchester. Une équipe de 80 spécialistes formés par l'Hydro-Québec a été chargée de donner, dans tout le Québec, une démonstration complète des façons particulières d'illuminer les immeubles afin d'inciter les municipalités ou les entreprises à utiliser l'éclairage architectural à l'occasion de l'Expo 67 et du Centenaire de la Confédération.

La ville de Montréal illuminera bientôt tout le mont Royal et le Jardin botanique

par Oswald MAMO

La ville de Montréal illuminera tout le mont Royal et le Jardin botanique.

C'est ce que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, aurait aimé annoncer, hier, si ce n'était qu'il avait promis à M. Lucien Saulnier de ne point le faire, ce dernier devant convoquer bientôt une conférence de presse pour annoncer les projets de la ville dans le cadre du programme d'embellissement général de la métropole.

L'Hydro-Québec a révélé hier sa participation à la grande campagne d'éclairage architectural à travers le Québec.

M. Drapeau a notamment déclaré qu'il appuyait cette campagne, rappelant qu'au cours de son premier mandat il avait fait éclairer l'hôtel de ville, ce qui avait suscité la remarque suivante de la part de ses adversaires : "Il a été élu pour éclairer les Montréalais sur certaines affaires et non éclairer l'hôtel de ville."

MM. Jean-Claude Lessard et Léo Roy, respectivement président de l'Hydro-Québec et directeur général de distribution et ventes, ont lu les textes préparés à leur intention par la direction des Relations publiques de l'entreprise d'Etat. Le maire Drapeau a cependant improvisé, croyant vraisemblablement qu'il n'y avait aucun texte préparé pour lui. Il a même exhorté le président Lessard à garder secrets les projets d'éclairage de la ville de Montréal jusqu'à la convocation prochaine de la conférence de presse de M. Saulnier.

Cependant, la direction des Relations publiques de l'Hydro avait préparé un texte mentionnant l'illumination prochaine du mont Royal et du Jardin botanique.

Dès hier soir, le siège de l'Hydro-Québec était illuminé, marquant ainsi l'ouverture de la campagne d'éclairage architectural. Cette campagne, incidemment, a débuté en même temps dans la Vieille capitale qui était reliée, hier soir, par téléphone à la métropole. Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a même demandé au maire Jean Drapeau de suggérer à M. Jean-Claude Lessard de réduire les taux d'électricité aux maisons d'affaires qui décident d'éclairer leurs établissements.

Selon M. Léo Roy, l'éclairage architectural est un moyen d'action publicitaire que personne ne doit négliger. Les immeubles illuminés sont mis en valeur d'une façon étonnante et le coût en est relativement modeste.

L'Hydro-Québec a formé une équipe de 80 spécialistes chargés d'inciter, dans tout le Québec, les municipalités ou les entreprises à utiliser l'éclairage architectural, offrant même aux intéressés une démonstration complète des façons particulières d'illuminer les immeubles pour les mettre en valeur.

Il semble que la participation de la Ville à l'Expo se limitera à l'aménagement des îles Notre-Dame et Ste-Hélène

par Raymond MASSE

La participation de la Ville de Montréal à l'Expo 67 se limitera à l'aménagement des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame.

C'est ce qui ressort de propos tenus un peu après midi, aujourd'hui, par M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif.

Il n'est donc plus question de la construction d'une tour monumentale ou d'un autre projet de grande envergure.

Et la présence de Montréal dans le pavillon du Québec ?

C'est un projet remis au calendes grecques.

Et la présence de la métropole dans les casernes de l'île Sainte-Hélène, à proximité du pont Jacques-Cartier ?

"Il est possible que les casernes soient ouvertes au public pendant l'Expo 67, a dit M. Saulnier. Nous examinons la possibilité d'y grouper un inventaire de vieilles choses qui se trouvent dans des musées publics et privés".

Faisant allusion aux travaux considérables exécutés aux frais de la Ville en vue d'agrandir l'île Sainte-Hélène et de constituer l'île Notre-Dame, M. Saulnier a noté : "Ce que la Ville a créé, c'est la participation la plus prestigieuse de toutes".

Après avoir rappelé que les autorités de l'Expo 1967 ont annoncé que les Montréalais pourront visiter l'emplacement et se rendre compte de l'envergure des travaux, M. Saulnier a souligné que les visiteurs auront en même temps l'occasion de vérifier l'étendue de la participation de leur ville en constatant l'extraordinaire beauté de l'emplacement que la ville a créé".

M. Saulnier a ajouté: "Quels que soient les efforts que les administrateurs de la Ville pourront faire pour marquer la présence de cette dernière à l'Expo 67, ils ne pourront rien suggérer de plus spectaculaire que la présence de ces îles dans le fleuve.

Enfin, M. Saulnier a noté que cette dernière déclaration n'exclut pas une présence spécifique mais la présence de la ville ne pourra pas être plus éclatante que celle qui sera visible dans le fleuve".

Premier geste concret en vue de la rénovation urbaine d'une partie de la "Petite Bourgogne"

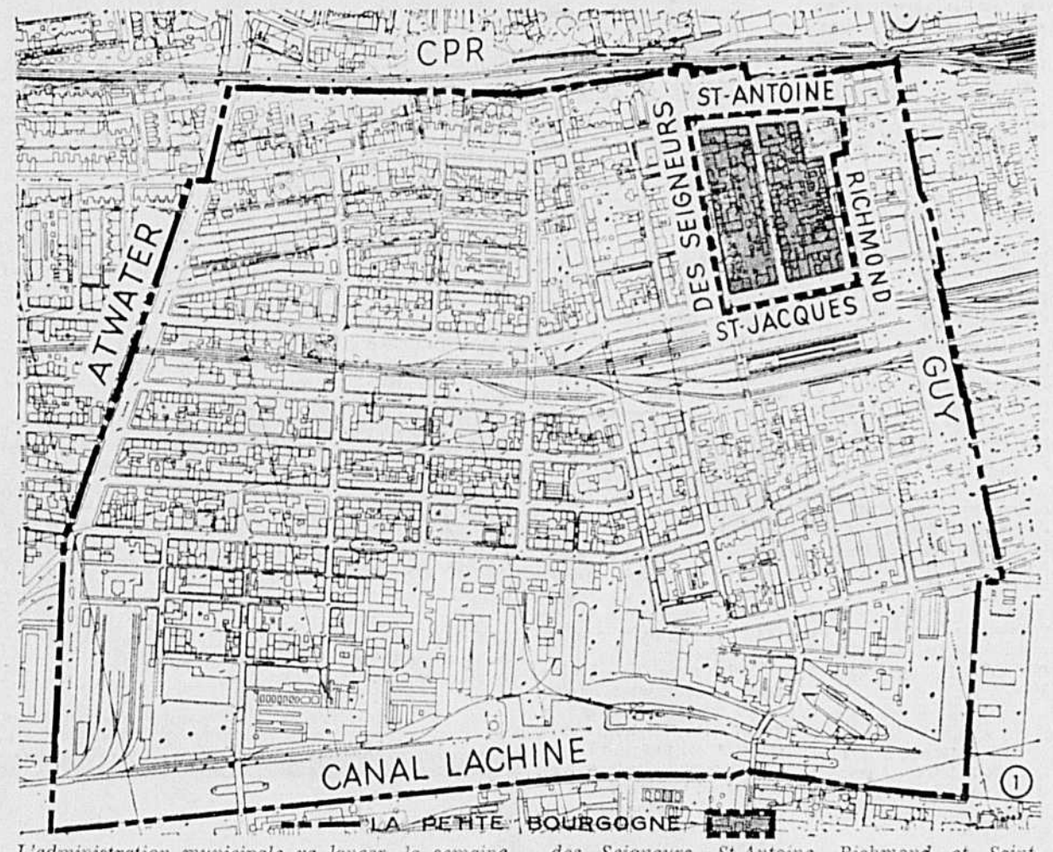
par Raymond Masse

Le conseil municipal de Montréal posera la semaine prochaine des premiers gestes en vue de la réalisation d'un "programme de rénovation urbaine" dans un secteur de huit acres du sud-ouest de la métropole compris dans le territoire de "La Petite Bourgogne" qui en compte 265.

Baptisé "îlots Saint-Martin", ce secteur où l'on songe à restaurer une trentaine de bâtiments existants d'un logement chacun et à aménager 212 logements dans de futurs bâtiments de trois étages au plus, est délimité par les rues des Seigneurs, Saint-Antoine, Richmond et Saint-Jacques.

"La Petite Bourgogne" est bornée, comme on le sait, par l'avenue Atwater (à l'ouest), les voies ferrées du Pacifique Canadien (au nord), la rue Guy (à l'est) et le canal Lachine (au sud). Elle a été déclarée zone de rénovation urbaine par le conseil municipal au début

Voir "BOURGOGNE", page 4



L'administration municipale va lancer, la semaine prochaine, la première étape du projet "Petite Bourgogne". Cette première étape consiste en un réaménagement des îlots St-Martin, une partie de l'ensemble Petite Bourgogne, délimitée par les rues des Seigneurs, St-Antoine, Richmond et Saint-Jacques. Cette carte nous remémore l'ensemble du territoire à rénover connu sous le nom de "La Petite Bourgogne" et localise le secteur choisi pour les premières expériences.

Les travaux seront complétés d'ici l'été 1967

Le programme de rénovation urbaine du secteur des "îlots Saint-Martin" sera mené à bien d'ici le début de l'été prochain.

"Le tout sera terminé tôt le printemps prochain", a déclaré, hier soir, à l'issue d'une séance des commissaires, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif.

"Et d'ici le printemps prochain, on se sera attaqué à la rénovation d'autres secteurs", a ajouté M. Saulnier.

Et quand la ville va-t-elle procéder à l'expropriation des immeubles requis ?

"En septembre", a répondu M. Saulnier.

Le président a d'autre part souligné que des pourparlers sont en cours avec les autorités du Canadien National depuis plusieurs mois "en vue d'évaluer la possibilité de faire disparaître de tout le territoire de "La Petite Bourgogne" les voies ferrées de cette entreprise".

Deux complices des auteurs du vol de Laval sont conditionnellement remis en liberté

(par L.L.) — Deux employés de la Banque Provinciale du Canada qui, en décembre dernier, avaient prêté leurs services à une bande de criminels connus pour faire réussir un vol à main armée qui aurait rapporté près d'un million à ses auteurs, ont été remis en liberté, à midi, après six mois de détention.

Dans les deux cas, ceux de Claude Majeau et de Roger Leclerc, le procureur chef de la couronne pour le district de Montréal, Me Gabriel Lapointe, avait réclamé une peine minimum de trois années de pénitencier, en faisant remarquer que remettre les prévenus en liberté, à ce moment-ci, constituerait presque une invitation aux employés de banque à participer à de tels crimes.

Leclerc avait reconnu sa culpabilité à une accusation de conspiration pour voler $400,000 dans la succursale bancaire où il était employé, à Laval, cependant que Majeau s'était reconnu coupable de complicité après le fait, pour le même montant.

Depuis, toutefois, le chiffre des pertes subies par la banque s'était graduellement grossi, et, à midi, Me Lapointe a soutenu qu'il approchait définitivement le million.

Représentant les prévenus, Mes Claude Danis et Yves Mayrand avaient pour leur part réclamé la plus grande clémence du juge Marcel Gaboury, en soulignant le dossier jusque là intact de leurs clients, la part ultra-minime du butin qu'ils avaient touchée, et l'assurance qu'ils avaient que ces derniers ne récidiveraient jamais.

Bien plus, ce matin, ils ont fait entendre le protonotaire et shérif intérimaire de la prison de Sweetsburg, M. Antonio Bourassa, pour apprendre au tribunal qu'un emploi rémunérateur pourrait être donné aux deux accusés, dans une industrie de Cowansville, s'ils étaient libérés immédiatement.

Ce shérif, qui croit apparemment fort aux nouvelles théories criminologiques, a dit qu'il avait pris sur lui de chercher un emploi aux accusés après qu'on l'eut informé, en le nommant, qu'il était, entre autres choses, chargé de voir au "bien des détenus placés sous sa garde.

Précédemment, Mes Danis et Lapointe s'étaient étonnés de la requête de la Couronne pour une peine de pénitencier, en rappelant que, tout récemment, le témoin Pierre Talon, de l'affaire du camion postal, s'en était tiré avec une journée de prison pour un vol de $1,400,000.

Le représentant du ministère public rétorqua alors qu'il ne s'agissait aucunement d'un cas semblable.

Puis il affirma que, dans le cas de Majeau et de Leclerc, on avait devant soi deux jeunes hommes qui avaient été merveilleusement outillés pour faire face à la vie, et à qui leurs employeurs avaient donné

Voir COMPLICES en page 4

Tentative de régler la grève des fonctionnaires de Pierrefonds

Le maire de Pierrefonds, M. Jean Labelle, qui rentrait à peine de vacances, a tenté hier de trouver une solution pour régler la grève des 35 fonctionnaires de cette municipalité. L'arrêt de travail a débuté hier matin.

Les grévistes ont défilé paisiblement devant l'hôtel de ville arborant des pancartes qui décrivent les principaux griefs qu'ils ont à formuler contre l'administration municipale.

Les deux principaux écueils à une entente sont une échelle de salaires s'étendant sur cinq ans "afin d'éliminer le favoritisme", et un rajustement des salaires.

Le procureur du syndicat, Me André Miville - Deschênes, a fait savoir hier que les grévistes trouvent illogique que les employés de bureau ayant 12 ans de scolarité et plus gagnent en moyenne $75.10 par semaine, alors que les employés manuels de la même municipalité gagnent $84.40. Ils réclament une parité mitigée.

Le syndicat, qui est affilié à la Fédération des employés municipaux et scolaires (Ind.), a par ailleurs obtenu en fin de semaine, de la Commission des relations de travail, la permission de poursuivre l'employeur devant une cour criminelle.

La CRT a accordé cette requête après quelques heures de délibération en consultant les quelques documents soumis par le syndicat, démontrant que l'employeur avait, par lettre signée par le gérant de la ville, M. Benoit Couture, exercé des menaces qui sont considérées comme des pratiques interdites.

On a aussi fait état que M. Couture avait annulé le contrat d'assurance collective. Selon Me Miville-Deschênes, M. Couture aurait ajouté que c'était à cause de la grève que l'on appréhendait.

Le syndicat cherche à obtenir ce que d'autres employés municipaux ont déjà obtenu, notamment ceux des villes de LaSalle (après une grève) et d'Outremont, en ce qui concerne l'échelle des salaires.

FAITS divers

Accident funeste sur le chantier du pont de Trois-Rivières

La construction du pont enjambant le fleuve St-Laurent, entre Trois-Rivières et Ste-Angèle, a fait une autre victime, à 9 h. 20 hier matin, lorsqu'un employé est tombé sur des tiges métalliques au caisson F-3.

M. Raymond Turcotte, un Trifluvien dont l'âge n'a pas été révélé, travaillait sur ce caisson quand il a perdu l'équilibre et est tombé sur des tiges métalliques qui dépassaient le béton.

L'ouvrier a succombé à ses blessures sur les lieux de la tragédie.

L'an dernier, l'explosion d'un caisson avait fait 12 victimes sur ce chantier. De plus, un homme-grenouille, qui recherchait les cadavres des ouvriers, avait perdu la vie quelques jours plus tard.

Recherches pour retrouver un noyé

VALLEYFIELD, (J.-D.G.)— Les recherches se sont poursuivies durant toute la journée d'hier dans la Voie maritime

Voir FAITS DIVERS en page 4

Benoît Brossard est condamné à cinq ans de bagne et à $25,000 d'amende

par Léopold Lizotte

Benoit Brossard, le garagiste de la rive sud qui avait reconnu sa culpabilité à trente-trois accusations de vols d'autos et à une conspiration pour receler un nombre indéterminé d'autres voitures, a été condamné à cinq années de détention et à $25,000 d'amende, à midi.

S'il ne paie pas cette dernière amende, a décidé le juge Henri Masson-Loranger, il devra passer trois autres années au bagne.

En soulignant la gravité des délits qu'avait reconnus l'accusé, le tribunal a dit qu'il y avait eu, de sa part, participation active et entière à tous ces vols, commis à raison de deux par semaine pendant plusieurs mois d'affilée.

"Ce que vous aviez mis sur pied, a dit le tribunal au riche commerçant de Brossard, c'était un véritable système de vols organisés, de vols sur commande. Et, dans tout cela, vous étiez une cheville importante, essentielle. Et vous avez été celui qui a encaissé les gros profits.

On sait que Brossard avait été mis sous arrêt, l'automne

Voir BROSSARD en page 4

6741
ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
•
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON



avec les auvents GRATIS

WEATHER-VANE UN SAC DE FIN DE SEMAINE AVEC CHAQUE ACHAT

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane
3055, ave Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TEL. .....

☐ Auvents
☐ Portes
☐ Fenêtres
☐ Clapboard d'aluminium

Claude Borduas qu'un tribunal avait condamné pour crime d'incendie est acquitté par une décision de la Cour d'appel

par Jean DENECHAUD

Claude Borduas, 45 ans, dont l'adresse n'apparait pas au dossier, a été acquitté aujourd'hui par une décision majoritaire de la Cour d'appel du crime d'incendie pour lequel il avait été condamné à dix ans de pénitencier.

Il avait été accusé d'avoir incendié le motel Le Paysan, à Lesage, propriété de Raymond Maisonneuve et sur lequel la compagnie Tribo Investment avait une hypothèque de $250,000.

Le juge en chef Lucien Tremblay et les juges G. R. W. Owen et G. H. Montgomery se prononcèrent pour l'acquittement alors que les juges Garon Pratte et Edouard Rinfret sont dissidents et rejetteraient l'appel de Borduas.

La preuve apportée contre ce dernier provenant de témoignage de complices, exigeait une corroboration et le tribunal, après une analyse des faits versés au dossier, n'y trouve aucune corroboration pouvant relier l'appelant à l'incendie du motel. Borduas était représenté devant les deux tribunaux par Me N. Tomesco.

Le motel incendié

Construit en 1963, le motel Le Paysan avait été exploité durant dix mois et à la suite de difficultés financières, l'entreprise avait été déclarée en faillite, en septembre 1964. Tribo Investment avait alors intenté des procédures pour être déclarée propriétaire, mais l'immeuble fut détruit par un incendie dans la nuit du 20 au 21 octobre.

Maisonneuve témoignant sous la protection du tribunal avait déclaré qu'à l'occasion d'une réunion, tenue à l'issue de la faillite, il avait reçu l'idée qu'il serait à son avantage que l'immeuble soit détruit par le feu.

C'est alors qu'il s'adressa à son ami Richer qui le mit en relation avec Simard. Ce dernier accepta de l'aider et Maisonneuve lui donna $500 pour incendier le motel. Il communiqua avec un dénommé Boily qui après une visite des lieux refusa d'incendier l'immeuble.

Le témoignage le plus incriminant pour Borduas était celui de Boily qui relata, toujours sous la protection du tribunal, s'être rendu à Lesage avec Borduas dans l'automobile de ce dernier. Il attendit dans l'automobile pendant que l'appelant se serait rendu à l'immeuble. Il était sous l'impression que Borduas allait faire une inspection des lieux, mais lorsque ce dernier revint à l'automobile il aurait déclaré que c'était fait, le feu avait été mis.

Motifs de l'acquittement

C'est le juge Montgomery qui dans ses notes donne les motifs de la décision majoritaire du tribunal.

"Il n'y a pas de doute, dit-il, que l'incendie qui a réduit en cendres le motel Le Paysan était d'origine criminelle et que les témoins de la Couronne, Maisonneuve, Richer, Simard et Boily avaient projeté de le faire incendier.

"Aussi, souligne-t-il, le juge de première instance a reconnu que Simard et Boily étaient des complices et qu'il n'est pas sûr d'appuyer une condamnation sur le témoignage de complices non corroborés.

"L'appelant admit connaître Simard et Boily mais cela, déclare le juge Montgomery, contribue peu à corroborer leur déclaration que ce serait Borduas qui aurait mis le feu.

"D'autre part, continue-t-il, le juge de première instance avait raison de douter de la véracité du témoignage de l'appelant qui possède un dossier judiciaire assez chargé, mais il n'a jamais été condamné pour le crime d'incendie et, de plus, il n'était sorti du pénitencier que depuis quelque huit mois avant la destruction du motel. Il n'était pas, en outre, obligé de prouver son innocence et Simard et Boily n'étaient pas des témoins parfaitement fiables."

Le juge Montgomery relève ensuite une importante contradiction dans les témoignages. Boily avait déclaré que la nuit de l'incendie, il avait quitté Montréal le soir, vers 12 h. 30, et comme il ne pouvait parvenir à Lesage qu'à 1 h. 30, sa déclaration est contredite par deux témoins qui affirment avoir vu des flammes peu après minuit.

"Sur le tout, je suis d'avis, conclut le juge Montgomery, que le président du tribunal a décidé avec raison qu'il devait obtenir une corroboration, mais il a erré en trouvant cette corroboration dans les témoignages.

"Aucune preuve à laquelle le président du tribunal s'en réfère comme une corroboration ne relie l'appelant au crime qu'on lui impute."

Dans ses notes le juge Edouard Rinfret relève des admissions compromettantes de Borduas qui détruiraient son alibi et commanderait une décision dissidente conjointe à celle de son collègue le juge Pratte.



Postes de taxi en commun à l'Expo et demande de permis temporaires

par Claude GENDRON

Malgré les désirs de certains administrateurs de tirer des revenus partout où cela est possible, on installera des postes de taxi en commun aux portes de l'Expo.

En prenant une telle décision, l'Expo a courbé l'échine, dit-on, devant la fermeté des administrateurs municipaux de Montréal qui se sont opposés à ce que l'Expo accepte les offres qu'elle a reçues de grosses associations de taxi de la métropole désireuses de s'assurer l'exclusivité des services.

Par ailleurs, afin d'être prête à répondre à tout besoin supplémentaire, la ville de Montréal a demandé à la Régie des transports l'autorisation d'émettre des permis temporaires de taxi pendant la durée de l'Expo.

La Régie des transports tiendra à ce sujet des séances publiques le lundi 27 juin. Plusieurs associations de propriétaires et de chauffeurs de taxi et une dizaine d'individus se sont déjà opposés à cette requête.

Vu le caractère métropolitain que présenteront les visiteurs de l'Expo (ceux-ci ne voyageront pas à Montréal seulement), les observateurs se demandent s'il ne sera pas de nouveau question du "permis métropolitain" au cours de ces audiences.

La ville a limité sa requête à 500 permis temporaires. Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a précisé à LA PRESSE : "Nous n'avons pas l'intention d'émettre tous ces permis, ni même d'en émettre 100. Nous voulons seulement être prêts à émettre les permis nécessaires si le besoin se fait sentir. Nous ne voulons pas nuire à l'industrie actuelle."

La ville compte actuellement 4,311 permis. Plusieurs ne sont pas exploités. Si l'exploitation entière de tous les permis émis suffit à répondre à la demande accrue prévue pour l'Expo, la ville n'aura pas à émettre de permis supplémentaires, mais, dans le cas contraire, elle devra en émettre des nouveaux.

Les opposants à la requête soutiennent qu'il y a suffisamment de taxis à Montréal pour assurer un service adéquat à l'Expo, pourvu que l'on y apporte quelques améliorations ici et là.

Chacun précisera son argumentation le lundi 27 juin, avec chiffres et documentation à l'appui.

En ce qui concerne la décision d'aménager des postes de taxi en commun, M. Saulnier nous a déclaré que l'on s'était rendu à la suggestion des administrateurs municipaux.

On a appris, d'autre part, que certains administrateurs de l'Expo auraient préféré accorder des concessions à certaines associations de service, moyennant une redevance à l'Expo, comme cela se pratique à la porte de certains hôtels, devant les hôpitaux ou ailleurs.

Nous nous permettons de souligner qu'en plusieurs endroits l'accumulation de postes de taxi permet aux associations de grossir la clientèle possible de leurs membres et d'accroître ainsi les cotisations de ces derniers.

"BOURGOGNE"

SUITE DE LA PAGE 3

d'avril 1965.

D'après un rapport officiel, "La Petite Bourgogne" est une zone "détériorée physiquement, démographiquement et économiquement", une zone qui "perd chaque jour un peu plus de sa force d'attraction comme quartier résidentiel".

Les premières décisions à prendre

Quelles seront les premières décisions du conseil au sujet des "îlots Saint-Martin", le petit secteur "des Seigneurs-Saint-Antoine-Richmond-Saint-Jacques", où habitent 727 personnes ?

On a tout lieu de croire que le conseil entérinera les recommandations dont le comité exécutif a décidé hier de le saisir.

Le conseil décidera alors (il serait du moins étonnant qu'il agisse autrement) :

a) d'approuver le programme de rénovation du secteur de huit acres déjà écrit ;

b) de prier le gouvernement de la province : 1) d'approuver également le programme de rénovation urbaine du secteur ; 2) d'autoriser la ville à négocier une entente avec le gouvernement fédéral aux termes de l'article 23B de la Loi nationale sur l'habitation, prévoyant sa contribution au coût de la rénovation urbaine du secteur ;

c) de prier le gouvernement de la province d'accorder à la ville une assistance financière dans la réalisation du projet de rénovation urbaine du secteur.

Ce sera là, fort probablement, la première demande d'aide que l'administration D.-S. proposera au conseil montréalais d'adresser au nouveau gouvernement du Québec.

L'administration D.-S. songe également à frapper à la porte du gouvernement fédéral.

Un document officiel souligne en effet qu'"après l'obtention des autorisations requises, il y aura lieu pour la ville de faire une demande officielle d'assistance financière au gouvernement fédéral par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, en vertu du même article 23B de la Loi nationale sur l'habitation."

Qu'est-ce que l'article 23B ?

Voici ce que dit cet article :

"Lorsqu'un programme de rénovation urbaine a été approuvé par la province où le programme doit être exécuté, et est acceptable par la SCHL, celle-ci peut, avec l'approbation du gouverneur en conseil, conclure avec cette province ou avec la municipalité où le programme doit être exécuté un accord prévoyant le paiement de contributions d'un montant égal à la moitié du coût réel, selon l'estimation qu'en fait la société :

"a) pour l'acquisition et le déblaiement des terrains et des bâtiments compris dans la zone de rénovation urbaine, en y incluant les frais d'expropriation et les frais d'aliénation des terrains ainsi acquis et déblayés ;

"b) pour l'installation des services ou ouvrages municipaux, autres que des bâtiments publics dans le secteur de rénovation urbaine ;

"c) et pour l'emploi de personnes relativement à l'acquisition et au déblaiement du terrain compris dans le secteur de rénovation urbaine ; pour aider les propriétaires de biens visés par le programme de rénovation urbaine à s'adapter à la mise à exécution du programme ; puis aider à loger de nouveau les personnes privées de leur logement par la mise à exécution du programme de rénovation urbaine".

Raisons du choix des "îlots Saint-Martin"

Plusieurs raisons ont fait choisir les "îlots Saint-Martin".

Situés au nord de la rue Saint-Jacques et de l'emprise des voies des Chemins de fer nationaux, ils offrent plus de facilités de réalisation immédiate ;

Situés à la périphérie de la zone à rénover, ils se prêtent à la mise en oeuvre d'un projet qui ne risque pas de compromettre la réalisation du plan d'ensemble de "La Petite Bourgogne";

Et la proximité du parc Campbell-Centre, le fait bénéficier d'un équipement communautaire apte à répondre aux besoins des habitants éventuels du secteur.

Enfin, les "îlots Saint-Martin", en raison de leur profondeur, offrent de plus grandes possibilités de réaménagement.

Inventaire des bâtiments existants

Les "îlots Saint-Martin" comptent actuellement 106 bâtiments destinés, en majeure partie, à l'habitation et renfermant 231 logements qui abritent 727 personnes, dont 33 vivent seules.

Un rapport ajoute que le reste de la population est réparti en 150 familles dont plus de la moitié sont des familles ne comptant que deux ou trois personnes. Seulement 15 des logements sont occupés par leur propriétaire.

Le rapport ajoute : "En général, les bâtiments du secteur sont détériorés physiquement au point de devoir être démolis. Il y existe par ailleurs quelque 30 bâtiments qui constituent des ensembles d'une qualité et d'un caractère qu'il sera intéressant de sauvegarder. Si l'état matériel de ces bâtiments le permet, ils seront conservés et conservés dans le cadre d'une opération de restauration".

L'évaluation municipale de tous les immeubles du secteur est de $1,788,900 : $374,500 pour les terrains et $1,414,400 pour les bâtiments.

Ce serait là un "projet d'habitations subventionnées" régi par une "administration publique" relevant exclusivement de la Ville.

Estimation des différents coûts

D'après M. Aimé Desautels, directeur du service municipal d'urbanisme, l'estimation des coûts d'acquisition, de déblaiement, de travaux publics et autres dépenses inhérentes s'élèverait à $5,400,000.

Ce montant serait réparti comme suit : $4,210,000 pour l'acquisition; $240,000 pour le déblaiement; $650,000 pour les travaux publics; et $300,000 pour les dépenses connexes.

Quant au montant du recouvrement de la vente des terrains, il est estimé à $242,000, soit $1,000 par unité de logement.

Ainsi le coût net prévu de la phase "acquisition-déblaiement" serait de $5,158,000, dont la moitié, soit $2,579,000, représenterait la contribution du gouvernement fédéral et l'autre celle de la ville.

Et la phase "reconstruction-restauration" ? Coût prévu de $3,400,000, soit de $14,000 l'unité de logement.

"Le financement du projet se fera aux termes de l'article 35D de la Loi nationale sur l'habitation qui prévoit un prêt hypothécaire de 90 p. 100 du coût réel, note M. Desautels."

Aussi d'après M. Desautels, "une entente sera négociée avec le gouvernement fédéral suivant laquelle ce dernier assumera 50 p. 100 des déficits découlant de l'administration du projet. Les déficits sont estimés à $125,000 par an, soit à $500 par unité de logement. La part de la Ville sera ainsi limitée à $62,500 par an".

Un bureau de l'Office du relogement

Tel qu'il a déjà été annoncé, l'Office du relogement du service d'urbanisme a ouvert un bureau au 2454, rue Workman. La tâche du préposé au relogement consiste à renseigner les habitants du secteur sur le projet de réaménagement et sur les dates d'évacuation fixées pour les divers logements; les mettre au courant des indemnités municipales prévues; tenir à leur disposition une liste des divers logements vacants. (On note qu'une enquête a révélé, à "La Petite Bourgogne", un total de 300 logements présentement vacants, ce qui permettrait de reloger temporairement les 35 familles qui ont exprimé le désir de demeurer sur place). Il doit les aider, éventuellement, à organiser leur déménagement; expliquer aux intéressés le processus à suivre en vue de se reloger dans le secteur, une fois le projet achevé; établir une liste de priorité et surveiller les opérations de relogement.

Assemblée du conseil lundi soir prochain

L'assemblée statutaire du mois de juin du conseil municipal de Montréal aura lieu à 8 h., lundi soir prochain.

Cette réunion devait avoir lieu vendredi, mais le comité exécutif a modifié sa décision hier après-midi en la fixant à lundi soir.

Mme Daniel Fortin comparaîtra sous l'accusation d'"abandon d'enfant"

— Me Gabriel Grenier

par Maurice MORIN

Tenue criminellement responsable de la mort du petit Sylvain Lavoie, un enfant adopté, Mme Daniel Fortin, âgée de 34 ans, rue Richmond, Laval, sa mère adoptive, comparaîtra demain, mercredi, en Correctionnelle, sous l'accusation "d'abandon d'enfant".

C'est ce que Me Gabriel Grenier, procureur permanent de la Couronne, agissant pour le ministère public à l'enquête qu'avait présidée le coroner Laurent Lapointe, nous a appris, ce matin.

Ce sont cinq jurés, à l'issue de l'enquête du coroner qui avait débuté vendredi dernier et s'était poursuivie hier après-midi, qui ont rendu un verdict de "négligence criminelle".

Le petit Sylvain avait été trouvé inanimé par Mme Fortin, vers 7 heures du soir, le 18 avril dernier dans le sous-sol de son foyer nourricier.

A l'enquête, le médecin légiste H. Kerner a soumis un rapport de son autopsie laissant entendre que l'enfant était mort, vraisemblablement, d'une syncope provoquée par des traumatismes très étendus, aggravés par un choc émotionnel.

D'autres témoins ont déposé en faveur de la mère adoptive et Mme Fortin avait, elle-même, nié être la responsable des meurtrissures et des brûlures dont une du troisième degré sur le corps de l'enfant âgé de deux ans et demi.

Mes Coderre et Boyer, représentants des Fortin, ont fait témoigner mardi après-midi, trois pédiatres attachés à l'hôpital Ste-Justine afin qu'ils se prononcent sur l'état de cet enfant adoptif qu'ils ont décrit comme un "cas frontière", un enfant "problème, extrêmement agressif".

Ils ont tenté de démontrer, par leurs dires, qu'un enfant comme le petit Sylvain Lavoie était si agressif qu'il pouvait tenter de se mutiler. Ceci aurait expliqué plusieurs des multiples ecchymoses découvertes sur le cadavre de l'enfant. Me Gabriel Grenier, procureur de la Couronne, a toutefois fait admettre à ces spécialistes qu'un seul d'entre eux avait traité l'enfant et l'avait vu, assez longtemps avant sa mort.

Un neurologue, le Dr Guy Geoffroy, et surtout le Dr Jacques Gagnon, pathologiste en chef à l'hôpital Ste-Justine, ont tenté pour leur part de mettre en doute les conclusions du rapport de l'autopsie pratiquée par le Dr Kerner. Le Dr Gagnon, qui a lui-même pratiqué quelque 2,000 autopsies dans sa carrière, n'est pas d'accord avec le Dr Kerner et a soutenu que le pathologiste du laboratoire de médecine légale avait été trop loin, au-delà des possibilités de la méthode employée pour pratiquer un autopsie, en soutenant que l'enfant avait succombé à la multitude de coups qu'ils auraient reçus.

La Société d'adoption a agi de bonne foi

L'abbé Hurteau, de la Société d'adoption et de protection de l'enfance, est venu à la barre, ainsi que deux travailleuses sociales, en vue de démontrer que la Société, dans cette affaire, avait pris toutes les précautions nécessaires et avait agi de bonne foi.

Me Grenier ainsi que le coroner Lapointe ont insisté à plusieur reprises sur le fait qu'il ne s'agissait pas du procès de la Société d'adoption mais bien l'enquête entourant la mort du petit Sylvain. Ils ont tous deux loué les mérites et le travail de la Société et ont soutenu qu'ils n'avaient nullement l'intention de tenir cette société responsable de près ou de loin de ce drame.

Les cinq jurés, après avoir délibéré 30 minutes, ont tenu la femme Fortin criminellement responsable mais n'ont fait nulle mention de la Société d'adoption et de protection de l'enfance.

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

du St-Laurent, entre St-Louis-de-Gonzague et St-Timothée, en vue de retrouver le corps de M. Roland Gagnon, de la rue St-Laurent, à St-Timothée, qui est tombé du pont reliant les deux rives, vers 8 h. dimanche matin. L'eau atteint une profondeur de 45 pieds à cet endroit. L'agent Gilles Dostie, du détachement de Valleyfield de la Sûreté provinciale, fait appel aux chercheurs volontaires et aux propriétaires d'embarcations afin de hâter la découverte du cadavre. Une enquête du coroner, présidée par le Dr Gaétan Gauthier, de Valleyfield, a été ouverte. C'est la deuxième tragédie du genre à survenir au même endroit en l'espace de quelques jours.

Cambriolages

Pendant que M. Michel Martin, 7169, Christophe-Colomb, dormait du sommeil du juste avec sa fenêtre ouverte pour respirer un peu d'air frais, un filou s'est glissé dans sa chambre et a pris son porte-monnaie dans son pantalon contenant $110.

Des pièces et accessoires d'appareils électroniques, d'une valeur de $2,440, ont été dérobés à la Communication Equipment, 7135, Marconi, par des cambrioleurs qui ont pénétré sur les lieux à l'aide de rossignols.

Un voleur à la tire a soutiré le porte-monnaie de M. Charles Klein, 2122, Masson, contenant $370 alors que la victime voyageait dans un autobus du circuit Ste-Catherine près de la rue Atwater.

Le venin des aspics est moins à craindre que la dissimulation de l'homme qui veut nuire.

Théophraste

BROSSARD

SUITE DE LA PAGE 3

dernier, à la suite d'une enquête de plus d'un an menée par une escouade spéciale de la PP qui avait utilisé, pour l'occasion, des techniques tout à fait inédites dans le domaine policier local.

C'est ainsi qu'à plusieurs reprises on avait filmé le démantèlement des autos, dans le vaste cimetière d'autos de la rive sud, et que les participants de ces opérations, mis en présence de ces films, les "acteurs" avaient évidemment été forcés de faire certaines "déclarations" aux limiers enquêteurs.

Rappelant que c'est jour après jour, mois après mois, que le prévenu avait commis ses crimes, le juge Loranger lui a dit qu'il avait peut-être été entraîné contre sa volonté, dans cette galère, mais que, d'autre part, il avait laissé échapper une chance de s'en sortir, à un certain moment.

"Mais au lieu de vous débarrasser de ce commerce qui était tombé radicalement dans l'illégalité, dit-il, vous avez embauché ceux qui voulaient l'acquérir, et vous en avez fait vos comparses, par la suite.

Le juge souligna également l'immense tort causé aux nombreuses victimes de ces vols, qui n'ont été que partiellement remboursées après avoir essuyé vraisemblablement des ennuis et des embarras de toutes sortes.

"Certains, de dire le juge, ne pourront jamais se relever de la perte ainsi subie, cependant que les répercussions économiques sur la société sont également très graves.

"Pour vous, dit-il, l'appât du gain facile a été plus fort que tout, et c'est pourquoi je vous impose une amende aussi élevée, afin que, tout au moins, vous n'ayez pas bénéficié totalement des profits illégaux que vous avez réalisés pendant des mois.

COMPLICES

SUITE DE LA PAGE 3

toutes les chances. L'un, Majeau, était surintendant de l'entretien pour toutes les succursales de la Banque Provinciale, cependant que Leclerc avait déjà atteint le poste de comptable, à Laval.

"Mais au lieu de profiter de ces avantages, dit-il, ils ont préféré s'allier à des bandits de carrière, et Leclerc, pour sa part, a dirigé lui-même les voleurs vers les coffrets les mieux remplis de la banque dévalisée.

Toutes représentations faites, le juge Gaboury décida donc de remettre les deux prévenus en liberté jusqu'au 15 septembre prochain, en exigeant toutefois qu'ils fournissent chacun un cautionnement immobilier de $6,500.

"A cette date, dit-il, il se peut que je remette ma sentence de mois en mois, et ils devront rester sous la surveillance constante d'un officier de la Société d'orientation et de réhabilitation.

Le tribunal a cité certains ouvrages de ses collègues, il a fait état du rapport Fauteux sur le chapitre particulier de la "probation", et il a remis au procureur de la Couronne un exemplaire d'un travail sur la réhabilitation, pour démontrer que la "criminologie en action" ne devait pas rester un vain mot, devant nos tribunaux.

Election chez les diplômés de l'U. de M.

L'Association des diplômés de l'Université de Montréal tenait hier soir son assemblée annuelle. Elle a réélu son président, Me Jean-Claude Delorme, et neuf autres des douze administrateurs. Les deux nouveaux venus sont M. Gilles Duplessis, architecte, et Roger Lessard, ingénieur.

L'Association a aussi décerné deux prix à des étudiants, le prix Vallée, pour "le finissant qui a fait preuve du meilleur esprit universitaire", à Mlle Francine Martel, diplômée en relations industrielles, et le prix Parizeau, "au finissant qui s'est signalé par des travaux d'ordre intellectuel dans le cadre de l'AGEUM", à M. Serge Ménard, ancien directeur du Quartier Latin et ex-candidat à la présidence des étudiants de l'Université.

"On voit bien que l'Université a évolué, a remarqué le président, M. Delorme, car à l'époque où nous étions étudiants, il est douteux que nous aurions reçu des prix pour les activités auxquelles Mlle Martel et M. Ménard se sont livrés!"

Les réparations de rembourrage et de repolissage seront faites avec l'expérience et le bon goût que possèdent les hommes de métier de notre atelier.

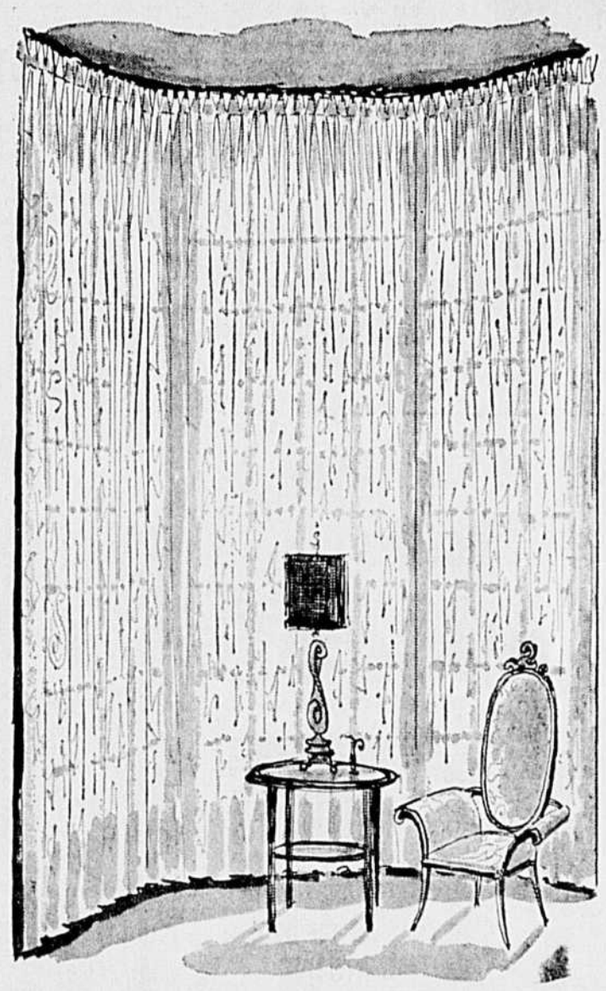
Valiquette

Ateliers

MEUBLES à RENOVER REPARATIONS

POUR ESTIMATIONS SANS FRAIS

Composez 842-8811, local 244



VALIQUETTE

FIBRE DE VERRE

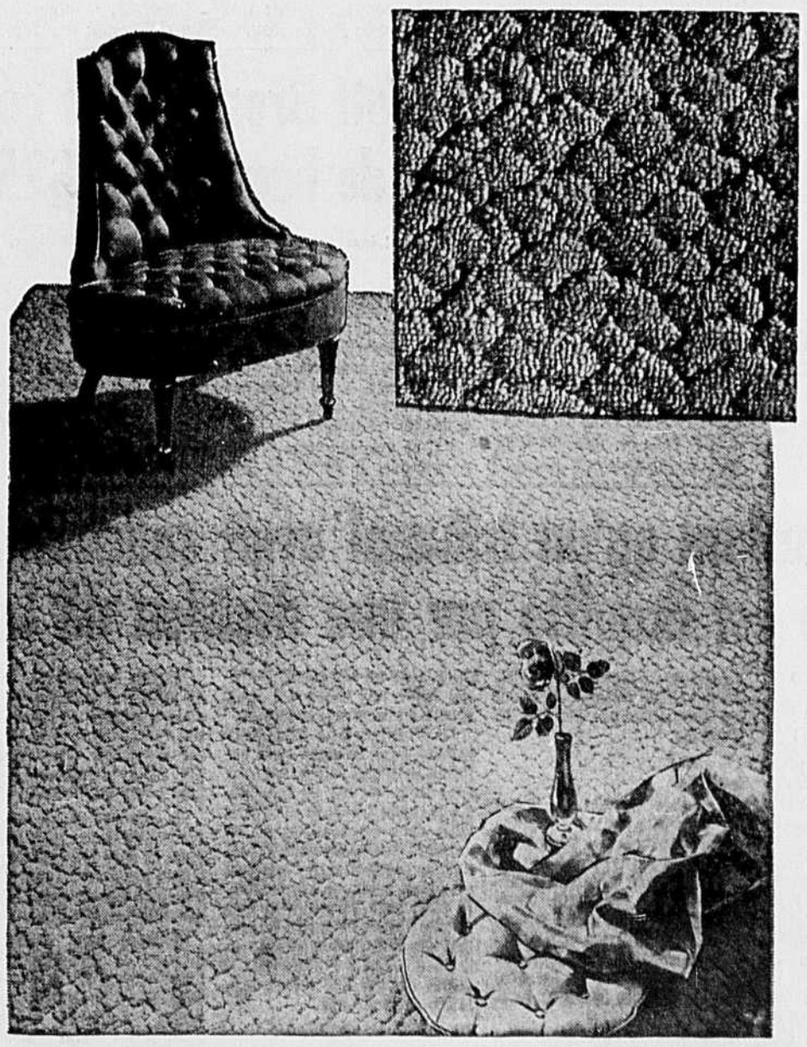
Lavable sans repassage ; résiste au soleil

- FIBRE DE VERRE, bouclé uni. 2.29 vg.
- FIBRE DE VERRE, bouclé avec carrelage. 2.75 vg.
- FIBRE DE VERRE, bouclé avec rayures verticales. 3.50 vg.

CHOIX DE COULEURS telles que :

- Avocado
- Tangerine
- Beige
- Or antique
- Blanc

VALIQUETTE



"NYLON 501" de DUPONT

Broadloom 100% Nylon. Largeur de 12 pieds. Choix de couleurs, telles que

- Vert avocado
- Bleu Royal
- Orange brûlée
- Or espagnol
- Vert gazon
- Brun épice
- Or antique

Rég. 12.95 pour 9.00 vg. c.

POSE ET FEUTRE INCLUS

- POSE FAITE PAR NOS EXPERTS
- SERVICE DE MESURE à DOMICILE

Terrain de stationnement en face ou à l'arrière du magasin

N. G. Valiquette Ltée 510 STE-CATHERINE EST, près Berri Tél : 842-8811

HEURES D'AFFAIRES : Ouvert de 9 h. 30 a.m. jusqu'à 5 h. 30 p.m. — Ouvert les jeudis et vendredis jusqu'à 9 h. p.m.

Mouvement des navires

Le Service de signalisation maritime du ministère des Transports (division du pilotage) a émis le bulletin suivant à 9 h. 30 a.m. le 14 juin:

NIVEAU DE L'EAU

Hauteur de l'eau (zéro des cartes)
Montréal 36'10"
Sorel 37'6"

MONTREAL A QUEBEC

Montréal (Southerland — Ensoleillé, sud. Montant: 6.12 a.m. "Fort Rameay", 6.22 a.m. CCGS "Montcalm", 6.30 a.m. "Katwilk", 7.01 a.m. "Cove Transport". Hier: 4.35 p.m. CCCGS "Ville Marie". Descendant: 2 a.m. "Transontario", 2.38 a.m. "Orefax", 5.22 a.m. "Bro River", 6.08 a.m. "Elmbranch", 6.30 a.m. "Folaga". Hier, 9.50 p.m. "Orient Mariner", 10.55 p.m. "Examplar".

Cap St-Michel 14 — Ensoleillé, sud. Montant: 12.07 a.m. "Esso Winchester", 1.52 a.m. "HWiram", 2.50 a.m. remorqueur "Capitaine Simard", 5.10 a.m. "Jan Ten Doornkaat", 6.15 a.m. "Constance Bowater", 7.30 a.m. "Longboat", 7.34 a.m. "Nixon Berry". Hier: 7.30 p.m. CCGS "Safeguarder", 8.30 p.m. remorqueuur "Flo Mac", 10.50 p.m. "Innstein". Descendant: 5.55 a.m. "Griffon". Hier: 7.15 p.m. "Tratendorf".

Sorel 39 — Ensoleillé, léger sud. Montant: 3.52 a.m. "Delos Glory", 6 a.m. "Saimaia", 6.35 a.m. "Westdale". Laissé: 6.15 a.m. "Transgermania". Arrivé hier 2 p.m. "Irena". Descendant: 5.06 a.m. "Georges Hébert". Arrivé hier: 6 p.m. CCGS "Montmagny".

TROIS-RIVIERES 71 — Nuageux, sud.
(Montant): 12.05 a.m. "HELEN EVANS", 6.15 a.m. "MAGDALENA REITH" et CCGS "ERNEST POINTE", 6.35 a.m. "W HAROLD REA", 7.25 a.m. "MASTER GEORGES".

BATISCAN 88 — Ensoleillé, calme.
(Montant): 7.35 a.m. "FranciscA SARTORI".
(Descendant): 12.30 a.m. "ST ANDE", 4.05 a.m. "GEORGE HINDMAN", 4.20 a.m. "HERON BAY", 5.30 a.m. "BAHIA DE SIGUANEA", 5.40 a.m. "BELRETTY", 6.20 a.m. "GEORGIAN BAY", 7 a.m. "BLACK BAY".

GRONDINES 98 — Ensoleillé, est.

QUEBEC 139 — Ensoleillé, est.
(Montant): (arrivé): 5.45 a.m. "LOVDAL".
(Descendant): 3 a.m. "WORLD PEACE", 7.25 a.m. "WILLOWBRANCH".
(arrivé): 4.30 a.m. "NORTH VOYAGEUR".
(hier): 10.25 pm "MAPLE BRANCH".

GOLFE

QUEBEC — (Montant) (du): 12.30 pm "LYNGENJORD".

LES ESCOUMINS 123 — (Montant): 12.25 a.m. "NORTHERN VENTURE", 4.25 a.m. "BOL" dest. Montreal, 6 a.m. "GEM", 7.15 a.m. "J E F MISENER".
(hier): 7.45 pm "SUNFLOWER".
(dû): 8 a.m. "ASAMA MARU" et "HAVPRINS", 1.30 pm "J A FRANCE", 2 p.m. "SILVER ISLE", 11.55 p.m. "SILVER STAR" dest. Montreal.
(demain) L 5 p.m. "EASTBOUND" dest. Montréal.
(Descendant): 12.15 a.m. "PACIFIC TELSTAR" 3.45 a.m. "MATHILDE BOLTEN", 4.45 a.m. "TERNEFJELL" 5 a.m. "LEALOTT" 5.05 a.m. "SELJE".
(hier): 1.05 p.m. "KOLL", 3.30 p.m. "BEAVERIM", 6.10 p.m. "INVERNESS", 7.50 p.m. "AUCTORITAS", 9.35 p.m. "WORLD PEACE".

EN AMONT DE MONTREAL
Hauteur de l'eau: Pte Claire 1'8"; Summerstown: 0'10"; Iroquois Upper: 3'11". Profondeur du chenal (zéro des cartes): Pte Claire 28'6"; Summerstown: 28'6"; Iroquois Upper: 29'6"; Profondeur disponible: Pte-Claire: 30'2"; Summerstown: 29'4"; Iroquois Upper 33'5".

ST-LAMBERT 3 — (Descendant): 3.05 a.m. "Akagi Maru".
(Montant): 3.50 a.m. "Paterson".
(Hier): 6.05 p.m. "Cap de l'Ile".

COTE STE-CATHERINE 10 — (Descendant): 6.50 a.m. "Tecumseh", 7.15 a.m. "Gladys Bowater".

BEAUHARNOIS 28 — (Descendant): 3.01 a.m. "J M Patterson", 6.05 a.m. "Cement Karrier", 7.49 a.m "Oil Transport"
(Hier): 9.57 p.m. "Westcliffe Hall".
(Montant): 2.05 a.m. "Ornefjell", 5.05 a.m. "Lubrolake" 5.11 a.m. "Norholt".

SNELL LOCK 72 — (Descendant): 3.05 a.m. "Oil Transport", 4.51 a.m. "Manchester Commerce".

EISENHOWER 75 — (Montant): 5.32 a.m. "R. Bruce Angus", 6.27 a.m. "Mattia Gubec", 7.23 a.m. "Svanefjell", 7.27 a.m. "Ravnefjell".

IROQUOIS 98 — (Descendant): 4.42 a.m. "Oriental Venus", 5 a.m. "French River".

Minorités qui comptent sur le Québec

QUEBEC (PC) — Les 48 membres de la chorale "Les Pastourelles", du collège L'Assomption, d'Edmonton, en Alberta, ont formulé un souhait commun, à Québec hier: celui de ne jamais voir le Québec se séparer du reste du Canada.

Ils ont déclaré que les minorités françaises de l'ouest ont les yeux tournés vers le Québec et qu'elles comptent sur l'appui de cette province dans la lutte pour la survivance de tous les Canadiens français.

Les étudiantes albertaines ont quitté Québec hier pour une tournée de spectacles dans la province de Québec et dans les provinces maritimes, sous l'égide du comité du centenaire de la confédération.

Dimanche soir, elles ont participé à Choralie internationale, un spectacle grandiose présenté dans la vieille capitale par l'Alliance chorale canadienne, avec la participation d'une soixantaine de chorales.

Au cours d'une entrevue hier, les Pastourelles se sont dites vivement intéressées par la politique québécoise, dont elles perçoivent certaines images à travers le prisme des journaux anglophones de l'Alberta, "qui ne sont pas toujours tolérants envers les Québécois", disent-elles.

"Il est malheureux de constater que plusieurs francophones de l'ouest glissent vers le groupe anglais et se laissent angliciser", de dire soeur Thérèse de la Paix, directrice du groupe.

"Mais le groupe qui demeure fidèle est solide et mène la lutte pour la survivance sans défaillir", s'empresse-t-elle d'ajouter.

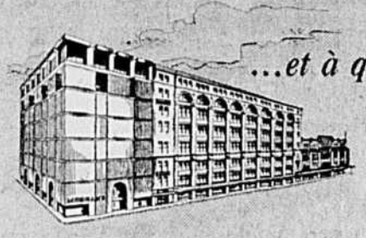
De l'avis de la religieuse, l'avènement de la radio française dans les provinces de l'Ouest a contribué énormément à maintenir la langue et la culture française dans cette région du pays.

"Ce n'est cependant pas suffisant", dit la directrice de la chorale. "Il nous faut aussi notre télévision française et c'est l'objectif vers lequel nous tendons maintenant."

Le groupe a signé hier le livre d'or de la ville de Québec, en présence des représentants de la presse qui avaient louangé la contribution de la chorale au spectacle de dimanche soir.

Les jeunes filles ont visité à loisir les principaux attraits touristiques de la vieille capitale avant de reprendre la route.

MORGAN

Centre-ville  ...et à quatre autres localités faciles d'accès

Dorval • Rockland • Boulevard • Snowdon


pour clients de Montréal-Ouest, Lachine et du Lakeshore


pour clients de Ville Mont-Royal, Outremont, Ville St-Laurent et Park Extension

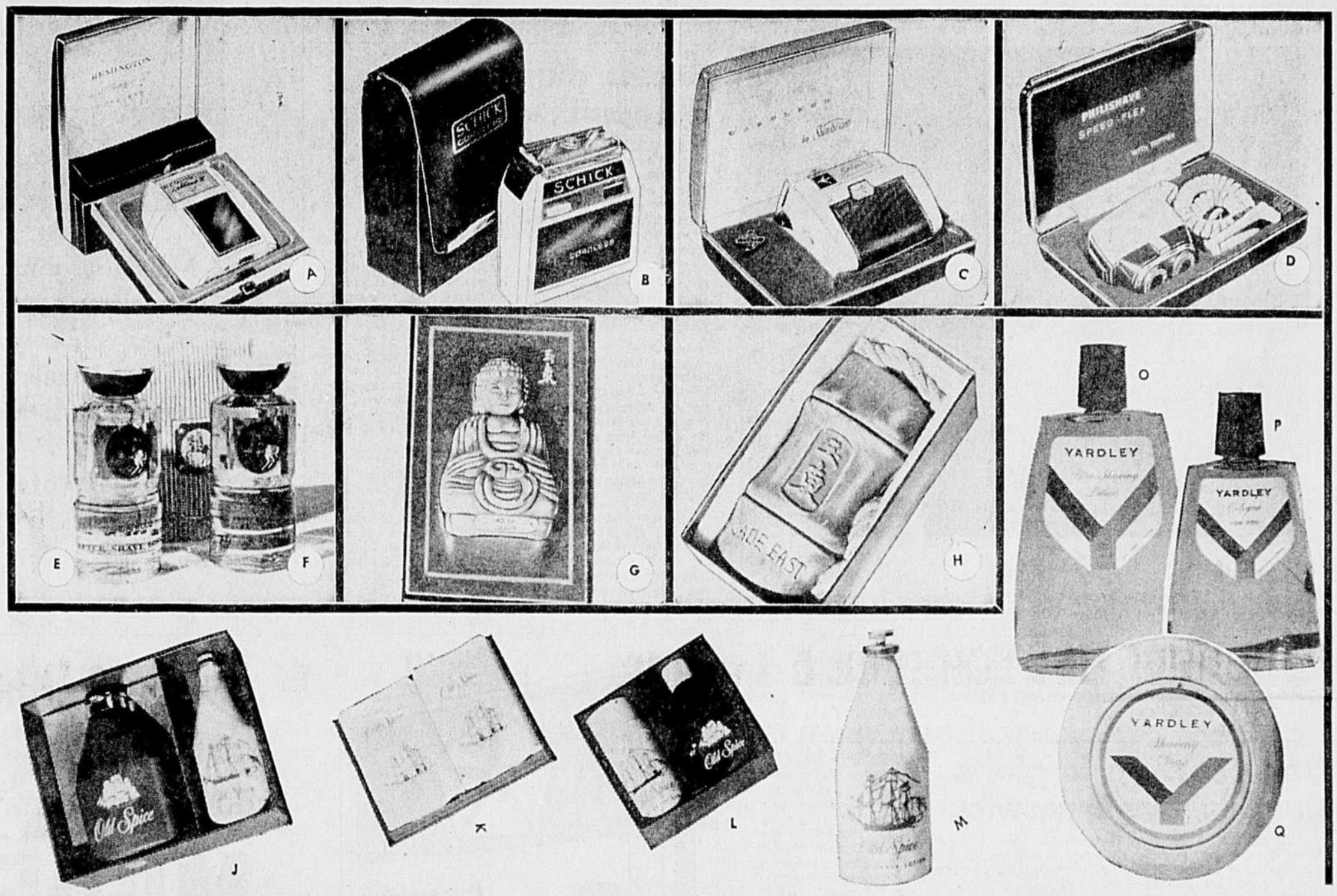

pour clients de Rosemont, Ville Saint-Michel, Montréal-Nord et Montréal-Est


pour clients de Hampstead, N.D.G., Snowdon et Westmount



Fête des Pères! Savoir choisir le cadeau qui fera plaisir d'offrir!

Articles de toilette et de rasage au parfum masculin. Morgan vous propose une gamme complète de produits agréables à recevoir et à utiliser... présentés dans de jolies boîtes cadeaux!



Rasoirs électriques

Cadeau magnifique spécialement dédié au voyageur, à l'homme d'affaires. Chacun doté d'un rechargeur, présentation dans un joli coffret.

A. Remington Lektronic IV **29.95**
B. Rasoir électrique sans cordon Schick **31.95**
C. Rasoir "Shavemaster" sans cordon par Sunbeam **36.95**
D. Rasoir de classe fonctionnant sur courant électrique... le nouveau "Philishave Speed-Flex" avec taille-moustache et favoris **29.95**

Articles de toilette "Jade East"

E. Lotion après rasage 4 onces **3.75** 6 onces **4.75**
F. Eau de Cologne 4 onces **4.75** 6 onces **5.75**
G. Eau de Cologne "Mandarin" de voyage 3 onces **3.50**
H. Savon de douche sur cordon "Bamboo" **3.50**
I. (non représenté). Lotion après rasage 3 onces **2.95**

Articles "Old Spice" de Shulton

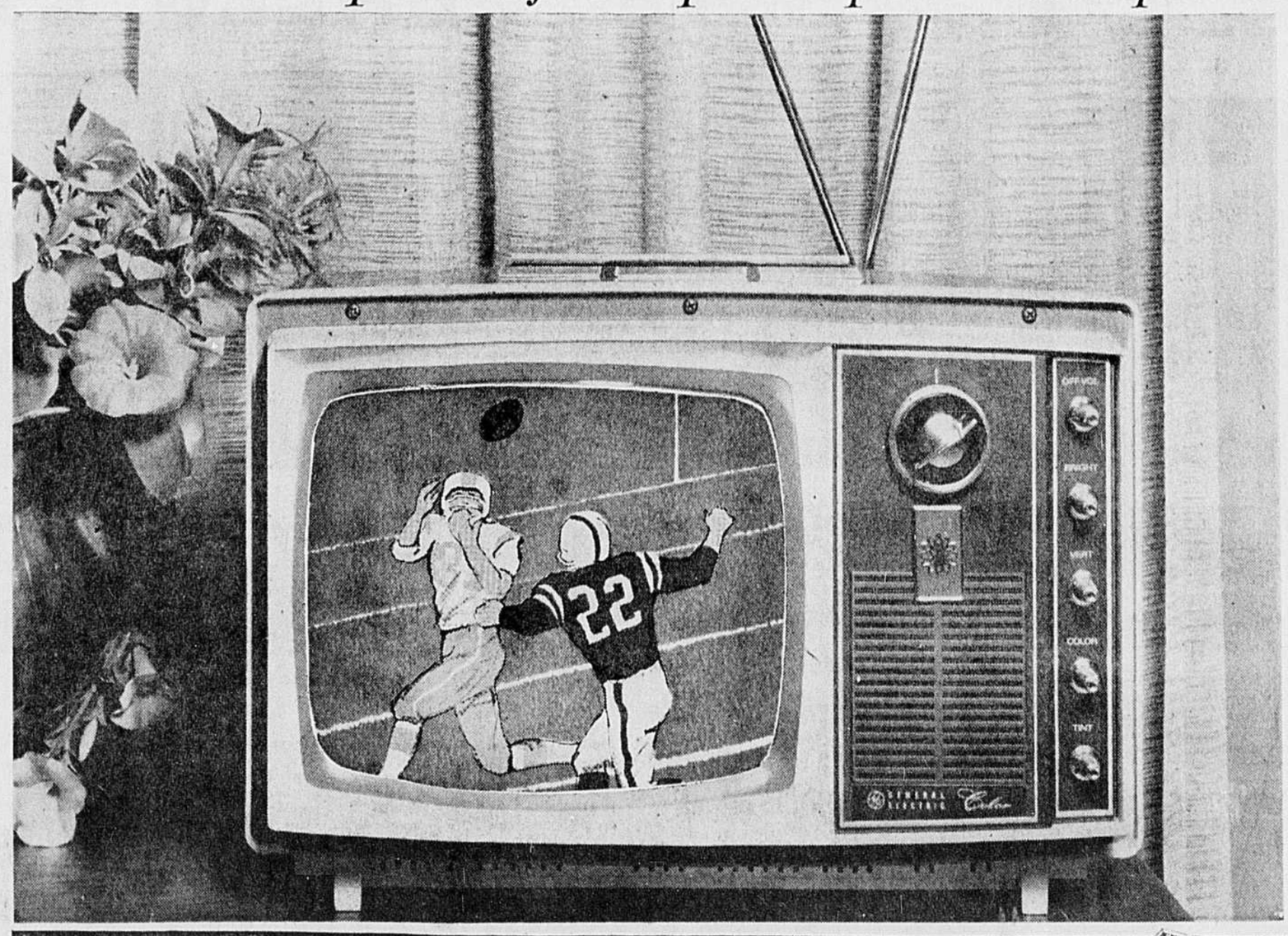
J. Coffret... lotion après rasage et poudre de talc **2.43**
K. Coffret... deux pains de savon **1.77**
L. Coffret deux articles... lotion après rasage 2¼ onces et bâton désodorisant **1.77**
M. Lotion après rasage, 4¾ onces **1.29**
N. (Non représenté) Eau de Cologne 4¾ onces **1.29**

Articles rafraichissants Yardley

O. Lotion après rasage 6½ onces **2.00**
P. Eau de Cologne 3½ onces **1.85**
Q. Savon à barbe en bol **1.95**

Téléphoner à 842-6261
ARTICLES DE TOILETTE, RAYON 42, REZ-DE-CHAUSSEE
Aussi choix à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Le premier au Canada! Téléviseur en couleurs GE modèle portatif 11 po. à prix modique exceptionnel!



399.95

Nouveau téléviseur GE, compact, écran de 11 pouces en couleurs et qui ne pèse que 24 lb... à un prix modique inespéré! L'appareil de famille par excellence et en couleurs! Vous pourrez voir les programmes de télévision américains en couleurs dès maintenant et les programmes canadiens plus tard cet été. Il va sans dire que vous pouvez voir tous les programmes en noir et blanc. Ce serait un magnifique cadeau pour la Fête des Pères!

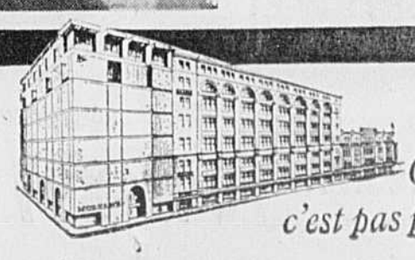
En raison de la quantité limitée de ces téléviseurs nous vous conseillons de ne pas tarder! Dimensions: 17 po. de largeur, 11¾ po. de hauteur, 16½ po. de profondeur; 24 lb; modèle C1120.

La garantie comprend la vérification initiale et la démonstration à domicile plus 90 jours de service après vente, et un an de garantie sur toutes les pièces.

PAS DE PAIEMENT INITIAL
24 mensualités de 19.10
La taxe de vente payable à l'achat

Téléphoner à 842-6261
TELEVISEURS — RAYON 96 — SEPTIEME
Aussi à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Centre ville, Snowdon, 9 h. à 5 h. 30 — jeudis, vendredis, 9 h. à 9 h.
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h. 30 à 6 h. — jeudis, vendredis, 9 h. 30 à 10 h.
Téléphoner à 842-6261



"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN *c'est pas plus cher qu'ailleurs"*

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Le Boston et le Détroit s'échangeraient des joueurs

Ce n'est qu'un premier pas vers une expansion beaucoup plus considérable dans l'avenir. C'est la réflexion la plus consistante que l'on peut entendre au congrès des ligues professionnelles de hockey pourvu que l'on veuille bien prêter l'oreille à autre chose qu'aux multiples rumeurs qui circulent à propos de tout et de rien aux assises qui se tiennent actuellement à l'hôtel Reine-Elisabeth. L'expansion dont il est question est naturellement celle de la ligue Nationale qui, comme tous le savent, doublera le nombre de ses équipes pour la saison 1967-68.

Est-ce la fusion des ligues Nationale et Américaine, l'essor fantastique du football professionnel outre-frontière, le fait que le hockey est un sport de contact physique comme le rugby américain, que la télévision d'outre-frontière s'intéresse maintenant à notre jeu national, ou toute autre cause mais on paraît maintenant convaincu que la ligue Nationale ne pourra s'arrêter dans son expansion.

Aussi ceux qui parlent dans ce sens soutiennent que Vancouver, Baltimore et Buffalo, dont les demandes de franchise ont été refusées l'hiver dernier, devraient se féliciter au lieu de se plaindre de leur sort. Elles pourront dans quelques années entrer dans la LNH sans avoir à passer par les problèmes et les difficultés que devront traverser les six clubs qui commenceront leur activité en 1967-68, remarquent-ils. Ces mêmes observateurs font remarquer que d'ici cinq à six ans, le nombre des joueurs de hockey aura multiplié plusieurs fois.

Le hockey, prétend-on, subira une telle transformation au cours des dix prochaines années qu'il est pour ainsi dire impossible même aux gens les plus versés dans ce domaine de peindre un tableau de ce qu'il sera après ce laps de temps. On se contente de dire que le nombre des clubs de la ligue Nationale croîtra de nouveau dans cinq ans, possiblement avant.

Après avoir entendu dépeindre ce tableau tellement prometteur sur l'agrandissement des cadres de la ligue Nationale, cela sonnait comme une fausse note d'entendre de la bouche d'un observateur que les six clubs actuels sont beaucoup moins enthousiastes qu'ils ne l'étaient il y a quelque temps à propos de la franchise qu'ils ont accordée à Minneapolis-St. Paul "Je ne serais pas tellement étonné que cette franchise soit retirée pour être accordée à Baltimore", de nous dire l'un des délégués. "Il est vrai que la ligue a eu quelques problèmes avec le groupe de Minneapolis-St. Paul, il y a quelque temps, mais ce n'était qu'un malentendu, nous a expliqué par ailleurs un officier d'un des nouveaux clubs. Il appert que la ligue Nationale voudrait qu'on fasse plus grande diligence à propos des patinoires qui doivent être construites.

"Personnellement, nous, à San Francisco, sommes très, très heureux dont les choses se passent. Nous avons voulu faire partie de la ligue Nationale et nous avons été bien mieux accueillis que j'aurais cru. Les clubs actuels coopèrent beaucoup avec nous", nous a déclaré Rudy Pilous, le gérant général du club de l'endroit.

A travers de nombreuses nouvelles contradictoires, voici ce qu'il a été permis d'apprendre en marge du congrès :

Bernard Geoffrion pourrait fort bien porter les couleurs des Maple Leafs de Toronto, la saison prochaine.

Le Canadien et les Rangers espèrent conclure un échange aujourd'hui. Mais la transaction ne serait pas de grande importance.

Sid Abel nous a laissé entendre qu'il y aura échange entre son club et le Boston aujourd'hui.

Ed Fitkin, du Los Angeles, a déclaré que son club est à la recherche d'un gérant général du fait que Hal Laycoe a apparemment décidé de demeurer à Portland en qualité de propriétaire associé, gérant général et instructeur.

Abel aura une entrevue aujourd'hui avec le vétéran Bill Gadsby pour savoir si celui-ci se propose de reprendre son rôle de joueur, l'hiver prochain. Le contrat du joueur de défense n'expirera qu'à la fin de la prochaine saison.

Carl Brewer a déclaré à un ami qu'il attendra de savoir si le Toronto l'échangera avant de poser tout geste. "J'aurais aimé à parler à Imlach au sujet de Brewer mais je ne l'ai pas vu de la journée", a déclaré Abel des Red Wings.

Il appert que le jeune Bobby Orr réclamera un tel contrat de la part des Bruins de Boston que ceux-ci ne pourront que refuser de se rendre à sa demande. Dans ce cas, il jouerait pour l'équipe nationale.

Ed Fitkin a expliqué comment a commencé la rumeur à l'effet que Toe Blake allait devenir instructeur du Los Angeles. "J'aimerais à vivre sous le climat de la Californie", ai-je dit un jour, de rappeler Fitkin. Blake, qui était avec moi, répliqua : "Je pense que j'aimerais cela moi aussi." Et Fitkin d'ajouter : "Quand j'ai été nommé à Los Angeles, certains en ont déduit que Toe ferait la même chose."


Elmer Lach


Toe Blake


Emile Bouchard


Ken Reardon


Ted Lindsay


Ted Kennedy


Babe Pratt


Frank Brimsek


Max Bentley

Blake parmi les 10 nouveaux immortels du hockey

par Gilles Terroux

Ceux qui s'attendaient à une journée inaugurale mouvementée ont été quelque peu déçus, hier, alors qu'a débuté en l'hôtel Reine Elisabeth le congrès annuel de la ligue Nationale de hockey.

Ce que les soit-disant experts avaient prévu ne s'est pas matérialisé. Aucune transaction. Aucune nomination de nouveaux instructeurs (dans le cas des clubs Los Angeles et Minneapolis).

Mais il y avait quand même matière à tenir les journalistes sur le qui-vive. Ça et là, dans le lobby principal ou dans les corridors, les caucus à deux, trois ou quatre se multipliaient. Mais pas la moindre nouvelle officielle ne devait transpirer de ces dizaines d'entretiens.

Sammy Pollock que tous soupçonnent d'être en voie de conclure un marché avec les Red Wings de Détroit, résumaient l'opinion des autres magnats en disant : "Patientez, patientez. Les nouvelles seront nombreuses et seront communiquées en temps et lieu . . .".

Ce commentaire signifie-t-il que le directeur gérant du Canadien annoncera au cours des prochaines heures que Red Berenson a été le joueur clé d'un échange avec les Red Wings de Détriot ?

Fort possible

Mais bien malin celui qui peut entrainer Pollock dans des confidences.

La nomination de dix nouveaux membres au Temple de la renommée du hockey et des amendements à quelques règlements ont été les rares nouvelles de la journée.

Si elle s'est fait attendre pendant quelques heures, la décision du comité de sélection a eu l'heur de plaire à la majorité.

Lach chez les immortels

Les dix nominations étaient justifiées. Autant celle de Clarence Campbell pour sa contribution à l'essor du hockey au cours des vingt dernières années que celle des anciens joueurs Emile Bouchard, Kenny Reardon, Elmer Lach et Toe Blake, du Canadien; Frank Brimsek, du Boston; Babe Pratt, du Toronto et du New York; Ted Kennedy, du Toronto, et Ted Lindsay, du Détroit.

Frank Selke, président du comité de sélection, a expliqué la décision de choisir dix nouveaux membres en faisant allusion aux cérémonies du centenaire de la Confédération.

"Habituellement, le temple de la renommé accueille trois nouveaux membres chaque année. Nous avons dérogé à la règle afin qu'un plus grand nombre d'anciennes vedettes fassent partie du temple de la renommée en 1967", a-t-il dit.

Toe Blake était à quelques pas de là lorsque sa nomination a été annoncée.

"Cette nomination m'honore grandement", a-t-il commenté.

"Durant ma carrière de joueur, j'ai eu le privilège d'avoir des compagnons de lignes exceptionnels en Richard et Lach. Et depuis que je suis devenu instructeur, j'ai toujours dirigé des équipes formidables. C'est grâce à tous ces joueurs si j'occupe cette place aujourd'hui".

Règlements modifiés

Le but des amendements aux réglements se résume en deux points : réduire le nombre de bagarres et présenter un meilleur spectacle.

La principale modification concerne les punitions majeures.

Le nouveau règlement se lit comme suit : Lorsqu'un ou deux joueurs de chaque équipe écopent de punitions majeures simultanées, ils devront se rendre au banc des punitions mais seront remplacés par des coéquipiers sur la glace. Les joueurs punis ne pourront quitter le banc des punitions qu'au hors-jeu suivant l'expiration de leur punition.

Ce qui signifie que les deux équipes joueront avec des formations complètes durant les 5 minutes des punitions majeures.

"Le spectateur paye pour assister à du jeu intéressant. Et à 4 contre 4 ou à 3 contre 3, le spectacle n'est guère captivant", a dit l'arbitre en chef Scotty Morrison.

Selon un autre amendement, un joueur sur le banc des joueurs ou près du banc écopera d'une amende de $50 s'il participe à une bataille ou à une escarmouche.

De plus, une amende de $50 sera imposée à tout joueur qui tardera à se rendre au banc des punitions ou qui résistera à l'arbitre ou aux juges de lignes.

Enfin, le gardien de but substitut appelé à remplacer le régulier en cas de blessures ne pourra quitter le jeu avant le prochain arrêt à moins d'être lui-même victime d'un accident.

Au programme aujourd'hui

Ce matin, il y aura meeting des propriétaires des équipes de la ligue Nationale. Après la réception offerte par les autorités municipales, ce sera le repêchage des joueurs des ligues mineures.

A 5 h., les dirigeants des six équipes du circuit devront présenter leur liste de protection en vue de la séance du repêchage.

Geoffrion rêve de gérer ou de jouer dans la LN

(par G. T.) — Bernard Geoffrion a fait une entrée spectaculaire dans la salle d'accueil aménagée à l'intention des journalistes au congrès du hockey.

Geoffrion avait une réponse toute prête à fournir à ses nombreux interlocuteurs.

"Je n'ai aucun commentaire à faire. Je n'ai encore parlé avec aucun magnat de la ligue Nationale. Pas plus de la division actuelle que de la nouvelle", disait Geoffrion.

Mais au cours des heures suivantes, "Boum Boum" était un homme très actif.

Geoffrion s'est entretenu longuement avec les dirigeants de trois équipes du circuit. Tantôt au bout d'un corridor avec King Clancy, du Toronto ; tantôt dans une pièce déserte en compagnie de Jimmy Skinner, Sid Abel et Baz Bastien, du Détroit ; tantôt dans le lobby de l'hôtel avec Emile Francis, du New York, voilà autant d'entrevues qui constituent autant d'intrigues.

Une chose est certaine : Geoffrion veut rester lié au hockey.

Comme instructeur ? comme joueur ?

Impossible d'en apprendre davantage pour l'instant.

Avec un sourire du coin des lèvres, Geoffrion a murmuré : "La ligue Nationale m'intéresse toujours. Si je ne peux tenter ma chance comme instructeur, je n'hésiterais pas à revenir au jeu."

Mais pour obtenir la permission d'endosser de nouveau l'uniforme, Geoffrion devrait passer au repêchage. Même le Canadien se verrait dans l'obligation de l'offrir aux autres équipes avant de pouvoir l'utiliser.


Bernard Geoffrion

Le même règlement s'appliquerait advenant le cas où une autre équipe était intéressée à obtenir les services de Geoffrion, comme joueur.

A noter cependant que Geoffrion ne sera pas sujet au repêchage des joueurs actifs de la ligue Nationale, séance qui sera fort mouvementée, demain après-midi.

Pourquoi Pilous n'aime pas le casque protecteur

(par G.T.) — Rudy Pilous n'a rien perdu de son sens de l'humour. En apercevant les pièces d'équipement étalées sur une table, Pilous s'est empressé de cacher la dernière nouveauté dans le domaine des casques protecteurs.

"Je ne suis pas le meilleur ami de cette invention", s'est exclamé le gérant-général des Seals de San Francisco.

"Pourquoi ? Parce que tous les jeunes joueurs qui portent ce casque se ressemblent. Lorsque j'assiste à une joute de jeunes, je ne peux reconnaitre les joueurs prometteurs que les dépisteurs m'ont recommandés", dit-il.

"Mais que les jeunes ne se laissent pas influencer par mes commentaires. Le casque protecteur est une pièce d'équipement essentielle", ajoute Pilous, d'un ton plus sérieux.

* * *

Pilous n'a pas décidé s'il cumulera ou non le double poste de gérant-général et d'instructeur du San Francisco en 1967-68.

"Si nous ne pouvons dénicher un homme expérimenté, je piloterai l'équipe", affirme-t-il.

* * *

L'ancien cycliste Torchy Peden est un visiteur au congrès du hockey. Il représente la compagnie de patins Nestor Johnson, de Chicago.

* * *

Les candidats au poste d'instructeur du Canadien junior sont nombreux, mais tout laisse croire que le successeur de Scotty Bowman sera choisi entre Floyd Curry, Léo Bossy et Robert Pépin.

La nomination de Curry ne nous surprendrait guère.

* * *

King Clancy affirme que le nom de Carl Brewer sera placé sur la liste de protection des Maple Leafs de Toronto.

Il n'a pas voulu élaborer sur la rumeur selon laquelle Brewer serait le joueur clé d'une importante transaction.

* * *

Murray Davison, un ancien joueur du Providence et du Springfield, a été nommé instructeur des Blazers d'Oaklahoma City, de la ligue Centrale.

Agé de 28 ans, Davison succède à Harry Sinden qui est devenu instructeur des Bruins de Boston.

* * *

Cyclone Taylor sera proclamé le citoyen de l'année, ce soir, à Vancouver.

* * *

Plusieurs joueurs des Red Wings de Détroit assistent au congrès, dont Gordie Howe, Alex Delvecchio, Norm Ullman et Bill Gadsby.

CHEZ FREDRICK'S

à temps pour les chaleurs

COMPLETS

tropicaux d'été

HASPEL'S — Lavez et porter — 69.50

RAEFORD 2/80 — Dacron et laine — 79.50

CARIBBEAN — Terylène et laine — 99.50

CAPRI — Tropical tout laine — 120.00

Choix de tailles : courte, régulière et longue.

Fredrick's

"vêtements exclusifs pour hommes"

1407 rue CRESCENT — 844-8110 (nord de Ste-Catherine)

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. — Stationnement gratuit



Joutes de baseball



AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Californie à Chicago — 2 h. 15
Chance (3-8) vs Pizarro (5-1)

Minnesota à Kansas City — 9 h. 00
Boswell (1-4) vs Dobson (2-4)

Washington à Détroit — 9 h. 00
Ortega (5-3) vs Aguirre (2-3)

Boston à Cleveland — 6 h. 00
Santiago (4-3) vs Siebert (5-3

New York à Baltimore — 8 h. 00
Bouton (1-1) vs McNally (5-2)

LIGUE NATIONALE

St-Louis à NewYork — 2 h. 00
Stallard (0-2) vs Rusteck (1-0)

Chicago à San Francisco — 4 h 00
Holtzman (2-6) vs Herbel (1-0)

Atlanta à Philadelphie — 8 h. 05
K. Johnson (4-5) vs Wise (1-1)

Cincinnati à Pittsburgh — 8 h. 15
Maloney (6-2) vs Fryman (4-1)

Houston à Los Angeles — 11 h. 00
Dierker (2-1) vs Koufax (11-1)

HIER

LIGUE AMERICAINE

Boston à Cleveland
(remise, à cause de la pluie)

New York	000 000 000—0	3	3
Baltimore	003 012 020—8	10	0

Downing, Ramos (7e) et Howard ; Palmer, Watt (6e) et Etchebarren. LG-Palmer (6-3). LP-Downing (6-4). Cir. : F Robinson (16e). B. Robinson (10e).

Washington	000 001 200—3	7	1
Détroit	001 020 01x—4	10	0

Segui, Lines (5e), Cox (7e) et Casanova, Camilli (7e) ; Wickersham, Pena (9e), Podres (9e) et Freehan. LG-Wickersham (3-0). LP-Cox (1-3) Circuits : Blasingame (1er), Lock (8e).

PREMIERE PARTIE :

Minnesota	000 001 010—2	7	0
Kansas City	040 001 00x—5	10	1

Pascual, Siebles (2e), Klippstein (7e) et Battey ; Hunter (5-5) et Roof. LP-Pascual (6-6).

DEUXIEME PARTIE :

Minnesota	101 030 100—6	13	0
Kansas City	100 000 000—1	6	0

Perry (2-0) et Zimmerman ; Lindblad, Dickson (6e) et Roof. LP-Lindblad (2-2).

PREMIERE PARTIE :

Californie	010 000 000—1	5	1
Chicago	131 000 00x—5	10	0

Brunet, Reed (4e), Burdette (7e) et Rodgers ; Lamabe (4-1) et Romano. LP-Brunet (4-4).

DEUXIEME PARTIE :

Californie	000 010 001—2	7	1
Chicago	000 000 001—1	7	0

Rojas, Lee (7e), Sanford (9e) et Satriano ; Horlen, Locker (8e) et Martin. LG-Rojas (2-0) LP-Horlen (2-7). Circuit : Malzone (1er).

LIGUE NATIONALE

Cincinnati	000 310 000—4	12	0
Pittsburgh	011 000 03x—5	8	1

Jay, McCool, (8e) et Edwards ; Law, McBean (4e), Mikkelsen (8e) et May. LG-Mikkelsen (5-2). LP-McCool (2-3). Circuits : Pinson (5e), Clemente (9e).

Chicago	000 000 000—0	5	1
S. Francisco	016 010 00x—8	11	0

Broglio, Jenkins (3e), Connors (6e), Hoeft (8e) et Hundley ; Perry, McDaniel (8e) et Barton. LG-Perry (7-1). LP-Broglio (2-5). Circuit : McCovey (11e).

PREMIERE PARTIE :

St-Louis	200 000 000—2	5	1
New York	000 003 11x—5	9	0

Jackson, Woodeshick (7e), Hoerner (8e) et McCarver ; Shaw (2-4) et Taylor. LP-Jackson (5-5. Circuits : Taylor (1er), Murphy (2e).

DEUXIEME PARTIE :

New York	000 000 010—1	7	0
St-Louis	101 000 011—4	8	1

Washburn, Woodeshick (7e), Mahaffey (8e) et McCarver ; Hamilton, Selma (8e) et Stephenson, Grote (9e). LG-Washburn (3-3) LP-Hamilton (4-7). Circuit : Boyer (7e).

PREMIERE PARTIE :

Atlanta	000 000 200—2	4	0
Philadelphie	023 001 00x—6	5	0

Cloninger, O'Dell (3e), Olivo (5e), Umbach (7e) et Torre ; Jackson (4-5) et Dairymple. LP-Cloninger (5-7). Cloninger (5-7). Circuit : Dairymple (3e).

DEUXIEME PARTIE :

Atlanta	000 000 013—4	11	0
Philadelphie	001 050 00x—6	8	0

Blasingame, O'Dell (5e), Carroll (7e) et Torre ; Buhl, Craig (9e), Fox (9e) et Uecker. LG-Buhl (2-4). LP-Blasingame (3-5) Circuit : Brandt (1er).

Houston	000 000 060 03—9	14	1
L. Angeles	300 001 011 00—6	15	2

(11 manches)

Cuellar, Taylor (6e), Raymond (8e), Owens (9e), Roberts (11e) et Bateman, Brand (11e) ; Sutton, Perranoski (8e), Regan (8e), Miller (8e), Brewer (9e), Moeller (11e et Roseboro. LG-Owens (4-3). LP-Brewer (0-1). Circuits : Mantilla (2e), T. Davis (2e).

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	36	23	.610	—
Los Angeles	34	23	.596	1
Pittsburgh	33	23	.589	1½
Philadelphie	33	24	.579	2
Houston	32	26	.552	3½
St-Louis	26	29	.473	8
Atlanta	27	34	.443	10
Cincinnati	23	31	.426	10½
New York	21	31	.404	11½
Chicago	17	38	.309	17

LIGUE AMERICAINE

Cleveland	34	18	.654	½
Baltimore	37	20	.649	—
Détroit	34	21	.618	1½
Minnesota	27	27	.500	8
Californie	28	29	.491	8½
Chicago	26	28	.481	9
New York	24	29	.453	10½
Kansas City	22	32	.407	13
Washington	23	36	.390	14½
Boston	20	35	.364	15½

GLENDALE, CALIFORNIE (UPI) — Bob Seagren, qui a établi un record mondial en salle du saut à la perche, 17'3¼", en mars, à Cleveland, est le compagnon de chambre de celui qui détenait le record avant lui, John Pennel.

Wilson passe aux Tigers en échange de Demeter

BOSTON (UPI) — Les Red Sox de Boston ont effectué leur deuxième transaction importante en moins de 12 heures, ce matin, en cédant le vétéran lanceur droitier, Earl Wilson, aux Tigers de Détroit en échange du voltigeur Don Demeter et un joueur devant être nommé plus tard. Ce dernier serait de calibre mineur et échouerait à Toronto, dans la ligue Internationale.

Hier, les Red Sox ont obtenu trois joueurs, dont les lanceurs Rollie Sheldon et John Wyatt, des Athlétiques de Kansas City en retour de Jim Gosger, un voltigeur, et des lanceurs Ken Sanders et Guido Grilli. Les Bostonais ont également obtenu le voltigeur Jose Tartabull dans cet échange impliquant six joueurs. ... ...

Haywood Sullivan, le vice-président des Red Sox, s'est dit très heureux de ces deux transactions qui, selon lui, ont renforcé l'équipe.

"Nous regrettons de perdre Wilson, mais nous croyons que Sheldon saura bien le remplacer dans la rotation de nos lanceurs débutants. Wyatt donnera un bon coup de main, en relève. Nous avons aussi obtenu Demeter, un brillant voltigeur qui a toujours bien frappé la balle au Fenway Park, et Tartabull, un coureur très rapide. Nous manquons de rapidité sur les sentiers et son addition sera bienvenue", a-t-il expliqué.

Demeter est, en plus d'être un solide frappeur droitier, un voltigeur de grande qualité. Il détient le record de parties consécutives sans erreur dans le champ extérieur, soit 266 parties. C'est une marque de la ligue Américaine. Don peut également jouer au premier et au troisième but.

Finalement, les Red Sox ont chambardé davantage leur alignement en envoyant le voltigeur Joe Christopher à Syracuse, une filiale des Tigers de Détroit.

CILUX

BLANC TRUTONE

Contient IDB

Assurément la plus belle peinture blanche d'extérieur.

Elle dure et dure.

Voyez votre marchand de peintures C-I-L.

C-I-L

P.S.—Si vous recherchez durabilité et beauté en une gamme infinie de coloris, employez la peinture d'extérieur CILUX, type alkyde ou latex acrylique.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
250	Algoma	27¼	27⅛	27⅛
1272	Alliance	180	170	170
—	Alcan 2 Pr	43½	43¼	—
—	Anglo CP Pr	21⅜	21⅜	—
—	AngT 4½ Pr	38½	37½	—
—	Argus	19¼	19¼	—
—	Arg 2.60 Pr	44½	44½	—
100	ArgC Pr	12¾	12¾	12¾
1510	Alcan Al	43	42¾	42¾
273	Alcan Pr	45¾	43¼	45¾
100	Asbestos	21⅜	21⅜	21⅜
—	Atl Sug	28⅜	28⅜	—
100	Bq CN	61¾	61¾	61¾
—	Bq d'Eparzn	14¾	14½	—
85	Bq Imp C	64	64	64
85	Bq Mont	58⅜	58⅜	58⅜
—	Bq N E	69	69	—
—	Bq PC	46½	44¾	—
300	Bq Roy	74	73⅜	73¾
—	Bq Tor-D	63½	63½	—
—	Bathurst P	22½	22¼	—
—	Bath Wts	10½	10½	—
25	Bath P (A)	55	55	55
1535	Bell Phone	52	51¾	52
25	Bow M Pr	49¾	49¾	49¾
300	Bowater	8¾	8¾	8¾
200	Brazil	11¼	11¼	11¼
—	BA Oil	32⅝	32½	—
—	BC Forest	19	18	—
100	BC Phone	61½	61½	61½
2050	Brinco	5⅜	5¼	5¼
535	CAE	9½	9½	9½
3025	Cal Pow	26¼	26¼	26¼
—	Can Cem	42¾	40⅜	—
—	C Cem Pr	25	24⅜	—
100	CD Sugar	21½	21½	21½
575	Can Iron	23½	23½	23½
100	C S L	33	33	33
—	C S L Pr	9¼	6	—
400	C Brew	7	7	7
—	C Brew (B)	45⅛	45⅛	—
800	C Chem w	605	605	605
425	C I L	18½	18½	18½
—	C I L Pr	80	80	—
100	CI Pow	27	27	27
—	CI Pw 5.25	18	18	—
600	C Marconi	6⅜	6½	6½
1900	CPR	63¼	62¼	62½
100	CPR 4% Pr	9⅜	9⅜	9⅜
200	C Pfina	11⅜	11⅜	11⅜
—	CPP Ser (A)	20	20	—
—	C Retract	16½	16	—
—	C Vickers	18	18	—
200	Central D	10½	10½	10½
300	Chemcell	12¾	12¼	12¾
200	Col Cel	6	6	6
—	Col C P	22	22	—
30	Cons Paper	37½	37½	37½
100	Cons Text	21½	21½	21½
—	Cons Glas	12	12	—
450	Cominco	41½	41	41¼
—	Corby A	19	19	—
500	Coronation	160	160	160
—	Corpex	8	8	—
—	Couvr A	5½	—	—
—	Cpd. Fonc	64	64	—
—	Cr Z A	24	24	—
—	Crush Int	15	15	—
25	Denison	49	49	49
1000	Dist Seag	34¼	34	34⅛
100	D Bridge	21½	21½	21½
—	D Coal Pr	47⅝	47⅜	—
1000	Do Fasco	24½	24½	24½
—	D Glass	14⅜	14½	—
—	Dosco	11	10⅝	—
125	D Stores	22¼	22¼	22¼
2035	Domtar	18⅛	18	18
50	D. Text	34	34	34
—	Donohue	8	7¾	—
25	Du Pont	41½	41½	41½
—	Du Pont Pr	81	81	—
—	Dupuis (A)	7¾	7¾	—
—	E Kout	25	25	—
—	Electrolux	30	30	—
100	Enamel (A)	6¼	6¼	6¼
230	Falcon	90¾	90¾	90¾
175	Fam Play	26¾	26¾	26¾
—	Fleetwood	30	30	—
—	Fraser	27¾	27	—
—	GMC	88⅝	88⅝	—
—	GL Paper	27	27	—
100	Hdy Andy	7¾	7¾	7¾
—	Hawk Sidd	465	450	—
350	Hollinger	24	24	24
175	Home (A)	18	18	18
—	Home (B)	18½	18½	—
—	Horne P	285	285	—
—	Hud Bay M	78	77¾	—
100	HBC	16⅜	16⅜	16⅜
775	Husky Oil	12¾	12¾	12¾
—	Husky B P	50	50	—
275	Imp Oil	53	53	53
125	Imp Tob	14¼	14¼	14¼
—	I Toh Pr	5¾	5¾	—
430	Ind Accep	20¾	20¾	20¾
—	Inglis	9½	9½	—
425	Int Nickel	96	95⅝	95¾
100	Int Pap	30¼	30¼	30¼
200	Int Util	29	29	29
300	Int Util Pr	31⅜	31⅜	31⅜
77–	Inter PL	77¾	77¾	77¾
—	Inv Group	14⅜	14⅜	—
750	Invest G A	13	12⅞	12⅞
250	Jamaica PS	14½	14	14½
—	Labatt	17¼	17¼	—
—	Laur Fin	6¾	6¾	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
500	Loblaw (A)	10½	10½	10½
4800	Loblaw B	11	10¾	11
325	Loeb M	14	14	14
—	MacKinn	20¼	20¼	—
—	MacKinn Pr	93	93	—
600	MacLar A	21½	21½	21½
—	MB PR	25¼	25¼	—
250	MacMill	25½	25¾	25½
—	Marit Elec	24	24	—
—	Marit Tel	22	21⅞	—
275	Massey F	35	34½	34⅝
20	McAllister	9	8¾	8¾
14459	Marit Tel dta	80	77	79
—	Met Stores	15	15	—
—	MPG I Pr	22	22	—

Ventes		Haut	Bas	3 h.
100	Miron 6%	9	9	9
110	Molson A	33¾	33½	33¾
—	Molson B	34¼	34	—
2500	Mtl Loco	17	16	17
30	Mtl Trust	18¾	18¾	18¾
175	Moore Corp	74⅛	84¼	84¼
200	Morse R A	20	20	20
—	Morse R B	19	19	—
—	Mussens	9⅛	8⅜	—
—	Murphy Oil	26⅝	26⅜	—
—	Nat Contain	6⅞	6¼	—
200	NFLD Light	10½	10½	10½
1400	Noranda	52⅜	52	52
200	North C G	27¾	27¾	27¾
2650	NS LP	12¼	12	12¼
300	Ocean Fish	11	11	11
—	Ogilvie	14	13½	—
—	Ont Steel	33¾	33⅝	—
—	Oshawa A	26	26	—
200	Pac Pete	12⅜	12⅜	12⅜
—	Phillips C	32	30¾	—
—	Placer	25¼	25¼	—
150	Pow Corp	11⅜	11½	11⅜
—	Pow C 4¾	43½	43½	—
1100	Price Br	13¼	13¼	13⅜
10620	QN Gas	15¼	14¾	14¾
585	QNG P 5.40	100	99¾	100
825	Que Phone	24	24	24
—	Reitman's A	9½	9½	—
200	Rio Algom	24¾	24¾	24¾
500	Rolland A	11½	11	11
—	Ronalds F	11½	11½	—
50	Rothmans	27½	27½	27½
—	Royalite	24	24	—
—	St-L Cm A	31¾	31¾	—
—	St-L Cp A	92	92	—
700	Salada F	9¾	9¾	9¾
200	Scott LaS	14¾	14¾	14¾
—	Shell Can	21	21	—
—	Shell I pr	26½	26½	—
—	SherW	32	32¾	—
100	SherW 'p	119	119	119
357	Shop Save	12⅜	12⅜	12⅜
—	Sicard	6	5¾	—
636	Simpsons	29¾	29½	29¾
—	Soc GF	7	7	—
569	Sogemines	11⅜	11⅜	11⅜
25	Southam	33¾	33¾	33¾
300	SS Steel	11	11	11
150	Steel Can	23	23	23
1471	Steinbg A	24¼	23¾	23¾
—	Steinbg P	99	99	—
—	Texaco Can	58	58	—
50	T Fin A	10⅜	10⅜	10⅜
—	Tr-C Corp	7½	7½	—
210	Tr-C PL	32¾	32½	32¾
300	Tr Mt PL	17⅜	17⅜	17⅜
—	Turnbull	400	400	—
—	Un Carbide	24	24	—
—	Union Oil	30¼	30¼	—
—	Viau	12	12	—
1300	Wajax	13	12¾	13
400	Walk GW	33¼	33	33⅛
—	Weldwood	9¾	9⅜	—
1600	WCoast Tr	28⅜	28¾	28⅜
100	Weston A	19¾	19¾	19¾
—	Wstn A	10¾	10¾	—
1000	Weston B	21¾	21¾	21¾
—	Wstn 4½	89	89	—
—	Zeller's	25¾	25	—

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Denault A	8½	8½	—
15000	Devil's Elb	29	28	29
6100	Dolsan	42	40	40
—	Dome	49	49	—
2000	Do mExp	18	18	18
—	Dom Lease	30	27	—
200	D Oilcloth	22¾	22¾	22¾
—	Drum Weld	8¼	8¼	—
4000	Dumont	27½	27	27
100	Dyna Pet	395	395	395
300	East Sull	825	825	825
1000	East Vent	23	23	23
—	E Bake	22	22	—
3000	Empire Min	26	25	25
13200	Equity Ex	68	66	67
500	Guardian	19	19	19
2000	Fab Met	18	18	18
—	Fabi	440	425	—
—	Fano	7	6½	—
—	Flint Rock	18	17	—
—	Fontana	5	5	—
6000	FT Reliance	41	40	40
17000	Fox Lake	17	16½	17
—	Freedman	11	11	—
—	Friststors	40	40	—
32500	Fundy	4½	4	4½
1100	Futurity	98	92	95
2700	Garnet	91	91	91
—	Ghislaiu	17	16	—
—	Gilchrist	495	480	—
—	Glen Lake	140	135	—
200	Gr W Min	170	170	170
—	Greenberg	495	485	—
—	Grissol	200	200	—
—	Gui-Por Ur	28	25	—
25	Imbrex	375	375	375
—	Inland Ch	8¾	8¼	—
1200	Inspiratn	185	180	180
1100	Int Atlas	80	75	80
—	Int Ceram	6½	6½	—
500	Int Norvalie	30	30	30
1020	Intp Dredg	13	13	13
—	Inv Found	52	52	—
3000	Israel Oil	13½	12½	12½
1000	James Bay	30	30	30
3400	Jubilee	187	183	187
—	Keltic Mng	18½	18½	—
42500	K Desmond	72	63	72
—	Kiena	67	60	—
2400	Kodiac Pet	245	235	235
6000	Kontiki	8½	8½	8½
500	Kal Dis	33	33	33
—	Lab Accept	6	6	—
—	Labrador	27¾	27¾	—
500	Laduboro	62	62	62
—	Lait Leclerc	9½	9½	—
—	L Dufault	11¼	11¼	—
—	Lambt A	20	19	—
—	Lamontagne	14¼	14½	—
—	Lingside	6	5	—
500	Lithium	7½	7½	7½
3000	Louanna G	20	19	20
500	Massval	7½	7½	7½
—	Matachewan	41	40	—
—	McKinney	14	14	—
57	Melchers	20½	20½	20½
11500	Mid-Chib	17	15½	15½
300	Midepsa	403	405	403
1000	Miro M	22	22	22
2000	Mistango	18	18	18
500	Molsb	150	150	150
2000	Molv Hill	22	22	22
4000	Mt Costigan	20	20	20
2920	Mt Pleast	32	31½	32
—	MR Dairies	165	165	—
200	MR Rice	18	17½	17½
—	NAut Vnd	200	200	—
2500	Native Min	18½	16½	18½
—	N Formaq	6	6	—
2400	N Imperial	148	146	146
1000	Newrich	17	17	17
2000	NW Amulet	10½	10	10½
—	Nocana	9½	9	—
1000	N Asbestos	12	12	12
2000	NA R M	43	43	43
500	North Ex	80	80	80
—	NorTalk	11½	11½	—
1000	Opem Ex	13	13	13
—	PA Inv	415	410	—
4100	Pat Silver	35	33	34!
6000	Paudash	7	7	7
125	Peace Riv	825	825	825
—	Peel-Elder	27½	27½	—
12000	Pennbec	24	23	23
—	Q Peso S	150	135	—
900	Phoenix O	520	515	515
—	Pitt Gold	5	5	—
2500	Potash	16½	15	16½
—	Que Ascot	8	7½	—
—	Que Chib	15	15	—
—	Q Cobalt	220	220	—
—	Q Indust M	14½	13½	—
—	Queenston	13	13	—
—	Rancheria	47	46	—
—	Red Crest	4½	3	—
5000	Rexspar	4½	4½	4½
1800	R Pete 'B'	175	175	175
2000	Rusty L	18½	18½	18½
220	St-L Colu	220	220	220
—	St-L D La	76	76	—
18650	St Lucie Ex	35	32	32
1050	Sangamo	15	14	14
48500	Sapawe	39	36	36
—	Seaway H	425	425	—
200	Select Fin	220	215	220
1700	Silver Reg	30	28	30
13300	Silver Sum	30	28½	29
1500	Silver T	32	29	29
—	Sogena	14	13½	—
—	S Dufault	11	10	—
600	Spartn Air	48	47	48
—	Spartan w	3	3	—
—	Stairs Ex	30	26	—
1000	Std Gold	43	43	43
3000	Sturgeon Pt	61	61	61
—	Sullivan	560	560	—
—	Superpack	5⅜	5¼	—
300	Surlaza	72	72	772
7000	Tache	11½	11½	—
—	Talisman	38	35	—
—	Tazin	7	6½	—
—	Titan	6	6	—
—	Tooke	225	225	—
—	Tooke Pr	200	200	—
—	T C Freeze	128	125	—
9000	Trsterre	38	36	37
—	U Corp B	12	12	—
2000	U Obalski	25	25	25
—	U Towns E	15¾	15½	—
—	Upton Cop	50	50	—
—	Wabasso	13	13	—
—	V Der H	240	225	—
—	Wabasso B	45	45	—
—	Westburne	120	110	—
—	W C M	65	65	—
1000	Westairs	21	21	21
102200	West Tin	82	76	77
120825	Wisconsin	81	70	81
9100	Westhill	56	54	56

Bourse Canadienne

500	Ajax	16	16	16
2000	Alscope	151	151	152
—	Alsof	9	9	—
400	Am B B	24	24	24
2500	Amerarium	4	4	4
6500	Agassix	35	34	34
6500	Anthonian	17	17	17
—	Arno	4½	4½	—
—	Atlanta	21	21	—
2000	Augustus	56	56	56
10000	Baker T	9½	8	9½
—	Band-Ore	16	16	—
—	Barvellee	5	4	—
—	Bateman	6	5½	—
—	Beauce PI	5	4½	—
100	Beld-Cort	12¾	12¾	—
—	Belgium	15	15	—
2800	Black Hawk	95	90	90
2000	Black River	19½	19½	19½
300	Blue Bon	325	325	325
—	Bluewater	17½	17½	—
—	Bornite	6½	6½	—
25	B Carpets	36	36	36
8000	Bree-Presto	12	12	12½
10000	Bruneau	19	18	18
—	Burnt Hill	35	31	—
—	Camflo	350	340	—
300	C Interurb	300	300	300
300	C Magnesite	60	60	60
—	C Secur A	255	255	—
—	Carbec	23	23	—
1300	Cartier-Que	10½	10½	10½
50	Cassidy's	400	400	400
—	Castle Oil	32	30	—
—	Cessland	490	475	—
600	Chemalloy	115	113	115
—	Chib Copper	7	6½	—
16400	Chipman	23	22	22
7500	Coastal M	24	23	23
—	Com H & M	52	52	—
2500	Com O & G	39	39	39
1008	Commodo	115	115	115
—	Commod dr	30	30	—
7000	Consmga	11	9½	10
—	C Canorama	23	23	—
—	C Manitoba	41	41	—
—	C Mogador	23	21	—
—	C Monpas	2	2	—
—	C New Pac	29	28	—
3000	C Persh	15	15	15
—	CQ Smelt	65	65	—
—	C Virginia	41	41	—
—	Copstream	9	8	—
—	Cr St L A	7¾	7¾	—
6000	Crownbrid	35	34	35
—	Crusade	22	22	—
—	Dauphin	16	14	—
500	Delta Elect	185	185	185
500	Delta Min	13	13	13

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 13 juin	161.90	142.59	119.88	154.31	113.35
Clôture — 10 juin	161.71	142.79	119.83	154.19	113.64
Sem. dernière	160.85	143.50	121.98	153.73	113.42
Mois dernier		(Fête légale)			
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	158.55	137.19	118.63	150.81	113.17
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
3 Perpetuels	1965	72½	73½
4½ 15 dec	1966	99¼	100
4 1er avril	1967	98½	99¼
5 1er juillet	1970	97¾	98½
5½ 1er aout	1980	97½	98½
2¾ 15 juin	1968	95¾	96½
3¼ 1/8 juin	1976	82¼	83
4¼ 1/8 sept.	1972	92¼	93
5½ 1/8 oct.	1975	98½	99¼
4½ 1/8 sept.	1983	86½	87¼
5¼ 1 mai	1990	92½	94¼
5½ 1 oct.	1969	99¾	100½
CNR 5½ 15 dec.	1971	99½	100½
CNR 5¾ 1 jan.	1985	99½	100½
CNR 4½ 1 avril	1967	99	100
CNR 4 1 fev.	1981	82½	83½
CNR 5 oct.	1987	90½	91½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
A M F C	5¼	1987	91	92
BC Elect	3¼	1967	98½	99
BC Elec	5½	1989	93	94
BC Elect	5¼	1977	97	98
Man. Hyd	5¼	1988	90½	91½
N B	5½	1989	92	93
NFLD	5¼	1985	87¾	88¾
N. S.	5¼	1985	91¼	92¼
Ont.	3	1970	90¼	91¼
Ont.	5½	1982	94½	95½
Ont. Hyd.	2¾	1968	94¼	95¼
Ont. Hyd.	5¼	1985	91½	92½
Que.	3	1969	91¾	92¾
Que.	5½	1990	91	92
Que.	5½	1987	88¼	89½
Que. Hyd.	3¼	1974	81¼	82¼
Que. Hyd	5½	1988	91¼	92¼
Que. Hy.	5⅜	1995	94½	95½
Saskat.	5½	1985	93¼	94¼
MUNICIPALITES				
Montreal 5¾ juin		1989	92	93
Tor Mt 5½ 15 juin		1985	92¾	93¾
Vanc 5¼ 15 juin		1977	92½	93½
Hamit 5¼ 15		1977	92	93
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi 4½		1966	99½	102
Brazil Tr 4½		1971	90	93
Cdn Petrofina 4		1972	88	90
Cdn Utilities 5¼		1977	135	—
Inland Ceint 4½		1976	90	—
Int Nat Gas 5½		1977	90	93
Loblaw 4¾		1976	180	—
Lob Lease 5½		1973	99½	100
Pace Pete 5		1977	96	—
Simpson's 5		1976	207	—
Simpson's 5½		1979	133	—
TC Pipeline 5		1989	100	103
TC Pipeline 5		1988	130	135
Triad 4¾		1971	90	92
Utad Twn El 6¼		1981	117	—
INDUSTRIES				
Abitibi 6¾		1977	100	102
Algoma 5¼		1978	91	93
Aluminium 4½		1973	90½	91½
B P Tanker 6¼		1985	99½	100½
BA Oil 5½		1977	91	93
Can Cement 3¾		1975	84	86
Cdn Br Alum 5¾		1980	94	96
CIL 5¼		1977	96¼	97¼
CPR 5		1983	88	89
Cr Foncier 5¼		1985	90	92
Dosco 6		1985	90	92
Dom. Stores 5½		1976	96	97
Domtor 5¾		1990	91½	92½
Eaton Acc 5¾		1985	94	95
Imp Oil 3		1969	91	92
I A C 6½		1983	98	99½
Roynat 6¼		1981	99¼	100
Roy Tr Mtg 6		1975	97	98
Shell Oil 5¾		1977	98	100
St Law Corp 5		1978	90	91
Simpsons 4¾		1973	93	95
Traders Fin 5¼		1965	85	87
Woodward's 7¾		1985	94	96
Weston 5½		1963	91	93
SERVICES PUBLICS				
Ang Can Tel 6		1983	96	98
Alta G Tk 5¼		1985	94	96
Bell Tel 5¼		1984	96	98
Bell 3¼		1979	79	81
Bell 6¼		1978	100	102
Bell 5½		1982	93½	95½
Bell Tel 5¼		1982	94	96
Bell 5½		1982	93½	95½
Gls Inc		1982	93½	95½
Gls Compound		1978	89	91
Growth Equity		1978	89	91
Growth Oil and Gas		1978	89	91
Guardian Growth		1978	89	91
Harvard		1978	89	91
Investors Growth		1978	89	91
Investors Intl Mutual		1978	89	91
Investors Mutual		1978	89	91
xKeystone Cust S-1		1982	93	95
xKeystone Cust S-4		1982	93	95
xKeystone Cust K-2		1982	93	95
Molson M Fund		1978	93½	—
Mutual Bond		1982	92	94
Mutual Accumulating		1978	93	—
Mutual Income		1985	89	—
Natural Resources		1988	92	—
One William Street		1983	93	95
Le Fonds P.E.P.		1978	92½	94½
Fonds Desjardins A		1977	93½	95½
Fonds Desjardins B				
Pret et Revenue Mutuel				
Provident Mutual				
xPutnam Growth				
Raddison				
Regent Fund				
Research Investment				
Savings Investment				
Exec Fund of Cda				
xTV Electronics				
Timed Investment Fund				
United Accumulative				
Univ Svgs Equity				
Western Growth				
xFonds américains				
IMMEUBLES				
Bront Coach 6		1973	95	—
Eaton R 3½		1968	95	—
Eaton 5		1978	89	91
Steinbg 6		1984	96	98
Lobiaw's 5½		1983	92	—

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Anglo-Scan. Investment (A 5¼% priv.)	$0.34375	tr. 2-8-66	15-7-66
C.P.R. (ord.) (X)	$1.45	sa. 1-8-66	24-6-66
C.P.R. (4% priv.)	2 p.c.	sa. 1-8-66	24-6-66
Dom. of Canada Gen. Insurance	$0.25	— 15-7-66	30-6-66
Commonw. Savings & Loan Corp.	$0.06¼	tr. 30-6-66	23-6-66
Hahn Brass (priv.)	$0.22½	tr. 1-7-66	16-6-66
Halton & Peel Trust	$0.10	tr. 15-7-66	30-6-66
Halton & Peel Trust (bon)	$0.02½	— 15-7-66	30-6-66
Northern Telephone	$0.06	tr. 15-7-66	30-6-66
Toronto Iron Works "A"	$0.15	tr. 1-7-66	16-6-66
Toronto Iron Works "A"	$2.15	boni 1-7-66	16-6-66
Trans-Canada Pipe Lines (ord.)	$0.25	tr. 29-7-66	30-6-66
Velok Limited (ord.)	$0.30	— 1-10-66	15-9-66
id. (priv. 5% cum.)	$0.25	tr. 1-10-66	15-9-66
West Kootenay Power & L. (priv.)	1¾%	tr. 4-7-66	20-6-66

(X) Augmentation de 5 cents sur les actions ordinaires. Un montant de 70 cents de ce dividende courant provient de dividendes reçus de Canadian Pacific Investments Ltd., une filiale à part entière de C.P.R.

Fléchissement un peu plus général

Irrégulière en début de séance, la tendance est généralement plus faible dans presque tous les secteurs du marché cet après-midi à **Montréal.**

Parmi les principaux perdants, CPR et Inco fléchissent de ¾ à 62⅜ et 95¾ respectivement. Noranda perd ⅜ à 52¼ et C.I. Power ½ à 27. Les banques Canadienne Nationale et de Montréal déclinent de ¼ à 61¾ et 58¾ respectivement. Dominion Bridge perd ¼ à 21½, Alcan ⅛ à 42¾, CAE ¼ à 9½, Massey ¼ à 34¾ tandis que Bell, Brinco, Domtar et Husky Oil fléchissent de ⅛ respectivement.

A l'encontre de la tendance, Gaz Naturel de Québec gagne ½ à 15, Wajax ½ à 33⅛, Morse A ⅝ à 20, Seagrams ¼ à 34¼ et Alliance 15 cents à $1.80.

Dans le secteur industriel à la Bourse Canadienne, Mt. Royal Rice Mills progresse de ½ à 18.

Aux minières et pétrolières, Jubilee perd 10 cents à 1.87. Kelly Desmond progresse de 17 cents à 75 cents, et Wisconsin de 5 à 78 cents.

* * *

TORONTO — Les cours sont également en baisse à Toronto.

CPR vient en tête dans le secteur industriel et décline de ⅞, Walker de ½ et Atlantic Sugar de ⅜.

Aux métaux Inco fléchit de ⅝ et Denison de ¼ à 48¾ et pour ce dernier titre, une transaction spéciale de 50,000 actions est enregistrée à $48.80.

Banff et Canadian Superior Oil aux pétroles de l'Ouest fléchissent de ½ chacun mais Union Oil gagne ¼. Dome, aux aurifères, perd ¾ à 43¼.

D'Eldona et Louvicourt, aux minières, perdent chacune 4



cents à 69 et 64 cents respectivement.

* * *

NEW YORK — Les moins-values sont un peu plus nombreuses cet après-midi à Wall Street qui est légèrement déprimé sous l'effet des prises de bénéfices.

L'indice industriel Dow Jones marque un léger déclin de .83 à 896.77 et la moyenne des 60 valeurs, établie par la PA, baisse de 1.5 à 321.9.

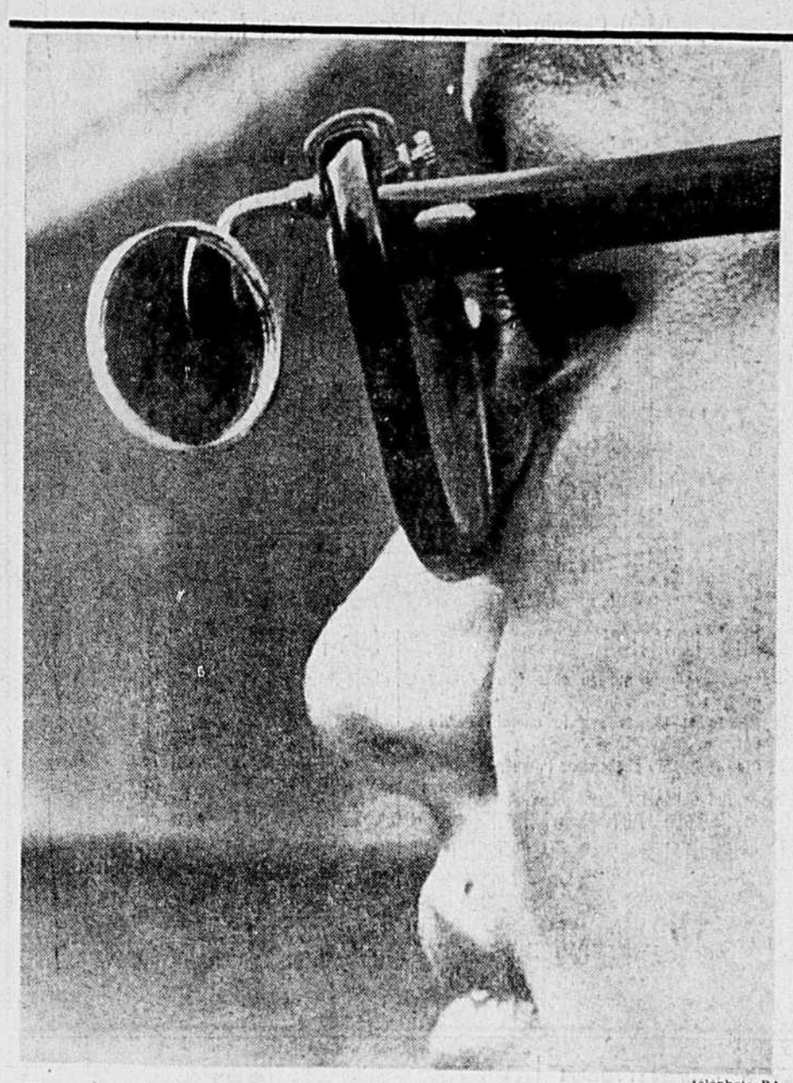
Les compagnies aériennes, les télévisions en couleurs et autres électroniques déjà affectées par les prises de bénéfices depuis lundi ne semblent toutefois pas être trop déprimées, quelques unes sont même de nouveau en hausse.

Les "blue chips", généralement inchangées en matinée, fléchissent mais légèrement, c'est notamment le cas pour General Motors et American Telephone. Les chemins de fer sont un peu faibles, principal

LA PRESSE

ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 14 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 137



téléphoto PA

Des yeux tout autour de la tête !

Un manufacturier japonais a imaginé ce petit miroir rétroviseur, semblable à celui des automobiles, qui peut être monté sur une paire de lunettes et fournit au piéton l'avantage de voir ce qui vient par derrière sans tourner la tête. L'appareil coûte 30 cents.

La police proteste contre un jugement de la Cour suprême des USA sur l'interrogatoire des suspects

WASHINGTON, (PA,AFP) — Un jugement de la Cour suprême des Etats-Unis qui établit des règles strictes concernant l'interrogatoire de suspects par la police soulève de vives protestations de la part des organisations policières.

Se basant sur le Cinquième Amendement de la constitution américaine, qui réserve le droit de toute personne de ne pas témoigner contre elle-même, la Cour suprême a accordé à tout prisonnier le droit de refuser de répondre à tout interrogatoire policier sans l'aide d'un avocat; si le suspect n'est pas en mesure de se procurer les services d'un avocat, ceux-ci doivent lui être fournis "avant tout interrogatoire".

Si cette "procédure de sauvegarde" n'est pas respectée, la confession ou l'aveu d'un suspect ne pourra désormais être utilisée au cours d'un procès.

Cinq des neuf juges de la Cour se sont prononcés en faveur des nouvelles règles de procédure policière et judiciaire; quatre s'y sont opposés, accusant la majorité de tenter "une expérience périlleuse à un moment où le taux de criminalité du pays pose un problème de plus en plus inquiétant".

En annonçant la décision, le porte-parole de la majorité, le juge en chef Earl Warren, a cherché à dissiper les craintes selon lesquelles le jugement entravera la tâche des policiers. La décision, a-t-il expliqué, "ne vise pas à entraver la fonction traditionnelle des agents de la paix qui enquêtent sur des crimes".

Il n'en reste pas moins que les policiers devront pousser leurs enquêtes beaucoup plus loin pour résoudre les crimes.

Le juge John M. Harlan, l'un des dissidents, a déclaré que la Cour suprême "prend un risque réel à l'endroit du bien-être de la société en imposant ce nouveau régime au pays". Le juge Byron White, appuyé par les juges Potter Stewart et Harlan, a déclaré de son côté que le jugement aura pour conséquence que dans "un certain nombre de causes, le meurtrier, l'auteur d'un viol ou tout autre criminel sera renvoyé dans la rue et dans le milieu qui l'a produit, où il pourra répéter son crime à sa guise".

"En conséquence, conclut le juge White, la dignité humaine n'y gagnera pas, mais y perdra."

Policiers mécontents

"C'est la pire décision que j'aie jamais entendue," s'est écrié le chef de police de Garland, Texas, Henry C. Ashley, quand la nouvelle est parvenue au congrès de l'Association de la police du Texas, à Odessa. "Nous ferions aussi bien de fermer boutique."

A Reno, Nevada, le shérif C. W. Young et le chef de police Elmer Briscoe ont dit que la Cour suprême a déjà entravé l'application de la loi et "cette décision va encore plus loin".

A Houston, le chef de police adjoint George Seber croit que la police aura encore plus de difficulté à résoudre les crimes lorsqu'il n'y a pas eu de témoins. "Aussi bien brûler les livres sur la science de l'interrogatoire policier," dit-il.

Pour le chef de police d'Indianapolis, Noel A. Jones: "... C'est un autre obstacle comme la Cour suprême nous en suscite de temps à autre dans la procédure pour les causes criminelles. Un jour, ils nous donneront peut-être la même chance qu'aux criminels."

Toutefois, le procureur de district du Bronx, à New York, Isidore Dollinger, ne partage pas l'avis des critiques. Selon lui, la décision de la Cour suprême ne semble exiger que "ce que nous faisons déjà". Le chef de police de Denver, Harold Dill, croit également que la décision ne changera pas grand chose. Il faut une bonne preuve pour faire condamner un criminel et il ne faut pas exagérer l'importance des aveux, selon lui.

Le thé devra se porter désormais à gauche en Chine

PEKIN, (AFP) — "Les serveurs des maisons de thé, habitués à porter la théière dans la main droite, la porteront maintenant dans la main gauche pour développer les muscles du bras gauche, ce qui est très important pour pouvoir tirer au fusil" — a déclaré M. Liao Hsin Yu, instructeur politique d'une unité de la milice populaire en Chine du sud et ancien volontaire de la guerre de Corée.

Dans une interview accordée à l'agence "Chine nouvelle" M. Liao Hsin Yu, a décrit diverses formes d'entrainement militaire des miliciens et des habitants de la Chine du sud. Il a souligné que l'exemple des serveurs de thé était typique des méthodes employées par les Chinois pour acquérir de l'habileté dans le maniement des armes. Il a affirmé que la milice populaire chinoise, grâce à son entrainement militaire intensif, était capable d'"anéantir un ennemi puissant dans une guerre populaire où l'homme est le facteur décisif".

"Si l'impérialisme américain ose nous imposer la guerre, la milice chinoise prendra les armes et mènera une guerre populaire nationale où les agresseurs seront noyés" a dit en guise de conclusion M. Liao Hsin Yu.



Les Portoricains sont passés par là

De nouvelles émeutes mettent aux prises la police et des Portoricains à Chicago

CHICAGO (PA, UPI)—Pour la deuxième fois en 24 heures, la police de Chicago a dû intervenir hier soir pour rétablir l'ordre dans le quartier nord-ouest de Chicago où vivent de nombreux éléments originaires de Porto-Rico.

Sept Portoricains ont été blessés par des coups de feu et 37 autres arrêtés. Trois journalistes ont également été blessés, tandis qu'un agent de police était atteint à la tête par une brique.

Selon le porte-parole de la police, un des Portoricains a été atteint d'un coup de feu, alors qu'il se préparait à lancer une bombe incendiaire. Les six autres auraient été blessés par des balles égarées.

Il a fallu l'intervention de quelque 200 agents de police pour que l'ordre soit rétabli aux petites heures du matin.

Les émeutes d'hier soir ont commencé quelques minutes après que des ecclésiastiques eurent exhorté leurs paroissiens au calme au cours d'une réunion au parc Humboldt.

Dimanche soir, quelque 2,000 Portoricains déclenchèrent une émeute après qu'un jeune compatriote fut atteint d'une balle dans la jambe.

Selon les porte-parole de la police, le nombre de manifestants hier n'a pas dépassé le millier. Les manifestants ont pillé des magasins et endommagé cinq véhicules de la police.

Les éclats de verre provenant des devantures brisées jonchaient la rue ce matin où défilent des jeunes Portoricains brandissant des pancartes accusant la police de brutalité.

Des porte-parole de la communauté portoricaine à Chicago ont déclaré qu'ils entendaient établir des contacts plus suivis avec les autorités municipales, notamment celles de la police.

Le père Joseph Betinec, curé de la paroisse de St-Michel, a souligné que tous les Portoricains sont des citoyens américains à part entière et que le quartier où les émeutes ont eu lieu n'est pas le seul qui compte des résidents Portoricains.

De son côté, M. Claudio Flores, vice-président des organisations communautaires portoricaines, a affirmé pour sa part qu'il fallait convaincre les autorités policières de respecter les Portoricains. Un autre porte-parole portoricain a déclaré qu'il avait établi d'excellents rapports avec le directeur de la police dans le quartier, mais qu'il ne pouvait pas en dire autant pour certains subalternes du directeur.

Une délégation portoricaine rencontrera aujourd'hui le maire de Chicago, M. Daley, pour rechercher avec lui une solution à la situation tendue qui prévaut dans le quartier en question.

Washington a les mêmes buts en Asie que l'OTAN en Europe

DENVER, Colorado, (UPI, AFP) — M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, a déclaré aujourd'hui que les objectifs des Etats-Unis en Asie du Sud-Est sont les mêmes que ceux de l'OTAN en Europe : établir la paix en dissuadant ou repoussant l'agression.

Dans un discours au Congrès du "Rotary International", le chef de la diplomatie américaine a ajouté que les Etats-Unis se battent au Vietnam parce que le Sud-Est asiatique est très important pour leur sécurité. "Nous savons, a dit M. Rusk, au prix d'une coûteuse expérience, que l'agression encourage l'agression et que si nous ne repoussions pas l'agression contre le Sud-Vietnam, les conséquences en seraient une guerre plus importante ultérieurement".

Les communistes, a affirmé le secrétaire d'Etat, semblent compter sur l'opposition au sein des Etats-Unis et partout dans le monde libre pour amener un changement de la politique américaine. Ils verront qu'ils se trompent, a-t-il dit.

"Les données de la situation mondiale", a poursuivi le secrétaire d'Etat, demandent que l'OTAN reste forte et vigilante; ils demandent que les nations libres ne répètent pas les erreurs tragiques du passé — qu'elles ne procèdent pas unilatéralement à des réductions de leur défense qui induiraient des adversaires à recourir de nouveau à la force ou aux menaces."

M. Rusk a reconnu la nécessité de négociations entre l'Est et l'Ouest mais, a-t-il dit, "les ministres de l'OTAN — au moins 14 d'entre eux — ont convenu qu'il fallait une politique occidentale commune."

Le chef de la diplomatie américaine a souligné que l'impression existait en Europe comme aux Etats-Unis que la guerre du Vietnam oppose un obstacle à de nouveaux accords avec l'Union soviétique.

Echec du parti communiste italien aux élections municipales

ROME, (AFP, UPI,PA) — Le parti communiste italien a perdu la bataille qu'il livrait, en plein Rome, à l'influence du Vatican à l'occasion des élections municipales. Malgré une campagne intensive, les communistes ont à peine conservé les sièges qu'ils détenaient déjà.

Les résultats des élections qui se sont déroulées dimanche et hier à Rome et dans 167 autres villes et communes, ont démontré que la coalition de centre-gauche que dirige le premier ministre Aldo Moro se gagne des appuis à travers le pays.

Ces résultats sont d'autant plus réjouissants pour M. Moro qu'il s'agissait des dernières élections municipales avant les élections générales de 1968. A Rome même, les communistes, pour la première fois depuis la fin de la guerre, ont perdu du terrain. Il y a deux ans, ils avaient obtenu seulement 18,000 voix de moins que les chrétiens-démocrates, mais cette année, avec des résultats presque complets, ils tirent de l'arrière par près de 60,000 voix, soit 525,576 contre 467,745. Ainsi, le parti de centre-gauche s'est assuré la majorité au conseil municipal de la capitale avec 41 sièges sur 80.

Mais c'est encore à la campagne que les communistes ont subi leurs plus lourdes pertes. Ils ont toutefois conservé leur majorité relative notamment à Gênes, Florence et Forli. C'est pourquoi, même dans les milieux de la coalition, on ne sous-estime pas la force qu'ils représentent.

En résumé, les élections dans les 168 municipalités montrent des gains et pertes égaux pour les chrétiens-démocrates et les communistes, des gains pour les sociaux-démocrates, et des pertes pour les socialistes et les fascistes.

Devant les résultats de ce scrutin, les observateurs ont conclu que les Italiens avaient peur d'un bouleversement politique qui mettrait en cause l'équilibre péniblement atteint après deux ans et demi de gouvernement de centre-gauche.

Cette peur, engendrée non seulement par la violence des attaques du parti communiste contre la coalition gouvernementale, mais aussi par une exaspération des conflits sociaux, s'est exprimée par une orientation de la majorité des électeurs vers les partis modérés de la coalition : démocrates-chrétiens et sociaux-démocrates.

Ces deux partis ont réussi non seulement à compenser les pertes essuyées par les partis socialiste et républicain, mais même à faire progresser la coalition dans son ensemble, en lui permettant de conquérir la majorité notamment à Rome et à Foggia.

Les communistes ont également payé l'erreur tactique de soulever la question religieuse, en voulant faire croire, comme ils l'ont dit à la télévision, que l'excommunication ne frappait plus ceux qui votaient pour le parti communiste. Ce qui suscita un démenti catégorique du cardinal Alfredo Ottaviani.

En ce qui concerne la politique générale, le succès des partis de la coalition gouvernementale renforce la position du cabinet de M. Moro. En effet, les leaders des partis avaient conféré à la consultation "administrative" un caractère nettement "politique", en invitant les électeurs à se prononcer "pour" ou "contre" la poursuite de la politique de centre-gauche. Et la réponse a été favorable à cette politique.

Moscou relie les questions du Vietnam et du désarmement

GENEVE, (AFP-UPI-PA) — L'Union soviétique a déclaré aujourd'hui qu'un accord sur la non-prolifération des armes nucléaires ne pourrait être conclu tant que les Etats-Unis poursuivront leur politique actuelle au sujet du Vietnam et de l'Allemagne de l'Ouest.

Le négociateur en chef de l'URSS, M. Alexei Roschin, a fait cette déclaration à la reprise des travaux des 17 nations qui participent à la conférence du désarmement à Genève. Il a alors prononcé un des plus violents discours anti-américains jamais entendus à cette conférence.

Cette sortie de M. Roschin a mis fin à l'entente officieuse conclue par son prédécesseur, M. Semyon Tsarapkine, selon laquelle le conflit du Vietnam ne devait pas troubler les négociations de Genève. M. Roschin a répété à plusieurs reprises qu'aucun accord de désarmement ne saurait intervenir tant que les Etats-Unis poursuivraient leur agression au Vietnam.

Dans sa réponse, M. William Foster, négociateur en chef des USA, a dit qu'il était grand temps que la conférence en arrive à un accord.

Il y a 20 ans aujourd'hui, a-t-il dit, les Etats-Unis ont proposé aux Nations unies l'interdiction à perpétuité des armes nucléaires. Cette proposition fut alors rejetée par l'Union soviétique. Il y a exactement neuf ans, a-t-il poursuivi, l'URSS acceptait le point de vue occidental voulant que des inspections internationales soient nécessaires à un accord sur l'interdiction des armes nucléaires. Malgré tous ces faits, a-t-il dit, nous en sommes encore à discuter de cet accord.

Saigon : les bouddhistes huent le nom de Johnson

SAIGON (UPI, PA, AFP) — Des milliers de bouddhistes ont déclenché aujourd'hui une série d'émeutes antiaméricaines, criant dans les rues : "A bas le président Johnson" et incendiant deux jeeps de l'armée, l'une appartenant aux Américains, l'autre aux Sud-Vietnamiens. Les manifestants ont lancé des pierres à la police, et cette dernière a répliqué en lançant des grenades lacrymogènes et en jouant généreusement de la matraque.

Il semble que tout a commencé lorsque la police a lancé des grenades lacrymogènes, tôt ce matin, à l'intérieur de la pagode de Vien Hoa Dao, alors qu'elle combattait une émeute de rue dans le voisinage. Les manifestants sont devenus furieux lorsqu'un agent de la sûreté fit feu sur trois bouddhistes qu'il blessa. Une fausse rumeur a voulu qu'il s'agisse d'un agent américain. A un moment donné il y avait quelque 5,000 manifestants dans la rue.

Un peu plus tôt, le haut commandement américain avait annoncé qu'un mystérieux avion à moteur dont on ignore le type et la nationalité avait été abattu par une formation de deux "F4C Phantoms" américains à 160 milles au nord de la 17e parallèle.

L'appareil qui a été abattu volait en compagnie d'un autre avion. L'autre appareil a échappé aux fusées air-air des "Phantoms". Il semble que les deux mystérieux avions n'ont commis aucun acte de provocation, même si leur vol au milieu de la nuit a été repéré sur les radars de l'Aéronavale.

DERNIERE SEMAINE D'INSCRIPTION

COURS D'ÉTÉ

IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR

SE PERFECTIONNER EN ANGLAIS!

Vous parlerez couramment grâce à

ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE

OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE

PROGRES RAPIDES : nombre limité d'élèves

Cours pratique et moderne, résultat d'expérience aux Etats-Unis et en Europe.
Références : nos milliers d'anciens élèves satisfaits et les compagnies qui ont fait suivre nos cours à leurs employés.

CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION
4265 PAPINEAU, près Rachel

COLLEGE ST-IGNACE
1700 est, boul. HENRI-BOURASSA, près Papineau

COURS DU JOUR OU DU SOIR : 279-0678

GRANDE OUVERTURE

18 LUXUEUX STUDIOS

15 nouveaux membres privilégiés

$1.00 PAR SEMAINE

Pour un cours conçu pour vous

GRATIS
bain de vapeur sauna ;
massages mécaniques ;
lampe solaire ;
programme personnel.

Nouveaux cours débutant chaque jour.

4 MOIS GRATIS
si vous n'obtenez pas les résultats suivants en 60 jours.
EMBONPOINT : Perte de 15 livres, 3 pouces de moins aux hanches et à la taille, 1 pouce de moins aux chevilles.
MAIGREUR : Ajoutez 2 pouces à la poitrine, améliorez votre ligne et retrouvez des proportions idéales.

SANS FRAIS ADDITIONNELS

Venez aujourd'hui, en forme demain !

AVANT

APRES

Silhouette ajoutera des années à votre vie... de la vie à vos années.

ESSAI GRATIS
Appelez le studio le plus près

Steave Reeves, étoile du cinéma, universellement connu pour son physique extraordinaire, déclare : "Je recommande à tout homme ou femme les studios American Health SILHOUETTE à cause de leur grande expérience, leur personnel entraîné et courtois, leurs équipements ultra-modernes et leur bonne renommée."

Dép. séparé pour dames
Dép. séparé pour messieurs
18 LUXUEUX STUDIOS

STUDIOS DE SANTE Silhouette

A MONTREAL

EST 3350 est, Ontario 526-5544
MONTREAL-NORD 4180, rue Charlevoix (face à l'Hôtel de Ville) MIl — 323-5470
NORD 8782 St-Laurent 387-2519
VERDUN 4247 Wellington 767-8918
RUE ST-HUBERT 6826 St-Hubert 274-2461
COTE-ST-LUC 7370 Côte-St-Luc 481-2745
LACHINE 545, 19e Avenue 637-1159
SNOWDON 6260 Victoria Suites 102-103 731-9409
EN VILLE 696 Ste-Catherine O. 866-9355
ST-DENIS et MT-ROYAL 4572 St-Denis 845-8205
ROSEMONT 3270 est, Bélanger 725-9849

HORS DE MONTREAL
ST-JEROME 495 St-Georges 432-7281 FRAIS VIRES
CHOMEDEY 3860 Notre-Dame 688-0850
OTTAWA 280 Metcalfe 232-9643
QUEBEC 763 Boul. Charest 529-8776
RIVE SUD 1216 Ch. Chambly V. JACQUES-CARTIER 674-1981
QUEBEC (STE-FOY) 969 Rte de l'Eglise 656-9744
PONT-VIAU 5, rue Corbeil (à l'entrée du pont Viau) 667-1870

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ARCHAMBAULT (Aurore) — Subitement à Montréal, le 10 juin 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Joseph-Albani Archambault, née Aurore Ricard, demeurant au 1659 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Mathias-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Joseph-Albani) — Subitement à Montréal, le 10 juin 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Joseph-Albani Archambault époux de feu Aurore Ricard, demeurant au 1659 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Mathias-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Charles) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé Charles Bélanger, époux de feu Lumina Talbot, demeurant à 8050 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Saint-Clément de Viauville, où le service se ra célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Aurore) — A Montréal, le 13 juin 1966 à l'âge de 92 ans 2 mois est décédée Mme veuve François-Xavier Benoit, née Aurore Courchesne, demeurant 4299 Parthenais, mère de Fleur-Ange (Mme J. O. Tessier), Hermand et Gérard. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Lussier et Fils
4733 rue Papineau
à 8 heures 45 pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTHIAUME (Alberta) — A Montréal, le 14 juin 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Lorenzo Berthiaume, née Alberta Normand, épouse du docteur Lorenzo Berthiaume, mère de Mme Yvette Labbé, Mme M. Zellinger, Mme B. Verne et Christiane. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Avenue, Rosemont
Avis des funérailles plus tard.

BOISVERT (Alice) — A Montréal-Nord, le 12 juin 1966, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme George Boisvert, née Alice Bonneville, demeurant à 12421 Lanthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, boulevard Henri-Bourassa, angle Sainte-Gertrude,
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église Sainte-Gertrude, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDRIAS (Juliette) — A St-Laurent, le 13 juin 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Léopold Boudrias, née Juliette Lecavalier, mère de Jacques et Yolande (Mme Mario Cormier). Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGOUIN (Madeleine) — A Montréal, le 11 juin 1966, à l'âge de 24 ans, est décédée Mlle Madeleine Bourgouin, fille de Emmanuel-Roméo Bourgouin et d'Albertine Cécil. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Catherine) — A Montréal, le 11 juin 1966, à l'âge de 97 ans, est décédée Mme Alexandre Brisebois, née Catherine Derèche, demeurant à 11920 Saint-Real. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, boulevard de Salaberry,
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Saint-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISSON (Maurice) — A Montréal, le 12 juin 1966 à l'âge de 54 ans, est décédé M. Maurice Brisson, époux de Simone Charrette. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DOCTEUR RENE MAJOR
Messe anniversaire



Le 18 juin 1966 en l'église St-Maurice de Duvernay à 8 heures a.m. sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de René Major, M.D., décédé le 18 juin 1965.
Si la vie nous a séparés, nous gardons un pieux souvenir de toi qui fut admirable de bonté et de dévouement. Nous aurions voulu te garder toujours et pas une seule journée ne se passe sans avoir une pensée pour toi.
Ton épouse et tes enfants.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

BURGOYNE (Oliva) — A LaSalle, le 13 juin 1966, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Willey Burgoyne, née Oliva Schinck, et mère de Marguerite (Mme R. Bouchard), Donatien, Rodolphe, Henri, Réal et Hector. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labourée où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Ste-Philomène de Châteauguay, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CACCHIONE (Nicola) — A Montréal, le 11 juin 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé Nicola Cacchione, époux de Concetta Gravino. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation en Italie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

CANTIN (Roger) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé Roger Cantin, époux de Marie-Paule Lamontagne, demeurant à 2629 Bellechasse, père de Mme Roger Bélisle (Lise), Jean-Yves, Gilbert et Doris. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltee,
2548 rue Beaubien,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Armand) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Armand Charette, époux de Yvette St-Michel, demeurant à 2266 Denonville. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARPENTIER (Philippe) — A l'Epiphanie, le 12 juin 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Philippe Charpentier, époux de feu Antoinette Leblanc. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch & Frères,
5 rue Leblanc, l'Epiphanie
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLERMONT (Corinne) — A Montréal, le 13 juin 1966 à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Joseph Clermont, née Corinne Hotte, demeurant à 4268 Messier. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Agenor) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Agenor Cloutier, époux de feu Mathilde Lacas. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boulevard Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Thérèse) — A Lemoyne, le 11 juin 1966, à l'âge de 54 ans, est décédée Thérèse Ouellette, épouse d'Hector Corbeil, demeurant à 56 Saint-Louis. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.,
200, rue Saint-Louis,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Maxime, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Livain) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé Livain Cormier, époux de Edmée Comeau. Il laisse, outre son épouse, cinq fils et ses brus, Paul, René, Eugène, Henri et Raymond, deux filles, Lauraine (Mme C. Richard) et Cécile (Mme Paul Lusignan). Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boulevard Sainte-Croix, Saint-Laurent,
pour se rendre à l'église Saint-Laurent, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Saint-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Marguerite) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Marguerite Melanson, épouse de feu Henri Cormier. Elle laisse 1 fille Stella (Mme Alfred Cormier) et 2 frères Alphonse et Romuald Melanson. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Holt-Maher,
Campbellton, N.B.
pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges de Campbellton, N.B, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAUPHIN (Marie-Louise) — A Montréal, le 14 juin 1966, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Hector Dauphin, née Marie-Louise Dugas, mère de Arthur, Albert, Mme L. Poulin (Yvonne), Mme Paul Meyer (Alice). Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul. Monk
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Adrienne) — A Repentigny, le 13 juin 1966, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Robert Deschamps, née Adrienne Maisonneuve, mère de M. Jean Deschamps, directeur général de la Société Générale de Financement. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne,
222 rue Notre-Dame des Champs, Repentigny
pour se rendre à l'église Notre-Dame des Champs, où le service sera célébré à 9 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESFOSSES (Armand) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé Armand Desfosses, époux d'Aline Archambault, demeurant à 2827 Monsabré. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DES ROSIERS (Camille) — A St-Jérôme, le 12 juin 1966 à l'âge de 71 ans est décédé Camille Des Rosiers époux en 1ères noces d'Annette Fontaine et en 2e noces de Lucienne Duchesne. Père de Mme Bernard Milot (Marcelle) et de Mme Robert Richard (Yolande). Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
H. Trudel & Fils
400 rue Labelle St-Jérôme
pour se rendre à l'église Ste-Marcelle où le service sera célébré à 3 hrs 30 p.m. et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Rallie-ment angle Lebeau et Brière à 3.15 hres.

DI ROCCO (Santa) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Jean-Baptiste Di Rocco, née Santa Villa, mère de Joseph, Guido, Alfred, Gilda (Mme A. Donato), Ann (Mme Rocco Serventi). Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boulevard Rosemont,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRYDEN May (Minnie) — A l'hôpital Grace Dart, le 10 juin 1966, est décédée, à l'âge de 51 ans, May (Minnie) Dryden, fille de feu William Dryden et de feu Martha Dickie; soeur de Laurette, Charlie, Annie, Benny, Léo et Frank. La dépouille mortelle est exposée au salon
Hugh C. Fetterly and Sons Inc.,
2035, rue Wellington,
Le service funèbre aura lieu à la chapelle du salon funéraire mardi à 11 h. a.m. Inhumation au cimetière de Lakeview.

DUCHESNE (Joseph) — A Montréal, le 14 juin 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé Joseph Duchesne, père de Mme Marcel Charbonneau (Isabelle), Mme Robert Beaupré (Henriette), frère de M. Antoine Duchesne. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17 est, rue Laurier
pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONT (Roger) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 30 ans, est décédé Roger Dumont, époux de Edda Piscolla. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT (Omer) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 13 juin 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Omer Dupont, époux de feu Yvonne Lortie, demeurant 201 Ste-Anne, autrefois de St-Clet. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. S. Vallée Ltée
107, rue Ste-Anne
Avis des funérailles plus tard.

DU TEMPLE (Victor) — A Montréal, le 14 juin 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Victor Du Temple, époux de Lydia Verrier, demeurant à 2481, Manufacture; père de Pierre et Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND (Philippe) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Philippe Ferland, époux d'Yvonne Bilodeau, père de Gisèle (Mme L. Gignac), Raymond, Bernard, Solange (Mme E. Ouellette), Claude et Hélène. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Saint-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Domina) — A Pointe-aux-Trembles, le 12 juin 1966 à l'âge de 75 ans est décédé M. Domina Fontaine, époux de Hortance Saint-Louis, demeurant à 14200 Dorchester, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée
11,813 rue Notre-Dame est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Henri) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Henri Forget, pensionnaire de la Commission de Transport de Montréal, époux de Mathilde Labonté, demeurant 7816 de Gaspé. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée & Société Coopérative de Frais Funéraires
7384 rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Donat) — A Montréal, le 14 juin 1966 à l'âge de 54 ans, est décédé Donat Gagnon, époux de Irène Houde. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3193 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Robert) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 52 ans et 11 mois, est décédé M. Robert Gagnon, époux de Bernadette Beaufort, demeurant 5623 Angers. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735, rue de l'Eglise
à 8 heures 45 pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYETTE (Evelina) — A Laflèche, le 13 juin 1966 à l'âge de 81 ans, est décédée Evelina Beaudin, épouse de feu Jean-Arthur Goyette, demeurant à 1799 Charles. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
3219, rue Grande-Allée
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (André) — Accidentellement, à St-Jérôme, le 12 juin 1966, à l'âge de 23 ans, est décédé M. André Hébert, fils de M. René W. Hébert, gérant de la Caisse populaire de St-Jérôme, et de Rollande Hamel, autrefois de Verdun, demeurant à 579, Laviolette, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils
400, rue Labelle
pour se rendre à la Cathédrale de St-Jérôme où le service sera célébré à 4 h. p.m.. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HILL (Gérard) — A Montréal, le 11 juin 1966, à l'âge de 37 ans, est décédé Gérard Hill, fils de James-Arthur Hill et de feu Léonie Marselais, demeurant à 2124 Springland. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Châteauguay Heights, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAREST (Alexina) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Joseph-Dominique Jarest, née Alexina Demers, demeurant au 5244 ave. Musset, N.-D.-G., mère de Mme Hugues Bernier, de Lévis (Annette), Marguerite, Jean-Louis, et Mme Noël Chartier, de Mtl, (Madeleine). Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et ave. Notre-de-Grâce
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KOPP (Mary) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Henry Kopp, née Mary Tomkoff, demeurant 6230 Jogues. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Holy Cross où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Lucien) — A Montréal le 11 juin 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé Lucien Labelle, époux de Juliette Therrien, père de Louise. Il laisse dans le deuil une soeur Mme Etienne Cloutier (Blanche), 3 frères, Arthur, Ernest, Albert. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 chemin Côte-des-Neiges
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Albert) — A Montréal, subitement, ces jours derniers, à l'âge de 72 ans, est décédé Albert Lalonde, autrefois d'Embrun, Ontario. Les funérailles ont eu lieu vendredi le 3 juin, en l'église Ste-Famille de Cité des Deux-Montagnes, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

LALONDE (Eugène) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé Eugène Lalonde, époux de feu Eugénie Laliberté, de Cartierville, il laisse son fils Gérard, ses filles Mme Roger Auger (Rolande), Mme Jean-Paul Loyer (Simone), sa bru Pauline Guérette. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges, Cartierville, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Lydia) — A Chomedey, le 13 juin 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Delphis Lalonde, née Lydia Soucy, épouse en 1ères noces Adelmard Tremblay. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1365, boul. Labelle, Chomedey
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Notre-Dame de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Gabrielle) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 57 ans, est décédée Gabrielle Bélanger, épouse d'Emile Lapointe, demeurant à 7825 est, rue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATULIPE (Sr Elie du Mont-Carmel) — A la Maison Mère des Soeurs de la Providence, le 12 juin 1966, à l'âge de 85 ans, dont 64 années de vie religieuse, est décédée la Rév. Soeur Elie du Mont-Carmel, née Hélène Latulipe, fille de feu Ephrem Latulipe et de feu Anastasie Quesnel. Elle laisse plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu à la chapelle de la maison mère, mercredi le 15 juin à 9 heures. Inhumation au cimetière St-Jean-de-Dieu, Longue-Pointe.

LAVALLEE (Bruno-Roger) — A l'hôpital Queen Mary des vétérans, le 11 juin 1966, est décédé Bruno-Roger Lavallée, âgé de 50 ans. Exposé à la chapelle
Tees & Co.,
1459 rue Towers.
Funérailles à l'église St-Zotique, mercredi à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

LEBORGNE (Anne-Marie) — A Montréal, le 12 juin 1966, est décédée Mme Armand Leborgne, née Anne-Marie Létourneau, demeurant à 3911 Sainte-Catherine est. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boulevard Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grace.
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, Ile Perrot, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBRUN (Jean-Paul) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Jean-Paul Lebrun, époux de Emilia Lefebvre, père de Jacques. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Ernest) — Subitement, à Montréal, le 11 juin 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Ernest Lefebvre, fils de Maurice Lefebvre et de feu Rose-Anne Touzin, de St-Casimir. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Lacoursière
St-Casimir
à 3 hres 50, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 4 hres p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGRIS (Marie-Ange) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme veuve Olier Legris, née Marie-Ange Bisaillon, demeurant au 4412 St-Jacques ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth du Portugal, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHETERRE (Charles) — Accidentellement à Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 6 ans, est décédé Charles Marcheterre, enfant d'Alfred Marcheterre, et de Renée Robidoux. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit,
2102 rue Fullum
à 9 hrs 10 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARQUIS (Albert) — A Montréal, le 12 juin 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé Albert Marquis, époux d'Antoinette Tremblay, demeurant à 3809 Hochelaga. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Bérangère) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Edgar Martel, née Bérangère Gareau, demeurant au 8433 Chateaubriand, mère de Mme Marc Hébert (Odette), Mme Gaétan Dufour (Julienne), et Louisette. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASON (Gertrude) — A Montréal, le 12 juin 1966, est décédée Gertrude Cunningham, épouse de feu William A. Mason, mère de James. Elle laisse une soeur, Mme Matthew Cassidy (Kathleen) et un frère, James. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 55, pour se rendre à l'église St. Kevin, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSIER (Rose) — A Sainte-Adèle, le 11 juin 1966, à l'âge de 80 ans et 10 jours, est décédée Mme Philias Messier, née Rose Pepin, demeurant à 60 Valiquette, à Sainte-Adèle-en-Bas. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, une fille et sept garçons, un frère et une soeur. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
McGuire,
383, rue Morin, Sainte-Adèle,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Marie-Anne) — A Montréal, le 13 juin 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Adélard Michaud, née Marie-Anne Pelletier, demeurant au 2451 rue Champagne. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385 rue Ontario est
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NANTEL (Adolphe) — A Montréal, le 13 juin 1966 à l'âge de 77 ans est décédé Adolphe Nantel, époux de Yvonne Frédette. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste Marie Vianney où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'REILLY (Mélina) — A Montréal, le 11 juin 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve William O'Reilly, née Mélina Roy, mère de William Jr., John et Thérèse, belle-mère de Mme John O'Reilly (Gisèle Dubeau) et grand'mère de Hélène, Claire, John Jr., Michel et Daniel, est soeur de Camilla Roy, demeurant à 7170, rue Des Ecores. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Barthélemy, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAIEMENT (Clara) — A Verdun, le 12 juin 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Jules Paiement, née Clara Seguin, demeurant à 769, boulevard Desmarchais. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (André) — A Montréal, le 13 juin 1966 à l'âge de 29 ans, est décédé André Paquette, époux de Henriette Lessard, demeurant 34, rue Valmont, Repentigny. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte